



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



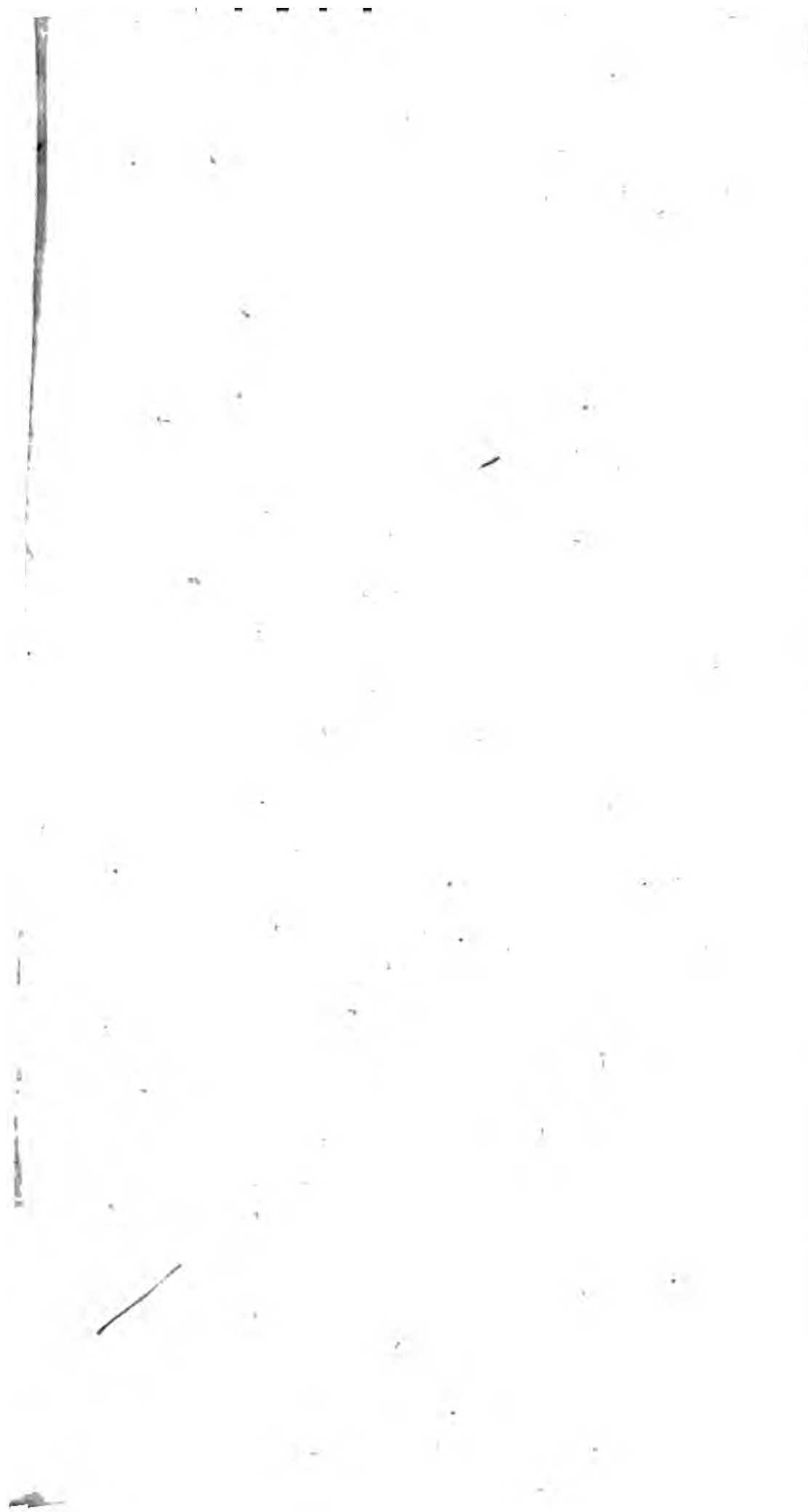


66

Per. 3944 f.  $\frac{29}{15}$

Handwritten text, possibly a page number or header, located at the top left of the page.







**BIBLIOTHEQUE  
ANCIENNE  
ET  
MODERNE.**

Pour servir de suite aux

**BIBLIOTHEQUES  
UNIVERSELLE ET CHOISIE.**

Par **JEAN LE CLERC.**

**TOME XV.**

POUR L'ANNEE MDCCXXI.

*Partie Premiere.*



**A AMSTERDAM,**  
Chez les **FRERES WETSTEIN,**

**MDCCXXI.**



**CATALOGUE**  
DES  
**LIVRES NOUVEAUX,**  
qui se trouvent

chez les FRERES WETSTEIN.

L'Antiquité expliquée & représentée  
en figures, par Dom Bernard de  
Montfaucon, fol. 10. Tom.

—— le même en grand pap.

A. Fabricii Bibliothecæ græcæ Volu-  
men decimum. 4.

Guid. Panzirolli de Claris Legum In-  
terpretibus libri quatuor: accessere  
Vitæ recentiorum JGtorum. 4.

G. Struvii Historia Juris Romani Jus-  
tiniani, Græci, Germanici, Ca-  
nonici, Feudalis, Criminalis & Pu-  
blici. 4.

A. Perezii Prælectiones in duode-  
cim Libros Codicis Justiniani Imp.  
editio nova. 4. 2. Tom.

J. W. Petersenii Urania, quâ Opera  
Dei magna, omnibus retro seculis  
& Oeconomis transactis, usque ad  
apocatastasin seculorum omnium,  
per spiritum Primogeniti gloriosissi-  
me consummanda, carmine heroico  
celebrantur &c. 4.

# T A B L E

*Des Livres & des Articles, dont il  
est parlé dans la I. Partie du  
Tome XV de la Bibliothe-  
que Anc. & Mod.*

- I. *Commentaire de Mr. VITRINGA  
sur Esaie.* I
- II. *Autre du même sur l'Apocalypse.* 46
- III. *Clef de la Langue Hebraïque,  
par Mr. TROT.* 52
- IV. *LUCIEN, Projet d'une nouvelle  
Edition de cet Auteur.* 63
- V. *PLINE mis de nouveau sous la pres-  
se, par le P. HARDOUIN.* 67
- VI. *Histoire de la Réformation de  
GERARD BRANDT, en Anglois.* 70
- VII. *Projet d'un nouvel ATLAS, à  
Londres.* 76
- VIII. *Projet d'une augmentation du  
MONASTICON Anglicanum.* 78
- IX. *Projet d'un Trésor d'Antiquitez  
Germaniques.* 82
- X. *Eclaircissemens pour l'Article II.  
de la I. Partie du Tome XIV. tou-  
chant Son Altesse Mr. le Vainode de  
Valachie.* 84
- XI. *Les Oeuvres de TACITE, publiées de  
nouveau par Mr. GRONOVIVS.* 95
- XII.

- XII. *Apologetique de TERTULLIEN*  
*publié de nouveau par Mr. HAVER-*  
*CAMP.* 101
- XIII. *Dissertation d'OTTAVIO FER-*  
*RARI sur les Bains & sur les Gla-*  
*diateurs.* 129
- XIV. *JULIUS OBSEQUENS des Pro-*  
*diges, publié par Mr. OUDENDORP.*  
 150
- XV. *Dissertation sur les PRODIGES.*  
 154
- XVI. *Dissertations de Mr. PFAFF*  
*contre Mr. BAYLE.* 176
- XVII. *Bibliothèque Greque de Mr.*  
*FABRICIUS, T. X.* 183
- XVIII. *Préservatif contre le Papis-*  
*me, par Mr. le Dr. SHERLOCK.* 207
- XIX. *Livre de Controverse de Mr.*  
*DE LA BARRE, sur la lecture de l'E-*  
*criture, le service en Langue con-*  
*nue, l'invocation des Saints & l'Eu-*  
*charistie.* 214
- XX. *La Religion des Mahometans,*  
*traduite du Latin de M. RELAND.*  
 229
- XXI. *L'Art de bien parler François,*  
*en deux Volumes.* 232
- XXII. *Lettres Françaises recueuil-*  
*lies par P. RICHELET.* 234

BIBLIOTHEQUE  
 ANCIENNE  
 ET  
 MODERNE.

---

## ARTICLE I.

- I. COMMENTARIUS *in Librum Prophetiarum JESAIÆ, quo sensus orationis ejus sedulò investigatur, in veras Visorum interpretandorum Hypotheses inquiritur, & ex iisdem facta interpretatio antiquæ Historiæ monumentis confirmatur atque illustratur. Pars posterior. Accedit huic Tomo Index locuples & accuratus, tum locorum Scripturæ Sacræ, vocumque & phrasium, Hebræarum ac Græcarum, quæ per occasionem in Commentario exponuntur, aut luce aliquâ perfunduntur, tum rerum præcipuarum utroque Tomo contentarum; nec non Tabula Topographica*  
 Tome XV. P. I.      A      anti-

*antiquæ Moabitidis, ad Prophetiam de hac Gente, libro hoc comprehensam, rectius intelligendam concinnata. Studio & curâ CAMPEGII VITRINGÆ Th. & H. S. Professoris. A Leuwarde MDCCXX. chez F. Halma, in fol. pagg. 1026. avec la Préface & les Index.*



'A I parlé, depuis l'an MDCCXIII. dans le Tome XXVII. de la *Bibliothèque Choisie*, de la première partie de ce Commentaire de Mr. *Vitringa* sur *Esaie*. On a déjà pû voir, par là, quelle est la méthode de cet habile homme; mais ceux qui auront lû quelque partie du I. Tome, s'en feront encore mieux éclaircis, par eux-mêmes; car on ne peut s'assurer de rien, en cette sorte de choses, que par ses propres yeux. Comme on a imprimé le I. Volume à *Leipfig*, l'Ouvrage doit encore être plus connu & plus commun, qu'alors. Néanmoins après avoir lû la Préface de ce Volume, avec attention; j'ai cru devoir en donner un Extrait, avant que de produire un exemple de sa manière d'expliquer, tiré de ce qu'il a dit sur le LIII. Chapitre d'*Esaie*.



Il y a de deux sortes de Propheties, dont les unes ont un sens litteral, & les autres un sens mystique, qui sont tous deux également veritables. Mais il ne les faut pas confondre, ou chercher un sens mystique, où il n'y en a point; & vouloir trouver un sens litteral Typique, où il ne s'agit directement, que de ce qui regarde l'Evangile. C'est à un habile Interprete de distinguer, avec soin, ces deux sortes de Propheties; & c'est la plus grande difficulté, qu'il y ait dans ce travail, que de trouver leurs caracteres particuliers, qui empêchent de les confondre. Nôtre Auteur recommande fort de ne pas presser trop les expressions typiques, telles que sont les mots de *Jerusalem*, d'*Egypte*, de *Babylone*, de *Tyr*, d'*Edom*, & de n'attribuer pas à l'Antitype tout ce qui est dit des Types; mais seulement les choses les plus considerables, & qui sont les plus *marquées*, dans les Prophetes. On ne sauroit dire, selon lui, combien les jeux d'Esprit, sur ces matières, font de tort dans le monde, à cette sorte d'étude. Par-là on mêle de vaines subtilitez, & des conjectures incertaines à ce qu'il y a de solide & de vrai, & l'on persuade



aux esprits foibles, que, dans cette maniere d'expliquer l'Écriture, on trouve, par tout, ce que l'on veut. On dira, ajoûte t-il, que le sens des Propheties étant spirituel, il doit aussi être subtil. On en tombe d'accord, mais s'il est subtil & s'il demande un esprit pénétrant; il est aussi solide, & plus il l'est, plus il demande une sagesse profonde & interieure: comme les métaux les plus précieux demandent qu'on les cherche plus avant dans la terre. Toute sagesse veritable est solide, grave, bien digerée, fondée sur des principes d'une éternelle verité, & qui se font sentir à la Conscience de tous les hommes.

Il faut aussi prendre garde, selon Mr. *Vitringa*, qu'en explicant les anciennes Propheties & qu'en comparant les événemens anciens & les modernes, auxquels elles peuvent être rapportées, on ne diminue pas mal à propos la grandeur des preuves, que Dieu a autrefois données de sa Providence; pour élever, plus que la justice ne le permet, les événemens des derniers tems, & faire parler les Prophetes, plutôt de ce qui est arrivé depuis peu, que des événemens d'autrefois. C'est un préjugé, dit l'Auteur, dont sont pré-  
venus

*Ancienne & Moderue.* 5

venus aujourd'hui bien des gens savans, qui s'appliquent à l'étude des Propheties. L'Histoire Ancienne nous apprend que, dans une nuit, Dieu fit perir, d'une maniere étonnante, cent quatre vint cinq mille hommes, dans le camp de Sennacherib, Roi des Assyriens, qui menaçoit d'aller assieger Jerusalem. Ce fut une délivrance, pour le Peuple de Dieu, aussi admirable, que peu attendue. Tout le monde comprend bien que ce fut là une des plus grandes merveilles, que Dieu ait faites autrefois, pour la délivrance de son Peuple. S'il étoit arrivé quelque chose de semblable, dans la Chrétienté; on ne manqueroit pas de soutenir que cet ancien événement avoit été une figure du nouveau, & l'on ne pourroit se persuader qu'il n'y eût rien dans les Prophetes, qui regardât un événement aussi surprenant, que le seroit celui-là. Cependant si l'on applique, en certains lieux, à la ruine de l'armée de Sennacherib des Propheties très-claires d'Ésaïe; on trouve cette explication froide, & l'on veut en voir l'accomplissement, dans quelque défaite des Turcs, ou des autres ennemis de l'Eglise de la Nouvelle Alliance, dans un tems, qui ne soit pas si éloigné de nous; quoi qu'il n'y

ait point de comparaison à faire, entre un événement moderne & celui-là. Cela vient, selon nôtre Auteur, du préjugé, que l'on a en faveur de ce qui est nouveau, au defavantage des choses anciennes. Comme chacun s'aime mieux, que les autres; on s'imagine que Dieu doit avoir plus d'égard, pour ce qui arrive à présent, que pour ce qui est arrivé, dans les tems les plus éloignez. Le Peuple même admire davantage les Propheties, dont l'accomplissement est, comme il croit, le plus éloigné, que celles, qui ont déjà été accomplies. L'ignorance de l'ancienne Histoire, qui est presque inconnue, fait qu'on ne pense qu'aux événemens des derniers tems, & que l'on ne fait, que peu d'attention à ce qui est arrivé autrefois.

Un bon Interprete des Propheties doit avoir toujourns devant les yeux toute l'Histoire du Peuple de Dieu, & retourner en arriere dans les siecles passez, ou s'avancer jusqu'aux derniers, selon que les Propheties l'y conduisent. Mr. *Vitringa* témoigne d'être surpris que des personnes éclairées & pieuses fassent si peu de cas des effets de la Providence & de la Misericorde Divine, pendant les premiers siecles du Christianisme,

nisme, qu'à peine y rapportent-ils l'accomplissement d'aucune Prophetie, où Dieu promet quelque chose de glorieux à son Eglise. Nôtre Auteur est persuadé que ces gens-là ont tort de regarder, comme peu de chose, le changement qui se fit dans le monde, lors que la Religion Chrétienne devint la dominante, dans l'Empire Romain. " Si  
" ces gens là, dit-il, veulent que l'E-  
" glise de Dieu soit sans aucune tache,  
" & sans superstition; je n'oserois pas  
" donner pour telle l'Eglise du tems de  
" Constantin, quoi que victorieuse du  
" Paganisme; & brillante d'un grand  
" nombre d'exemples de confiance  
" dans la foi, de sainteté & de zele  
" pour la vraie Religion. Je ne croi  
" pas non plus que l'état interieur de  
" l'Eglise, de son tems, ait été un en-  
" tier accomplissement de la félicité du  
" peuple du Messie, prédite en quel-  
" ques endroits de ce livre, qui la dési-  
" gnent par des marques caractéristi-  
" ques. Je suis persuadé que l'avenir  
" produira quelque chose de plus  
" grand, de plus parfait & de plus glo-  
" rieux à l'Eglise Chrétienne. Néan-  
" moins ce ne seroit pas estimer, com-  
" me l'on doit, un si grand bienfait de  
" Dieu, que de regarder, comme peu



„ de chose , l'étendue de l'Eglise Chrétienne dans tout l'Empire Romain ,  
 „ & même dans l'Empire des Parthes  
 „ & dans les Indes ; après avoir été délivrée , contre toute apparence , des  
 „ dangers qui l'environnoient , par un  
 „ effet tout particulier de la Providence Divine. Les Docteurs de l'Eglise  
 „ de ce tems-là regarderent cet effet de  
 „ la Misericorde de Dieu , comme  
 „ un accomplissement des principales  
 „ Propheties , touchant l'état florissant  
 „ de l'Empire du Messie. C'est ainsi  
 „ qu'en parlent *Eusebe* , *Cyrille* , &  
 „ même *Cosmas* , qui sous l'Empire  
 „ de Justinien alla , par mer , aux  
 „ Indes ; & auquel on se peut fier , en  
 „ ce qu'il dit de l'étendue de l'Eglise  
 „ Chrétienne , quoi qu'on ne puisse  
 „ pas lui ajouter foi en tout le reste.  
 C'est là en abrégé ce que dit nôtre Aute-  
 „ teur , de l'accomplissement de diverses  
 „ Propheties d'Esaië , touchant la  
 „ gloire de l'Eglise Chrétienne. Je croi  
 „ que j'ai bien pris le sens de l'Auteur ,  
 „ quoi que je ne l'aye pas traduit mot  
 „ pour mot ; parce qu'il s'exprime d'une  
 „ maniere trop differente de celle , que  
 „ la Langue Françoisé employe. Je ne  
 „ m'arrêterai pas à ce qu'il dit lui-même  
 „ de son Ouvrage , à qui l'on rendra d'au-  
 „ tant

tant plus de justice, qu'il en parle plus modestement. C'est un travail immense, où l'on voit les termes Hebreux expliquez avec soin, sans oublier de rapporter les sentimens des plus célèbres Auteurs; la liaison des matieres, telle que Mr. *Vitringa* la conçoit, & les explications nécessaires qu'il a cru y devoir ajoûter. Les Prédicateurs y trouveront des matieres, en abondance, pour l'explication des textes d'Esaïe, qu'ils entreprendront de traiter; en choisissant ce qui est propre pour la Chaire, & sans s'engager dans des discussions critiques de mots; qui doivent servir de fondement à ce que l'on dit, mais qui ne peuvent pas entrer en un Sermon.

J'ai travaillé moi même sur Esaïe & j'ai achevé mon travail sur ce Prophete, avant que de voir ce second volume. Quoi que mon dessein ne soit pas si étendu, à beaucoup près, que celui de Mr. *Vitringa*, & que ma méthode soit assez différente; je ne laisse pas d'estimer, comme je le dois, un si grand travail & de le recommander à ceux qui s'attachent à cette sorte d'étude. J'ajoûterai ici quelque chose de la méthode que j'ai gardée, en attendant que ce Prophete paroisse, avec tous les autres.



Il est certain que les anciennes Prophéties ont été données de Dieu, pour deux sortes de personnes; pour ceux, qui ont vécu avant la naissance de Jesus-Christ, & pour ceux qui ont vécu depuis ce tems-là. Les premiers sont les Juifs & les autres les Chrétiens. Selon la différence qu'il y a entre l'Economie Mosaïque & celle de l'Evangile, il y a dans Esaïe deux sortes de Prophéties; dont les unes ne regardent directement que les Juifs, & ne renferment que des biens temporels; & les autres ne sont proprement, que pour les Chrétiens, & ne parlent guère que de biens spirituels. Ces deux sortes de Prophéties, qui sont souvent séparées, sont aussi souvent mêlées ensemble; en sorte que l'on y voit des choses qui furent accomplies en ce tems-là, & en même tems des promesses, dont on n'a vû l'accomplissement qu'après la venue de Jesus-Christ, & même plusieurs siècles après, sous le regne de Constantin le Grand, & encore plus tard.

Pour entendre & distinguer ces Prophéties, il faut avant toutes choses entendre, aussi exactement qu'il est possible, les mots & les expressions des Prophetes, en quoi il faut employer tous les secours, que la bonne Critique

**veut**

*Ancienne & Moderne.* Et

veut que l'on employe, pour entendre toutes sortes d'Auteurs. La Théologie n'entre en ceci, que pour fournir les idées générales des opinions vraies, ou fausses des Juifs de ce tems-là ; sans entrer en aucun détail, ni en aucune comparaison de leurs sentimens avec les nôtres, & sans nous fournir aucunes raisons de convenance ; qui font souvent qu'on cherche dans un Auteur, non ce qui y est, mais ce qui semble y devoir être, selon nos idées. Il faut être ici sans préjugés & entendre les expressions, comme on peut croire qu'on les entendoit communément.

Quand il n'y a rien, dans une Prophetie, qui semble avoir un sens différent de ce que les mots signifioient communément en Hébreu, & selon l'Usage des Ecrits Prophetiques, aussi bien que selon celui des autres ; il n'y faut chercher autre chose, que ce que l'on y rencontre d'abord. Par exemple, dans les Propheties qui regardent les Peuples, avec qui les Juifs ont eu des liaisons, & les peines, que Dieu vouloit faire souffrir à ces mêmes Peuples, à cause du mal qu'ils avoient fait aux Juifs ; comme dans les Propheties contre les Syriens, les Assyriens, les Babyloniens, les Egyptiens,

les Philistins, les Phéniciens, les Arabes, les Hammonites, les Moabites, & les Iduméens; je n'ai pas cru qu'il fallût y chercher autre chose, que ce qui s'offre d'abord à l'esprit. Je crois avoir expliqué, par ce principe, divers endroits, touchant les Egyptiens & les Babyloniens, par exemple, qui n'avoient pas été assez bien compris, au moins que je sâche, par les Interpretes; parce qu'ils n'avoient pas assez étudié l'Histoire & la Géographie de leurs pais. Plusieurs en avoient été détournés, parce qu'ils cherchoient dans ces endroits les Hérétiques, qui ont paru sous le Christianisme, l'Antechrist, le Diable, ou en général les ennemis des Juifs & des Chrétiens; ou même des idées abstraites, qui n'avoient aucun rapport à ce dont il s'agissoit.

Je sai qu'il y a des Théologiens, qui croient qu'il est indigne de l'esprit de Dieu de s'arrêter à parler du fort temporel de quelques Peuples idolâtres, dont il ne reste aucune trace, depuis un grand nombre de siècles, & dans lesquels nous ne nous intéressons pas plus, que s'ils n'avoient jamais été. Mais c'est là une de ces raisons de convenance, qui sont très-fré-  
quem-

quemment trompeuses. Les Juifs avoient de grandes liaisons & de grands démêlez avec ces Nations, du tems des Prophetes ; & ils y pensoient aussi souvent, que nous pensons ici, par exemple, aux Anglois, aux François, aux Italiens, aux Espagnols, aux Allemands & aux peuples du Nord. Comme ce qui arrive chez ces Nations fait aujourd'hui une grande partie de nos conversations, & comme nous sommes très-aîsés de le savoir : les Juifs avoient la même passion de savoir ce que faisoient leurs Voisins. Ils alloient encore bien plus loin, ils souhaitoient de savoir quel seroit à l'avenir le sort de ces Idolâtres, adonnez d'ailleurs à toutes sortes de vices & de desordres ; sur tout lors que le Peuple de Dieu étoit dans la souffrance, par leur inhumanité & leur tyrannie. Les Juifs avoient bien de la peine à se voir malheureux, pendant que ces Nations, dont ils avoient souffert tant de mal, leur paroïssent florissantes. Leur constance se trouvoit ébranlée & ils ne comprennoient pas, quelques grands que fussent leurs pechez, pourquoi le vrai Dieu les abandonnoit à la discretion de ces adorateurs des faux Dieux ;



bles, comme ils le croyoient, beaucoup plus coupables qu'eux. C'est pour cela que les Prophetes, qui étoient envoyez premierement & principalement aux Juifs, ne manquoient guère de leur prédire alors, par l'ordre de Dieu, les malheurs qui attendoient les Idolatres, & de les décrire avec tous les traits les plus effroyables. Il n'en faut pas demander davantage, ni être surpris que les Prophetes, qui ne s'adressent pas proprement à nous, en ces endroits-là, mais aux anciens Juifs, disent bien des choses qui ne nous intéressent point. Nous ne laissons pas d'en pouvoir tirer de grands usages, quand nous considérons les choses en général, & que nous nous appliquons les instructions qui en naissent, quoique ce n'ait pas été le but principal des Prophetes. Mais un bon Commentateur ne s'arrête pas à ces idées générales, il cherche, autant qu'il est possible, dans la disette où nous sommes des anciens Historiens des Orientaux, ce que veut dire chaque expression, par rapport à ces peuples. Il recherche même, dans ce qui nous reste de leurs Histoires, l'accomplissement des menaces, que les Prophetes leur ont faites;

faites ; & c'est ce que l'on a fait assez heureusement, à l'égard de la prise & de la ruine de Babylone ; comme on le pourra voir , dans le Commentaire de Mr. *Vitringa* sur le XIII. Chap. d'Ésaïe & le suivant. Rien n'empêche d'ailleurs , que l'on ne tire de ces accomplissements les usages généraux qui en naissent ; soit pour prouver par-là la divinité des Propheties , soit pour inspirer aux peuples de la crainte , pour la Justice Divine , qui est la même aujourd'hui , qu'autrefois ; & de la haine pour les vices & pour les crimes , que Dieu punit si sévèrement.

J'avouë que lors que ce qui est dit des *Babyloniens* , par exemple , & des *Egyptiens* , dans Ésaïe , leur quadre à la lettre ; je ne crois pas qu'il faille chercher d'autre sens , dans ses paroles , ni qu'il ait voulu décrire , sous ces noms , d'autres Peuples , à qui l'on applique , par forme d'Allegorie , ce qu'il dit. Je consens néanmoins qu'on applique à ceux qui commettent quelque chose de semblable , ou qui souffrent des peines approchantes à celles que souffrirent ces Peuples , ce que les Prophetes ont dit ; mais je ne crois pas , que l'on puisse dire , avec raison ,  
que



que le Prophete, ou l'esprit de Dieu ait eu en vuë tous ceux, à qui on peut faire de semblables applications. Il est vrai que, dans l'Apocalypse, sous le nom de Babylone, Capitale de l'Empire de Nebuchadnetzar, il faut entendre la Capitale de l'Empire d'Occident; mais on sait que, du tems de S. Jean, la Babylone proprement dite n'existoit plus. Pendant qu'elle existoit, je ne vois pas qu'on puisse entendre son nom, autrement que dans le sens propre, qu'il avoit.

Mais outre cette sorte de Propheties, il y en a, qui paroissent regarder les Juifs, & qui parlent d'une délivrance extraordinaire, & d'une augmentation de ce Peuple, qui ne lui est jamais arrivée à la lettre; d'une alliance nouvelle, que Dieu devoit faire avec ce même Peuple; d'un Sauveur, qui devoit s'offrir à Dieu en sacrifice pour les pechez, & d'autres choses semblables, qui ne peuvent convenir proprement qu'à l'Eglise Chrétienne en général & qu'à Jesus-Christ. Les choses mêmes nous convainquent qu'il ne s'agit plus là de l'ancien Israël, mais du nouveau, & les Apôtres ne manquent pas de citer ces passages, comme concernant Jesus-Christ & son Eglise. Je  
suis

suis persuadé que ces passages les regardent directement & uniquement , & que les Juifs n'y ont aucune part, qu'autant qu'ils ont crû en l'Evangile. Ainsi il ne me paroît pas que *Grotius* ait été fondé , à expliquer plusieurs de ces passages d'évenemens , qui sont arrivez long-tems avant Jesus-Christ.

Il faut néanmoins avouër qu'il y a des Propheties , qui le regardent , & qui ne laissent pas d'avoir été accomplies du tems même des Prophetes ; comme celle d'Esaïe , touchant une Vierge , qui devoit accoucher d'un Fils , qui seroit nommé Emmanuël , au Ch. VII. d'Esaïe & qui ne devoit pas être en état de distinguer le Mal , du Bien, avant que la Judée fût délivrée du tems du Roi Achaz , des Rois d'Israël & de Syrie , qui la ravageoient. Cette Prophetie est en partie exprimée en termes , qu'on ne peut appliquer qu'à un Enfant , qui nâquit alors ; & en partie en termes , qui ne peuvent quadrer qu'au seul Messie. Il faut avouër que cet Enfant étoit comme un crayon , pour parler ainsi , du Messie , & que le Type se trouve mêlé avec l'Antitype ; en maniere qu'il y a des choses , qui conviennent à tous deux quoi qu'en divers sens , & d'autres qui  
ne

ne conviennent qu'à l'un, ou à l'autre. Ainsi il ne faut nullement forcer les expressions du Prophete, pour les faire toutes quadrer à tous deux; mais appliquer celles, qui ne regardent qu'un Enfant qui nâquit alors, à ce même Enfant, & celles qui concernent le Messie, au seul Sauveur, à qui elles appartiennent. Quand j'aurai publié Esaïe, on verra comment j'ai tâché de m'en acquiter. Je n'ai mis ceci, que pour donner quelque idée de la méthode, que je crois la meilleure; afin de prévenir les jugemens téméraires, qu'on en pourroit faire auparavant, comme si je ne faisois, que suivre *Grotius*. On verra que je le réfute très-souvent, en rapportant directement & uniquement à Jesus - Christ plusieurs endroits, qu'il a expliquez d'autres personnes; sans néanmoins manquer aux égards, que l'on doit avoir pour un si Grand homme. D'ailleurs je ne prétends en tout cela, faire aucune regle pour les autres, mais seulement pour moi-même. Comme je souhaite qu'ils souffrent que je suive mes lumieres; je souffre aussi très-volontiers qu'ils se conduisent, conformément aux leurs. Voici au reste en peu de mots, comment Mr. *Vitringa* a expliqué le

LIII. Chapitre d'Esaïe, que *Grotius* a pris, ce me semble, en un sens, auquel les paroles du Prophete ne conviennent pas.

L'argument des 12. versets de ce Chapitre, selon nôtre Auteur, se réduit à ceci. On voit d'abord dans le vers. 1. paroître les Apôtres & les autres Ministres du St. Evangile, qui se plaignent du peu de succès de leur prédication, parmi les Juifs de leur tems, qui étoient distinguez en cette Nation. Le vers. 2. & suiv. contient une réponse des Juifs convertis, où il est dit que la raison de cela étoit l'état humble du Messie & les grandes souffrances auxquelles il avoit été soumis.

De là ils prennent occasion de découvrir les vraies raisons des souffrances du Messie, parce que quantité de gens étoient tombez dans l'erreur & s'étoient perdus, faute de savoir ces raisons. C'est que le Messie s'étoit rendu répondant, pour les Elus, qui avoient péché. Ils décrivent la profonde humiliation du Messie, en son plus haut degré, dans l'ignominie de la Croix, dont ils racontent la cause, comme s'ils en faisoient l'histoire. Ils y ajoutent les accidents fâcheux, qui l'accompagnerent, & ses suites, qui  
sont



font très-glorieuses au Messie ; par lesquelles ils devoit être justifié & par où il paroîtroit que l'état de douleur, où il se trouveroit, le rendroit très-agréable à Dieu, conformément à la volonté de qui il souffroit. Ils enseignent encore qu'étant ressuscité d'entre les Morts, il regneroit éternellement, avec la posterité bénite des Cro-yans. Enfin au verset 11. & 12. Dieu le Pere parle, pour confirmer ce qui a été dit, & explique les heureux fruits de la mort & des douleurs du Messie, tant à son égard, qu'à celui de l'Eglise.

On ne peut pas en effet douter que ces idées, au moins en général, ne soient renfermées dans les paroles du Prophete. On doit encore reconnoître que c'est une figure, fréquente dans ce Prophete, & en d'autres, que le *Dialogisme*, dont les Lecteurs doivent distinguer les personnes, par les choses mêmes qu'ils disent ; car les Prophetes ne les nomment pas toujours. Je croi qu'on peut expliquer par-là, bien des passages, que l'on n'a pas assez bien entendus. C'est aux Lecteurs à juger s'il y a ici un de ces *Dialogismes*, ou si le Prophete lui-même ne peut pas dire tout ce qu'il y dit, fans

sans qu'il soit besoin d'y chercher d'autres personnes.

Mr. *Vitringa* montre en suite, sur le verset 1. que Jesus-Christ & ses Apôtres, en parlant de ses souffrances, ont employé des expressions, qui font allusion à cet endroit : Que les anciens Juifs l'ont rapporté au Messie, selon leur coutume de lui rapporter les endroits, où il est dit quelque chose de grand d'une personne, qui n'est point nommée ; quand on ne les peut appliquer à aucune personne, connue dans l'Histoire ; comme il le fait voir, à cette occasion, par les témoignages de plusieurs Juifs anciens & modernes : Que les Juifs n'ont pas néanmoins entendu le détail de cette Prophétie, & que les plus récents ont cru très-mal à propos que *le Serviteur du Seigneur* (Ch. LII, 13. ) dont il est parlé auparavant, n'étoit autre chose que le Peuple des Juifs ; ce qu'il montre par plusieurs bonnes raisons, d'où il s'ensuit qu'il ne s'agit ici que d'un sujet particulier ; savoir, du Messie.

Il est indubitable, ce me semble, que Jesus-Christ est le principal sujet, dont il s'agit ici, & qu'à mesure que le Prophete parle, il le découvre plus clairement & en des termes, qui ne peuvent

peuvent convenir proprement qu'à lui. Mais si l'on disoit que le Prophete ayant commencé à parler, non des Juifs en général, mais des gens de bien, qui se trouvoient dans la Captivité, continue pendant quelques periodes à en parler, & met ensuite des choses, qui conviennent infiniment mieux au Messie, qu'à ces gens-là; il me semble qu'on n'auroit pas trop sujet de se plaindre. Si on lit avec soin le Ch. LII. depuis le vers. 13. & que l'on retourne en arriere, jusqu'au commencement, l'on sentira bien que le Prophete s'exprime de la sorte.

Nôtre Auteur explique ensuite exactement, à son ordinaire, les termes du premier verset. Il remarque entre autres choses, que l'interrogation: *qui a cru à nôtre predication?* vaut non seulement une proposition négative, en général; mais qu'elle signifie que peu de gens, ou presque personne n'avoit ajouté foi à l'Évangile. En effet, si l'on entend ces paroles des principaux des Juifs, on peut bien dire, qu'il n'y en eut point, qui crût en Jesus-Christ. Voyez Jean XII, 37.

Sur le 2. verset, *Et il est monté comme un rejetton devant lui, Et comme*  
*me*

*me une racine d'une terre seche*, nôtre Auteur remarque que la Lettre *Vau*, qui signifie ordinairement &, mais qui se prend aussi en des sens très-differens, doit être traduite en Latin *atqui*, qui est une sorte d'opposition, comme si les Juifs convertis disoient: vous vous étonnez que l'on n'ait pas eu de la foi pour l'Évangile, parmi les principaux des Juifs; vous devriez néanmoins savoir, que le Messie est venu d'une maniere à être méconnu &c. Il faut en effet traduire *atqui* en Latin, selon l'idée de l'Auteur, & le paraphraser, comme on a fait en François, car il n'y a point d'*interjection* semblable en nôtre Langue. Mais ceux, qui attribuent ces paroles au Prophete, prendront le *Vau* comme une particule superflue; comme elle l'est très-souvent, en Hebreu. Je ne m'arrête pas à l'explication des termes, qui est très-bonne, mais qui n'est pas particuliere à l'Auteur. Il croit au reste que ces paroles marquent la maniere, dont Nôtre Seigneur nâquit, & qui n'eut rien d'éclattant; la famille de David, n'étant pas fort connue alors, à cause de sa pauvreté; & Bethlehem, ni la Galilée où nôtre Seigneur fut élevé & commença à prê-



prêcher n'étant pas des lieux, à attirer les yeux des Juifs. Ce qui est dit, qu'il nâquit *devant lui*, ou devant Dieu, marque qu'il n'y avoit que Dieu, qui fût toute la grandeur cachée de cet enfant,

Il est dit ensuite *qu'il n'avoit aucune apparence, ni rien qui le pût faire respecter, afin que nous le considérassions, ni aucun éclat extérieur, afin que nous le souhaitassions.* On a ici traduit deux *Vau*, *afin que*, comme le sens le demande. Ceci est une description de l'état humble du Messie, & qui n'étoit nullement propre à s'attirer les yeux & le respect des Juifs charnels, ni à le leur faire recevoir avidement. Mr. *Vitringa* montre en effet que les circonstances, où se trouvoit Jésus-Christ, ne lui étoient nullement favorables, dans la situation où étoient les esprits des principaux de la Nation Juive, qui n'attendoient qu'un Roi temporel. Dans le 3. verset, les Juifs convertis disent que le Messie étoit *méprisé, & qu'il n'avoit point d'hommes avec lui; que c'étoit un homme de douleurs, & qui avoit éprouvé la maladie; qu'il étoit comme un homme à qui chacun cacheroit son visage, méprisé, & dont on ne faisoit*  
*nulle*

*nulle estime.* Cela regarde encore l'état triste & humilié du Messie.

On pourroit aussi dire que c'est ici, dans le sens littéral, un portrait de la condition, où les gens de bien d'entre les Juifs étoient à Babylone; où ils n'avoient rien qui les pût faire confiderer, non seulement parmi les Chaldéens, mais même parmi les Israélites. Cela leur peut être en effet appliqué, mais ces paroles, & sur tout les suivantes, quadrent mieux au Messie, comme nôtre Auteur le fait très-bien voir. Les mots *qu'il n'avoit point d'hommes avec lui*, ou comme l'Auteur s'explique en Latin, *destitutus viris*, que je n'ai su comment traduire autrement en François, sont expliqués, dans les remarques, *le dernier des hommes*, comme il y a dans la Vulgate. On ne peut pas douter que ce sens ne soit bon. Mais il n'est pas assuré que ce soit-là la signification propre des mots Hebreux *חַדַּל אִשִּׁים* *hbadal ischim*, qui ne sont ensemble qu'en cet endroit. Comme la Racine du premier mot signifie *cesser* & que le second marque souvent *un homme noble*, par opposition à la populace; il me semble qu'on pourroit traduire, *qui desinit inter viros nobiles*

*haberi*, ou *versari*, en sousentendant un *Mem* devant le second mot ; c'est-à-dire, *qui avoit cessé d'être estimé parmi les nobles*, ou *de les fréquenter*. Mais on ne peut rien assurer trop positivement, du sens précis de cette expression.

Au lieu de ces mots, *comme un homme à qui chacun cacheroit son visage*, on pourroit aussi traduire : *comme celui qui cache son visage à celui qui le regarde* ; car il y a seulement dans l'Hebreu *qui cache le visage à celui* ; à quoi il semble qu'il faille suppléer, *qui le regarde* ; pour marquer un homme, qui n'aime pas qu'on le regarde, dans l'état déplorable, où il est. Le style des Prophetes, comme le savent ceux, qui les ont lûs en Hebreu, & encore plus ceux qui ont essayé de les traduire, est extrêmement scabreux, & plein de manieres de parler *elliptiques*, ou que l'on ne sauroit entendre, sans y suppléer quelque chose.

Depuis le 4. verset jusqu'au 7. inclusivement, on voit quelles furent les véritables causes de l'ignominie & des souffrances, auxquelles le Messie s'exposa ; ce qui étoit le dessein, qu'il avoit de racheter le Genre humain. Voici les termes traduits sur le Latin de nôtre

tre

tre Auteur. 4. Certainement, il a porté lui-même nos infirmités, il s'est chargé de nos douleurs; nous croyons qu'il avoit reçu un coup, que Dieu l'avoit frappé, qu'il l'avoit affligé. 5. Mais il a été percé, à cause de nos transgressions; il a été brisé, à cause de nos iniquités; le supplice exemplaire de nôtre paix étoit sur lui, & par sa meurtrissure nous avons été guéris. 6. Nous étions tous comme des brebis errantes, chacun suivoit son chemin; mais le Seigneur a fait tomber sur lui l'iniquité de nous tous. 7. On exigeoit la peine qui nous étoit due, & lui étoit affligé; mais il n'ouvrit point la bouche, il fut mené comme un agneau à la tuerie, & comme une brebis muette, devant ceux qui la tondent, & n'ouvrit point sa bouche. Il n'y a personne, qui, après avoir lu attentivement ces mots, & les avoir un peu méditez, ne reconnoisse que ces paroles quadrent beaucoup mieux à Jesus-Christ, qu'à Jeremie, à qui *Grotius* les appliquoit, selon le sens litteral; & qu'aux gens de bien en général, qui furent menez captifs à Babylone. On les leur peut néanmoins appliquer, en un sens beaucoup moins énergique; & il se peut fort bien faire que le Prophete parle ici directement & plus clairement du Messie, qu'il



n'avoit fait, dans les paroles précédentes.

Mr. *Vitringa* explique en suite les termes, selon les idées communes des Protestans Réformez & Lutheriens. Par les *infirmitez* & les *douleurs*, il entend les ignominies, les injures, les douleurs & les angoisses de l'esprit, que le Messie ressentit, & qui sont nommez *nôtres*; parce que les peines, desquelles nous étions redevables à la Justice Divine, ont été suppléées, par ces souffrances, qui leur sont équivalentes. *Porter les douleurs, les infirmités, les pechez*, sont des expressions qui reviennent à la même chose. Elles sont prises des victimes expiatoires, sur lesquelles on étoit persuadé que retomboient les péchez de ceux qui les offroient, comme on le verra dans la suite.

Si l'on vouloit appliquer ceci, selon le sens littéral, aux gens de bien, d'entre les Juifs, on diroit que le Prophete, parlant au nom du peuple en général, diroit que ceux qui s'étoient justement attiré les effets de la Justice Divine, par leurs crimes, s'imaginoient qu'il en étoit de même des plus gens de bien, & qu'ils étoient punis pour les mêmes péchez, & que les plus méchants  
avoient

avoient commis, quoi que cela ne fût nullement veritable. Mais il faut avouër que ce sens est foible, pour la force des expressions d'Esaië ; quoi qu'il soit vrai que les manieres de parler des Prophetes sont très-souvent hyperboliques. St. Matthieu VIII, 17. a appliqué ces mêmes paroles du Prophete, à la guérison des malades, à qui Jesus-Christ rendit la santé ; ce qui est un sens, qui n'approche pas de l'énergie des expressions du Prophete, comme tout le monde en convient. Mr. *Vitringa* dit là-dessus que c'est l'usage des Ecrivains Sacrez du N. Testament, quand ils citent le Vieux, d'épuiser entierement l'emphase des expressions ; c'est-à-dire, comme je croi, d'en représenter l'accomplissement, selon toute l'étendue de la signification des mots, que les Prophetes ont employez. Il en rapporte encore, pour exemple, Zacharie IX, 9. cité par St. Matthieu Ch. XXI, 3. Pour ces mots : *nous croyons qu'il avoit reçu un coup &c.* il les attribue aux Juifs convertis, après la mort de Jesus-Christ ; qui le voyant condamné par le Sanhedrin & par la Nation Juive, croyoient en effet qu'il avoit été coupable. C'étoit une erreur, dont ils fu-



rent bien-tôt guéris , par les merveilles qui arriverent ensuite à Jesus-Christ. Pour les termes Hebreux , que le Prophete employe ici , il faut avoir recours à l'Auteur , qui les explique en détail.

Sur le vers. 5. il fait voir que le mot de *percé* , que d'autres traduisent *bleffé* , marque la crucifixion de Nôtre Seigneur. Il faut avouër que l'application n'en peut être faite à personne , qu'à lui , en un sens aussi propre que celui-là. On peut bien dire que les gens de bien qui allerent en captivité , étoient *bleffez* , & qu'ils ne l'étoient pas tant pour leurs pechez ; qui n'étoient pas si grands , que , si tout le monde avoit été comme eux , Dieu les eût livrez aux Babylo niens ; que pour ceux des autres. Il explique le mot *brisé* non seulement des souffrances du corps , mais encore de celles de l'esprit , car un *esprit brisé* est un esprit humilié , Esaïe LVII , 15. & ailleurs.

Pour le *supplice exemplaire* , il y a dans le texte מוסר *moussar* , qui signifie bien un châtement qui se fait tant en paroles , qu'en coups , mais qui marque ici une *punition exemplaire* , comme Mr. *Vitringa* le croit. On peut bien dire , en un bon sens , que  
les

les souffrances & la mort de Jesus-Christ, à cause des péchez des hommes, sont un grand exemple, qui les doit détourner du peché; puisque Dieu a voulu que son Fils Unique l'expiât de la sorte; mais la question est de savoir, si le Prophete a eu dans l'esprit cette sorte d'emphase. Le langage des Hebreux est trop plein d'improprietez, pour prendre les termes à la rigueur; sans que la chose même le demande. On pourra voir ce que l'Auteur dit là-dessus & qui mérite d'être lu. Pour le mot de *paix*, il signifie ici la réconciliation des hommes avec Dieu; supposé que *שלומים* *schlomim* au pluriel marque la même chose que ce même mot signifie au singulier; ce que je n'ai pas remarqué. Si l'on n'avoit point mis de points, dans le Texte Hebreu; on le liroit *schillomim*, qui quadreroit fort bien ici, & que l'on traduiroit en Latin *repenfiones*; de sorte que le Prophete diroit *pœna quæ nobis rependenda erat ei imposta est*, la punition, qui nous devoit être infligée, lui a été imposée. Cela prouve que Jesus-Christ a été une véritable victime expiatoire, qui souffroit la peine, que celui, qui l'offroit, avoit méritée.

La meurtrissure, ou la marque des

coups , qui demeure après les avoir reçus , se rapporte particulièrement à la flagellation de Jesus-Christ , qui fut une partie de son supplice.

J'ai traduit les mots suivans du verset 6. *nous étions tous des brebis errantes*, quoi qu'il y ait proprement, dans l'Original : *nous avons tous erré comme une brebis*, parce qu'il me semble qu'on ne pouvoit guère autrement traduire en François, & que cela exprimoit exactement le sens du Prophete. L'Auteur fait là-dessus de très-bonnes réflexions , sur le peu de lumieres & sur les égarements des hommes, lors qu'ils sont abandonnez à eux mêmes.

Au lieu de, *chacun suivoit son chemin*, il y a proprement *nous regardions chacun son chemin*, pour dire que chacun vivoit à sa fantaisie, sans savoir ce qu'il faisoit : comme font des brebis égarees & du troupeau & du berger.

Les mots : *le Seigneur a fait tomber sur lui l'iniquité de nous tous*, marquent que le Messie a souffert la peine des pechez de tous; car l'iniquité se prend souvent pour la peine de l'iniquité. Ceci se peut encore, en quelque maniere, dire des gens de bien , qui souffroient plutôt pour les pechez de la nation, que pour les leurs

pro-

propres ; mais ce sens est foible , en comparaison du sens , auquel ces paroles quadrent à Jesus - Christ. Les premiers mots du verset 7. sont : *On exigeoit la peine , qui nous étoit due , exigebatur debitum* , en Latin. Mr. *Vitringa* rapporte diverses raisons du mot qu'il supplée , & qui signifie *la peine du péché*. Je ne vois pas néanmoins que le mot *וּנִיגָּשׁוּב* se prenne ailleurs , en ce sens , mais bien pour marquer ce que souffre quelqu'un , que l'on force de faire ce qu'il ne voudroit pas faire. Peut-être qu'il vaudroit mieux traduire en Latin , *vexabatur* ; en François , *il étoit mal traité* , & rapporter cela aux mauvais traitemens qu'on fit à nôtre Seigneur , avant que de le crucifier , comme de le vouloir contraindre de porter sa croix , quoiqu'il n'en eût pas la force. Le reste du verset n'a rien d'obscur , si l'on se souvient de l'Histoire de la Passion de Nôtre Seigneur. Mr. *Vitringa* croit qu'il est dit deux fois qu'il n'ouvrit point sa bouche , premierement par rapport au jugement du Sanhedrin , & ensuite par rapport à celui de Pilate. Je ne sai s'il faut presser cette répétition , dans le stile prophétique , qui en est plein , sur tout celui de Jeremie. En



tout cas, si on y vouloit chercher de l'emphase, il suffiroit peut-être de dire que cela marquoit que le Messie ne daigneroit pas se défendre, contre ses accusateurs, & qu'il ne feroit aucunes plaintes de l'injustice & de la cruauté, qu'on exerçoit contre lui.

Dans les troits versets suivans, les Juifs convertis représentent, selon nôtre Auteur, la maniere dont Jesus-Christ fut justifié, par Dieu son Pere. Voici comme il les a traduits: *Il a été enlevé de l'angoisse & du jugement; & qui pourroit raconter sa vie? Il a été retranché de la terre des vivans, il a été frappé, à cause de la rebellion de mon peuple. 9. On avoit placé son sépulcre, parmi les impies, mais dans sa mort, il a été avec le riche; parce qu'il n'avoit jamais fait de violence, & que point de tromperie n'avoit été dans sa bouche. 10. Mais il avoit plû au Seigneur de l'humilier, il lui avoit envoyé une infirmité mortelle. Si son ame a présenté un sacrifice, pour le peché; il se verra de la posterité, il allongera ses jours & la volonté du Seigneur prosperera entre ses mains.*

Dans le vers. 8. Mr. Vitringa entend l'angoisse & le jugement non seulement

lement des souffrances & de la condamnation, que le Messie subit, de la part des hommes, mais encore de la part de Dieu. Il est bien certain que ce fut, par la volonté de Dieu, que Jesus Christ souffrit, comme victime expiatoire, pour les hommes; mais je ne sai si ces mêmes mots signifient ici des actions si différentes. Par le mot, que j'ai traduit: *il a été enlevé*, en Latin *adsumtus est*, d'autres entendent la mort, mais nôtre Commentateur entend l'ascension de Jesus-Christ; ce qui quadre mieux au sujet, au moins, comme il me semble. J'ai traduit *sa vie* les mots d'*etatem ejus*, selon le Commentaire de l'Auteur, qui en rend de bonnes raisons; comme ceux, qui le consulteront, le verront.

Pour les mots *il a été frappé*, il y a *plaga ipsi*, נגע למו *negab lamo*, où le pronom מו *mo* se prend au singulier, ainsi qu'en divers autres endroits, comme on le fait bien voir ici; où l'on réfute aussi le sentiment de *Cocceius* sur cet endroit. Ce sentiment est en effet forcé, mais nôtre Auteur en parle, avec beaucoup de ménagement.

Le verset 9. est plus difficile. Il y



a mot pour mot : *il a mis avec les coupables son sépulcre.* Après avoir réfuté les sentimens de quelques habiles gens , il se détermine à la traduction , qu'on a rapportée ; & c'étoit le sens , comme il dit , que *Louis Cappel* avoit suivi. Il prend le verbe *il a mis* , en un sens impersonnel , pour *on avoit mis.* Voyez le vers. 13. On pourroit aussi traduire cet endroit , en ces termes : *Dieu l'avoit mis entre les coupables* , mais il a mis *sa sepulture* , après sa mort , avec un *homme riche.* Si l'on traduit mot pour mot : *il a mis avec les méchans son sepulcre* , & avec le riche dans ses morts , cela ne fait presque aucun sens , & un très-leger changement , qui est de mettre la conjonction & avant les mots *son sepulcre* , dégage ce passage , sans y rien changer dans le sens ; qui est le même , que celui que nôtre Auteur a suivi , & expliqué. Les paroles suivantes du même verset sont claires.

Dans le 10. il traduit *in anire* , c'est-à-dire , autant qu'on le peut traduire en François , *humilier* , le verbe *נצח* *dacche* , qui signifie proprement *briser* , *réduire en poudre* ; mais dans le fonds c'est la même chose , & l'on ne peut pas

pas toujours traduire toute l'énergie d'un mot métaphorique, en une autre Langue. On reconnoîtra cela, en lisant ce que dit Mr. *Vitringa* sur les mots : *s'il avoit plû au Seigneur*, où le verbe a une emphase particulière.

Le mot qu'il traduit par : *il lui avoit envoyé une infirmité mortelle*, est aussi un de ces mots, qu'il est difficile de traduire ; parce qu'il ne signifie proprement que, *il avoit rendu malade*, ou *il avoit affoibli*. On voit bien le sens, mais il n'est pas facile de garder la même métaphore, & de se faire entendre en une autre Langue.

Ces mots : *si son ame a présenté un Sacrifice pour le peché*, sont équivoques. Ils peuvent être traduits mot pour mot, de cette manière, en sorte que *son ame* soit le nominatif & que le verbe, pris pour la troisième personne féminine, s'y rapporte, comme nôtre Auteur le croit. On peut aussi traduire : *après que tu l'auras (ô Dieu) établi pour être une victime pour le peché*. On prend ici le verbe *אָנָּח* *thaschim*, pour la seconde personne masculine, & on supplée, à cause de cela, *ô Dieu*. Outre cela, on traduit *אָנָּח* *im*, non pas *si*, mais *après que*, sur quoi l'on peut voir la

concordance de *Noldius* sur la signification II. de cette particule. *Ce si a* une certaine apparence de doute, qui choque d'abord ; quoi qu'on le prenne ici, pour *si* conditionel. Mr. *Vitringa* n'approuve pas l'apostrophe à Dieu, parce que les autres verbes sont à la troisième personne. Mais ce mélange de personnes qui parlent, ou à qui l'on s'adresse, n'est nullement rare dans les Hagiographes & dans les Prophetes. Il ne faut pas juger de cette sorte de choses, par nos oreilles, accoutumées à des Langues plus régulières, mais par l'usage des Hebreux, qui changent, avec beaucoup de liberté, les nombres, les tems & les personnes. Au lieu de *son ame*, on peut mettre le pronom relatif *lui*, parce que la Langue Hebraïque se sert souvent des mots de *mon ame*, *ton ame* & *son ame* pour dire *moi*, *toi*, *lui*. Quoi que Jesus-Christ se soit offert volontairement, c'est néanmoins Dieu son Pere, qui l'a établi Sacrificateur, & par une bonté sans exemple, a fourni du sien, pour parler ainsi, une victime aux hommes, pour expier leurs pechez. Voyez Jean III, 16. Rom. III, 25. Heb. V, 14. Il me semble aussi que c'est l'usage de l'Écriture

re

re de dire , non que *l'ame de Jesus-Christ* se soit offerte , mais qu'il a offert *son ame*. C'est à-dire , lui même , ou , si l'on veut , *sa vie*. Voyez Matth. XX, 28. Marc. II, 45. Outre cela, on ne trouve pas **אָשָׁם אֶת־עוֹלָתוֹ** *haschim ascham* , pour dire : *il a offert une victime pour le peché*. Le verbe Hebreu signifie plutôt *établir*, qu'*offrir*. Mais , à l'égard du sens , l'une & l'autre traduction reviennent à la même chose.

Les paroles suivantes ne peuvent pas recevoir un autre sens , que celui que nôtre Auteur leur donne. *La semence* , ou *la posterité* du Messie sont les croyans de toutes les Nations. *La longueur de sa vie* , qui devoit suivre son Sacrifice , & sa mort , est la vie & la gloire éternelle , dont il a joui , en corps & en ame , dans le Ciel , après sa résurrection ; & l'on a raison de regarder ce passage , comme une prédiction de sa résurrection ; car s'offrir comme une victime expiatoire renferme clairement la mort de celui qui s'offre ; & qui ne peut prolonger sa vie , qu'en ressuscitant. *La volonté de Dieu* est la conversion des Juifs & des Gentils , & l'établissement de l'Eglise Chrétienne. Ce sont là les effets de la mort , de la résurrection , de l'ascension ,



sion , & du regne glorieux du Messie.

La troisième partie de cette Prophe-  
tie , selon nôtre Commentateur , est  
une confirmation de ce qui vient d'être  
dit , & cela par Dieu lui même , que  
le Prophete introduit parlant , en ces  
termes , aux versets suivans : 11. *A  
cause du travail de son ame , il verra ,  
il sera rassasié. Mon serviteur juste ap-  
portera , par sa connoissance , la justice  
à plusieurs , car il a porté leurs pechez.*  
12. *C'est pourquoi je lui donnerai , pour  
sa part , la multitude des nations ; & il  
partagera , comme un butin , de puissans  
peuples ; parce qu'il a abandonné son ame  
à la mort , qu'il a été compté parmi les  
pécheurs , & que lui-même a porté les  
pechez de plusieurs & a intercedé pour  
les rebelles.*

Par le travail de l'ame du Messie ,  
nôtre Commentateur entend les an-  
goisses , qu'il eut avant sa mort , &  
où il souffrit infiniment en son e prit.  
Le fonds de la doctrine , qu'il ensei-  
gne ici , est sans doute veritable. Mais  
ne pourroit-on pas aussi traduire ainsi ?  
*Il sera satisfait de son travail ( ou à cau-  
se de son travail ) qu'il verra.* Il n'y a  
rien là à suppléer que le pronom re-  
latif lequel , qu'il faut très-fréquem-  
ment suppléer , dans le langage des  
He-



Hebreux, & les paroles sont rangées dans un ordre, comme il semble, plus naturel. Au lieu de *rassasié* on a traduit *satisfait*, qui est le sens métaphorique du mot, qui convient mieux, en François, que le propre. Voyez Ps. XVI, 11. XVII, 15. On a aussi mis *son travail*, pour *le travail de son ame*. Ceci semble tiré d'un laboureur, qui se tient heureux de tirer de son travail, de quoi satisfaire ses besoins, sur tout lors qu'il est en quelque abondance. Mr. *Vitringa* a du penchant à suivre la maniere, dont *Cocceius* a traduit: *il verra de quoi être rassasié*; c'est à-dire, apparemment de quoi être satisfait, sur quoi il cite le Ps. XVIII, 15. Le sens n'est pas fort different de celui, qu'on a marqué, qui paroît seulement mieux lié.

Par le *serviteur juste*, dont il est parlé ici, on ne peut entendre que le Messie, comme l'Auteur le montre au long. Si on l'appliquoit aux Israélites gens de bien, cela ne pourroit signifier autre chose, sinon que les Israélites pieux rameneroient, par leurs lumieres, les autres, à leur devoir, & les mettroient en état d'être absous, par la misericorde Divine; mais ce sens est froid, en comparaison de celui de ce même  
passa-

passage rapporté directement au Messie. Il est dit ici que le Messie seroit cause que *plusieurs seroient justifiez*; ce qui regarde les Gentils, dont la multitude convertie devoit être plus grande, que celle des Juifs. Personne ne peut contester cela.

La *connoissance* du Messie, par laquelle on est justifié, n'est pas comme l'Auteur le remarque fort bien, une connoissance spéculative; mais une connoissance pratique, qui emporte avec elle tous les sentimens de foi & de reconnoissance, qu'on doit avoir pour lui. Les mots suivans: *car il a porté leurs pechez*, marquent le moyen par lequel Jesus-Christ a obtenu de Dieu la justification à ceux, qui croient en lui. Au lieu de *car*, il y a *ו*, en Hebreu, mais cette particule se prend aussi pour *car*, & est souvent équivalente aux autres particules.

Au vers. 12. il y a d'abord: *je le partagerai en plusieurs*, qu'il a fallu un peu paraphraser, comme Mr. *Vitringa* l'a fait, en ces mots: *idcirco dispertiam ei sortem multitudinem gentium*. S'il s'agissoit d'un Messie, tel que les Juifs l'ont vainement attendu, il faudroit entendre ces mots du pillage, qu'il feroit sur les peuples, qu'il subjugueroit,

roit, par la force de ses armes; mais comme ce Messie n'est qu'un phantôme, il faut donner à ces mots le sens, qu'ils peuvent avoir par rapport à Jesus-Christ, & l'entendre de la soumission des Peuples de la Terre à son Empire spirituel, comme le fait fort bien voir nôtre Auteur. Ce sens-là est infiniment plus relevé, que celui que les Juifs cherchent ici, & le seul digne de Dieu, qui est le Créateur commun de tous les hommes. Le sens est indubitable. Mais on pourroit aussi traduire cet endroit ainsi: je ferai qu'il partage les depouilles entre plusieurs; ce qui seroit tiré d'un Roi, qui partageroit le butin, qu'il auroit fait, entre les Chefs & les soldats de son armée. A l'égard de Jesus-Christ, cela ne signifieroit qu'une victoire remportée sur les erreurs & les vices du Genre Humain; & il ne faudroit pas presser chaque mot, pour y trouver un sens particulier, comme s'il avoit partagé, entre plusieurs, les Peuples délivrez de l'Erreur & du Vice.

Les mots: *il partagera, comme un butin, de puissans peuples*, signifient la même chose, que les précédents, sinon que par *ces puissans* (car le mot de *peuple* est un mot suppléé) l'Auteur

teur entend particulièrement les Romains, dont l'Empire fut converti au Christianisme. Quoi qu'on ne puisse pas rejeter cette version, & ce commentaire, comme si le but du Prophete ne les pouvoit pas souffrir; on pourroit aussi entendre en général la même chose qu'Esaie a exprimée, dans les paroles précédentes; en sorte que le Messie soit ici décrit, comme un Roi, qui partage le butin parmi les Braves de son armée, & que cela marque simplement la victoire spirituelle de Jesus-Christ, sans qu'il faille chercher le sens de chaque mot. C'est une regle nécessaire, pour l'explication des Propheties, qui n'est pas inconnue à nôtre Auteur, qui en a touché quelque chose dans sa Préface.

Les paroles suivantes: *parce qu'il a abandonné son ame à la mort*, signifient proprement qu'il a perdu la vie, en s'exposant à une mort assurée; & il y a, mot pour mot, *qu'il a vuide*, ou *versé son ame à la mort*, comme nôtre Auteur le fait voir; ce qui marque qu'il s'exposa à la mort, & qu'il la souffrit, de son bon gré.

Il est dit en suite *qu'il a été compté parmi les pécheurs*, ce qui quadre parfaitement à l'Histoire de la Passion de Jesus-



Jesus-Christ, qui nous apprend, qu'il fut crucifié, entre deux Brigands.

Il y a après : *qu'il a porté les pechez de plusieurs*, pour dire qu'il a porté la peine due à leurs pechez ; & *qu'il a intercedé pour les pecheurs* ; ce qui renferme toute l'étendue du Sacerdoce de Jesus-Christ. On pourroit, comme on l'a déjà marqué, appliquer ces mots, en quelque sens, aux gens de bien d'entre les Juifs emmenez captifs à Babylone ; mais cela quadre infiniment mieux au Messie.

On peut voir en partie, par ce petit échantillon, ce que l'on peut attendre de ce vaste Commentaire sur Esaie ; mais pour en bien sentir l'utilité, il faut lire soi même une partie de l'Original. On y verra, sur toutes choses, une explication exacte des mots, selon les idées de l'Auteur ; avec une discussion des diverses interpretations, qu'il n'approuve pas, lorsqu'il a jugé qu'elles le méritoient. Mais outre cela, on y trouve des Analyses de toutes les Propheties, & de leurs parties differentes, souvent même jusqu'aux versets. C'est un usage de plusieurs Théologiens de ce Pais, qui peut être utile aux Prédica-



dicateurs, pour distinguer & ranger les matieres, qu'ils ont à traiter, en prêchant sur quelques textes d'Ésaïe. Je ne vois pas qu'ailleurs on se serve beaucoup de cette méthode, & bien des gens croient que les Prophetes ne penserent jamais à de semblables *anatomies* de leurs discours; lors qu'ils les prononcèrent, ou les écrivirent. Les meilleurs Auteurs, & qui ont écrit, avec le plus d'exactitude, ne paroissent point s'être formé de semblables plans. Leurs Commentateurs non plus, sans en excepter les plus doctes, n'ont pas cru qu'il fût besoin de les *anatomiser* de la sorte, pour les bien entendre.

Mais quoi qu'il en soit, les Prédicateurs peuvent faire de cette sorte d'Analyses l'usage, que j'ai marqué; & cela suffit, pour les leur faire estimer. Je ne dis rien des matieres Théologiques, que l'Auteur traite en passant; sans s'étendre en forme de lieux communs, mais seulement autant qu'il juge que le texte de son Auteur le demande.

II. *Ανεξπλις Apocalypseos JOANNIS APOSTOLI, quâ in veras interpretande ejus Hypotheses diligenter inquiritur & ex iisdem interpretatio facta certis*  
His-

*Historiarum monumentis confirmatur atque illustratur; tum quoque quæ Meldensis Præsul BOSSUETUS hujus libri Commentario supposuit & exegetico Protestantium Systemati, in visis de Bestia & Babylone Mystica, objecit sedulo examinantur. Auctore CAMPEGIO VITRINGA Theol. & Hist. Sacræ Professore. Editio altera cum cura recognita, his illis in locis auctior. Accessit huic Editioni Index adcuratus, cum locorum Scripturæ S. & vocum Hebræarum ac Græcarum, per occasionem expositarum, tum rerum hoc libro contentarum. A Amsterdam, chez H. Strick in 4. pagg. 1016.*

C'EST ici une seconde Edition du Commentaire de Mr. *Vitringa*, sur l'Apocalypse. Nous avons parlé de la première au Tome VI. de la *Bibliothèque Choisie*, p. 334. & cela avec l'estime qui est due au savoir de l'Auteur, auquel il me semble que j'ai rendu toute la justice possible. Je n'ai pas changé depuis de sentiment, & je louerai toujours ce qui me paroît digne de louanges; encore que je ne sois pas de tous les sentimens de ceux que je louë. On pourra voir dans le Tome de la *Bibliothèque Choisie*, que j'ai marqué, le plan général de cet  
Ou-

Ouvrage. Il est le même dans cette Edition, qui ne differe de l'autre, que par quelques Additions, que l'Auteur y a faites, en divers lieux, & par des Index, qui sont très-nécessaires à des Ouvrages de cette nature, où il est traité de tant de mots & de tant de choses. Cette Edition est aussi d'un plus grand format & mieux imprimée que l'autre.

Mr. *Vitringa* témoigne à la fin de la Préface de cette Edition, qu'il n'a pas été content de ce que j'ai dit dans mon *Histoire Ecclesiastique* du I. Siècle an. XCVI, 6. que j'étois du sentiment de ceux qui aiment mieux n'expliquer point ce livre de S. Jean, que de s'exposer à se faire moquer par les personnes prudentes, par des conjectures trop hardies, ou trop forcées, & que j'ai approuvé la conduite de *Calvin*, qui n'a point écrit sur ce Livre. Nôtre Auteur croit qu'on ne peut avoir aucun prétexte de désapprouver le travail de ceux, qui commentent l'Apocalypse, à moins que de douter de la Divinité de la Revelation contenue, dans ce livre. Pour moi je n'en doute point, & je me suis déclaré contre ceux, qui en doutent, dans ma *Critique*; je doute seu-

le-

lement que nous ayons les lumieres nécessaires pour cela, à cause de la diversité des sentimens de ceux, qui l'ont expliquée. Je m'imagine aussi que ç'a été la pensée de *Calvin*, qui ne doutoit néanmoins pas qu'il n'y soit parlé de la Rome Chrétienne, & que ce ne soit une véritable Prophe-  
tie; mais qui trouvoit apparemment trop de difficulté, dans l'explication du détail de ce Livre, pour s'engager à entreprendre de le commenter. C'est ainsi que les Juifs, qui reconnoissent la vérité des Prophetes d'Ezekiel, reconnoissent que l'endroit du *Merchabab* n'est que pour ceux, qui ont une sagesse consommée. Qui pourroit encore entreprendre de rendre raison en détail de la description du Temple, qui est à la fin de ses Prophetes, non seulement pour la Lettre, mais encore pour les sens mystiques? Cependant on ne doute nullement de la Divinité de ses Prophetes, & l'on auroit très-grand tort d'en douter.

Je regarde l'Apocalypse comme une Enigme ou, si l'on veut, comme un recueil de diverses Enigmes. Je vois bien qu'on a dit des choses très-vraisemblables sur quelques endroits, comme sur la Babylone spirituelle, dont il



y est parlé; mais dans le détail il y a tant de sentimens opposez, & que l'on soustient avec assez d'apparence, qu'il me semble qu'il vaut mieux suspendre son jugement là-dessus, que se déterminer, sur de simples conjectures. Pour pouvoir dire qu'on a trouvé le *mot* d'une Enigme, il faut que, dès qu'on dit ce *mot*, tout le monde puisse reconnoître que l'on a deviné; par l'explication claire, facile & complete de chacune de ses parties. Si l'on ne produit que des explications imparfaites, on ne peut pas dire que l'on a deviné. Il en est de même de l'Apocalypse. Ceux qui ont voulu expliquer le tems du regne de mille ans, d'un espace de tems, qui se soit déjà écoulé, comme plusieurs l'ont fait, se sont jettez dans un embarras si grand, qu'ils n'ont satisfait, comme je crois, guère de gens. Notre Auteur les a, ce me semble, très-bien réfutez, sur le Ch. XX. de l'Apocalypse. Je suis entierement de son sentiment là-dessus; c'est-à-dire, que nous le devons encore attendre, & plutôt à Dieu fût-il déjà venu, ou dût-il au moins venir de nos jours!

Il est vrai, comme le dit Mr. *Vitrin-ga*, qu'on voit beaucoup de diversité dans les sentimens des Théologiens  
sur



sur la Religion & sur le sens de divers passages de l'Écriture ; mais je m'affure que , parmi les Protestans, on convient de l'essentiel de la Religion. Je ne crois pas qu'on soit si bien d'accord , sur l'Apocalypse. L'article du Règne de Mille ans en est un article essentiel , & peut être l'un des plus essentiels & des plus interessans de tout le Livre ; mais pendant qu'on ne demeure point d'accord du tems , auquel il a été , ou auquel il sera , en sorte qu'on le marque d'une maniere incontestable ; il faudra avouër que les habiles gens different, en un article capital. Au reste , je souffre très-volontiers qu'en cela , comme en toute autre chose , qui ne renverse point les fondemens de la Religion , on soit d'un sentiment different du mien ; qu'on croye , par exemple , que l'on peut démontrer mathematiquement les sens , que l'on attribue à toute l'Apocalypse ; pourvû que l'on me permette de suspendre mon jugement , jusqu'à ce que je voye cette évidence, ou au moins une probabilité si grande , qu'elle puisse passer pour une preuve incontestable . parmi ceux qui ne sont pas opiniâtres. En attendant , je dirai avec *Ciceron* : *licétne , per vos, nesci-*

*re quod nescio ?* Qu'il me soit permis de dire que j'ignore ce qui m'est inconnu : comme il est permis à ceux, qui sont en d'autres sentimens, de dire ce qu'ils croient savoir. Que chacun abonde en son sens, pendant que le fonds essentiel de la Religion demeure en son entier ; & qu'il soit permis de parler & de se taire, comme l'on le trouve à propos. Je ne veux avoir aucune contestation avec personne, sur cette sorte de choses, & j'espère que ceux, qui croient avoir droit de parler, ne me contesteront pas celui de me taire.

---

## ARTICLE II.

### PROJETSETOUVRAGES COMMENCEZ.

I. *CLAVIS LINGUAE HEBRAICAE continens grammaticalem explicationem 564. versiculorum ex Libro Psalmorum & 546. versiculorum ex ceteris libris Veteris Testamenti ; in quibus omnes Radices purè Hebraicae Veteris Testamenti, cum nonnullis Radicibus Chaldaicis (occurrentibus tamen in Libris Hebraicis) inven-*

*Ancienne & Moderne.* 53  
*veniuntur & in hac clave referantur*  
*& juxta Grammaticas Regulas resol-*  
*vuntur & explicantur. Auctore NI-*  
 COLAO TROTIO. A Oxford  
 MDCCXIX. in folio pagg. 60.

**F**EU Mr. *Leusden*, Professeur en Langue Hébraïque, à Utrecht, avoit imprimé, comme l'on fait, des Pseaumes en Hébreu, & avoit marqué d'Asterisques 564. versets de ce Livre, où tous les mots, qui sont employez dans les Pseaumes, se trouvent, avec 1184. Racines Hébraïques des plus usitées. Outre cela il avoit ajoûté à la fin des Pseaumes un Catalogue de 546. versets, dans lesquels se trouvent 583. Racines plus inusitées, avec quelques unes de la Langue Chaldaïque, qui se trouvent dans les Livres écrits en Hébreu. Ceux donc, qui auront bien examiné & bien entendu les versets marquez, sauront, comme le dit Mr. *Trot*, toutes les Racines purement Hébraïques (s'ils peuvent néanmoins les retenir) qui, selon le Lexicon de *Buxtorf*, sont au nombre de 1367. Cet Ouvrage plaît beaucoup à Mr. *Trot*, qui juge qu'on peut avoir lû ces versets & mis en sa mémoire les mots, qui y sont, plus promptement qu'on ne peut

lire la vintième partie de l'Ancien Testament. Il reconnoit pourtant, qu'il n'est pas facile d'apprendre ces versets, ni de retenir les mots, qui y sont; parce qu'il faut que ceux, qui commencent, les cherchent souvent dans le Dictionnaire, & qu'ils les copient, & en mettent la Version à côté; ce que ceux, qui commencent à étudier en Hebreu, selon la méthode de Mr. *Leusden*, ne sauroient éviter.

Pour les soulager, l'Auteur a pensé à écrire cette Clef, où il met l'examen des Parties, qui se trouvent dans ces versets, selon l'ordre même de ces versets, sans avoir égard à l'ordre Alphabétique. Ce qui lui a donné cette pensée, c'est la *Lyre Prophetique* de *Victorin Bythner*, qui avoit fait un semblable travail sur les Pseaumes; duquel en effet ceux, qui commencent à étudier l'Hebreu, se servent beaucoup; quoi qu'il n'y ait rien, sur les mots, qu'on ne trouve dans les Dictionnaires les plus communs. Mais quoi qu'il mette à la fin de son ouvrage un Catalogue de ces versets, que l'on peut lire en moins de tems, que le quart des Pseaumes; il suit, dans son explication, l'ordre des Pseaumes & non de ces versets. Ainsi ceux qui voudroient

droient apprendre l'Hebreu , par la seule lecture de ces versets, seroient obligez d'en chercher l'explication, non où ils sont, mais dans l'Index Alphabetique, qui est à la fin du Livre; ce qui demande autant de tems, qu'il en faudroit employer à chercher ces mots dans *Buxtorf*, ou dans quelque autre Lexicographe.

C'est pour remedier à cet inconvenient, que cette Clef a été composée, dans laquelle on verra 1. le Texte Hebreu imprimé avec exactitude & en très-beaux caracteres, si ce sont les mêmes, que ceux que l'on voit en cet essai de Mr. *Trot*, qui est Conseiller du Roi de la G. Bretagne & Juge suprême de la Caroline : 2. la maniere de lire les mots Hebreux, en caracteres Latins, excepté à l'égard de la Lettre *Ajin*, dont la prononciation n'est pas assez connue; & cela en faveur de ceux, qui veulent apprendre l'Hebreu, par eux mêmes, sans le secours d'aucun maître : 3. une version Latine litterale, sans y chercher aucune élégance, dont il ne s'agit pas ici : 4. les Parties, comme parlent les Grammairiens, faites avec la dernière exactitude, à l'égard de toutes les minuties Grammaticales : afin que



les Lecteurs n'ayent besoin du secours d'aucun maître : 5. les significations de chaque mot , tirées du *Thréfor de Mr. Robertson* , en consultant néanmoins les plus anciens Interpretes & les meilleurs Lexicographes ; avec diverses choses , qui ont été tirées , de ceux qui ont écrit sur l'Écriture Sainte , ou qui ont fait des Ouvrages , qui y ont quelque rapport : 6. les mots d'une signification synonyme , & ceux qui signifient le contraire de ceux qu'on explique principalement ; afin que , par la comparaison de ces mots , on en comprenne mieux la signification : 7. les mots écrits avec les mêmes lettres , ou d'un son approchant ; afin que ceux , qui commencent cette sorte d'étude , s'accoutument à les distinguer : 8. les Index nécessaires à la fin. C'est ce que l'Auteur même dit , dans sa Préface , touchant le contenu & la méthode de son Ouvrage. On verra , en ouvrant cet Essai , qu'on a eu soin de faire imprimer les Racines , en Cinnabre ; afin qu'on les distingue d'abord des derivez , qui sont avant & après.

Comme on m'a prié de dire ce que je pensois de cette Méthode , je dirai d'abord que j'approuve tous les Livres , qui peuvent contribuer à faciliter la  
con-

connoissance de quelque chose d'utile ; & que comme il n'y a rien de plus utile que de pouvoir lire l'Écriture Sainte, dans les Langues Originales, je ne saurois m'empêcher de louer celui-ci. Ce n'est pas que j'aye appris moi-même la Langue Hebraïque, par une semblable méthode. Après avoir lû la Grammaire, je m'appliquai à la lecture des livres de Moïse ; en continuant à lire le Vieux Testament jusqu'à la fin, & en recommençant, après avoir achevé ; ce que j'ai fait plusieurs années de suite. J'étois plus capable de retenir la signification des mots, en partie par la suite du discours, où je les trouvois, & en partie en les cherchant, plus d'une fois, dans mon *Buxtorf*. C'étoit ainsi que l'on m'avoit enseigné le Latin & le Grec ; & la plupart des gens de Lettres ont appris les Langues Mortes, de la même manière. La peine que l'on a prise, dans sa première jeunesse, de chercher certains mots & les lieux où on les trouve, lors qu'il arrive qu'on les rencontre plusieurs fois, servent infiniment à les mettre dans sa Mémoire, & à la raffraichir de tems en tems. Mais comme l'on fait, par expérience, qu'il y a différentes sortes de Mémoires ; je ne doute pas que la méthode

de Mr. *Trot* ne puisse être très-utile à bien de gens ; & comme on peut lire plusieurs fois de suite un Ouvrage , comme celui ci , & se fortifier en même tems dans les principes de la Grammaire , je conseillerois fort aux Jeunes Gens de s'en servir , dès qu'il paroîtra. Mais je voudrois qu'immédiatement après avoir lu une Grammaire , comme l'Abregé de *Buxtorf* , ils se missent aussi à lire les livres Historiques , & qu'ils se servissent de l'*Index* de nôtre Auteur comme d'un Dictionnaire. Il ne faut pas aller plus loin , qu'on ne possède bien les principes.

*Jean Meelführer*, Abbé de l'Abbaie d'Heilsbron , publia à Nuremberg , en MDCXXVII. un livre intitulé , comme celui-ci , mais d'une méthode toute différente. Il a réduit la Langue Hébraïque , telle qu'elle est dans la Bible , en 428. sentences , ou petits raisonnemens , de sa façon , où l'on ne trouve châque mot qu'une fois ; excepté , comme il dit les *Syn-categoremes* & quelque peu d'autres *transcendants*. Il faut avouër que c'est un ouvrage d'un grand travail , & d'une grande attention. Il y a même souvent de l'esprit dans ses sentences , & supposé qu'il n'ait rien omis , il y

Il a fallu employer bien du tems & de la peine. Cependant, il ne me paroît pas si propre à s'avancer, dans l'intelligence de l'Hebreu. On n'avanceroit pas tant, dans la connoissance de la Langue Hebraïque, en lisant plusieurs fois ce Livre, qu'en lisant une seule fois les Livres Historiques. Ce qui fait, entre autres choses, qu'on ne fait qu'imparfaitement cette Langue, c'est qu'il y a plusieurs mots, qu'on ne trouve qu'une fois, dont les Livres Sacrez, & dont la signification est, à cause de cela, douteuse. D'autres y sont répetez deux, ou trois fois, & ne sont néanmoins pas clairs. Ils ne le deviennent pas, dans les sentences de *Meelführer*. Quand on liroit plusieurs fois un Dictionnaire Hebreu, on n'en deviendroit pas plus savant, si l'on n'y joignoit la lecture des Livres Sacrez. Il y a à la fin un Index des mots, en Hebreu, & en Latin, avec des Chiffres qui marquent combien de fois les mots se trouvent dans la Bible, lorsqu'ils n'y sont pas plus de quatre fois. Pour les autres, ils sont sans chiffres. Au reste, les Racines n'y sont point distinguées des Dérivez, & l'Auteur n'y fait nulle part les Parties



ties des sentences, mais suppose que les Lecteurs les sauront bien faire eux-mêmes. On voit par-là que la *Clef* de Mr. *Trot*, si elle s'imprime, sera bien plus utile, pour ceux qui commencent, & qui ont sujet de souhaiter qu'elle s'acheve. Il n'y a, dans cet *Essai*, que quelques versets des deux premiers Pseaumes, qui y soient expliqués.

Il exhorte, avec raison, ceux, qui veulent s'appliquer à la Théologie, d'étudier la Langue Hebraïque. Il n'est pas nécessaire & il n'est pas même possible, pour tout le monde, de s'appliquer toute sa vie, à l'étude de cette Langue; pour tâcher de pénétrer, par tout, les sens propres & les sens figurez de chaque mot & de chaque expression, autant que cela est possible aujourd'hui. Pour cela, il faut avoir quelque connoissance des autres Langues Orientales, & pouvoir lire les Ecrits des Juifs, sur l'Écriture Sainte; ou pour le moins ceux d'entre les Interprètes Chrétiens, qui en ont fait quelque usage. On fait bien que peu de Théologiens peuvent étendre leurs études jusques-là; mais au moins il faudroit les avoir poussés, jusqu'à pouvoir lire & entendre



dre les Commentateurs de l'Écriture, qui entrent dans l'examen des mots & des expressions, & qui en développent le sens, selon les regles de la Critique; afin de peser leurs raisons, de les comparer les uns aux autres, & de pouvoir prendre parti, entre les sentimens divers des Interprètes, avec quelque fondement. Sans cela, il n'est pas possible de s'affurer, en quelque maniere, du sens de l'Écriture, & encore moins d'en instruire fidelement les autres, comme les Théologiens font profession de le faire, & comme ils le doivent en effet. Du tems de la Réformation, & pendant le Siecle, qui l'a suivie, on a fait quantité de versions, en Latin & dans les Langues modernes, & encore plus de Commentaires; pour éclaircir les sens Théologiques de l'Écriture, pour en tirer des conséquences, tant pour confirmer la Vérité, que pour réfuter l'Erreur; & l'on ne peut pas nier qu'on n'ait réüffi pour le gros, & pour l'essentiel. Aussi voit-on, qu'en cela, les Interprètes sont assez d'accord, entre eux, quoique tous ne donnent pas le même sens à châque passage, & ne fassent pas le même usage de tous. Mais depuis

ce tems-là , on a beaucoup mieux pénétré le sens littéral , & l'on a fait voir , avec une exactitude beaucoup plus grande , ce que chaque mot & chaque expression signifient. On a découvert , d'une manière à n'en pouvoir douter, qu'on se servoit de plusieurs passages , pour prouver ce qu'ils ne prouvent point , & qu'on ne voyoit pas en d'autres ce qui y étoit. C'est ce qu'on ne fauroit savoir , sans être capable d'entendre les Commentaires Critiques , & d'en juger ; & pour cela il faut nécessairement posséder au moins les principes de la Langue Hébraïque ; sans quoi l'on s'expose à dire bien des choses hors de propos , & à donner souvent de faux sens, pour des sens véritables ; & ce sont-là , ce me semble , des fautes que ceux , qui enseignent en public , doivent éviter avec soin. Ils ne doivent pas seulement fuir les Hérésies , mais aussi toutes sortes de discours mal fondez. Il ne suffit point d'être Orthodoxe , pour bien enseigner ; il faut être de plus éclairé , raisonnable , & capable de connoître , entre plusieurs interprétations , laquelle est la meilleure , ou la plus assurée. Mais, encore un coup, pour cela , il faut savoir les principes de

de la Langue Hebraïque , & c'est à quoi le livre de Mr. *Trot* pourra beaucoup servir.

II. *LUCIANI Samosatensis Opera, que exstant, omnia, duobus voluminibus in 4. mox pralo à Wetsteniis fratribus subjicienda.*

**I**L y a très-long-tems, que l'on a besoin d'une bonne Edition des Oeuvres de *Lucien*. La dernière Edition, qui parut, en cette ville, en MDCLXXXVII en deux Volumes in 8. étoit très-mauvaise, & avoit été corrigée par un Correcteur, qui ne savoit pas distinguer le *Betha* du *Tbeta*, qui y sont à tous momens confondus. Elle étoit achevée, lorsque les Libraires trouverent moyen d'avoir de feu *Isaac Vossius* des Scholies MSS. qu'ils voulurent mettre à la fin. Ils me prièrent de vouloir en corriger les Epreuves, mais une partie étoit si mal écrite & si pleine de fautes, que je leur dis qu'il les faudroit auparavant copier; mais comme il falloit du tems, pour cela, & qu'ils ne vouloient pas faire les fraix, qu'il falloit pour ce travail, ils l'imprimerent très-mal. Je m'en plaignis, dans une petite Préface, que je mis au devant de celles qui se rapportent au premier Tome, & Mr.  
*Græ-*

*Grævius* en parla aussi, dans sa Préface.

L'Édition que l'on prépare à présent, sera infiniment meilleure & plus belle. Mr. *Hemsterhuys*, Professeur en Grec, dans l'Académie de Franeker, en aura soin. Il s'est déjà fait connoître avantageusement au Public, par son Édition de *Pollux* & par celle de quelques uns des Entretiens de *Lucien*; ouvrages dont nous avons parlé, dans la *Bibliothèque Choisie* Tom. X & XVI.

Le Texte sera revu & corrigé, avec soin, sur les anciennes Éditions; la Version, qui est assez fautive, sera corrigée où il sera besoin; les Scholies & les Notes, qu'on a vuës, dans l'Édition d'Amsterdam au dessous du texte, y paroîtront, & l'on y joindra celles de Mrs. *Grævius* & *Gronovius*, qui étoient à la fin de chaque Tome. On pourroit bien omettre quelques unes de ces Notes, comme celles de *Barlaeus*, de *Cognatus* &c. mais on ne laissera pas de les mettre, pour éviter les reproches de ceux qui pourroient croire, qu'on auroit omis quelque chose de bon.

Mr. *Hemsterhuys* joindra à tout cela ses propres Notes, & comme le  
Pu-



Public a déjà vû ce qu'il fait faire, il peut s'attendre à voir quelque chose de bon, & même de meilleur que ce qu'il a vû de lui; parce qu'il a eu le tems qu'il lui falloit, pour cela, & qu'il a fait une étude toute particulière de son Auteur.

Si ceux, qui ont des MSS. de *Lucien*, veulent bien lui en communiquer les collations, en cas qu'ils ne puissent pas prêter les MSS. mêmes, ils rendront un bon service au Public; qui souhaite, depuis longues années, une bonne Edition de *Lucien*; & l'Editeur, aussi bien que les Libraires, ne manqueront pas de leur en témoigner leur reconnoissance.

Je pourrois ajoûter ici un petit éloge de *Lucien*, s'il étoit moins connu. Mr. d'*Ablancort* l'a mis en très-grande estime en France, en le représentant habillé, pour ainsi dire, à la Françoisise, à des gens qui ne le peuvent pas connoître tel qu'il est en lui-même. Mais malgré l'élegance & le tour heureux de la Traduction, qui plaît infiniment à ceux, qui ne peuvent lire autre chose; ceux qui entendent assez de Grec, pour lire sans peine l'Original, y trouvent des tours & des beautés, qu'ils ne peuvent



vent assez admirer. On auroit de la peine à croire qu'un Syrien, né aux bords de l'Euphrate, pût égaler l'élégance des meilleurs Auteurs Athéniens ; si on ne le voyoit pas , & si l'on n'en étoit pas convaincu par soi-même.

On ne peut rien lui reprocher , à cet égard ; tout ce qu'on peut dire c'est premièrement qu'il étoit Epicurien & un Epicurien qui ne se moquoit pas seulement du Paganisme , qui étoit ridicule en lui-même ; mais qui étoit encore un libertin dans les mœurs, & qui ne faisoit pas scrupule de dire des ordures & de vivre apparemment, comme il écrivoit. Je n'ai garde d'excuser cela, mais dans les ténèbres du Paganisme & dans un tems, où les vices des Philosophes des Sectes plus austères & plus sages dans la doctrine, étoient scandaleux ; il n'étoit pas difficile de mépriser toute Philosophie, & de tomber dans le Libertinage.

On peut, en second lieu, lui reprocher son *Peregrinus* ; où il fait ce qu'il peut, pour rendre les Chrétiens méprisables, sans les connoître. Il y a sans doute, en cela, une très grande iniquité : mais si l'on y prend garde, on trouvera, que pendant qu'il

tâche

tâche de deshonorer les Chrétiens, il leur fait, sans y penser, beaucoup d'honneur. Je croi l'avoir montré, dans l'examen que j'ai fait de ce Livre, dans l'*Histoire Ecclesiastique* du II. Siecle, année CLXV, 6. Ainsi on ne doit pas être fâché que cet Ouvrage soit venu jusques à nous.

III. *Conspectus novæ Editionis C. PLINII SECUNDI Historiæ Naturalis Librorum XXXVII. quos interpretatione & notis illustravit JOANNES HARDUINUS, à Societate Jesu, jussu Christianiss. Regis Ludovici Magni, in usum Sereniss. Delphini. A Paris chez Ant. Coustelier MDCCXX. en deux Volumes in folio.*

CETTE nouvelle Edition de *Pline* faite trente-six ans, après la première, renfermera non seulement tout ce qui avoit paru dans l'autre, mais encore plusieurs remarques nouvelles, qui n'y étoient point. Il y aura plus de deux cens Médailles bien gravées, à l'explication desquelles *Pline* a donné lieu. Quoique l'Edition précédente soit bien imprimée, celle-ci le fera encore mieux. On la rendra aussi plus commode, pour l'usage des Lecteurs, que l'autre, qui étoit en cinq Volumes in 4. avec trois Index, qui

qui étoient chacun divisez en cinq parties ; ce qui faisoit qu'il falloit quelquefois y chercher cinq fois ce que l'on avoit besoin de savoir. Présentement il n'y aura que deux Volumes *in folio*, & les trois Index à la fin du second ; mais dont chacun sera réduit en un. On auroit pu diviser cette Edition en trois Tomes, mais on a trouvé à propos de n'en faire que deux, qui seront à meilleur marché, & où l'on trouvera plus facilement ce que l'on aura à y chercher.

Le Libraire ayant commencé l'Ouvrage, à ses propres fraix, a été conseillé depuis de prendre des *souscriptions*, pour l'achever plus promptement, ce qu'il se promet d'avoir fait à la fin de l'an MDCCXXII. Il donnera le petit papier, pour 50. livres Tournois, & le grand pour 100. La premiere partie du payement se fera, avant que le mois de Fevrier, MDCCXXI. auquel l'on écrit ceci, soit fini, & la seconde à la fin de l'Ouvrage. On vendra à ceux, qui n'auront pas signé, un exemplaire en petit papier 75. livres, & en grand papier 150. livres. On en est à présent au Livre IV. dont le commencement est attaché avec les Propositions, qu'on vient de lire. On

On voit en effet , sur la Sect. II. du Livre IV. l'explication de quelques Médailles. Le P. *Hardouin* remarque sur le mot *Actium* que l'on trouve des Médailles d'Auguste , où l'on voit Apollon avec une Guitarre à la main & un habit long , avec ces Lettres au dessous ACT. sur quoi il avertit qu'on doit bien se garder d'expliquer ces Lettres ACTIACUS, comme si elles se rapportoient à l'Apollon d'Actium. Il en donne cette raison : *neque enim cum è praelio Actio victor discessit, non fuit jam tum Actiacus.* Si ce dernier mot se rapporte à Apollon , je ne comprends pas cette raison ; & si c'est à Auguste, elle n'est pas plus claire. Il ajoute : *nec potuit dici, quod in his nummis scribitur, ob illam expeditionem IMP. X. vel. IMP. XII. nedum simul esse IMP. X. vel. IMP. XII. in Sicilia nam eosdem numeros inscriptos habent nummi SICIL.* Il y a en effet des Médailles dans *Mezzabarba* p. 37. sur trois ans consecutifs depuis l'an de Rome DCCXLII. , où on lit ACT. & SICIL. avec IMP. & les nombres X, XI, & XII. Le P. *Hardouin* explique ACT. *Apollini Casaris Tutori* , mais il ne dit pas ce que signi-



signifie SICIL. Si ce dernier mot signifie que ces Médailles ont été frappées en Sicile, je ne vois pas pourquoi ACT. ne signifieroit pas que celles où l'on voit ces lettres, ont été frappées à *Actium*. Ces explications de Lettres, en les prenant pour les Initiales de différents mots, sont bien incertaines. Rien n'empêche, ce me semble, qu'on n'ait pu frapper à *Actium* & en Sicile ces monnoies, avec les nombres de la dignité *Imperatorienne*, s'il est permis de parler ainsi. Le P. *Hardouin* explique encore quelques autres Médailles, dans la même page, & reprend *D. Anselmi Banduri*, *Bénédictin* d'avoir falsifié la Légende d'une de ces Médailles.

Le Public s'attendra à voir comment le P. *Hardouin* se justifiera des accusations, que le *Cardinal Noris*, & d'autres ont faites, contre lui, de s'être servi du travail d'autrui, sans le dire.

IV. *The HISTORY of the REFORMATION and other Ecclesiastical Transactions in and about the LOW-COUNTRIES, from the beginning of the Eighth Century, down to the famous Synod of DORT, inclusive; in which all the Revolutions that happen'd in Church*



*Church and State, an account of the Divisions between the Protestants and Papists, the Arminians and Calvinists, are fairly and fully represented.* By the Reverend and Learned Mr. GERARD BRANDT, late Professor of Divinity, and Minister to the Protestants Remonstrants at Amsterdam. Faithfull translated from the Original Low Dutch. Vol. I. in folio A Londres MDCCXX. pagg. 538. avec les Préfaces & l'Index.

J'E ne mets pas ce Titre ici, pour J'aire un Extrait de ce Volume, mais seulement pour avertir les Curieux de deçà la Mer, qui ne savent pas le Flamand, mais qui entendent l'Anglois, que l'Histoire de la Réformation, par Mr. *Brandt*, se vend, en cette dernière langue. Cet Ouvrage est depuis long tems trop connu, dans ces l'rovinces, pour en parler; outre que je me suis fait une loi de ne parler guère de Livres Flamands, qu'il n'est pas à propos que je viole ici. J'avertirai en passant, que l'on donne dans ce titre à Mr. *Brandt* le titre de *Professeur*, qu'il n'a jamais eu, ni en Théologie, ni en aucune autre Faculté. Il a été seulement Ministre, en cette Ville.

Voici

Voici un Mémoire qu'on m'a remis à l'occasion de ce que Mr. \* \* \* a dit dans la Bibliothèque Angloise Tom. VII. P. 2 p. 397. & 398. en parlant de la Version de l'Histoire de la Réformation, par Mr. Brandt : *Mais une chose, à quoi je ne m'attendois pas, en lisant cet endroit de son Histoire; c'est de voir que l'Auteur met au rang de ces Satires & de ces Libelles, la Confession de Foi des Réformez des Pais-Bas, qui fut imprimée cette année 1566. après avoir été revue dans un Synode assemblé au Mois de Mai, dans la ville d'Anvers. Le Calvinisme de cette pièce lui a, sans doute, porté malheur; & que l'on vienne après cela nous vanter l'impartialité de quelques Historiens! Pure chimere, que tout ce qu'on en dit.*

*Tout homme est homme & les Docteurs sur tout. „ L'Auteur de la Bi-  
 „ bliotheque Angloise s'est trompé, Mr.  
 „ Brandt ne met nullement dans le  
 „ rang des Satires & des Libelles, la  
 „ Confession de Foi des Eglises Ré-  
 „ formées des Pais-Bas, au V. Li-  
 „ vre de son Histoire p. 283. Il y  
 „ dit seulement trois choses : I.  
 „ Qu'alors on mit au jour plusieurs  
 „ Ecrits Satiriques, pour augmenter  
 „ l'aver-*

„ *L'averfion qu'on avoit contre l'Eglife*  
„ *Romaine & contre l'Inquifition : 2.*  
„ *dans une autre periode, que de pe-*  
„ *tits livres (en Flamand, Boekskens)*  
„ *pour la defence des fentimens des Ré-*  
„ *formez & pour irriter le peuple con-*  
„ *tre la perfecution, coururent par tout*  
„ *le pays. A quoi il ajoûte, en 3. lieu :*  
„ *Entre autres (petits livres, Boeks-*  
„ *kens) on imprima de nouveau la Con-*  
„ *feffion de Foi, que les Réformez*  
„ *avoient publiée en 1563. & qui avoit*  
„ *été revuë alors, par ordre d'un Syno-*  
„ *de tenu à Anvers, au commencement*  
„ *du mois de Mai, comme il a été dit*  
„ *ci-devant; avec une Lettre adreffée*  
„ *au Roi d'Espagne, laquelle contenoit*  
„ *une proteffation devant Dieu, & de-*  
„ *vant fes Anges &c.*

„ On ne croira jamais que Mr.  
„ *Brandt* ait été fi extravagant, que  
„ d'avoir mis la Confession de Foi, par-  
„ mi les Livres Satiriques; en difant  
„ que les Réformez l'avoient publiée  
„ de nouveau, & cela après avoir été  
„ revuë, par ordre du Synode; fur  
„ tout puis qu'il met cette Confession,  
„ au nombre des petits livres, qui  
„ avoient été faits, pour la defence  
„ des fentimens des Réformez & qui  
„ couroient dans le pais, pour irriter

„ les peuples contre la perſecution. Le  
 „ Traducteur Anglois n'a pas non  
 „ plus fait dire à Mr. *Brandt*, que la  
 „ Confession étoit un *libelle*; quoi qu'il  
 „ ait un peu tranſpoſé ſes paroles &  
 „ mis deux périodes en une. Voici  
 „ ſes termes traduits mot pour mot :  
 „ *Environ ce tems, il parut un grand*  
 „ *nombre de Traitez Satiriques & de pe-*  
 „ *tits livres (Pamphlets) contre l'E-*  
 „ *glise Romaine & l'Inquiſition; pour*  
 „ *augmenter l'averſion du peuple con-*  
 „ *tre toutes deux & l'irriter contre leur*  
 „ *maniere de perſecuter, & pour dé-*  
 „ *fendre la Religion Proteſtante; les-*  
 „ *quels (Livres) furent répandus parmi*  
 „ *toute la Nation; entre autres la Con-*  
 „ *feſſion de Foi publiée, par les Réfor-*  
 „ *més l'an 1563, & revue par ordre*  
 „ *du Synode &c.* Les mots *entre au-*  
 „ *tres* ne doivent pas ſe rapporter aux  
 „ *Traitez Satiriques*, mais aux *Pam-*  
 „ *phlets*, ou petits Livres, car ce mot  
 „ ne ſignifie pas proprement une Sa-  
 „ tire. Perſonne ne peut prendre une  
 „ Confession de Foi, pour une Satire.  
 „ L'Auteur de la *Bibliothèque An-*  
 „ *gloife* ajoûte ces paroles: *ſi l'on veut*  
 „ *néanmoins absolument que cette Con-*  
 „ *feſſion de Foi ſoit placée, parmi les*  
 „ *Libelles, ce doit être autant que l'on*  
 „ y mit



„ y mit à la tête deux Lettres , l'une  
„ adressée au Roi d'Espagne & l'autre  
„ aux Magistrats du Pays. Mais il se-  
„ roit absurde de croire , que Mr.  
„ Brandt ait voulu mettre cette Con-  
„ fession entre les Libelles Satiriques,  
„ à cause de ces deux Lettres ; qui ont  
„ sans doute été ajoutées par les Ré-  
„ formez à leur Confession, pour deux  
„ fins. La première étoit d'adoucir ,  
„ s'il étoit possible, le Roi d'Espagne  
„ & les Magistrats des Provinces des  
„ Pais-Bas , envers eux ; & l'autre  
„ d'informer les Peuples, de la con-  
„ duite des Chefs des Réformez. En  
„ effet ils y parlent très-sérieusement,  
„ & l'on n'y trouve rien qui sente la  
„ Satire.

Après ces éclaircissements , on ne  
doute pas que l'Auteur de la *Bibliothèque*  
*Angloise* ne reconnoisse que Mr.  
*Brandt* n'a eu aucun dessein de faire  
passer la Confession de Foi des Egli-  
ses des Pais Bas, pour un Libelle Sa-  
tirique. Il a trop de lumieres & d'é-  
quité, pour n'en pas convenir. On est  
aussi très-persuadé que le Traducteur  
de l'Histoire de Mr. *Brandt* n'a eu au-  
cun dessein semblable.



V. *Proposals for printing, by subscription, a new general ATLAS, containing a Geographical and Historical account of all the Empires, Kingdoms and others Dominions of the World, in which all the Maps are laid down, according to the observations communicated to our Royal Society, and the French Royal Academy of Sciences, and these made by the latest Travellers. A Londres le 1. Août M D C C X X.*

**I**L s'agit d'un nouvel Atlas, fait sur les observations communiquées à la Société Royale d'Angleterre & à l'Académie des Sciences de Paris, par les Voyageurs les plus récents. On croit que les Atlas, qui ont été publiés jusqu'à présent, sont trop étendus, ou trop courts, pour servir à ceux qui les ont achetés. Les descriptions, qu'on y a ajoutées, ne répondent point aux Cartes, & ne font qu'embarrasser les Lecteurs. On promet d'éviter cet inconvénient, dans l'Atlas, qu'on se propose de faire.

Un autre défaut, c'est que les Longitudes & les Latitudes ne sont pas marquées assez exactement dans les Atlas, qu'on a vus. C'est ce que l'on dit  
que

que l'on corrigera sur les nouvelles découvertes, que l'on a faites là-dessus. Pour éviter la confusion, que l'on voit en quelques Cartes, où les degrez de Longitude sont marquez sur divers premiers Méridiens; on fixera ici le premier Méridien à Londres, dans toutes les Cartes.

On se plaint encore que, dans les descriptions que l'on voit des differents païs, il y a beaucoup de superfluitez, & qu'il y manque des choses essentielles, qui regardent l'Histoire de la Nature. On prendra soin, dans cet Atlas, de remedier à ce défaut.

On mettra à la tête une petite introduction à la Geographie, pour mettre les Lecteurs en état de se servir utilement des Cartes; qui seront gravées, comme on le promet, par les meilleurs Ouvriers, & dont on peut voir quelques unes chez divers Libraires de Londres.

Le tout sera imprimé en beaux caracteres & sur de fort grand papier, qu'on nomme en Angleterre & ici, *Elephant*, à cause de sa grandeur, & les Cartes sur des feuilles à part, que l'on fera enluminer fort proprement. Il n'y aura que 130 feuilles, & ceux qui voudront souscrire donneront 2. Guinées

& demie, pour un exemplaire en blanc du papier commun, & 3. Guinées pour le meilleur papier. Ils n'en donneront qu'une en souscrivant, & le reste en recevant un Exemplaire en blanc. On dit que tout étoit imprimé & gravé, au mois d'Août de l'année passée, excepté ce qui concernoit l'Ecosse & l'Irlande; de sorte que le tout est apparemment achevé, à présent. On promet un exemplaire par dessus à ceux, qui souscriront pour six. On voit par la feuille, qui paroît depuis quelque tems, que les Libraires avoient déjà quantité de souscriptions.

VI. *Proposals for printing, by subscription, two additional Volumes to Sir WILLIAM DUGDALES MONASTICON ANGLICANUM, to compleat the History of the ancient Abbeis, Monasteries, Hospitals, Cathedral, Collegiate and Parochial Churches. A Londres le 15. d'Avril 1720.*

**L**E Recueil des Eglises, Abbaies & Monasteres, qu'il y avoit autrefois en Angleterre, pendant qu'elle étoit de la Religion Romaine, publié, il y plusieurs années, par le Chevalier *Guillaume*

*laume Dugdale*, est assez connu, parmi les curieux de cette sorte de choses. Il est intitulé *Monasticon Anglicanum*; parce que les Eglises des Moines, en ce pais-là, comme par tout ailleurs, étoient beaucoup plus nombreuses, que les autres. Il peut servir à découvrir plusieurs antiquitez de l'Angleterre, dès qu'elle fut Chrétienne; mais encore plus à faire voir les richesses des Ecclesiastiques, qui possédoient une bonne partie de ce pais-là. Cela peut faire comprendre à ce Royaume le fardeau, dont il a été délivré, par la Réformation; car c'étoit assurément un très-grand fardeau, que d'entretenir grassement un si prodigieux nombre de Fainéans; qui ne faisoient rien pour le bien de l'Etat, & qui consumoient les revenus d'une très-grande partie des Terres. Il est surprenant qu'il y ait encore des Laiques si aveugles, & si peu zélés pour le bien de leur patrie, que de souhaiter que ces gens-là rentrent dans la possession de ce qu'ils avoient gagné, par la superstition des Anglois, & réduisent ce florissant Royaume à la pauvreté, & à l'esclavage où il étoit, avant la Réformation. Il n'est pas mal, que l'on fasse voir les biens immenses qu'ils possédoient, pour



obliger ceux, qui les possèdent, de se tenir sur leurs gardes, & d'empêcher tout ce qui pourroit contribuer, de près, ou de loin, à abîmer de nouveau leur patrie. C'est, à dire la vérité, le meilleur usage, que l'on puisse faire des papiers, qui concernent les anciens biens d'Eglise.

Ceux qui ont entrepris ce Recueil, à Londres, se proposent de joindre deux Volumes *in folio* à ce qui a été publié par *Dugdale*. On y trouvera quantité de Chartres, Donations, Constitutions, & Relations particulieres, qui avoient échappé à la diligence de cet Antiquaire; comme aussi les noms d'un nombre considerable de Monasteres des Bénédictins, des Augustins & des Chartreux, que *Dugdale* n'a pas seulement connus; outre ceux de plusieurs Eglises & Hôpitaux, dont il n'a rien dit. On y verra beaucoup de choses appartenantes à l'Histoire des Ordres Religieux établis en Angleterre, avec les fondations, les privileges & les donations faites en leur faveur. Il y aura aussi quantité de pieces, concernant les autres Eglises & Chapelles, & autres fondations Religieuses en Angleterre, en Ecoffe, en Irlande & même en Normandie; parce que cette Provin-

ce



ce a été long-tems entre les mains des Anglois. Le tout fera tiré des Manuscrits de la Bibliotheque Cottonienne, & des Cabinets des Curieux, qui ont de cette sorte de pieces, & qui les voudront bien communiquer au Public. On y mettra aussi, outre les pieces anciennes, des recueils faits par les Chevalier *Dugdale & Spelman* & par Mrs. *Dodsworth & Udal*, qui n'ont jamais paru; & où il y a des remarques tirées de plus de deux-cens Volumes imprimez, concernant les Antiquitez Ecclesiastiques d'Angleterre.

Il y aura aussi un nombre considerable de figures des habits des Religieux, des ruines des Eglises, & de celles, qui sont encore sur pied.

Cela fera deux Volumes *in folio*, de la même grandeur du *Monasticon*, qui seront d'environ 150. feuilles, & de 30. planches en tailles douces. Ceux qui voudront souscrire, en donneront trois Guinées, une en signant, l'autre en recevant le premier volume, & la dernière en recevant le second. Il y en a aussi quelque peu d'exemplaires, en papier royal, que l'on pourra avoir pour 5. Guinées payables aussi en trois termes. On prie les Curieux de vouloir bien communiquer ce qu'ils

pourront avoir de propre à rendre plus complet, ou à embellir ce recueil, avec promesse de leur rendre leurs Pièces en bon état, & de leur en faire honneur, dans le second Volume; car le premier doit être imprimé. On en pourra voir des Essais, chez divers Libraires de Londres & d'autres Villes d'Angleterre, où l'on pourra souscrire.

VII. *Consilium de Thesauro Antiquitatum Germanicarum, proxime edendo, Historici & Antiquarii Studii cultoribus offert* Thomas Fritsch, *Bibliopola Lipsiensis.* A. Leipzig le 24. de Juillet 1720.

C'EST ici un projet d'un Recueil, que Mr. *Thomas Fritsch*, Libraire fameux de Leipzig, se propose de faire des Auteurs, qui ont écrit quelque chose, concernant les Antiquitez d'Allemagne. C'est un Catalogue de ceux qui ont publié quelque Livre, de ces Antiquitez, & qui ne sont pas d'un trop grand Volume, ni trop récents. Il demande le conseil de tous ceux, qui ont de la connoissance de cette sorte de choses, pour suppléer, ou corriger son recueil. Il souhaite même

même que, si quelqu'un a quelque pièce anecdote, qui mérite de voir le jour, il ait la bonté de la lui communiquer, & promet de lui donner place dans son recueil. Ceux qui jetteront les yeux sur les 9 ou 10 pages in 8, dans lesquelles, il a renfermé ce recueil, verront ce qu'il a dessein d'y mettre, ce qui lui peut manquer & dans quel ordre il prétend le ranger. Il n'y a guère que des Curieux de la Haute & de la Basse Allemagne, ou des Royaumes du Nord, qui lui puissent donner des avis, ou des secours là-dessus. En France & en Angleterre, on se met rarement en peine de cette sorte de choses, & bien moins encore en Espagne & en Portugal, où l'étude de toute sorte d'Antiquitez semble être presque éteinte. On pourroit peut-être avoir quelque pièce en Italie, depuis les tems, auxquels les Empereurs avoient plus d'autorité en ce pais-là, qu'ils n'en ont à présent. Ceux qui ont quelque chose de semblable feront beaucoup mieux de le communiquer, que de le laisser perdre dans la poudre de leur cabinet. Je ne vois pas, dans l'Article VII. de *Lingua Germanorum Veterum*, la dissertation de *Merry Casaubon*, de

*Lingua Anglica Vetere, sive Saxonica, ejusque cum Græca cognatione*, qui parut à Londres en MDCL. & qui, comme il me semble, est assez curieuse. Il y a deux Etymologies un peu forcées, pour ceux qui ne sont pas accoutumés à comparer les Langues ensemble ; mais qui ne le sont pas pour ceux, qui ont réfléchi sur les règles de l'art Etymologique.

---

### A R T I C L E III.

ECLAIRCISSEMENTS & CORRECTIONS *sur l'Article II. de la I. Partie du Tome XIV. de cette Bibliothèque A. & M.*

COMME je m'étois trompé en quelques faits, concernant S. A. Mr. *le Vainode* de Valachie, que je ne distinguois pas assez de Mr. son Pere & que je confondois même avec Mr. son Frere; il est juste que je dise ici ce que j'en ai appris de Bukoresti, Capitale de Valachie, par une lettre très-polie, & très-bien écrite en François, d'un homme de mérite, qui est au service de ce Prince. J'ai cru même que je ne saurois mieux  
faire

faire que de mettre ici une bonne partie de cette Lettre, puisque je ne pourrois mieux m'exprimer que lui. On verra par-là que les Européens Occidentaux ne sont pas les seuls Peuples, chez qui les manieres civiles & obligeantes se trouvent; comme bien des gens le croient mal à propos, parmi nous. J'y joindrai quelques endroits de la Lettre, que je me suis donné l'honneur d'écrire à celui, dont voici les termes, dans une Lettre du 8. de Novembre, à Bukoresti.

„ QUOIQUE je n'aye pas l'hon-  
„ neur d'être connu de vous, Mon-  
„ sieur, je me donne l'avantage de  
„ vous mander que l'Extrait, que  
„ vous avez bien voulu prendre la  
„ peine de faire du Livre *sur les Offi-  
„ ce* de son Altesse *Jean Nicolas Mau-  
„ ro Cordato*, Prince de ce Pais, a  
„ été très-favorablement reçu. On  
„ ne sauroit assez admirer le tour ai-  
„ sé, les mots choisis, le style éle-  
„ gant, dont vous vous servez dans  
„ votre traduction. Vous vous plai-  
„ gnez à tort de la pauvreté de vô-  
„ tre Langue; un homme aussi savant,  
„ que vous l'êtes, & qui entend en  
„ perfection le Grec litteral, releve  
„ même, par la délicatesse de ses ex-  
„ pres-



„ pressions l'éclat des pensées de nô-  
 „ tre Illustre Auteur.

„ Mais comme je souhaite de mé-  
 „ riter vôtre amitié, par mes services,  
 „ & par ma sincérité, & que d'ailleurs  
 „ on s'apperçoit fort bien que vous n'a-  
 „ vez pas eu le tems de démêler les  
 „ aventures de son Altesse, dont vous  
 „ confondez le nom, avec celui de  
 „ son Pere, de glorieuse mémoire &  
 „ de feu son Frere, & que vous vous  
 „ êtes mépris en d'autres circonstan-  
 „ ces; dans la connoissance que vous  
 „ tâchez de donner au Public de nô-  
 „ tre Prince; trouvez bon, Monsieur,  
 „ que je vous en fasse, en abrégé, un  
 „ détail sincère; me réservant de vous  
 „ en donner un plus ample, lorsque  
 „ vous aurez la bonté de m'honorer  
 „ à l'avenir de vos Lettres.

„ Le Pere de son Altesse fut *Ale-*  
 „ *xandre Mauro Cordato*, de pieuse  
 „ mémoire, issu de la très-illustre fa-  
 „ mille des *Scarlatti*; laquelle a été  
 „ de tous tems très-estimée en Grece  
 „ & en Italie. C'étoit un homme  
 „ très-savant, qui a mis au jour le  
 „ célèbre Traité intitulé: *Instrumen-*  
 „ *tum Pneumaticum circulandi sangui-*  
 „ *nis* &c. l'année MDCLXIV. à l'égard  
 „ duquel le savant *König* s'est trompé,  
 „ dans

„ dans sa *Bibliothèque Ancienne &*  
„ *Nouvelle*, où il dit qu'il avoit été  
„ imprimé en MDCXIV., tems au-  
„ quel l'Auteur n'étoit pas encore au  
„ monde. Il a été Premier Interpre-  
„ te de la Porte Ottomane, Con-  
„ seiller des Secrets, Ambassadeur  
„ Extraordinaire à Vienne, & Pleni-  
„ potentiaire, dans le Traité de Paix à  
„ Carlovits. Il mourut ensuite, en-  
„ tre les bras des siens, à Constanti-  
„ ple; après avoir rempli, pendant l'es-  
„ pace de quarante ans, les plus hono-  
„ rables Charges de cet Empire, &  
„ s'être attaché, douze ans avant  
„ sa mort, à une vie paisible & tran-  
„ quille. Il a laissé l'*Histoire Sacrée*,  
„ que S. A. a fait imprimer in folio,  
„ avec des Préfaces. Il a encore é-  
„ crit l'*Histoire Romaine* & nous a  
„ laissé d'autres MSS. & des Lettres  
„ familiares, où l'on admire son grand  
„ Génie. On les fera peut-être im-  
„ primer.

„ Son fils aîné, qui est à présent  
„ nôtre Prince, fut honoré de la  
„ Charge de Premier Interprete, du  
„ vivant encore de son Pere. Il fut  
„ fait en suite deux fois Prince de  
„ Moldavie; d'où on l'envoya en Va-  
„ lachie, pour en être aussi Prince.

Dans

„ Dans la dernière guerre, entre la  
 „ Cour Imperiale & celle de Con-  
 „ stantinople, il fut enlevé à Buko-  
 „ resti, par un gros parti d'Imperiaux.  
 „ Ce ne fut pas faute de prévoyance,  
 „ mais par la trahison de quelque No-  
 „ blesse, du pais; à quoi il faut a-  
 „ jouter l'affection qu'il avoit, pour  
 „ son Peuple, qu'il ne pouvoit pas  
 „ se résoudre de livrer, par son éva-  
 „ sion, aux incursions des Imperiaux  
 „ & des Tartares. Il fut emmené à  
 „ Harmanstadt & quelque tems après  
 „ à Charlesbourg en Transsilvanie &  
 „ nullement à Vienne. Par la der-  
 „ nière paix on lui rendit sa liberté.  
 „ L'Empire Ottoman témoigna, en  
 „ cette rencontre, l'estime particuliere  
 „ qu'il a pour lui; car on fit le 12  
 „ Article de cette paix-là, par lequel  
 „ la liberté lui fut rendue, exprès pour  
 „ lui. Les Turcs s'interefferent, au  
 „ delà de leur coûtume & de nos  
 „ esperances. Il s'en alla, en suite,  
 „ tout droit à Constantinople; où il  
 „ fut reçu avec toutes les marques  
 „ d'honneur & d'estime, qu'on pou-  
 „ voit souhaiter.  
 „ Je pourrois ici vous faire, Mon-  
 „ sieur, un très-veritable éloge de  
 „ toutes les Vertus Chrétiennes &  
 „ Mo-

„ Morales, qu'il a fait paroître, dans  
„ son enlèvement & dans son arrêt.  
„ C'est, à mon avis, l'endroit le plus  
„ éclatant de sa vie; car c'est dans le  
„ malheur, plutôt que dans la prospé-  
„ rité, que l'on connoit les grands  
„ hommes. Dépouillé de tous ses  
„ biens, trahi des siens, suivi de ses  
„ chers Enfans & de sa famille, à la  
„ merci des partisans, quelle fermeté  
„ d'ame n'a-t-il pas fait éclatter!  
„ Quelle moderation, quelle conf-  
„ tance, quelle magnanimité, quel  
„ résignement! Arrivé en Transil-  
„ vanie & reçu, avec beaucoup d'ho-  
„ nêteté, du Général Commandant,  
„ & de tous les Officiers Imperiaux, qui  
„ étoient alors en ce pais-là, il ne  
„ demanda pour toute consolation,  
„ que le débris de sa Bibliotheque; &  
„ ce fut en Transilvanie, qu'il com-  
„ posa son livre *sur les Offices*.

„ Pendant son arrêt, la Porte sub-  
„ titua son Frere dans la même Princi-  
„ pauté; mais ce Seigneur fut enlevé,  
„ par une fièvre chaude, au tems au-  
„ quel nôtre Prince étoit à Constan-  
„ tinople. Cela l'obligea de hâter  
„ son retour en Valachie, car il fut  
„ rétabli dans sa dignité. Il y est pré-  
„ sentement, avec beaucoup de tran-  
„ qui-



„ quillité, & tâche de rendre meilleur.  
 „ le sort de cet Etat, faisant toujours  
 „ ses délices de l'Erudition & des  
 „ Sciences.

„ Si je n'avois pas l'honneur d'être  
 „ à son service (ce qui pourroit ren-  
 „ dre mes loüanges suspectes) je  
 „ m'étendrois, avec plaisir, sur son é-  
 „ loge. Je vous ferois en particulier  
 „ comprendre, Monsieur, le pen-  
 „ chant que mon Prince a eu, de tous  
 „ tems, à la liberalité &c.

„ Touchant son érudition, je puis,  
 „ sans balancer, vous répondre que  
 „ dans tout l'Orient vous ne trou-  
 „ veriez pas son pareil. Outre une en-  
 „ tière connoissance qu'il a de tous les  
 „ meilleurs livres Grecs, Latins,  
 „ François, Italiens, dont il fait faire  
 „ un jugement très-juste; il est aussi  
 „ très-versé dans les Langues Arabe,  
 „ Persienne & Turque, & surpasse  
 „ peut-être tous ceux, qui se mêlent  
 „ de l'étude des Langues, en nôtre Sie-  
 „ cle.

„ Si dans son livre sur les Offices,  
 „ il ne suit pas une méthode Scho-  
 „ lastique, c'est qu'il a voulu en cela  
 „ imiter les anciens Grecs; qui ne  
 „ connoissoient pas même ce que c'é-  
 „ toit que d'écrire selon cette métho-  
 „ de, qui est de nos siècles. „ Du



„ Du reste, dans les Ouvrages, où  
„ l'Eloquence a le champ plus libre,  
„ vous aurez certainement lieu d'ad-  
„ mirer son bon goût, ses lumieres,  
„ sa doctrine, son style & sa méthode,  
„ & tout ce qui peut rendre un hom-  
„ me de Lettres accompli. Je vous  
„ enverrai, par le premier Ordinaire,  
„ un de ses Manuscrits, qui a été der-  
„ nierement présenté à la Bibliotheque  
„ du Roi de France, par Mr. l'Abbé  
„ Bignon; dont voici le sentiment,  
„ quoi que le Manuscrit soit sans le  
„ nom de nôtre Prince.

*Je vous suis très-obligé, Monsieur, de  
du Manuscrit τὸ Φιλοθέα πάρεργα, qui  
a accompagné vôtre Lettre, lequel occu-  
pe maintenant une place honorable, par-  
mi ceux de la Bibliotheque du Roi, à  
qui j'en ai fait présent. C'est une espe-  
ce de Roman fort instructif & très-amu-  
sant tout à la fois, dont l'Auteur est hom-  
me de beaucoup d'esprit, & très-versé  
dans la lecture des bons Livres, en plu-  
sieurs Langues. Son style est élégant,  
ses descriptions sont vives & les portraits  
des différentes Nations, dont il fait par-  
ler les Personnages, sont très-ressemblants  
& approchants beaucoup du naturel.  
Enfin j'ai cru qu'il méritoit le rang qu'il  
occupe.*

„ Je

„ Je dois aussi vous avertir, Mon-  
 „ sieur, que tout ce qui n'est pas cité,  
 „ dans le livre *des Offices*, est de la fa-  
 „ çon de son Altesse; & l'on seroit  
 „ bien aise que vous eussiez la bonté  
 „ de prendre la peine de le chercher,  
 „ dans tous les Auteurs Grecs, pour  
 „ payer l'amande de vos doutes. Vous  
 „ ne trouverez assurément rien d'em-  
 „ prunté; ce qui pourroit bien, com-  
 „ me je l'espère, vous faire résoudre  
 „ de rendre justice à mon Prince; de  
 „ qui vous écrivez, comme d'une per-  
 „ sonne qui étoit, & qui ne manquera  
 „ pas de renaître, pour vous donner  
 „ des marques de sa reconnoissance.

„ Ne vous fiez pas trop d'ailleurs,  
 „ Monsieur, au rapport des Mar-  
 „ chands voyageurs; qui sont peut-  
 „ être ou animez contre la Nation  
 „ Greque, ou entraînez par leur coû-  
 „ tume de débiter également leurs  
 „ marchandises & leurs mensonges,  
 „ & qui ne méritent point d'être crus,  
 „ dans leurs comparaisons injurieu-  
 „ ses.

„ *Hierathée Comnene*, qui est mort,  
 „ il n'y a pas long-tems, étoit Métro-  
 „ politain de Driste, & non de Vala-  
 „ chie. Il ne voudroit pas même, à  
 „ ce que je crois, revivre à condi-  
 „ tion

„ tion d'être fait Evêque , après  
„ avoir été Métropolitain. Vous me  
„ pardonnerez , Monsieur , ces mots :  
„ Αὐθέντης καὶ Ἡγεμῶν , valent bien  
„ *Prince* , &c.

Comme dans la Réponse que j'ai faite à cette Lettre le 31. Decembre 1720. j'ai promis de mieux instruire le Public , touchant la personne de S. A. Mr. le Vaivode de Valachie , & les autres faits qui le regardent ; je l'ai fait ici , en rapportant ce que j'en ai appris d'un homme de mérite , qui en est parfaitement instruit ; & je souscris à ce qu'on vient de lire , excepté aux loüanges qu'il m'a données , ne doutant nullement que tout le reste ne soit véritable.

Je n'y ajoûterai rien , sinon un endroit de ma propre Lettre , touchant le jugement que j'avois fait , de quelques morceaux du Livre des Offices.

„ Le jugement , que j'ai porté de  
„ l'Ouvrage , que j'ai vû , n'est assurément point flateur ; puis qu'il s'agit  
„ soit d'un Seigneur , que je croyois  
„ mort , & dont par conséquent je ne  
„ pouvois rien attendre. Il n'y a rien  
„ non plus à le bien prendre , qui ne  
„ puisse faire honneur à son Illustre  
„ Auteur. L'endroit même , où il  
„ vous

„ vous semble , Monsieur , que j'ai  
 „ pû soupçonner , qu'il y avoit des  
 „ traits tirez de quelque Ancien Ora-  
 „ teur , marque l'estime que j'en  
 „ faisois ; puis que je le croyois pres-  
 „ que trop beau , pour avoir été écrit  
 „ par un Moderne. S'il avoit été mé-  
 „ diocre , je ne l'aurois jamais jugé  
 „ digne d'une bonne plume de l'An-  
 „ tiquité. Je ne suis pas un fort bon  
 „ connoisseur , mais j'avouë que j'en  
 „ fus si frappé , que je crûs y voir ce  
 „ Génie Antique , dont très-peu de  
 „ gens approchent aujourd'hui. Pré-  
 „ sentement que je sai que c'est un  
 „ Moderne, qui l'a composé, je l'en ad-  
 „ mire davantage , mais il me semble  
 „ que S. A. pourroit s'appliquer la VI.  
 „ Epigramme de *Callimaque* , où l'on  
 „ fait parler un Ouvrage d'un *Créop-  
 „ phyle* de Samos , qui avoit logé *Ho-  
 „ mere* chez lui , & où l'on fait dire  
 „ à ce Livre :

Τῷ Σαμίῳ πόνος εἰμί , δόμῳ ποτὲ θεῖον  
 Ὅμηρον  
 Δεξαμένῃ , κλαίω δ' Εὐρυτον , ὅσσ' ἔπαθεν ,  
 Καὶ Ξανθὴν Ἰόλειαν . Ὅμηρος νῦν δὲ καλεῖμαι  
 Γράμμα . Κρεωφύλω , Ζεῦ φίλε , τῷτο  
 μέγα .

*Sum Samii labor, hospitio qui fovit Ho-  
merum;*

*Euryte, sed casus lugeo, mœste tuos,  
Formosâmq; Iolen; nunc scriptum di-  
cor Homeri;*

*Maximus auctori, Jupiter! hic  
honor est.*

„ *Créophyle* avoit sujet de se réjouir,  
„ que l'on eût pris un Ouvrage de sa  
„ façon, pour une production d'*Ho-*  
„ *mere*. Je vous avouërai que, quand  
„ je parlois d'Orateurs Anciens, dans  
„ lesquels on pourroit trouver quel-  
„ que chose de semblable, je pensois  
„ à *Dion Chrysofome*, à *Maxime de*  
„ *Tyr*, ou à *Aristide*; qui ne sont pas  
„ des Auteurs du Commun, & à qui  
„ ce bel endroit n'auroit point fait de  
„ deshonneur.

---

#### ARTICLE IV.

C. CORNELLII TACITI *Opera*  
*quæ exstant, integris* B. Rhenani,  
Fulv. Ursini, M. Ant. Mureti, Jos.  
Merceri, Just. Lipsii, Val. Acida-  
lii, Curt. Pichenæ, Jan. Gruteri,  
Hug. Grotii, Joan. Freinshemii,  
Joan.



Joan. Frid. Gronovii, & selectis aliorum Commentariis illustrata, ex recensione & cum notis JAC. GRONOVII. A Utrecht chez Poolsum & Fisch. M D C C X X I. en deux Volumes in 4. dont le premier a 794. pages & le second 736. avec les Préfaces & les Index.

ON a pu voir, au Tome V. de la *Bibliothèque Universelle*, diverses remarques sur *Tacite*, tirées des notes de feu Mr. *Ryckius*, sur cet Auteur, & dans le Tome X. de la même *Bibliothèque*, où je donnai quelques principes de Critique, pour l'intelligence des Anciens Auteurs; que j'ai étendus depuis, dans le système, que j'ai donné de cette Science. Ce grand Historien m'a fourni plusieurs exemples, pour appuyer des remarques importantes; qu'il ne sera pas peut-être inutile de lire à ceux, qui commencent à s'appliquer à cette espece d'étude. Je n'ai pas dessein de redire ici ce que je dis alors, ni de continuer à traiter de cette matiere. Je dirai seulement, en peu de mots, ce que cette Edition contient de particulier, & je ferai une ou deux remarques, sur le *Dialogue des Orateurs*, attribué par quelques-uns à *Tacite*. Cet

Cet Auteur est fort redevable du bon état, où il est ici, à *Jean Frederic* & à *Jacques Gronovius*. Le dernier donna au Public l'édition, que son Pere avoit préparée, & qu'il ne put donner lui-même, pendant sa vie. Elle parut en M D C L X X V. en deux Volumes in 8. assez épais, avec quelques varietez de lecture, tirées, par le Fils, d'un MS. de l'Université d'Oxford. Les exemplaires de cette Edition étant venus à manquer, on a fait celle, dont on vient de mettre le titre. On a bien fait de la mettre in 4. car il ne s'agit pas d'un Auteur, que l'on explique dans les Ecoles, & que l'on doit porter sous le bras. Il s'en est fait d'ailleurs assez d'Editions portatives, & l'on a encore celle de Mr. *Ryckius*, que l'on peut mettre dans la poche. Tout ce que l'on a fait de considerable, sur *Tacite*, se trouve ici, excepté les notes de ce dernier.

Mr. *Gronovius*, fils du dernier mort, nous donne, outre ce qui avoit paru, des notes de son Pere, qui avoit revû *Tacite*, avec grand soin, sur le célèbre MS. de Florence, que l'on croit ancien de plus de mille ans; avec quelques notes de Mr. *Jens*, qui sont, avec les autres, sous le Texte. Il y a

de plus, à la fin, des varietez de deux MSS. d'Oxford, sur le XI. Livre des Annales & sur les suivans, aussi bien que sur les Livres de l'Histoire. On verra, par de très-petites notes, que l'Editeur y a jointes, qu'il y a divers endroits, qui peuvent être éclaircis, ou corrigez, par le moyen de ces diversitez de lecture; car il arrive souvent que des Manuscrits moins anciens servent à en redresser d'autres d'une plus grande antiquité. Il y a, en effet, quelques-unes de ces varietez, qui méritent que l'on y fasse attention. Mais il faudroit trop s'étendre, pour faire entendre ce qu'on en pourroit rapporter. Outre cela on voit ici des varietez de lecture, sur le Livre des *Mœurs des Germains*, tiré d'un Manuscrit du Comte d'Arundel, & les remarques de Mr. *Jean Schulting*, sur le Dialogue des Orateurs, qui avoient été publiées en M D C L X V.

Celui qui louë les Modernes, & les éleve au dessus des Anciens, c'est-à-dire, *Aper*, dit (au Ch. VII.) qu'il n'avoit pas eu plus de joye, les jours qu'il lui avoit été permis de prendre le *latus clavus*; c'est-à-dire, une bande plus large de pourpre sur sa robe; ou qu'il avoit été fait Questeur, Tribun, ou Préteur; que les jours qu'il avoit  
réussi

réussi à défendre un ami accusé, ou à plaider une cause devant les Centumvirs, ou à soutenir, devant l'Empereur, ses propres Affranchis, ou ses Intendans. Alors, ajoûte-t-il, *il me semble que je m'éleve au dessus des Tribunats, des Prétures & des Consulats*, après quoi on lit ces mots Latins: *tum abire quod si non in alio oritur, nec in codicillis datur, nec cum gratia venit.* Comme ces paroles ne font aucun sens, on tombe d'accord que les Copistes les ont gâtées; mais la difficulté est de savoir comment il faudroit lire, pour suivre la pensée de l'Auteur. Pitbon lisoit: *tum habere, quod in alvo habetur*, ce qui ne fait point de sens; Lipse: *quod, scilicet, non in atrio oritur*; Agricola: *tum supra me abire*; Salinier: *tum abire*, pour dire quitter la terre. Douza: *tum in coelum abire.* Acidalius: *tum habere quod non in tabulis diribitur*; Schelius: *habere quod non in alios congeritur, ou confertur*; Freinshemius: *tum habere quod (si non in animo oritur) nec in codicillis.* Ceux qui liront ce passage, avec attention, conviendront, avec moi, qu'il n'y a pas une de ces conjectures, qui quadre à ce dont il s'agit. Il me semble (car je n'assure rien, dans un passage



fi gâté) qu'il faut lire : *habere quod non in alieno oritur, nec in codicillis &c.*  
 „ Alors, dit Aper, il me semble que  
 „ je m'éleve au dessus des Tribunats,  
 „ des Prétures & des Consulats; alors  
 „ il me semble que j'ai quelque chose,  
 „ qui ne croît pas, dans le champ d'au-  
 „ trui, que l'on ne donne point dans  
 „ un codicille, & qui ne vient pas avec  
 „ la faveur : *Tum mihi, supra Tribu-*  
 „ *natus, & Præturas & Consulatus*  
 „ *adscendere videor; tum habere quod*  
 „ *non in alieno oritur, nec in codicillis*  
 „ *datur, nec cum gratia venit.* En effet  
 l'éloquence est, en partie, un talent de  
 la nature, & en partie un effet de l'ap-  
 plication & de l'étude. On ne sau-  
 roit l'emprunter d'un autre, ni la re-  
 cevoir comme un légat, ou comme  
 une suite de la faveur du Prince.

A la fin du Ch. XXXIII. *Mater-*  
*nus* soutient que, pour être éloquent,  
 il ne faut pas seulement être exercé à  
 parler, mais qu'il faut encore être sa-  
 vant, & que ceux qui le sont se trou-  
 vent plus en état de se bien acquiter des  
 exercices, qui regardent proprement  
 l'éloquence. Voici comment il s'ex-  
 plique, dans les Editions : *si cui obscu-*  
*riora hæc videntur, isque scientiam ab*  
*exercitatione separat, is certè concedet*  
*inf-*



*instructum & plenum his artibus animum longè paratiorem ad eas exercitationes venturum, quæ propriæ circa oratorium videntur. Agricola conjecturoit: propriæ esse oratorum videntur; Lipse: propriæ circo oratorio videntur. On croiroit qu'il faut lire: quæ propriè circa oratoriam versantur. Ce qui marque des exercices, que l'on fait proprement, pour s'accoutumer à haranguer, telles qu'étoient les Déclamations de Seneque & de Quintilien. C'est ainsi que Quintilien, dans son Institution Oratoire Liv. II. c. 15. p. 109. de l'Ed. d'Oxford s'est expliqué: Quidam circa res omnes, quidam circa civiles modò versari Rhetoricen putaverunt.*

Il y a divers autres endroits si corrompus par le tems, ou par les Copistes, en ce Dialogue; qu'il n'est pas sûr de proposer aucune conjecture là-dessus; & qu'on ne sauroit les rétablir, sans de meilleurs MSS. de ce Dialogue, que ceux dont on s'est servi, pour le publier.

---

## ARTICLE V.

Q. SEPTIMI FLORENTIS TERTULLIANI, Carthaginensis Presbyteri,

APOLOGETICUS ad Codd. Mss. Vete-  
 res summâ curâ recognitus, emen-  
 datus, ut & perpetuo Commenta-  
 rio, in quo non modò Variorum Auc-  
 torum, sed & plura Scripturæ Sacræ  
 loca strictiùs, vel uberiùs explicantur,  
 elucidantur & illustrantur. Studio  
 & operâ SIGEBERTI HAVERCAM-  
 PI V. D. M. qui præter argumen-  
 ta Capitum, Indices etiam locuple-  
 tissimos suos adjecit, cum figuris  
 & nummorum typis. A Leide  
 MDCCXVIII. in 8. pagg. 534.  
 avec les Préfaces & les Index.

QUOI que cette Edition ait paru,  
 il y a plus de deux ans, en Hol-  
 lande, j'avouë que je ne l'ai vue, que  
 l'Eté passé. Si je l'avois vue plutôt,  
 j'aurois pû rendre compte au Public  
 de ce que Mr. *Havercamp* a fait, en  
 faveur de ceux qui lisent *Tertullien*,  
 & sur tout son Apologetique, qui est  
 peut-être celui de ses Livres, qu'on lit  
 le plus. Mais comme ceux, qui lisent  
 cette sorte de Livres, sont déjà instruits  
 & par la Préface & par les Notes de  
 l'Editeur. du service qu'il a rendu au  
 Public, & des secours des MSS. qu'il  
 a eus pour cela, je ne m'y arrêterai  
 point. Les Lecteurs curieux, qui n'au-  
 ront

ront pas encore vu cette Edition la doivent acheter, quand ce ne seroit qu'à cause de ces secours, qui lui ont donné lieu de redresser heureusement divers passages de cet Auteur; comme on le verra, dans ses Notes, qui sont plutôt Critiques & Philologiques, qu'Ecclesiastiques, comme le souhaiteroient peut-être quelques Lecteurs. Quoi qu'il en soit, on lui doit savoir gré de ce qu'il a fait, pour l'usage du Public; d'autant plus qu'il est très-rare à présent de voir des Théologiens entreprendre, en ce pais, cette sorte de travaux.

En lisant l'Eté passé l'Apologetique de *Tertullien*, dans cette Edition, il me sembla, qu'on pouvoit encore redresser quelques endroits de cet Auteur, ou sur les MSS. ou par des conjectures probables & que l'on en pouvoit aussi éclaircir quelques uns, qui ne l'ont pas été jusqu'à présent. Je ferai ici part de mes pensées au Public, pour contribuer quelque chose à l'éclaircissement d'un Auteur aussi ancien, & aussi utile à ceux qui étudient l'Antiquité Ecclesiastique; si tant est néanmoins que ce que j'ai à dire puisse servir à cela. Il se sert d'un style si étrange, & si hardi, qu'il est plus difficile,

cile d'y redresser les fautes des Copistes, qu'il ne l'est dans les Auteurs, qui ont parlé conformément au meilleur usage. Il faut marcher, avec beaucoup de précaution, par les détours d'un stile Africain, & n'y toucher qu'après s'y être accoûtumé, par une lecture très-attentive de cet Auteur; & encore a-t-on sujet de proposer ces restitutions, en doutant & en se remettant entièrement au jugement des plus habiles, ou à la décision de Manuscrits meilleurs que ceux que nous avons, si l'on en pouvoit trouver.

1. Au Chap. II. *Tertullien* dit que la Verité, c'est-à-dire, la Religion Chrétienne, souhaitoit, avec passion, de n'être pas condamnée sans être ouïe, & continue ainsi: " qu'est-ce que les  
 „ Lois y perdent, qui sont les maî-  
 „ tresses dans le royaume où elles sont,  
 „ si on l'écoute? La puissance des  
 „ Lois se glorifiera-t-elle d'autant  
 „ plus, qu'elles auront condamné  
 „ la Verité, même sans l'avoir ouïe:  
*Quid hinc deperit legibus, in suo regno*  
*dominantibus? An hoc magis gloriabitur*  
*potestas earum, quo etiam inauditam*  
*damnabunt veritatem?* C'est ainsi que se lit cet endroit, dans le MS. de l'Abbaïe de Fulde, & comme *Rhe-*  
*nanus,*



*nanus*, *Pamelius* & *Lacerda* ont publié ce passage. Mais *Herault* a mis *auditam* sur l'autorité de deux MSS. *Rigault* l'a suivi. Il me semble qu'ils se sont trompez, & que la suite le prouve. Qu'on y prenne garde, & l'on en conviendra.

II. Ch. V. *Tertullien* parle de la pluye, que l'on a prétendu avoir été obtenue, par une Légion de Chrétiens, en faveur de l'armée de Marc Aurele, d'une maniere douteuse; *Christianorum fortè militum precibus impetrato imbrì*. Voyez ce que j'en ai dit, dans l'Histoire Ecclesiastique du II. Siecle.

III. Il y a quelques mots Grecs au Ch. IX. dont le premier est corrompu, sans qu'on l'ait rétabli, comme il faut. *Tertullien* parle des Persans, chez qui l'inceste étoit permis, à quoi il ajoute: *sed Macedones suspecti, quia cum Oedipum Tragoediam audissent, videntes incesti dolorem, ἤλαυνε, ou ἔλαυνε dicebant εἰς τὴν μητέρα*. La seconde maniere d'écrire ἔλαυνε se trouve dans le I. Livre contre les Nations. Ch. XVI. selon l'édition de *Rigault*, aussi bien qu'ici. Il y avoit dans le MS. de *Bongars* & dans l'édition d'Alde ἔμινε; *emine*, dans celle de *Rhenanus*; ἔμηνε, dans d'autres μέμηνε; & dans un MS. de *Leide*, *elline eis tena ligera*. On voit bien que



tout cela est gâté, mais la difficulté est de le corriger. *Rigaut* explique ces mots *duc in matrem*, comme si les Macedoniens, en se moquant, eussent dit *menez nous contre la mere*; comme s'il s'agissoit d'une Métropole, qu'il falloit attaquer. Il n'y a rien de plus froid, que ce bon mot. Dailleurs la proposition *εἰς* n'est point dans le MS. d'*Agobard*. *Herault* conjecture ou *ἤμειν*, *minxit* ou *ἐμίμηεν*, *incestavit*. Il faut savoir que ces soldats Macedoniens, voyant représenter la Tragedie d'Edipe, qui avoit les yeux crevez, & qui se desespéroit d'avoir eu commerce avec sa propre Mere, qu'il n'avoit pas connue jusqu'alors, se mirent à éclater de rire & à se dire, en termes très-grossiers, la raison, qui avoit réduit Edipe au desespoir, c'est en Grec: *ἐβίβει τὴν μητέρα*. On fait que dans les MSS. le *μ* & le *β* se ressemblent assez, & que l'*η* & l'*ι* se confondent à tous momens. C'est de là d'où sont venues les dépravations qu'on a vues. *Tertullien* a mis en Grec les propres termes des Macedoniens, à cause de leur obscenité. On fait que les Copistes Latins, qui n'entendoient pas le Grec, & qui ne le savoient pas même lire, ont commis de très-lourdes fautes en le

copiant. C'est-ce qu'on peut voir, par les passages Grecs citez dans le Commentaire de *Donat* sur Terence.

IV. Quoi que *Tertullien* soit fort hardi, dans ses expressions, & que d'ailleurs il n'ait pas beaucoup d'égard pour l'usage, ni pour l'Analogie; il me semble qu'il n'a pas dit, à la fin du Ch. XI. *justior & militarior Scipione*, mais plutôt *mitior*. La douceur a été une des grandes qualitez de Scipion l'Africain, comme tout le monde le fait.

V. Il y avoit si peu de dévotion, parmi les Romains, qu'ils permettoient que leurs Mimes représentassent des farces, aux dépens de leurs Divinitez; comme on le peut voir par les titres de ces farces, qu'il rapporte au Ch. XV. *Anubis adultere*, *la Lune mâle*, *Diane fouëttée*, *le testament de Jupiter*, *les trois Hercules affamez*. Je croirois fort que cet *Anubis adultere*, MOECHUS ANUBIS, avoit été fait, sur l'Histoire que raconte *Joseph*, dans son Histoire Judaïque Liv. XVIII. c. 4. ou sur quelque semblable. Je la raconterai ici, en me servant, en partie, de la Version de Mr. d'Andilly; que j'aurois toute copiée, s'il ne s'étoit pas éloigné, sans

nécessité, de son Original. On verra par-là si j'ai raison de soupçonner que l'*Anubis adultere* fut tiré de quelque chose de semblable. " Il y avoit  
 „ à Rome une jeune Dame, nom-  
 „ mée Pauline, qui n'étoit pas moins  
 „ illustre, par sa vertu, que par sa  
 „ naissance; ni moins belle, que ri-  
 „ che. Elle avoit épousé Saturnin,  
 „ qu'on ne sauroit louer davantage,  
 „ qu'en disant qu'il étoit digne d'être  
 „ le mari d'une telle femme. De-  
 „ cius Mundus, Chevalier Romain  
 „ très-estimé, en devint amoureux,  
 „ & comme elle étoit au dessus des  
 „ présens, qu'il lui envoya en quan-  
 „ tité, & qu'elle méprisa, sa passion  
 „ s'en augmenta davantage; en sorte  
 „ qu'il lui promit deux cens mille  
 „ drachmes Attiques (*c'est à dire,*  
 „ *soixante mille francs, monnoie de Hol-*  
 „ *lande*) pour jouir d'elle, une seule  
 „ fois. Elle ne se laissa point gagner  
 „ par-là, & la vie devint insupporta-  
 „ ble à Mundus; si bien qu'il résolut  
 „ de se laisser mourir de faim. Une  
 „ affranchie de son Pere, nommée  
 „ Idé, & habile en toutes sortes de  
 „ mauvaises pratiques, chagrine de la  
 „ résolution de ce jeune homme,  
 „ (car il ne s'en cachoit pas) lui al-  
 „ la

„ la parler , & lui donna du courage,  
„ en lui faisant esperer qu'elle lui fe-  
„ roit avoir la jouissance de Pauline.  
„ Il reçut , avec plaisir , sa propofi-  
„ tion , & elle lui dit qu'elle n'avoit  
„ besoin , que de cinquante mille  
„ drachmes , pour cela. Il lui don-  
„ na la somme qu'elle demandoit , &  
„ elle s'y prit tout autrement , que  
„ ceux que Mundus avoit employez  
„ auparavant ; après qu'elle eut re-  
„ connu que Pauline ne pouvoit pas  
„ être gagnée , par de l'argent. Ayant  
„ su qu'elle avoit une dévotion toute  
„ particuliere à la Déesse Isis , elle  
„ se servit de cet artifice. Etant al-  
„ lée parler à quelques uns des Prê-  
„ tres , elle tira parole d'eux de lui  
„ garder le secret , & promit de leur  
„ donner sur le champ vint-cinq mil-  
„ le drachmes , & encore autant , si  
„ l'affaire , qu'elle avoit à leur pro-  
„ poser , réussissoit par leur adresse ;  
„ après quoi elle leur déclara l'amour  
„ de ce jeune homme , en les exhor-  
„ tant à chercher , en toutes manie-  
„ res , quelque moyen de le rendre  
„ maître de cette Dame. Frappez  
„ de la grandeur de la somme , ils  
„ le lui promirent. Le plus âgé  
„ d'entre eux s'en alla promptement



„ chez Pauline , auprès de laquelle  
„ ayant été introduit, il demanda de  
„ lui parler en particulier. Cela é-  
„ tant accordé à ce Prêtre, il lui dit  
„ qu'Anubis, épris d'amour pour elle,  
„ l'avoit envoyé, pour lui comman-  
„ der de le venir voir. Ce discours  
„ lui plut, elle se vanta à ses Amies  
„ de l'honneur qu'Anubis lui faisoit,  
„ & elle dit à son Mari, qu'elle é-  
„ toit invitée à aller souper & cou-  
„ cher avec le Dieu Anubis. Cet hom-  
„ me, qui connoissoit la chasteté  
„ de sa femme, le lui accorda. Elle  
„ s'en alla donc au Temple, & lors  
„ qu'après avoir soupé, le tems de  
„ se coucher fut venu, que le Prê-  
„ tre eut fermé les portes de l'appar-  
„ tement interieur du Temple, &  
„ qu'on eut emporté les flambeaux ;  
„ Mundus, qui avoit été auparavant  
„ caché-là, ne manqua pas de jouir  
„ d'elle. Elle y passa toute la nuit  
„ à satisfaire ses desirs, en le prenant  
„ pour le Dieu Anubis. Comme il  
„ se fut retiré, avant que les autres  
„ Prêtres, qui n'étoient pas de l'intri-  
„ gue, commençassent à se lever, Pau-  
„ line alla retrouver de grand matin  
„ son Epoux ; elle lui raconta l'appa-  
„ rition d'Anubis, & se vanta à ses  
„ amies



„ amies, à cause de cela. On avoit  
„ de la peine à y ajoûter foi, vû la  
„ nature de la chose; & l'on en étoit  
„ surpris, parce qu'on ne pouvoit  
„ condamner Pauline de mensonge,  
„ lors qu'on pensoit à sa chasteté &  
„ à sa qualité. Trois jours après,  
„ Mundus l'ayant rencontrée, lui dit:  
„ Vous m'avez épargné, Madame,  
„ deux cents mille drachmes, que  
„ vous auriez pu recevoir, en vôtre  
„ maison, & vous n'avez pas laissé  
„ de m'accorder ce que je vous avois  
„ demandé. Je ne me soucie guère  
„ des injures, que vous avez dites à  
„ Mundus, mais seulement du plaisir  
„ que vous m'avez effectivement dou-  
„ né, lors que j'ai pris le nom d'A-  
„ nubis. Après ces mots, il se retira  
„ & Pauline ayant alors connu ce qu'il  
„ avoit osé lui faire, elle déchira sa  
„ robe, & découvrit à son mari la  
„ grandeur de la supercherie, qu'on  
„ lui avoit faite; en le priant de ne pas  
„ négliger de l'aider à en tirer ven-  
„ geance. Il en avertit l'Empereur,  
„ & Tibere s'étant informé exacte-  
„ ment du fait, par la question, qu'il  
„ fit donner aux Prêtres, les fit cru-  
„ cifier, aussi bien qu'Idé; qui étoit  
„ la cause du mal, & qui avoit inven-  
„ té

„ té toute l'intrigue, pour deshono-  
 „ rer Pauline. Il fit encore raser le  
 „ Temple & jeter la statue d'Isis dans  
 „ le Tibre. Il condamna Mundus  
 „ au bannissement, comme n'ayant  
 „ commis cette faute, que par un  
 „ excès d'amour, ce qui l'empêcha  
 „ de le punir plus sévèrement. Cet-  
 te histoire, un peu embellie par les  
 Mimes, pouvoit servir de sujet à une  
 bonne farce. C'est une chose connue  
 d'ailleurs, que les Prêtresses d'Isis fai-  
 soient le métier d'entremetteuses, dans  
 Rome, & prêtoient le Temple de la  
 Déesse, pour y avoir des rendez-vous.  
 Voyez *Juvenal* Satire VI, 487. & ce  
 que les Interpretes ont remarqué sur  
 ses paroles. J'ai voulu mettre cette  
 Histoire, pour éclaircir cet endroit de  
*Tertullien*, & pour égayer un peu la  
 sécheresse de ces remarques Critiques.  
 VI. Dans le Ch. XVI. il nous dit  
 qu'un homme, de la plus vile canaille,  
 avoit exposé en public, dans une Ville  
 voisine de Carthage, une image monf-  
 trueuse d'un homme qui avoit des  
 oreilles d'âne, & des pieds avec des  
 ongles, apparemment du même ani-  
 mal, avec cette inscription *Deus Chris-  
 tianorum Onochoitis*, ou *Onochoetes*,  
 ou *Onochoites*, comme le remarque  
 Ri-

*Rigault*, ou *Onochotosis*, comme le dit *Herault*. Il est question de savoir laquelle de ces manieres de lire peut passer pour la vraie; ou au moins celle qui en approche le plus. *Rigault* voudroit qu'on lût *ονοχοίτης*, ce qui marque, à ce qu'il dit, de race d'âne. D'autres ont conjecturé autrement. Pour moi je croirois, sur les premiers mots de la description de *Tertullien*, qu'il faut lire *ονακστis*, c'est-à dire *ὄνα ἀκούς έχων*, ayant des oreilles d'âne. C'est, à peu près, la même forme que l'on voit au mot *ἰτακστis*, qui signifie un homme curieux & qui prête l'oreille à tout ce qu'il entend dire.

VIII. Au Ch. xx, *Tertullien* entreprend de montrer qu'il n'arrivoit point de changemens, dans le Monde, qui n'eussent été prédits dans l'Écriture Sainte. Il met entre ces changemens, les Villes englouties dans la terre, les Iles absorbées par la mer, les guerres, les famines, les pestes, les malheurs particuliers à de certains lieux, & la fréquence des morts, qui désoloit souvent des pais, & *frequentia plerumque mortium vastant*. C'est ainsi qu'il y a dans le MS. de Fulde, dans un autre qu'on appelle d'*Agobard*, quoi que ce ne soit pas celui dont *Rigault*

s'est servi, & dans les Editions de *Pamelius* & d'*Herault*. Cependant d'autres Editions ont *frequentia pleraque montium vastant*. C'est ainsi que *Rigault* a lu, qui explique *frequentia montium*, des lions & des ours qui habitent les montagnes. Mais il n'y a point d'exemple de cette maniere de parler, ni dans *Tertullien*, ni ailleurs, au moins que l'on sâche; & l'autre maniere de lire n'a rien qui choque. Il veut dire, selon cette maniere de lire, qu'il y avoit souvent des maladies Epidemiques, qui faisoient mourir bien du monde, en divers pais.

VIII. Un peu plus bas il dit, en parlant des desordres, qui arrivoient dans la nature, & parmi les hommes: *providenter scripta sunt*, pour dire que ces maux avoient été écrits par avance & parce que Dieu prévoyoit ce qui arriveroit. Le MS. de *Fulde* a ici *providentia scripta*. Mais il me semble que *providenter* vaut mieux, & c'est aussi comme il y a dans les autres MSS. & dans les Editions. Quand *Tertullien* dit, dans la ligne suivante, *dum patimur leguntur*, il entend dire que pendant que le monde souffroit ces maux, les Chrétiens voyoient qu'ils avoient été prédits, en les lisant dans les Prophetes. IX.



IX. Au Chap. XXI. il parle ainsi des Chrétiens : *Discipuli quoque diffusi per orbem, ex præcepto magistri Dei paruerunt, qui & ipsi à Judæis insequentibus multa perpeffi, utique pro fiducia veritatis libenter, Romæ postremo per Neronis sævitiam sanguinem Christianum seminaverunt.* Il me semble que pour *utique* il faudroit lire *ubique*, & que ce mot étant opposé à *Rome*, on doit traduire : " Ils ont souffert „ par tout volontiers, à cause de la „ confiance, qu'ils ont dans la Ve- „ rité, & enfin ils ont répandu à Ro- „ me le sang Chrétien, par la cruau- „ té de Neron. Avant Neron, ils avoient plus souffert, par la malice des Juifs, en diverses Provinces, que par la cruauté des Romains, qu'ils ne commencèrent à ressentir que sous Neron ; car la persécution de Domitien avoit été très-courte, comme on pourroit le prouver par ce livre même de *Tertullien* ; & par l'Auteur du Livre de *Mortibus Persequentorum*.

X. Sur la fin du Chapitre, *Tertullien* dit " que Jesus-Christ n'étoit pas „ venu, pour porter à l'humanité „ des hommes grossiers & encore „ sauvages, en les effrayant, par la „ multitude de tant de Dieux, dont  
il



„ il falloit gagner la faveur: *non qui rapices & adhuc feros homines, multitudine tot numinum demerendorum, ad humanitatem temperaret; quod Numa. Tertullien se sert ainsi du verbe demereri, dans son Ouvrage ad Nationes Liv. II. c. 8. Deum ego existimo ubique notum, ubique presentem, ubique dominantem, omnibus colendum, omnibus demerendum.* Il semble que le sens soit clair, dans cette manière de lire, & que Tertullien ne pouvoit pas parler autrement. Cependant les MSS. de Fulde, & de Leide lisent: *multitudine tot nominum*, & celui d'Agobard: *tot hominum*. Je ne vois pas qu'on puisse rejeter le sens de la manière de lire des Editions; sans en mettre une autre, qui vaille mieux. On pourra voir ce que Mr. *Havercamp* dit sur cet endroit.

XI. Tertullien dit au Ch. XXII. en parlant des mauvais Démons; que le Vulgaire ignorant de son tems se servoit fréquemment du mot de Satan, comme d'une injure: *Et jam vulgus indoctum, in usum maledicti, frequentat Satanam principem hujus generis.* Il dit à peu près la même chose, quoi qu'en d'autres termes, dans son Livre du témoignage de l'Ame

Ch. III. Ce *Vulgaire ignorant* n'est nullement le vulgaire des Chrétiens, qui n'ignoroit pas ce que vouloit dire le mot de Satan, & qui ne devoit pas s'en servir en injuriant, puis qu'il ne leur étoit pas permis d'injurier. Ce sont les Payens mêmes, & non ceux de toute la terre, mais ceux qui parloient la Langue Punique; dans laquelle שטן *Schatan*, qu'on prononce communément *Satan*, ou שטנא *Schatana*, selon la prononciation Syriaque, signifie un *ennemi* en général, & en particulier l'ennemi commun de tout le genre humain. Par là on voit encore une preuve, que la Langue Punique ressembloit fort à l'Hebraïque. Si *Rigault* avoit pensé à cela, il n'auroit pas fait cette note, sur cet endroit :

„ Quoi? est-ce que les Romains se  
„ sont jamais servis du mot de *Satan*,  
„ dans leurs injures & leurs execra-  
„ tions? Nullement, mais ils mar-  
„ quent Satan, Prince des mauvais  
„ Démons, en prononçant le mot  
„ de Méchant, *Malum*. *Rigault* s'ex-  
„ plique, sur le Livre de *testimonio Ani-  
mae*, par où il paroît qu'il a entendu  
l'interjection *malum*, qui marque bien  
de l'indignation, mais qui n'a point  
de

de rapport à ce dont il s'agit ; savoir , au *Principe mauvais*. *Tertullien* ne pensoit pas aux Romains , mais aux Peuples de l'Afrique , qui parloient encore l'ancien langage du Pais , & qui même , selon les apparences , le méloient dans leur mauvais Latin.

XII. Voici un endroit , qui regarde les Dieux des Romains. " Il est , certain , dit *Tertullien* , que plusieurs de vos Dieux ont regné. Si donc ils ont le pouvoir de conférer l'Empire , quand ils regnoient eux-mêmes , de qui avoient-ils reçu cette grace ? Qui Jupiter & Saturne avoient-ils adoré ? Quelque *Stercutius* , comme je crois ; mais à Rome (*ils furent adorez*) en suite , avec les Dieux du lieu : *Aliquem , opinor Stercutium , sed Romæ postea cum indigenis*. Il y a dans les MSS. d'Agobard & de Leide : *Sed postea Romanum cum indigenis tuis*. Dans celui de Fulde , on lit : *inditamentis* , qui est pour *indigitamentis*. *Indigenæ* & *Indigetes* sont apparemment les mêmes Divinitez , & ces noms peuvent persuader qu'elles furent nommées ainsi , pour *indeginitæ* , nées dans le lieu. *Tertullien* donne aux autres le titre d'*adventitii* , dans son II. Liv. aux Na-

Nations, c. 9. Tel étoit ce *Stercutius*, Dieu qui prélassoit *stercorationi agrorum*, ou qui avoit enseigné l'art de fumer les champs. *Tertullien* prend ce Dieu *Stercutius*, plutôt qu'un autre, pour se moquer des Romains; en représentant les plus grands des Dieux d'alors adorants ce misérable Dieu, pour être reçus parmi les Dieux du pais, avec lesquels ils furent depuis adorer. Mr. *Havercamp* soupçonne que ces mots *sed Romæ postea*, ont été ajoutés à *Tertullien*. Voyez la remarque là dessus. Le raisonnement de *Tertullien* n'est pas trop bon, mais il ne se mettoit pas toujours en peine de raisonner juste; son imagination échauffée lui faisoit souvent prendre de mauvais raisonnemens, pour de bons. Il y en a plusieurs exemples, dans le livre de *Anima* & par tout.

XII. Sur la fin du Ch. xxix. *Tertullien* dit aux Payens que les Chrétiens ne demandoient pas le salut des Empereurs à des statues; parce qu'ils ne croyoient pas qu'il fût au pouvoir de Dieux, qui ne demeuroient debout sur leurs pieds-d'estal, que parce qu'ils y étoient attachés, avec du plomb: *Eam non putamus in manibus esse plumbatis. Plumbatis est-ici, ce me*  
fem-



semble, au *Datif*, & ne se rapporte pas à *manibus*, mais à *Diis*, ou *statuis* qu'il faut sousentendre, comme s'il avoit dit : *non putamus plumbatas statuas in manibus habere salutem Caesarum*. Le P. *Lacerda*, Jésuite, a rapporté *plumbatis* à *manibus*, & Mr. *Havercamp* suit son sentiment. Si l'on en peut juger, par les statues antiques, on ne se servoit pas de plomb, pour attacher les mains des statues aux bras, ou les bras au reste du corps, mais seulement pour attacher les pieds au pied-d'estal, ou la tête au corps, quand la statue n'étoit pas d'un seul jet ou d'une seule pièce de marbre. Voyez *Herault* sur le Ch. XII.

XIII. Dans des fêtes solennelles à l'honneur des Empereurs, on mangeoit, chez les Romains, dans les places publiques & dans les rues. Les Chrétiens ne vouloient pas avoir part à ces repas, où il se commettoit beaucoup de desordres. On leur faisoit querelle là-dessus, comme s'ils avoient été ennemis des réjouissances, qu'on faisoit à l'honneur des Césars, & par conséquent de mauvais sujets. *Tertullien* réfute cela au Ch. xxxv. & se moque, avec raison, de ces réjouissances extravagantes. Il appelle cela  
civi-



*civitatem tabernæ habitu abolefacere*, changer la Ville en une taverne. Mais *abolefacere* ne va pas bien là. *Joseph Scaliger* lisoit *abolefacere*, empuantir, par la fumée, par l'odeur des viandes, & par le vin répandu. Il me semble qu'on liroit mieux *obsoletare*, ou *obsolesfacere*, qui signifient salir, comme de vieux habits, qu'on appelle *obsoletas vestes*. *Tertullien* s'est servi lui-même d'*obsoletare* en ce sens, dans son Livre intitulé *Scorpiace*, Ch. vi. où il y a *vestitum obsoletassent nuptialem*. On trouve aussi *obsolesfactus*, dans les anciennes Glosses, expliqué par *ἀμαυρὸς γενόμενος*, qui a perdu la couleur, par rapport sans doute à un vieux habit.

XIV. Il y a, dans le Ch. xxxvii. un exemple considerable, comme il semble, d'une Glose, qui a passé de la marge dans le texte. L'Auteur y dit aux Payens, qu'à cause de la multitude des Chrétiens, qui étoient concitoyens de presque tous, ils avoient moins d'ennemis : *Pauciores hostes habetis, præ multitudine Christianorum, pænè omnium civium*. C'est ainsi qu'il y a dans les MSS. & dans les Editions, comme le remarque l'Editeur. Cependant *Rigault*, faute d'entendre ces mots, les a omis, sans en avertir dans ses Notes. Il ne les fal-

loit point retrancher, mais seulement les suivans, qui sont une pure Glose: *patet omnes cives Christianos habendo*, ce qui est une explication des précédens. Je ne vois pas de nécessité à changer *civium*, en *civitatum*; car *omnium civium* n'est pas à dire ici tous citoyens, mais concitoyens de tous. On comprend bien que Tertullien suppose qu'il n'étoit pas permis aux Chrétiens d'être ennemis de personne, ce qui les rendoit amis de leurs Concitoyens. Il n'en étoit pas de même des Payens, qui se croyoient en droit d'être ennemis de tous ceux, qui leur avoient fait quelque mal, quand même ils étoient de la même Ville.

XV. Il y a, comme je crois, une faute, dans la ponctuation de ces paroles du Ch. x x x i x. où il est parlé des Agapes des Chrétiens: *Hæc coitio Christianorum merito sanè illicita, si illicitis par; merito damnanda, si non dissimilis damnandis, si quis de ea queritur, eo titulo, quo de factionibus querela est. In cujus perniciem aliquando convenimus?* Il faut ponctuer ainsi: *damnandis. Si quis de ea queritur titulo, quo de factionibus querela est; in cujus perniciem aliquando convenimus?* En François: " Cette maniere de s'af-  
sem-

„ sembler des Chrétiens est avec rai-  
„ son illicite, si elle est pareille à cel-  
„ les qui sont défendues; elle mérite  
„ d'être condamnée, si elle est sem-  
„ blable à celles qui sont condamna-  
„ bles. Si quelcun s'en plaint, sur  
„ le même pied, que l'on se plaint  
„ des factions; qu'on nous dise quand  
„ nous nous sommes assemblez, pour  
„ faire perir quelcun. Sans cette ponc-  
„ tuation, il faudroit ajoûter quelque  
mot; comme l'Editeur le prétend, avec  
raison, sur la ponctuation commune.  
Les Auteurs d'un stile ferré & coupé,  
comme *Tertullien*, doivent être ponc-  
tuez, avec beaucoup de soin; com-  
me *Juste Lipse* l'a remarqué très-judi-  
cieusement, à l'égard de *Seneque*.

XVI. En parlant de Dieu, que les  
Chrétiens craignoient seul, nôtre Au-  
teur dit, à la fin du Ch. XLV. *Eum ti-  
mentes quem timere debet & ipse, qui  
timentes judicat; Deum, non Proconsu-  
lem timentes.* Les quatre derniers  
mots semblent être une explication,  
qui de la marge a passé dans le texte.  
Il n'étoit pas besoin que *Tertullien*  
explicât ce qui est très-clair, par les  
paroles précédentes. Mr. *Havercamp*  
veut que l'on efface le dernier mot  
*timentes*, ou qu'on mette *timemus*. En  
effet *Tertullien* s'exprimeroit mieux de

cette manière, qu'il ne fait, selon la leçon ordinaire. Il semble néanmoins que la vivacité du style de cet Auteur Africain ne permet pas qu'on regarde ces derniers mots, comme sortis de sa plume.

XVII. Dans le XLVI. Chapitre, on trouve ces mots : *Quid enim Thalès ille, princeps Physicorum, sciscitanti Cræso de divinitate certum renunciavit, commeatus deliberandi sæpe frustratus?* Commeatus est ici l'espace de tems, qu'il demanda pour répondre à une question, qui lui paroissoit très-difficile. Voyez *Ciceron* de la Nature des Dieux Liv. I. c. 22. où il raconte la même chose de *Simonide*, Poète fameux, & d'*Hieron*, Roi de Syracuse. Si c'étoit un autre Auteur que *Tertullien*, qui parlât, on auroit beaucoup de penchant à croire qu'il auroit écrit : *commeatu, deliberandi spe, sæpe frustratus*, c'est-à-dire, après avoir trompé plusieurs fois *Cræsus*, en lui demandant du tems, par l'esperance qu'il avoit de délibérer cependant & de se résoudre, sur la réponse, qu'il devoit faire; ou *commeatu deliberandi, spem sæpe frustratus*; après avoir trompé plusieurs fois son esperance, par le tems qu'il demandoit. Mais *Tertullien* a pu vouloir exprimer la même chose



chose par les mots , que l'on a rapportez. Il semble néanmoins qu'il faut lire au moins *commeatu* , ou *commeatibus*.

XVIII. En parlant de l'éloignement, où étoient les Payens de croire que les morts ressusciteront, quoi qu'ils écoutassent bien la Métempsochose de Pythagore , il dit : *at enim Christianus , si de homine hominem , ipsūque de Caio Caium reducem repromittat , statim illic vesica queritur ; lapidibus magis , nec saltem castibus , à populo exigetur*. C'est ainsi qu'il y a dans le MS. de *Fulde* , car les autres omettent les mots : *statim illic vesica queritur*. Ces mots sont très-obscurs & cela même peut faire croire que ce ne sont pas les Copistes , qui les ont forgez. On verra comment l'Editeur les explique. S'il y avoit *urtica queritur* , on pourroit dire que *Tertullien* assure que les Payens cherchoient des orties ; pour en fouëtter ceux , qui parloient de la résurrection ; mais il vaut mieux ne rien conjecturer , sur une expression si obscure. Il y a ensuite le mot *castibus* , que l'on explique des coups de poing , que l'on donnoit à ceux qui prêchoient la résurrection. J'aimerois mieux *calcibus* , à coups de



pieds, mais je décide rien. Il n'y a que de meilleurs MSS. qui puissent lever de semblables doutes.

XIX. Il y a, à la fin, un fragment remarquable, que l'on n'avoit point encore publié. Il se trouve dans le célèbre MS. de Fulde, au Ch. XIX. Il est surprenant que *Rigault*, qui avoit vu la collation du MS. de Fulde, dont il s'est servi ailleurs, n'ait rien dit d'une addition si longue & si considerable, Mais cet habile homme a fait d'autres fautes, dans son Edition de *Tertullien*; comme celle de corriger quantité d'endroits, sur ses MSS. sans en faire mention dans ses Notes; où il auroit du au moins rapporter les leçons des autres Editions, afin qu'on en vît la difference. Cette addition, qui ne se trouve point dans les autres MSS. & quelques autres varietez, qui ne sont pas néanmoins si considerables, ont fait croire à Mr. *Havercamp* que *Tertullien* avoit fait deux éditions de son Apologetique, & que les varietez & les additions du MS. de Fulde sont de la seconde. On peut voir sa Préface là-dessus, & les endroits, auxquels il renvoye ses lecteurs. C'est ainsi que *Saumaïse* avoit jugé qu'*Achilles Tatius* avoit fait deux Editions de son Roman,

à

à cause des varietez, que l'on trouve dans ses Exemplaires, comme Mr. *Havercamp* le remarque fort à propos. Cela me fait ressouvenir d'une autre découverte du même *Saumaïse*, qui a montré que *Solin*, le Copiste de *Plin*, avoit fait deux Editions de son *Polyhistor*. C'est dans ses Prologomenes, sur cet Auteur; à propos de quoi, il dit que cela a aussi été fait par d'autres. *Les deux livres*, continue-t-il, *de Tertullien*, contre les Nations, qu'un très-savant-homme de mes Amis (Jaques Godefroi) a donné depuis peu au Public, contiennent le même sujet que l'Apologetique du même Auteur. Il paroît par-là (ce que j'ai remarqué le premier) que ces deux Livres aux Nations étoient la première Edition, qu'il resserra en un seul Livre, dans la nouvelle Edition qu'il en fit, en changeant aussi le Titre; comme je le montrerai plus au long, quand je mettrai au jour cet Ouvrage, éclairci par des Commentaires. Si nous prenons l'Apologetique, tel qu'il est dans le MS. de Fulde, pour une Edition distincte de celle qui est dans les autres MSS. selon la conjecture de Mr. *Havercamp*, qui n'est pas sans vraisemblance; il faudra, suivant le calcul de *Saumaïse*, dire que ce

MS. contient une troisième Edition du même Ouvrage, mais qui differe bien moins de la seconde, que la seconde de la premiere. Quoiqu'il en soit, si *Saumaise* a cru devoir se faire honneur d'avoir découvert que l'*Apologetique de Tertullien*, tel qu'il l'avoit vû, étoit une seconde Edition; on doit rendre la justice à l'Editeur d'en avoir le premier découvert une troisième.

XX. Cette addition n'ayant été découverte qu'en un seul MS. il ne faut pas s'étonner, si elle est très-fautive, & si elle est difficile à corriger. Mais elle n'est pas néanmoins si défigurée, qu'on n'y reconnoisse bien le stile de *Tertullien*. Il me semble aussi qu'il y a un endroit, que *Sulpice Severe* a, en quelque maniere, imité dans son Histoire Sacrée Liv. II. c. 4. *Tertullien* dit ici que l'accomplissement des anciennes Propheties confirmoit la foi des Chrétiens, à l'égard de l'avenir; à quoi il ajoûte: *idonea est enim recognitio præteritorum, ad disponendam fiduciam futurorum*; l'examen du passé, que l'on trouve accompli, est propre à nous disposer à croire, avec confiance, ce qui est encore à venir. *Sulpice Severe* a dit de même, après avoir parlé du Siecle à venir: *de quo uno ad-*  
*buc*

*bus quorundam fides in ambiguo est, non*  
( lisez *num* ) *credendum de futuris, cum*  
*de præteritis convincatur.* “ C’est tou-  
„ chant ce Siecle seul, que la foi de  
„ quelques-uns doute, s’il faut se con-  
„ fier aux Propheties, touchant l’ave-  
„ nir; quoi qu’ils soient convaincus  
„ de la verité, à l’égard de ce qui est  
„ passé. C’est une juste censure, que  
cet Auteur fait en passant, aux in-  
credules.

---

ARTICLE V.

OCTAVII FERRARII, *in Pata-*  
*vina Academia Latinarum & Græ-*  
*carum Litterarum Professoris Dis-*  
*sertationes duæ, altera DE BAL-*  
*NEIS, DE GLADIATORIBUS*  
*altera; nunc demum in lucem edi-*  
*tæ, à JOANNE FABRICIO. A*  
*Helmstad MDC CXX. in 8. pagg. 72.*

Nous avons parlé, dans cette  
*Bibliothèque Anc. & Mod. Tom.*  
*VI. Art. 4. des Oeuvres Diverses*  
*d’Ottavio Ferrari, publiées en Alle-*  
*magne, par Mr. le Docteur Jean*  
*Fabricius, avec les éloges dûs à*  
*l’Auteur & à l’Editeur. Ces deux*



Differtations ont été envoyées à ce dernier, par Mr. *Facciolati*, de Padouë; comme on le verra, par une Lettre de sa façon, qu'on a mise au devant. Comme *Ottavio Ferrari* étoit un homme d'une grande lecture, & d'une grande connoissance de l'Antiquité, ainsi qu'il paroît par tout ce qu'un a vû de lui, sans en excepter ce qu'il n'avoit pas entièrement achevé; on peut beaucoup apprendre, en tout ce qui est sorti de sa plume. Voici encore deux Differtations postumes de cet habile homme, qui sont très-dignes d'être luës, & qui peuvent l'être avec plaisir; parce qu'elles sont claires, courtes, & qu'il n'y a rien de de superflu, ou qu'il avance sans preuve. J'en mettrai ici la substance, en peu de mots.

I. LES BAINS, qui avoient été d'abord établis pour la santé, furent employez en suite, comme quelque chose de délicieux. Du tems de *Galien*, tout le monde, de tout âge & de tout sexe, se baignoit tous les jours. Mais depuis le tems d'*Hippocrate* jusqu'à celui d'*Asclepiade*, qui vivoit du tems de Pompée, on s'étoit baigné beaucoup plus rarement.



rement. *Publius Victor* mettoit dans Rome plus de huit cents Bains publics, ou particuliers; dont la plupart étoient très-beaux & très-magnifiques. Voyez là-dessus la LXXXVI. Lettre de *Senèque*. On ne peut rien concevoir de plus superbe, que les Bains d'Etrusque, dont *Stace* & *Martial* ont fait l'éloge.

L'Auteur recherche, sur cela, deux choses, la 1. est pourquoi l'on employoit les Bains, qui c'étoit qui les employoit & comment cela se faisoit; & la 2. regarde la disposition de ces bâtimens.

Le premier usage des Bains (il faut entendre ceci à l'égard des personnes saines; car pour l'usage médicinal des Bains, l'Auteur n'en parle pas) étoit de se dégrasser, avant que de se mettre à table. En ces tems-là, on ne se servoit presque point de toile, mais seulement d'étofes de laine, qui prenoient facilement la poudre, la sueur, & les ordures. Les Anciens n'avoient ni bas, ni culottes; leurs bras étoient nus, jusqu'aux coudes; ils ne se servoient point de chapeaux, ni de de bonnets, pour l'ordinaire. Tout cela faisoit qu'ils ramassoient beau-

F 6 coup

coup d'ordures. Plusieurs passoient le jour, dans les *gymnases*, ou lieux d'exercices, où ils sautoient, luttoient, couroient, se battoient à coups de poing &c. ce qui les couvroit de poudre, d'huile & de sueur. Il falloit se baigner pour se nettoyer, de peur de salir les lits, sur lesquels on se couchoit, & cela à pieds nuds; ou de donner du dégoût aux autres, qui étoient à table.

Peu à peu, on eut d'autres vues, on voulut tous les jours rétablir ses membres désséchés par les exercices, ou incommodés par la chaleur, ou par le froid. D'autres ne pouvoient pas manger, qu'ils ne se fussent baignez; & on s'imaginoit que le Bain serroit à la digestion, comme *Ferrari* le montre, par plusieurs Auteurs. On en étoit si fort infatué, qu'il y avoit des gens qui, en Été, se baignoient sept ou huit fois par jour; ce que les Auteurs de l'Histoire Auguste assurent de Commode, de Gordien & de Gallien. Les Phonasques (ou ceux qui enseignoient aux Comédiens à ménager leur voix) les Crieurs publics, les joueurs de Guitarre, les Chantres, les Acteurs en faisoient autant; pour s'adoucir la gorge quand ils avoient

voient trop crié, ou chanté. Les Chrétiens le faisoient, comme les autres, ainsi qu'il paroît par *Tertullien*.

On demande ici si les femmes se baignoient avec les hommes. Cela est bien assuré chez les Lacedemoniens, où de jeunes filles s'exerçoient nues publiquement, avec de jeunes hommes. Dès les vieux tems, cela se faisoit, puis que *Nausicaa*, fille d'*Alcinoüs*, frota *Ulysse* dans le Bain, comme le dit *Homere*; & que les filles de *Cocale* en usèrent de même, envers *Minos*, lors qu'il alla en Sicile, au rapport d'*Athenée*. Dans ces tems là les hommes, dit-on, adonnez à la temperance ne ressentoient pas plus de mouvement, quand de jeunes filles les essuyoient dans le bain, que si ç'avoit été leurs Meres, ou quelque Vieille Esclave. Il paroît néanmoins par *Hesiode*, à la fin de ses *Oeuvres & de ses Jours* vers. 753. que les Femmes avoient leurs Bains à part. Mais il est certain que, parmi les Romains, les hommes & les femmes se baignoient dans le même lieu, & que cette mauvaise coûtume passa d'eux aux Grecs; comme *Plutarque* s'en plaint, dans la vie de *Caton*. Quoique cet usage paroisse

se à peine croyable, notre Auteur montre que cela n'étoit que trop vrai. Il traite aussi de ce qu'on appelloit *fibula*, & *theca*. On employoit la premiere à l'égard de ceux, à qui l'on vouloit conserver la voix belle, comme aux Musiciens & aux Comédiens : & l'autre se portoit par les hommes qui vouloient paroître avoir de la predeur, dans les Bains. Les Juifs, pour ne pas être reconnus dans ces lieux, s'en servoient aussi; comme il paroît par une Epigramme de Martial contre un certain Menophile, dont il parle ainsi; Ep. 83. du Livre VII.

*Hunc ego credideram (nam saepe lavamur in unum)*

*Sollicitum voci parcere, Flacce, sua.  
Dum ludit mediâ, populo spectante,  
palestrâ,*

*Delapsa est misero fibula; verpus  
erat.*

Ici *fibula* se prend pour *theca*, comme le croit l'Auteur, qui remarque encore que le même Poëte nomme cela *Judeum pondus*. Il cite aussi Clement Alexandrin, & Cyprien, qui témoignent que de leur tems, de jeunes



nes filles se baignoient toutes nuës, dans le même lieu, que les hommes. Néanmoins Trajan, Hadrien & Marc Aurele défendirent cela. Elagabale le permit de nouveau, mais Alexandre Severe le défendit. Sa défense ne fut pas observée, puis que le faux *Clement* (qui ne peut guère avoir vécu, que sous les Enfans de Constantin) ordonne dans ses Constitutions, Liv. I. c. 6. & 9. aux deux sexes de se baigner dans des lieux differents. Le Concile de Laodicée défend, dans le xxx. Canon, les Bains communs. On voit la même chose dans le LXXVII. Canon du Concile tenu *in Trullo*, sur lequel *Balsamon* dit qu'auparavant il y avoit des Prêtres & des Moines, qui ne faisoient pas scrupule de se baigner nuds, avec des femmes. *Justinien* dans sa Nouvelle CXVII. entre les causes légitimes de faire divorce, avec sa femme, met celle-ci, si elle s'étoit baignée avec d'autres hommes, sans la permission de son Mari.

Les Enfans, jusqu'à l'âge de quinze ans, pouvoient se baigner sans rien payer; il en coûtoit, à ceux, qui payoient, ce qu'en appelloit *quadrans*, ou quatre sous de la Monoie d'alors. Il y a apparence, que les Femmes payoient



poyoient davantage, Sur tout cela, comme sur tout le reste, *Ferrari*, cite & explique plusieurs passages de l'Antiquité.

Le tems de se baigner étoit depuis la huitième heure jusqu'à la neuvième (il faut compter les heures, depuis le lever du Soleil) à laquelle on se mettoit à table, pour souper; quoi qu'il ne faille pas entendre cela, tout à fait à la rigueur, comme si tout le monde étoit sorti du bain, précisément avant neuf heures. Environ ce même tems, les Cabarets à vin, & les lieux deshonnêtes étoient ouverts; ce qui faisoit qu'on donnoit le nom de *nonaria*, aux femmes de mauvaise vie.

Tout cela est très-clair, mais l'Auteur avouë qu'il n'est pas si facile d'entendre ce que l'Antiquité nous apprend, touchant les lieux où l'on se baignoit, ou des Bains mêmes, & de toutes leurs parties. Il faudroit les avoir vûs, pour s'en former une juste idée & pour comprendre bien tout ce que les Anciens en ont dit. Il y avoit trois réservoirs, en trois chambres différentes; dont l'une s'appelloit *cella frigidaria*, parce que là étoit l'eau froide; la seconde *tepidaria*,

*ria*, de l'eau tiède; & la troisiéme *caldaria*, de l'eau chaude. Toute l'eau venoit de la froide, qui couloit d'abord dans la tiède, & de là dans la chaude, par des tuyaux faits pour cela. Cela se faisoit afin que ceux, qui se vouloient baigner, ne passassent pas du chaud au froid, ou du froid au chaud; ce qui leur auroit pu être nuisible, selon la remarque de *Mercurial*. Ceux qui se baignoient n'employoient guere l'eau chaude, ils se contentoient ordinairement de l'eau de la *Piscine*, qui étoit la froide. Dans le Bain chaud & dans le tiède, il y avoit des sieges de marbre, où s'asseyoient ceux qui se baignoient, & où ils se faisoient verser de l'eau sur le corps, par le Baigneur, ou par des garçons qu'on tenoit pour cela. On ne nageoit point dans cette eau, mais seulement dans la froide, où l'on plongeoit tout le corps. On peut trouver la description de ces Chambres, & de la maniere, dont on les chauffoit, dans *Vitruve* Liv. V. c. 10.

Outre cela, il y avoit une chambre, que l'on nommoit *Assa*, ou *Sudatoria*, & que l'on chauffoit en sorte, que ceux qui y demeuroient quelque tems venoient à y suer. Il ne la faut point

point confondre avec celle qu'on appelloit *Caldaria*, où l'on se faisoit verser de l'eau chaude sur le corps. Les Lacedemoniens ne se servoient que que d'eau froide, pour se laver; mais ils avoient un appartement pour suer, qu'on appelloit à cause de cela *Laconicum*. On l'échauffoit, par du feu, que l'on faisoit sous le pavé, ou par des tuyaux de cuivre, qui étoient dans les murailles, ou par des braziers, que l'on mettoit à distances égales. Il y avoit aussi au haut un bouclier que l'on avoit fait rogir au feu, qui étoit suspendu à la voute, & que l'on baïsoit, comme on vouloit, comme il paroît par *Vitruve*.

Ce qu'il y a d'étrange, est qu'après avoir sué, ou s'être fait verser de l'eau chaude sur le corps, ils se jetoient dans l'eau froide, & que bien des gens le faisoient même en Hiver; comme on le montre, par plusieurs passages exprès des Anciens.

Enfin il y avoit, dans les Bains, une Chambre nommée *Unctuaria*, où l'on se faisoit oindre. Ceux, qui s'appliquoient eux exercices, se deshabiloient dans l'*Apodyterion* (c'est comme on appelloit en Grec la Chambre, qui étoit destinée pour cela.) Là on les  
frot-

frottoit d'huile, on leur jettoit du sable sur le corps, & ils alloient ainsi dans le lieu où ils s'exerçoient. Quand ils s'étoient exercés ils revenoient-là, où il y avoit des Garçons exprès, pour leur enlever l'ordure qu'ils avoient sur le corps, avec un instrument de métal, qu'on appelloit *Strigil*, une étrille; avec quoi on racloit le sable, l'huile & la sueur mêlez ensemble. On en voit la description dans les Anciens & l'on en a encore dans les cabinets des Antiquaires, & ces étrilles sont conformes à ce qu'en dit l'Antiquité.

Tous ceux, qui alloient se baigner, faisoient porter avec eux des étrilles, & de l'huile pour s'oindre, dans quelque vase précieux, ou de petit prix, selon les gens. *Ferrari* croit que les Riches en avoient, qui étoient faits de la corne d'un Rhinoceros, comme ils le prouve par *Martial*. Il en étoit de même de l'huile, qui étoit de grand prix quand on l'apportoit, pour des gens riches, & de moindre prix pour les autres.

Les Bains étoient parmi les Romains, ce que les Gymnases étoient parmi les Grecs, au moins en partie; ce qui faisoit, qu'on y entendoit un  
bruit



bruit horrible. Les uns s'y exerçoient à y sauter, les mains pleines d'un grand poids de plomb; on appelloit ces masses de plomb *Alteres*, comme l'Auteur le fait voir. D'autres s'abstenoient le plus long-tems, qu'ils pouvoient, de souffler, ce que l'on disoit être avantageux à la santé, & puis en recommençant à respirer faisoient des sifflements & des hurlemens étranges. Ceux qui oignoient les autres faisoient claquer leurs mains, de différentes manieres, selon les endroits du corps, où il les faisoient passer. On y jouoit aussi de la paume, en comptant les paumes, avec de grands cris. *Ferrari* prouve tout cela, par un passage de *Senèque*, qui se plaint que ce bruit l'avoit détourné de ses méditations, une fois qu'il avoit été logé sur un Bain.

A l'occasion de ces *Pilicrepi*, comme *Senèque* les appelle, l'Auteur fait diverses savantes remarques, sur les différents jeux de Paume, qui étoient en usage parmi les Anciens. *Mercurial* a bien parlé du jeu de Paume, en général, dans sa Gymnastique, mais il n'a point dit en quoi consistoient les diverses especes de ce Jeu, comme *Ferrari* le fait ici. Je ne les rapporterai pas



pas en détail, mais j'en mettrai seulement ici les noms. Il y en avoit de quatre sortes, dont la première s'appelloit *Follis*, qui étoit une espece de ballon. La seconde s'appelloit *pila trigonalis*, non que la balle même fût triangulaire; mais parce que trois joueurs, postez en triangle, jouoient cette maniere de jeu; en recevant deux balles à la fois, l'une de la droite & l'autre de la gauche. La troisième forte s'appelloit *paganica*, parce qu'on jouoit ce jeu, par les Villages, avec une balle remplie de plumes, plus petite que le ballon & plus grosse, que la paume trigonale. La quatrième se nommoit *l'harpeste*, qui se relevoit de terre, par celui qui se trouvoit le plus fort. On l'appelloit à ce que dit *Athenée* Liv. 1. c. 12. *Φαινίδα* & ce mot étoit tiré du mot *ἄφεισις*, qui n'a néanmoins qu'une seule lettre qui lui soit commune avec ce mot. Aussi *Casaubon* croit-il, que les Copistes ont gâté ce passage. Mr. *Facciolati* conjecture dans sa Lettre à Mr. *Fabricius*, qu'*Athenée* n'a pas voulu ici marquer l'Étymologie du mot, mais expliquer la chose. Il est étrange qu'*Athenée* ait pris *Φαινίδα*, pour un mot Grec, & pour un nominatif. *Hesychius*, *Suidas*, & l'Auteur de l'Étymologique écrivent *φενίς*  
au

au nominatif, d'où vient l'accusatif *Φεννίδα*. Il y a bien de l'apparence que ce mot vient du nom de l'inventeur, qui pouvoit s'appeller *Φεννίας*, comme *Sylburge* l'a conjecturé, sur l'Etymologique. Je m'étonnes que *Casaubon* n'y ait pas pris garde. Ses remarques sur *Athenée*, qui sont d'une érudition immense, sont pleines de semblables inadvertences. Mais ce n'est pas ce dont il s'agit ici.

Pour revenir au bruit, qui se faisoit dans les Bains, *Ferrari*, en continuant d'expliquer *Senèque*, met celui, qui arrivoit lors que quelque larron emportoit, ou essayoit d'emporter les habits de ceux qui se baignoient. Il fait voir qu'on punissoit ces larrons, beaucoup plus sévèrement que d'autres; parce qu'il étoit plus difficile de se garder d'eux. Voyez encore la Digression XXI. de *Didier Herault*, sur l'Apologetique de *Tertullien*. Les derniers, qui donnoient occasion de se plaindre du bruit des Bains, étoient ceux, à qui l'on arrachoit le poil des aisselles, avec de la poix; sur quoi on fait des remarques dignes d'être luës.

Comme se font ici des leçons, il y a diverses digressions, qui ne regardent pas la matiere principale, mais où la  
Jeu-

Jeunesse, qui écoutoit, ne laissoit pas de beaucoup profiter.

II. *L'origine* du spectacle cruel des Gladiateurs semble à *Ferrari* avoir été la coutume barbare d'égorger des Captifs, autour du bucher de ceux qui étoient morts à la guerre, comme fit *Achille* autour de celui de *Patrocle*. *Virgile* introduit aussi *Enée* faisant la même chose, en l'honneur de *Pallas*. *Senèque* dans sa *Troade* fait reprocher à *Pyrrhus*, par *Agamemnon*, d'avoir aussi aussi immolé des Troyens aux Manes de son Pere *Achille*. Mais comme il devint à la fin odieux de tuer, de sa main, des prisonniers; on les obligea de se battre les uns contre les autres & de s'entretuer eux mêmes. On se fit ensuite un plaisir de ces abominables spectacles. On acheta des Esclaves & des Captifs, exercez au maniment des armes, pour se battre, non seulement en l'honneur des morts, mais encore pour divertir les vivans. On prétend que la République Romaine approuva ces spectacles, pour accoutumer les Citoyens à voir le carnage, qui se rencontroit dans les combats, & à leur faire aimer la guerre.

C'est là l'origine des *Gladiateurs*, ainsi nommez, parce qu'il se battoient à l'épée

à l'épée, dans l'*arene*, ou dans le milieu de l'Amphithéâtre, jusqu'à ce qu'il n'en restât point, ou au moins qu'il n'y en eût qu'un seul en vie. Qui croiroit que c'étoit le spectacle, auquel il y eût le plus grand concours de peuple ? C'est-ce que l'Auteur prouve, par deux passages de *Cicéron* : *Existimo*, dit-il dans sa Harangue pour *Sextius*, *nullum tempus esse frequentioris populi, quam illud gladiatorium.*

On dit que *Brutus* fut le premier, qui donna des gladiateurs, à l'honneur de son Pere défunt. *Scipion l'Africain* (que l'Auteur, ou plutôt le Copiste appelle *Carthaginienſis*, pour *Africanus*) en donna aussi à l'honneur de son Pere & de son Oncle, qui avoient été tuez en Espagne.

Dans la suite, on fit un Art de se battre de la sorte, & l'on fit exercer les Gladiateurs à manier les armes, avant que de les produire en public. On appelloit, comme on croit, les Maîtres d'Éscrime, dont on se servoit, pour cela, *lanistæ*, à *laniandis hominibus*; parce qu'ils apprenoient à écorcher les hommes. Ces gens-là apparioient les Gladiateurs, ou les divisoient en paires, pour les faire battre ensemble, selon leur courage, ou leur ha-

bile.



bileté à porter , & à parer les coups.

De ces Gladiateurs les uns étoient libres & par conséquent volontaires, & les autres Esclaves. Les libres, par une ostentation, qui tenoit de la fureur, ne se battoient que pour faire paroître leur force & leur adresse, & n'étoient pas obligez d'obeir au Maître d'Escrime. A l'égard des Esclaves, c'étoient ou des captifs, ou des gens condainnez à mourir par l'épée, *ad ferrum*, ou *ad gladium*, & qui par conséquent avoient perdu leur liberté. Ils devoient combattre, jusqu'à ce qu'ils fussent tuez. C'est ce que l'on prouve, par des Lois. Pour les libres, ils se vendoient eux-mêmes aux Maîtres d'Escrime, & s'engageoient à lui, par serment, à tout faire & à tout souffrir; c'est à dire, qu'ils lui vendoient leur sang & leur liberté. Cette vente s'appelloit *auctoratio*, & ceux, qui s'étoient ainsi vendus, *auctorati*. Ceux, qui vouloient donner au Public le spectacle des Gladiateurs, en achetoient de ces Maîtres d'Escrime. Ainsi ces gens-là, sans être ennemis, s'entretuoient les uns les autres, pour donner un divertissement au peuple. Avant le combat, il se faisoit une es-



carmouche, avec des épées de bois, ou de fer, mais émoussées. On appelloit cela *batuere*.

Ces armes se nommoient *lusoria arma*, & celles, avec lesquelles on se battoit tout de bon, *decretoria*, parce que *decernere* signifie faire un combat décisif.

Pendant l'avant-jeu (en Latin *pro-lusio*) ils jettoient en l'air leurs boucliers, & leurs javelots, qu'ils recevoient, quand ils retomboient, avec beaucoup d'adresse; & c'est ce qu'on appelloit *ventilare*.

En suite, toute l'adresse consistoit à tâcher de parer les coups, ou à frapper le Gladiateur opposé, & on les nommoit *petitiones*. Celui, qui avoit blessé l'autre, crioit, *hoc habet*; & le vaincu baissoit les armes, pour marquer, qu'il se reconnoissoit vaincu. Il n'étoit pas tiré d'affaires, pour cela. Il falloit qu'il obtînt grace du peuple, ou de celui qui donnoit le spectacle. Quand l'Empereur, ou le peuple la lui accordoit, on appelloit cela *missio*; qu'il ne faut pas confondre avec le don d'un bâton (*rudis*) par où le Gladiateur recevoit son congé, pour toujours, & n'étoit plus obligé de se battre. La *missio* regardoit

doit le vaincu, & le *rudis* le vainqueur. Quand on donnoit des Gladiateurs, *sine missione*, il falloit qu'ils se battissent jusqu'à la mort. C'est ce qu'Auguste défendit, par un Edit. Le peuple pouvoit aussi interceder pour le vaincu, ou ordonner qu'on le tuât; ce qu'il faisoit en tournant le pouce en bas, *converso pollice*. Le peuple faisoit souvent grace aux plus braves, & qui se hazardoient le plus, & n'avoit communément que de l'averfion, pour ceux qui marquoient d'avoir peur de la mort; comme *Ferrari* le prouve par deux passages, l'un de *Cicéron* & l'autre de *Senèque*; qui censure l'iniquité horrible du peuple, qui prenoit pour une injure la timidité des Gladiateurs; dans son ouvrage de la Colere Liv. 1. c. 2. *Quid? gladiatoribus quare populus irascitur, & tam iniquè, ut injuriam putet, quòd non libenter pereunt?* On leur commandoit de présenter la gorge & de recevoir l'épée, sans se tremouffer, & sans mettre la main devant.

Il se commettoit encore d'autres barbaries, que l'on verra dans l'Auteur, & il se trouvoit même des gens, qui buvoient le sang tout chaud des mourants. On faisoit quelquefois bat-

tre ces malheureux autour d'une table, où l'on mangeoit, pour divertir les conviez. Quand le combat d'une paire duroit trop long-tems, sans que l'un ou l'autre fût tué; on en demandoit un autre, & cela plusieurs fois de suite. Domitien en donnant une fois le spectacle de deux fameux Gladiateurs, comme le combat duroit trop long-temps, le peuple lui demanda le congé pour tous deux; mais cet Empereur barbare le refusa, & voulut qu'ils se battissent jusqu'à ce que l'un ou l'autre fût vaincu. Il amusa le peuple, qui s'ennuyoit, par des *missilia*, qui étoient des balles, où le nom d'un présent étoit écrit. Ceux qui pouvoient les attraper (car on les jettoit parmi les Spectateurs) alloient ensuite querir les présens, qui leur revenoient. Cependant les Gladiateurs s'étant réciproquement blessez, il leur envoya des palmes, & des bâtons à chacun, pour les congédier.

Il ne faut pas s'imaginer que l'on ne présentât au peuple, que peu de Gladiateurs. Cesar, dans son Edilité, en donna trois-cens-vint paires. Adrien en régala les Romains, pendant six jours. Gordien en donna tous les mois, & quelquefois cinq-cents paires  
à

à la fois. *Dion* assure même que Trajan en produisit cent-vint-trois jours de suite, & qu'il fit paroître dix-mille Gladiateurs. Après cela, il ne faut pas s'étonner, si cette sorte de gens pût se soulever, former des armées & mettre la République en danger; comme il arriva, du tems de Spartacus. On condamna même des Sénateurs & des Chevaliers Romains à se battre dans l'arene, & l'on assure encore qu'il y eut des femmes, qui se mêlerent de cet horrible métier; comme on le verra dans l'Auteur. Il parle aussi de ceux, qui étoient exposez, sans armes, aux bêtes féroces; dont on donnoit le matin le spectacle au peuple, que l'on régaloit sur le midi de Gladiateurs; tant il étoit infatiable de ces spectacles barbares! Quand la Religion Chrétienne n'auroit fait autre chose, que de corriger cette abominable coûtume, & d'autres desordres publics & autorisez par l'usage; l'Empire Romain lui auroit été fort obligé. Si les combats des Gladiateurs se fussent trouvez établis parmi d'autres peuples, que les Romains, ils auroient sans doute fort censuré cette inhumanité; mais la coûtume faisoit qu'ils se divertissoient de ces cruels spectacles,



sans s'appercevoir qu'ils étoient entièrement contraires à la Justice & à la Clemence, dont ils faisoient d'ailleurs profession; tant il est vrai que l'éducation fait presque tout, parmi les hommes! *Ferrari* dit ensuite la différence, qu'il y avoit entre les diverses sortes de Gladiateurs, qu'on appelloit de differents noms; comme *Sequutor*, *Retiarius*, *Thrax*, *Mirmillo*, *Oplomachus*, *Samnis*, *Essedarius*, *Andabata*, *Dimachærus*, *Laquearius*; mais nous ne nous y arrêterons pas. Nous ne parlerons pas non plus de l'Amphithéâtre & des autres spectacles, que l'on y donnoit, quoique l'Auteur en parle ensuite. *Juste Lipse* a traité de tout cela, comme ceux, qui ont quelque étude, le savent. Il est bien certain que l'Auteur en a tiré le principal, mais il me semble qu'il y a divers passages ici, que cet habile homme n'avoit point citez; & la brieveté de *Ferrari*, accompagnée d'une grande netteté, feront qu'on lira ces Dissertations avec plaisir, & avec profit.

---

A R T I C L E VII.

JULII OBSEQUENTIS *que*  
*superfunt ex Libro de* PRODIGIIS,  
*cum*



*Ancienne & Moderne.* 151

*cum animadversionibus Joannis Schefferi, & supplementis Conradi Lycosthenis, curante FRANCISCO OUDENDORPIO.* A Leide MDCCXX, in 8. pagg. 326. avec les Préfaces & les Index.

**L**Es Savans croyent que *Julius Obsequens* étoit Payen de Religion; puis qu'il s'est donné la peine de recueillir les *Prodiges*, que l'on avoit observez, parmi les Romains, depuis le commencement de la Ville de Rome, jusqu'à l'année DCCXLII. Il n'y a guère d'apparence qu'un Chrétien fit un semblable recueil; qui ne pouvoit avoir pour but, que d'entretenir l'ancienne superstition. Si ce qu'il dit étoit vrai, il faudroit avouër que les Dieux des Romains avoient eu soin d'eux, & que la Science des Haruspices & des autres Devins étoit une Science vérifiée par l'expérience; d'où il s'ensuivroit que leur Religion auroit été veritable. Aussi les Payens se servoient-ils de cette raison, pour la soutenir, comme je l'ai remarqué dans les Prolegomenes de l'Histoire Ecclesiastique Sect. II. c. I, 10. On ne fait point quand *Julius Obsequens* a vécu, parce qu'aucun des Anciens n'a

fait mention de lui; & qu'il n'y a rien dans cet Ouvrage, qui se rapporte à son tems, ou à sa personne, d'où l'on puisse conjecturer quand il l'a écrit. Tout semble tiré de *Tite-Live*, ou de quelques autres anciens Historiens. Cela fait qu'il s'exprime en bons termes, & qu'on ne peut pas juger, de son tems, par son style; qui peut être de ceux qu'il a suivis, & non le sien propre. On pourra voir là-dessus les Préfaces, & les jugemens que l'on a faits de cet Auteur, que Mr. *Oudendorp* a mis à la tête de ce Volume.

Le premier, qui ait publié cet Auteur avec des Notes, est *Jean Scheffer*; mais quoi qu'il y eût apporté beaucoup de soin: il n'a pas laissé de se tromper en divers endroits, & notre Editeur a encore trouvé de la besogne après lui, en comparant les anciennes Editions & en examinant son Auteur tout de nouveau; autant qu'il a été possible de le faire, sans Manuscrit. Ses Notes sont exactes & de bon goût & s'il corrige quelque chose en son Auteur, il ne le fait qu'avec retenue & en appuyant ce qu'il dit, par des autorités des Anciens, ou de quelques Critiques Modernes, dont on lui a communiqué les conjectures.

En

En parcourant *Julius Obsequens*, je n'ai pas pû m'empêcher de penser à ceux, qui soutiennent aujourd'hui, avec tant de zèle, la verité des faits, par rapport aux Oracles des Payens, comme s'ils avoient été veritablement rendus par les Démons. Je n'ai pas pris garde, en lisant quelques-uns de ces Auteurs, s'ils admettent aussi la verité des faits touchant les Prodiges, & s'ils les attribuent aux mauvais Esprits. Si cela étoit, ils accorderoient aux Payens qu'il s'est fait parmi eux autant de miracles, & peut-être même plus, qu'il n'en est arrivé parmi les Juifs & les Chrétiens: & ils mettroient les peuples, qui ont vécu dans le Paganisme, dans la nécessité de demeurer dans leurs erreurs. Car enfin s'il se faisoit, tous les jours, des choses, qui sont fort au dessus des forces humaines & des autres causes naturelles, comment vouloit-on qu'ils pussent les distinguer des veritables miracles? Si en faisant de certains sacrifices, ou de certains jeux, il s'appercevoient qu'ils détournoient le mal, que les prodiges présageoient, parce qu'il n'arrivoit point; n'étoient-ils pas confirmez dans leur superstition, d'une maniere à n'en pouvoir revenir; sur tout s'ils voyoient

que ce mal étoit arrivé à ceux, qui avoient négligé ce qu'il auroit fallu faire, pour le prévenir ? En établissant des principes, pour soutenir la vérité de ces faits, on se jette dans un embarras ; dont il est bien difficile, ou peut-être tout à fait impossible de se dégager. Bien loin de prévenir par-là l'Incredulité, on l'entretient & on l'augmente ; en mettant, sans y penser, la vérité des faits de l'Histoire Sacrée en parallele, avec les menfonges du Paganisme. Cela m'a fait venir la pensée d'établir ici quelques principes propres à éclaircir cette matiere, plus qu'on ne fait communément. Aussi bien le Livre de *Julius Obsequens* n'est-il pas un Livre, dont on puisse donner un Extrait, & l'on aura même occasion par-là d'en examiner quelques endroits.

I. Le premier principe qu'on doit établir ici, c'est que l'on a débité quantité de Prodiges, qui ne sont jamais arrivez. Par exemple, il est dit ici au Ch. LXXIV. & en quatre autres endroits differens, qu'un bœuf, ou une vache avoient parlé, & au Ch. LXXIX. que des rats avoient rongé de l'or consacré à Jupiter ; prodige duquel *Scheffer* rapporte d'autres exemples. Si on prend



prend cela pour des vérités, sur le simple rapport de quelques Payens; il faudra recevoir toutes les fables, & l'absurdité des choses ne sera plus une raison pour ne les pas croire.

Il faut remarquer qu'il y avoit un grand nombre de gens, qui étoient intéressés à faire passer pour des vérités les rapports des Prodiges arrivés, que l'on faisoit au Senat. Il y avoit premièrement ceux qui étoient chargés de fournir les victimes, & qui en vendoient d'autant plus, qu'il y avoit plus de Prodiges, dont il falloit prévenir les effets. Aussi en annonçoit-on un bon nombre, tous les ans. En second lieu, il y avoit les Haruspices, que l'on consultoit, sur la manière dont il falloit s'y prendre, pour détourner le mal dont on étoit menacé, & ces gens-là étoient payés de leurs réponses. On peut voir quelle étoit leur avarice, dès les tems les plus anciens; par les passages que l'on a cités, à la p. 46. & suiv. du Tome XIII. de cette *Bibliothèque A. & M.* En troisième lieu, ceux d'entre les Sénateurs, qui étoient *Decemvirs* ou *Quindecimvirs*, chargés de faire les Sacrifices nécessaires, aux dépens de l'Etat, se trouvoient bien qu'il en fallût faire souvent; parce que la plus gran-



de & la meilleure partie de la chair s'en alloit en festins & en présens , qu'ils en faisoient à leurs parens & amis.

Il n'y avoit rien à craindre à débiter des mensonges, sur de semblables choses, parce que c'étoit pour l'honneur de la Religion. On ne punissoit jamais ces sortes de choses, quand même on croyoit que c'étoient des fourberies. Si on ne faisoit pas tout ce que les rapporteurs de Prodiges souhaitoient; on ne laissoit pas de louer leur zele; comme on le fait même aujourd'hui, en des occasions de cette nature, parmi des peuples, qui devroient être beaucoup plus sur leurs gardes, contre toutes sortes de mensonges.

Il y avoit même du danger à mépriser ces rapports, parce que la négligence de faire les Sacrifices accoutumés pouvoit épouvanter les peuples & même les armées; qui se battoient plus courageusement, lors qu'elles croyoient que l'on avoit fait tout ce qu'il falloit faire, pour s'attirer la faveur des Dieux; & qui perdoient courage, si elles savoient que leurs Généraux ne s'étoient pas bien aquitez de ce devoir. Le Sénat, & les Généraux croyoient même qu'il valoit mieux en faire trop, à cet égard, que d'en faire trop.

trop peu. Si quelques étourdis faisoient autrement, leurs Soldats épouvantez ne faisoient point leur devoir & se laissoient battre, comme il arriva à ceux de Flaminius, quand Annibal le vainquit près du Lac Trasimene. Voyez *Tite-Live* Liv. XXI. dès le commencement, où il raconte le soin, que le Sénat prit, pour prévenir les mauvais effets des Présages, & la mauvaise conduite de ce Consul. Ajoutez à cela ce que dit *Cicéron* dans son II. Livre de la Divination c. 33.

II. Presque tous les Peuples ont eu la maladie de vouloir savoir l'avenir, sur tout lors qu'ils étoient dans des conjonctures, qui leur donnoient sujet de craindre. C'est ce que *Cicéron* a fort bien remarqué, dans son second Livre de la Divination, où il montre la vanité de toutes ces pratiques superstitieuses, & témoigne néanmoins qu'on feroit mal de les négliger; à cause du peuple & des anciennes coûtumes. " Dans la guerre, dit-il, au Ch. 27. tout cela paroît être en plus grand nombre & plus considérable; on n'y prend pas si fort garde, dans la paix. Ajoutez à cela que, dans la crainte & dans le peril, comme on croit ces sortes de choses

„ plus facilement : on les feint auffi  
 „ plus impunément : *Hæc in bello plura  
 & majora videntur timentibus, eadem  
 non tam animadvertuntur in pace. Ac-  
 cedit illud etiam, quod in metu & peri-  
 culo, cum creduntur facilius, tum fin-  
 guntur impunius.* Il avoit fait voir que  
 Pompée, pour s'être fié à de fembla-  
 bles choses, s'y étoit entièrement trompé ; & que Cefar avoit réuffi, en les  
 méprifant.

*Tite-Live* a fait la même remar-  
 que touchant la peur, lui qui, par  
 la fréquente mention qu'il fait des  
 Prodiges, a fait croire à bien des  
 gens, qu'il étoit trop credule. Mais  
 ils fe trompent, il ne pouvoit nulle-  
 ment fupprimer ce qu'il trouvoit dans  
 les anciennes Histoires, fans en re-  
 trancher une grande partie ; & d'ail-  
 leurs en écrivant l'Histoire, il faut  
 parler des sottises des peuples, auffi  
 bien que de ce qu'ils ont eu de  
 loüable ; fur tout lors qu'elles ont  
 de la liaifon, avec des événemens  
 confiderables. Il y a même plus  
 d'occasions de profiter des fautes des  
 autres, que de leurs belles actions ;  
 qui font auffi rares, que les sottises  
 font communes.

Autrement ce grand Historien a  
 mar-

marqué assez clairement, en plus d'un endroit, qu'il n'étoit nullement entêté de ces chimeres. Il dit, par exemple, en parlant de l'hiver, qui précéda la perte de la bataille près du lac Trasimene, " que cet hiver là, „ on vit dans Rome, ou autour de la „ ville plusieurs prodiges; ou (ce „ qui arrive dès qu'une crainte superstitieuse s'est rendu maîtresse des „ esprits) on en annonça plusieurs, „ & on les crut trop légèrement; *Rome aut circa urbem, multa eâ hieme prodigia facta; aut (quod evenire solet, motis semel in Religionem animis) multa nunciata & temerè credita sunt.* C'est ainsi qu'il parle Liv. XXI. c. 62. Dans le Chapitre suivant, il introduit Flaminius craignant d'être retenu à Rome, par de faux Auspices, *auspiciis ementendis*, ou en disant qu'il n'avoit pas pris les auspices comme il falloit, ou que le vol des oiseaux ne lui permettoit pas de rien entreprendre.

Au Livre XXIV. c. 10. avant de raconter divers Prodiges, l'Historien parle ainsi: " On annonça, cette „ année, plusieurs prodiges & plus les „ personnes simples & superstitieuses „ y ajoûtoient foi, plus on en annonçoit:



„ çoit : *Prodigia eo anno multa nunciata sunt , quæ quò magis credebant simplices ac religiosi homines , eò plura nunciabantur.* On voit bien par-là que l'Historien n'y ajoûtoit pas beaucoup de foi , & que la credulité augmentoit le nombre des Prodiges.

Au Ch. 44. du même Livre , en parlant de la même sorte de choses , „ on crut „ *dit-il* , pour véritables „ d'autres illusions tant des yeux, que „ des oreilles : *Alia ludibria oculorum, auriumque credita pro veris.*

Il est surprenant, après tout cela, que l'on y trouve ces paroles : „ à „ Cumes ( tant il est vrai que la superstition mêle les Dieux aux „ moindres choses ! ) on dit que les „ rats avoient rongé de l'or au temple de Jupiter. *Cumis (adeò minimis etiam rebus prava religio inseruit Deos) mures in æde Jovis aurum rosissè.* Il falloit dire que ceux, qui avoient rogné cet or, disoient ridiculement que les rats l'avoient rongé ; ce qui auroit néanmoins été un prodige, si le fait avoit été vrai, puisqu'il est certain que les rats ne rongent pas l'or, comme ils font le bois.

On voit bien que ni *Cicéron* , ni *Tite-Live* , ne croyoient rien de ces pré-

présages, & que s'ils semblent quelquefois parler, comme faisoit le peuple, c'étoit pour ne pas choquer la multitude. *Cicéron* ne le dissimule point au II. Livre de la Divination c. 33. où après avoir dit qu'il n'étoit pas de ces Augures, qui prédisoient l'avenir, par le vol des Oiseaux, il continue de la sorte. " Je croi néanmoins  
" que Romulus, qui a bâti Rome,  
" après avoir pris des auspices, étoit  
" dans cette opinion, qu'on peut prévoir  
" l'avenir, par la science des  
" Augures; car l'Antiquité se trom-  
" poit, en bien des choses; que nous  
" voyons être changées, par l'usage,  
" par la connoissance, ou par la lon-  
" gueur du tems. On retient néan-  
" moins, à cause de l'opinion du Vul-  
" gaire, & des grands avantages, que  
" la République en tire, la coûtume,  
" la Religion, la Discipline, le  
" droit des Augures & l'autorité de  
" ce College. P. Claudius & L. Ju-  
" nius Consuls, qui mirent à la voi-  
" le, contre les auspices, étoient di-  
" gnes de toutes sortes de supplices; car  
" il falloit obeir à la Religion & ne  
" rejeter pas, avec tant de hauteur,  
" les usages de nos Peres. Ce fut  
" donc avec raison, que l'un fut con-  
" damné

„ damné, par un jugement du peu-  
 „ ple, & que l'autre se tua lui-même.  
 „ Flaminius n'obeit pas aux auspices,  
 „ dites-vous, & à cause de cela il pe-  
 „ rit avec son armée. Mais je repli-  
 „ que qu'un an après, Emilius Paulus  
 „ leur obeit, & en demeura-t-il moins,  
 „ dans la défaite de Cannes, avec son  
 „ armée? *Tamen credo Romulum, qui*  
*urbem auspicato condidit, habuisse opi-*  
*nionem, esse in providendis rebus au-*  
*gurandi scientiam. Errabat enim,*  
*multis in rebus, Antiquitas, quam ( il*  
*semble qu'il faut lire *quas* ) vel usu*  
*jam, vel doctrinâ, vel vetustate im-*  
*mutatam ( immutatas) videmus. Re-*  
*tinetur autem, & ad opinionem Vulgi*  
*& ad magnas utilitates Reip. mos, Reli-*  
*gio, disciplina, jus augurum, collegii*  
*auctoritas. Nec verò non omni sup-*  
*plicio digni P. Claudius, L. Junius*  
*Consules, qui contra auspicia naviga-*  
*runt, parendum enim fuit Religioni,*  
*nec patrius mos tam contumaciter re-*  
*pudiandus. Jure igitur alter judicio*  
*populi damnatus, alter mortem sibi ip-*  
*se conscivit. Flaminius non paruit au-*  
*spiciis; itaque periit, cum exercitu.*  
*At anno post Paullus periit, num mi-*  
*nus cecidit in Cannensi pugna, cum*  
*exercitu? On voit par-là qu'il n'étoit*  
 pas

pas sûr de mépriser les anciennes superstitions, & que s'il arrivoit quelque accident fâcheux à ceux, qui l'avoient fait, comme aux Consuls, qu'il nomme, dont la flotte fit naufrage; on ne manquoit pas de dire que cela étoit arrivé, par le mépris qu'on avoit eu pour la Religion. On voit bien que *Ciceron* s'en moquoit; mais il prétendoit qu'il falloit faire le personnage, que la République leur avoit imposé, & jouer leur rôle, sans se mettre en peine s'il étoit fondé sur la vérité, ou non. C'étoit là l'usage constant des Sceptiques, comme on l'a dit au Tome XIV. de cette *Bibliothèque Anc. & Mod.* p. 82. & suiv.

III. On peut objecter à cela, que les Devins Etrusques avoient fait un art, & établi des regles sur l'expérience de plusieurs Siècles; par lesquelles ils savoient ce que les Présages signifioient, & outre cela, par quels sacrifices on en pouvoit détourner les effets, en appaisant la colère des Dieux. Il est certain que la pratique des Romains supposoit ces deux choses. Ce devoit être le contenu des Livres Sibyllins, que l'on ne manquoit pas de consulter, lorsque



que quelque Prodige arrivoit, sur tout si c'étoit quelque chose d'extraordinaire ; pour savoir par quels sacrifices on pouvoit prévenir les malheurs qu'ils signifioient. *Tite-Live* est plein de cette pratique, & ce fut apparemment, pour rendre la chose plus sensible, que *Julius Obsequens* avoit fait le livre, dont on a parlé. C'est pour cela qu'il met non seulement ces Prodiges, mais encore les sacrifices, que l'on fit à cette occasion, & les événement de l'année ; par où il croyoit que l'on pouvoit voir la vérité & la pratique de la doctrine Etrusque.

Mais il est aisé de détruire tout cela, en faisant considérer les choses, avec quelque attention. Premièrement, il faut rayer du nombre des Présages les choses naturelles, qui arrivoient communément ; comme sont les pluyes, les débordemens d'eau, les foudres, les éclairs, les autres météores, qui s'enflament en l'air, de quelques noms qu'on les appelle, les grêles & autres choses semblables. Ces sortes de choses ne présageoient pas plus, que le lever & le coucher du Soleil, ou le changement des saisons. Il arrive bien tous les ans, ou dans un petit nombre d'années, quelque chose

se de bon, ou de mauvais & qui n'a aucun rapport avec ce qui a précédé; comme on le pouvoit voir, par la variation infinie des choses naturelles, & des événemens, qui dépendoient des hommes.

Secondement, les changemens extraordinaires, qui arrivoient dans des choses naturelles; comme la naissance des Animaux monstrueux, la fertilité des Mules & autres choses, dont *Obsequens* est rempli, ne peuvent naturellement rien signifier, comme *Ciceron* le soutient au long. La raison de cela est que ces événemens ont leurs causes naturelles, aussi bien que les plus ordinaires. Les monstres, par exemple, peuvent naître, comme l'on fait, par des accidents naturels, qui arrivent aux Meres. A l'égard des Mules, il est peut-être plus surprenant, qu'elles n'aient point de petits, que si elles en avoient; mais quoi qu'il en soit, il n'est pas surprenant qu'il se fasse, par accident, du changement dans le corps d'une Mule; qui la rende capable de concevoir, & quoi qu'on ne puisse pas marquer cet accident, il ne s'en suit pas que Dieu s'en mêle immédiatement & d'une manière extraordinaire.

Je dis ceci supposé la vérité du fait, quoi que je n'en sois nullement assuré

Troisièmement, les Experiences, sur quoi l'on se fonde, sont extrêmement trompeuses; à cause du peu de fonds, qu'on peut faire sur le rapport de ceux qui les ont racontées, & qui avoient intérêt de tromper; ou qui se sont trompez eux-mêmes, faute d'attention; ou à qui la peur a fait voir ce qu'ils ne voyoient point. On raconte, à la vérité, quantité de Présages, dont on marque l'évenement; mais supposé que ce qu'on a dit des Présages étoit vrai, il ne s'ensuit pas que ce qui est arrivé eût quelque liaison, avec ces prétendus Présages. *Cicéron* a fait voir que si ceux qui avoient négligé ces sortes de choses, comme *Flaminius*, avoient été malheureux; il n'y en avoit pas moins eu, qui, sans avoir rien négligé, étoient peris dans leurs entreprises, comme *Emilius Paulus*. Il remarque aussi que lorsque la guerre civile de *Cesar* & de *Pompée* commença, on dit à ce dernier mille choses, qui sembloient présager qu'il finiroit heureusement la guerre, dans laquelle il étoit entré; parce qu'on voyoit qu'il étoit entêté de cette es-  
pece

pece de Présages. ” Pendant la der-  
„ niere guerre civile , *dit Ciceron* ,  
„ combien d’illusions ne nous a-t-on  
„ pas faites ? quelles réponses des  
„ Haruspices ne nous a-t-on pas en-  
„ voyées de Rome en Grece ? Que  
„ ne disoit-on pas à Pompée ? car il  
„ étoit fort entêté des Présages, par  
„ les entrailles, ou par d’autres cho-  
„ ses. *Hoc civili bello , Dii immorta-*  
„ *les ! quàm multa luserunt ? Quæ nobis*  
„ *in Græciam Romæ responsa Haruspicum*  
„ *missa sunt ? Quæ dicta Pompeio ? Ete-*  
„ *nim ille admodum extis & ostentis mo-*  
„ *vebatur.* ” Je ne suis pas d’humeur,  
„ *ajoute-t il* , de les raconter , & cela  
„ n’est point nécessaire sur tout à vô-  
„ tre égard , puisque vous y étiez.  
„ Vous voyez pourtant que presque  
„ tout le contraire de ce qu’on disoit  
„ est arrivé : *Non lubet commemora-*  
„ *re , nec verò necesse est , tibi præser-*  
„ *tim , qui interfuisti. Vides tamen ,*  
„ *omnia ferè contrà ac dicta sint eve-*  
„ *nisse.* Liv. II. c. 24.

Il dit encore un peu auparavant,  
„ que Cesar lui-même, quoi qu’un  
„ habile Haruspice l’avertît de ne point  
„ passer en Afrique, avant le plus pe-  
„ tit jour de l’année, ne laissa pas  
„ d’y aller & que s’il ne l’avoit pas  
„ fait



„ fait , toutes les forces de ses enne-  
 „ mis se seroient rassemblées : *Quid ?*  
*ipse Cesar , cum à summo Haruspice mo-*  
*neretur , ne in Africam , ante brumam ,*  
*transmitteret , nonne transmisit ? Quod*  
*nî fecisset , uno in loco omnes adversario-*  
*rum copiæ convenissent.* Mais ceux qui  
 ont été entêtez de Présages se sont bien  
 gardez de tenir registre de ceux qui n'a-  
 voient point eu de suite , ou même,  
 qui en avoient eu de contraires. Ils  
 n'ont conservé la mémoire , que de  
 ceux , qui ont réussi ; & c'est-aussi ce  
 que l'on a fait , à l'égard des songes &  
 des prédictions des Astrologues. On  
 ne parle plus , que des événemens ,  
 qui semblent avoir eu du rapport aux  
 songes & aux prédictions ; tout le reste  
 a été enseveli , dans un éternel oubli.

Il faut encore remarquer , en qua-  
 trième lieu , qu'on a pu feindre une  
 infinité de choses , après coup ; soit  
 pour soutenir une opinion populaire ,  
 soit pour avoir le plaisir de raconter  
 quelque chose de surprenant. Quand  
 un entêtement est devenu comme uni-  
 versel , bien loin qu'il y ait quelque  
 risque à le soutenir , par des menson-  
 ges , il y a quelque sorte d'honneur ;  
 parce que personne ne se met en pei-  
 ne

ne de les examiner. Les sages en rient, & beaucoup de gens les reçoivent aveuglément, selon la maxime des superstitieux, " qu'il y plus de ,, sainteté & de respect, à croire ce ,, que l'on dit des actions des Dieux, ,, qu'à savoir ce qui en est : *Sanctius ac reverentius visum, de actis Deorum credere, quàm scire.* C'est Tacite, qui la rapporte, dans son Livre des Mœurs des Germains c. 34. D'ailleurs le moyen de s'affurer de la vérité, ou de la fausseté des faits, dont il s'agissoit, sur tout lors qu'il y avoit quelques années, qu'une chose s'étoit passée, & cela sans qu'il en restât ni actes authentiques, ni témoins? Qui auroit voulu faire des frais & prendre des peines inutiles, pour approfondir cette espece de choses?

En cinquième lieu, il étoit très-facile aux interessez de faire annoncer des prodiges, en les faisant eux mêmes. Par exemple, on venoit rapporter au Sénat, qu'il avoit plu des pierres, de la terre, ou du sang en quelque part. N'étoit-il pas très-facile de faire en sorte que du haut d'une colline, ou d'une maison on fît jetter quantité de petites pierres, ou de la terre, sans qu'on vît qui les jettoit, & faire dire, par

des gens appostez , & prêts même à en jurer , qu'ils avoient reçu des pierres , ou de la terre , qui venoient du Ciel , sur leurs têtes & sur leurs habits ? Des gens credules ne pouvoient-ils pas se tromper eux mêmes , de bonne foi , & en suite les autres ? Il étoit même quelquefois dangereux de dire ce que l'on avoit vu. Les Germains , si l'on en croit *Tacite* au Ch. 40. du Livre , que l'on a déjà cité , avoient une Déesse , qu'ils appelloient , dit-il , *Hert* , ou plutôt *Aert* , comme le croit *Lipse* ; parce que cette Divinité étoit *la Terre* , que l'on nomme ainsi , dans la Langue Teutonique. Elle avoit un char couvert , qu'il n'étoit permis à personne de toucher qu'au Prêtre de la Déesse ; & qui sortoit du Temple traîné par des vaches , suivi par ce même Prêtre avec beaucoup de dévotion , & reconduit après dans son Temple , par le même. ” Ensuite , dit l'Histoire , rien , le char & les couvertures , & , si vous le voulez croire , la Déesse elle-même se lavent dans un lac , dont il n'est pas permis d'aprocher. Il y a des Esclaves , qui la servent (*dans le bain*) & que le Lac absorbe au plûtôt. De là viennent une terreur secrete & une sainte ignorance

„ rance ( à l'égard de ce qui se passoit )  
 „ de ce que ce peut être , qui n'est  
 „ vû , que par des gens , qui doivent  
 „ périr : *Arcanus hinc terror sanctæque*  
*ignorantia quid sit illud , quod tantum*  
*perituri vident.* Si les Prêtres Alle-  
 mands , qui , en ce tems-là , étoient  
 assurément plus simples que les Ro-  
 mains , jouïoient une semblable piece  
 aux peuples de la Germanie ; faut-il  
 s'étonner si les intereffez , à faire croire  
 les Présages , étoient formidables  
 aux Italiens , qui auroient pû décou-  
 vrir leurs tromperies ? Pour le sang ,  
 qui pleuvoit , ou qui rougissoit les ri-  
 vieres , ou les étangs ; il étoit très-  
 facile d'en faire jetter de haut , par une  
 Seringue ; ou de rougir de l'eau , avec  
 quelque teinture & de la jetter où l'on  
 vouloit que le peuple la vît. *Cicero*  
 s'en moque ouvertement au Ch. 27.  
 du même Livre , où il remarque que  
 l'eau pouvoit prendre cette couleur ,  
 en coulant sur de la terre rouge. Il  
 fait encore mention de la sueur , qu'on  
 voyoit quelquefois sur les statues , &  
 remarque qu'un vent de Sud , qui est  
 humide en Italie , faisoit bien fuer le  
 plâtre des murailles : *Potest humor ad-*  
*lapsus extrinsecus , ut in tectoriis vide-*  
*mus , austro , sudorem imitari.*



„ Nous sommes si peu circonspects,  
 „ dit-il encore dans la suite, que si  
 „ les Rats ont rongé quelque chose,  
 „ quoi qu'ils ne puissent faire que cela,  
 „ nous croyons que c'est un prodige.  
 „ Avant la guerre Marfique, un bou-  
 „ clier ayant été rongé par les Rats,  
 „ à Lanuvium, les Haruspices dirent  
 „ que c'étoit un très-grand prodige ;  
 „ comme si c'étoit une grande diffé-  
 „ rence, pour des Rats, qui rongent  
 „ jour & nuit, entre ronger des bou-  
 „ cliers, ou des cribles ! *Nos ita leves  
 atque inconsiderati sumus, ut si mures  
 corroserint aliquid, quorum est opus hoc  
 unum, monstrum putemus. Ante verò  
 Marsicum bellum, quod clipeos Lanu-  
 vii mures rosissent, maximum id por-  
 tentum Haruspices esse dixerunt. Quasi  
 verò quidquam intersit, mures, diem,  
 noctem, aliquid rodentes, scuta an cri-  
 bra corroserint !* Il faut entendre ici  
 certaines attaches de cuir, que l'on  
 mettoit aux Boucliers ; car si les Rats  
 avoient rongé du fer, ou du cuivre, ce  
 seroit en effet quelque chose d'extra-  
 ordinaire ; aussi bien que d'avoir ron-  
 gé de l'or, comme on le trouve dans  
*Tite-Live* & dans *Obsequens*, qui au-  
 roient fait plus sagement d'accuser de  
 la diminution de l'or sacré les hom-  
 mes

mes qui l'avoient en garde ; & qui en étoient assurément beaucoup plus friands , que ne l'étoient les Rats.

- *Cicéron* rapporte encore , un peu plus-bas , une bonne réponse d'un Interprete des Prodiges , à un homme qui étoit allé le consulter , pour favoir ce que vouloit dire un Prodiges arrivé chez lui , comme il croyoit ; c'étoit qu'on y avoit trouvé un bâton , autour duquel un Serpent s'étoit entortillé. ”

„ Ce seroit un prodige , dit-il , si le  
„ bâton s'étoit entortillé autour du  
„ Serpent. *Tum esset ostentum , si  
anguem veëtis circumplicavisset.*

IV. Les Interpretes des Prodiges prétendoient non seulement favoir ce qu'ils vouloient dire , mais encore quels Sacrifices , ou quelles cérémonies il falloit faire , pour détourner la colere des Dieux , & empêcher que les menaces , qu'ils faisoient par ces Prodiges ne s'accomplissent. Il semble que les Livres Sibyllins enseignoient cela , à moins que les Romains , de tous tems grands Comediens en matieres de Religion , n'en fissent semblant , pour calmer la multitude ignorante. Si cela eût été vrai , il faudroit dire que les Dieux , ou les Démons , ne faisoient paroître des Prodiges , que pour

avoir des Sacrifices , ou des Jeux , ou des Vœux , ou quelque chose de semblable ; & que si on faisoit ce qu'ils vouloient , le mal dont ils avoient menacé , n'arrivoit point. On le croyoit en effet parmi les Payens , sans quoi ils n'auroient pas entrepris de détourner ce qui ne pouvoit pas s'éviter. Mais comment s'assurer , que les Prodiges étoient véritablement arrivez , ou que les Interpretes entendoient bien ce qu'ils vouloient dire , ou ce qu'il falloit faire pour en éviter l'effet ? L'événement ne servoit de rien , pour s'en assurer , pendant qu'on pouvoit douter de tout cela. Les Romains , qui étoient superstitieux à l'excès , ne manquoient guere de faire les Sacrifices & les autres choses , qu'on leur conseilloit , pour se conserver la faveur des Dieux. Cependant ils ne purent éviter ni la prise de Rome , par les Gaulois , qui avoient défait leur armée ; ni la seconde guerre Punique , où ils perdirent tant d'armées , & virent l'Italie désolée par les Carthagiinois ; ni enfin les guerres civiles qui firent perir tant de monde , depuis les guerres de Marius & de Silla , jusqu'au tems auquel Auguste se rendit maître de l'Etat. Quoi que dans les derniers  
tems,

tems, on negligéât plus les Présages qu'auparavant ; on ne laisse pas d'en trouver encore beaucoup, dans les Vies de Jules Cesar & d'Auguste.

Tout cela montre évidemment que l'on ne pouvoit faire aucun art assuré pour les expliquer, ni pour prévenir le mal, qu'ils paroissent annoncer. On trouvera dans le second Livre de *Ciceron*, touchant la Divination, de quoi s'en convaincre. Ainsi *Jules Obsequens* se seroit bien passé de compiler son Ouvrage des Prodiges, & s'il le fit du tems des Chrétiens, il dut bien s'exposer à être sifflé. Cependant on y peut trouver une sorte de supplément des Livres de *Tite-Live*, que nous avons perdus, & bien des coutumes Romaines, qui peuvent servir à mieux entendre de meilleurs Auteurs que lui ; pour ne point parler de la Latinité, à laquelle il peut être utile, en fournissant des exemples de diverses expressions, qui ne sont pas si communes. L'Editeur a pris beaucoup de soin de les faire remarquer & le Public lui doit être obligé de sa peine.



## ARTICLE VII.

I. CHRISTOPH. MATT. PFAFFII *S. Theologiæ Doct. & Profess. Publici Ord. ac Facultatis Theologiæ, hoc tempore, Decani* DISSERTATIONES ANTI-BÆLIANÆ, in quibus PETRUS BÆLIUS, *Philosophus Roterdamensis, qui in Dictionario Historico & Critico, eo titulo, quo Pyrrhonem exhibet, sumtâ Abbatis Sceptici larvâ, dogmata Christiana de SS. Trinitate, de Incarnatione Christi, de Eucharistia, de Origine Mali & Imputatione Peccati Adamitici, adortus fuerat, refellitur & confutatur.* A Tubingue MDCCXX. in 4. p. 104.

**N**OUS ne pumes pas mettre, dans le Tome precedent, tous les Ouvrages de Mr. *Pfaff*, que nous avons reçus; mais nous mettrons ici & dans la Partie suivante, le reste, & nous commencerons par les Theses contre Mr. *Bayle*, sur les matieres Théologiques, que l'on a pû voir au titre, que nous venons de rapporter. Quoique

que nous n'ayons pas accoustumé de mettre des Theses, dans cette *Bibliothèque*; celles ci, qui sont composées, par un Professeur en Théologie & qui traitent des matieres les plus graves, méritent d'y être. Il y a ici trois Dissertations, contre un endroit du Dictionnaire de Mr. *Bayle*, à l'article de *Pyrrhon*, où il introduit un Abbé Pyrrhonien; qui prétend montrer que plusieurs dogmes de la Théologie Chrétienne sont contraires à des Notions évidentes.

I. La première Dissertation roule sur le *Criterion*, ou sur la marque caractéristique de la Verité; sur quoi l'Auteur du Dictionnaire fait une difficulté, tirée du Dogme de la S. Trinité, que tous les Chrétiens font profession de croire; quoi qu'opposé, comme il le prétend, à une Notion commune.

Avant que d'entrer en matiere, Mr. *Pfaff*, dit quelque chose du dessein de celui, qu'il entreprend de réfuter; par où l'on voit qu'il vouloit non seulement jeter ses Lecteurs en des doutes, touchant la Religion, mais encore les conduire enfin à la rejeter entièrement. Il étoit en effet à propos de faire connoître ce dessein, & même le caractère de l'Auteur, comme l'on

fait ici. On y trouvera même quelques faits anecdotes. Il raconte que feu Mr. de la Placette, ayant dit, dans une conversation particuliere, à Mr. Bayle qu'il se jettoit dans le Pyrrhonisme, & lui ayant remontré le danger qu'il y avoit en cela ; ce dernier lui répondit *qu'il en savoit trop pour être Pyrrhonien, & trop peu pour être dogmatique* ; ne pouvant nier qu'il ne fût convaincu de certaines veritez, d'une maniere à n'en pouvoir douter ; mais ce dont il étoit convaincu étant trop peu de chose, pour en faire un Systeme, cela faisoit qu'il marchoit entre le Pyrrhonisme & le Dogmatisme. Mais si l'on y prend bien garde, il ne doutoit point que ses difficultez ne fussent des démonstrations ; sans cela il ne les auroit jamais défendues, avec la violence & l'opiniâreté, qu'il a fait paroître. Les anciens Sceptiques parloient beaucoup plus modestement ; comme on l'a pû voir par l'extrait, qu'on a donné de *Sextus* l'Empirique, au commencement du Tome xiv. Il ne doutoit point non plus que le Systeme du Christianisme ne fût faux, puisqu'il étoit contraire aux Notions communes, comme il le souûtenoit. D'ailleurs il y a peu de difference à dire que les dogmes du  
Christ-

Christianisme sont faux, ou à dire qu'il est impossible de les défendre par la Raison; puisque la Religion suppose les lumières naturelles.

Nôtre Auteur assure avoir oui dire à Mr. *Basnage*, Ministre à la Haye, qu'après la mort de Mr. *Bayle*, on avoit trouvé parmi ses papiers un petit Traité, où il proposoit sérieusement les argumens, qu'on fait contre la Providence; & que jusqu'alors lui Mr. *Basnage* avoit cru qu'il les avoit proposés, seulement par ostentation.

Mr. *Pfaff* ne refuse pas d'ailleurs les éloges, qui sont dûs aux talens, que Mr. *Bayle* avoit reçus de la nature, & qu'il avoit cultivés par son industrie; mais dont il n'a pas fait l'usage, qu'il devoit. Quoi qu'il soit, avec beaucoup de raison, choqué de son Pyrrhonisme, il ne le réfute point par des injures, mais par des raisons; qui font voir que le Philosophe de Rotterdam n'entendoit ni la Philosophie, ni les dogmes de la Théologie, dont il parloit. On parle aussi de ses Adversaires, & entre autre de feu Mr. *Leibnitz*; qu'on assure avoir été dans le sentiment de Mr. *Bayle* quoi qu'il voulût paroître l'attaquer, dans son Livre intitulé *Théodicée*. J'avoué que j'en avois jugé de



même, & que c'est ce qui m'a empêché de parler du Livre de ce grand Mathématicien; pour ne pas paroître chercher des querelles sur cette matière, & pour ne pas non plus dissimuler, dans une chose si grave. Aussi Mr. *Pfaff* dit-il que Mr. *Leibnitz* lui avoit avoué, dans une Lettre, que son sentiment pouvoit plutôt faire paroître celui de Mr. *Bayle* tolerable, que le détruire. On trouvera cela à la p. 9. de la 3. Dissertation.

La première objection, que l'Auteur du Dictionnaire faisoit contre la S. Trinité, étoit *que les choses, qui ne sont pas différentes d'une troisième, ne différent point entre elles. C'est la base, ajoute-t-il, de tous nos raisonnemens, c'est sur cela que nous fondons nos Syllogismes; & néanmoins la révélation du Mystère de la Trinité nous assure que cet Axiôme est faux. Inventez tant de distinctions, qu'il vous plaira. vous ne montrerez jamais que cette Maxime ne soit pas démentie, par ce grand Mystère. Je lui avoit répondu au Tome X. de la Bibliothèque Choisie, p. 389. que le moindre Ecolier lui répondroit que ce, en quoi les Personnes Divines sont une seule chose, n'est pas ce en quoi elles sont distinctes, & que par conséquent son*  
*Axiô-*

*Axiôme est mal appliqué.* Mais comme je ne pouvois pas entrer en une Dissertation Théologique, de cette matière, en cet endroit là; je ne montrai pas en quoi les Personnes Divines sont, selon les Théologiens, une seule chose & en quoi elles different. Mr. *Pfaff* l'a fait fort bien, en sa Dissertation, & appuye ce qu'il dit par l'autorité de divers Théologiens. C'est ce que ceux, qui veulent entendre cette matière, feront très-bien de lire. Mr. *Bayle* parla de ma réponse, avec mépris, par un adresse commune aux Sophistes, qui feignent de mépriser ce qu'ils ne sauroient foudre.

La seconde objection étoit *qu'il est évident qu'il n'y a aucune difference entre individu, nature & personne; & que cependant le même Mystere nous a convaincus que les personnes peuvent être multipliées, sans que les individus & que les natures cessent d'être uniques.* Mr. *Pfaff* répond très-bien à cela, selon les principes des Métaphysiciens, que Mr. *Bayle* attaque ici, plutôt que l'Écriture Sainte, qui n'emploie pas le mot de *personne*. Mais je ne puis pas rapporter en François ce que l'Auteur en dit, ce qui fait que je renvoye ici le lecteur à l'Original, où il a beaucoup

coup à apprendre , par rapport aux termes Métaphysiques , que l'on employe dans les Ecoles. Selon les idées reçues , pour parler exactement, il faudroit plutôt dire qu'il y a trois *personalitez* , que trois *personnes* ; à prendre ce mot , dans le sens qu'il a , en parlant des créatures ; c'est à-dire , pour un *suppositum intelligens* , en prenant le mot *suppositum* pour une *substance* ; car personne ne dit aujourd'hui , qu'il y a trois *substances intelligentes* en Dieu. C'est pourquoi je m'en tiens à ce que j'ai dit , qu'il vaut mieux ne se point écarter des termes de l'Écriture , en parlant d'un dogme , qu'elle seule nous a appris.

Au reste nôtre Auteur fait encore d'autres remarques , à cette occasion , sur le *Critérium* de la Vérité , qui est l'Evidence , à laquelle il n'est pas en nôtre pouvoir de résister , dès quelle se fait sentir à nous. Ces remarques méritent d'être luës. Aussi n'y a-t il aucune apparence que Mr. Bayle eût le dessein , & encore moins l'esperance de persuader à ceux, qui ont le Sens-commun, que l'Evidence soit une marque trompeuse de la Vérité. Par quels raisonnemens l'auroit-il pu prouver,  
qui

qui ne se détruisissent d'eux-mêmes ? S'ils avoient été fondez sur des principes évidens , à quoi auroient-ils servi , puisque l'Evidence n'auroit pas été , selon lui , le caractere de la Verité ? S'ils avoient été obscurs , leur seule obscurité ne les auroit-elle pas fait rejeter ? Il savoit fort bien que l'Evidence ne seroit abandonnée de personne , quoi qu'il pût dire. Son dessein étoit , en mettant en opposition la Religion avec des Veritez évidentes , de la faire rejeter. Ceux qui ne voyent pas cela , dans ses Ecrits , s'aveuglent volontairement.

II. La seconde Dissertation, de Mr. Pfaff , regarde les objections de son Adversaire , contre l'Incarnation , & contre la présence réelle du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie , & la Transsubstantiation.

Voici l'objection de l'Auteur du Dictionnaire , contre l'Incarnation : *Il est évident que pour faire un homme , qui soit réellement & parfaitement une personne , il suffit d'unir ensemble un corps humain & une ame raisonnable. Cependant le Mystere de l'Incarnation nous a appris , que cela ne suffit pas. D'où il s'ensuit que ni vous , ni moi ne*  
san-



*saurions être certains, si nous sommes des personnes ; car s'il étoit essentiel à un corps humain & à une âme raisonnable unis ensemble de constituer une personne, Dieu ne pourroit jamais faire qu'il ne la constituassent ; il faut donc dire que la personnalité leur est purement accidentelle. Or tout accident est séparable de son sujet, en toutes manières ; il est donc possible à Dieu de nous empêcher, par plusieurs moyens, d'être des personnes, quoique nous soyons composez de corps & d'âme ; & qui nous assurera qu'il ne se sert pas de quelcun de ces moyens, pour nous dépouiller de la personnalité? Est-il obligé de nous révéler toutes les manières, dont il dispose de nous. Nôtre Auteur répond fort bien à cette difficulté chimerique, mais il le faut lire, en lui même ; car on ne sauroit exprimer en François tout ce qu'il dit, ni mettre ici tant de Latin Scholastique. Je tâcherai d'en exprimer le sens, & de l'abreger, autant qu'il me sera possible ; en maniere néanmoins qu'on puisse entendre la chose. Mr. Bayle avoit assurément oublié sa Métaphysique, lors qu'il écrivoit ce qu'on vient de lire, ou il n'y avoit jamais rien entendu. Il faut  
 savoir*

favoir qu'on appelle *personne*, en Métaphysique, une substance intelligente, qui n'est ni une partie, ni une addition de quelque autre chose. Ainsi tout Ange est une personne parce que la définition, que j'en viens de donner, lui quadre. Le mot de *personnalité* est relatif & signifie seulement ce que l'on vient de dire; sans ajouter rien, ni diminuer à la Personne, dont il s'agit. Si Dieu vouloit unir deux Anges, en sorte qu'ils existassent, ou qu'ils agissent ensemble; comme si, à l'occasion des pensées de l'un d'eux, il naissoit régulièrement la même pensée dans l'autre, & que cela fût réciproque; alors ils perdroient leurs personnalité, & n'en auroient qu'une seule, qui seroit commune à tous deux. En nous, qui sommes composez de deux substances différentes, ces deux substances en se joignant, perdent l'une (savoir, le corps) sa *suppositivité*, & l'autre (savoit, l'ame) sa *personnalité*, & ne font qu'une seule personne, qu'on appelle un homme; sans qu'il se fasse aucun changement en leurs substances. Elles perdent, par leur séparation, le rapport, qui étoit

toit entre elles, mais il ne se perd rien pour cela, de leurs substances. De même la Divinité & l'Humanité en Jesus-Christ ont été unies, d'une manière qu'elles ne font ensemble qu'un seul Christ, ou qu'un seul *Dieu-homme*: Il y a en lui trois substances, qui n'acquierent rien de nouveau, en elles mêmes, par leur union; elles demeurent toujours les mêmes, sans aucun mélange. Mais comme dans l'Homme, l'excellence de l'Ame, par dessus le Corps, fait que la *personnalité* vient d'elle, & que l'on dit que l'Homme est une *personne* & non un *suppositum*; nom que l'on ne donne qu'aux Corps, quand on n'y ajoute pas le mot *intelligens*: dans l'union des deux natures en Jesus-Christ, on attribue la *personnalité* à la Nature Divine, & l'on n'appelle l'Humanité, qu'un *adjunctum personale*.

Ceux qui comprendront ce que je viens de dire sentiront facilement la vanité de l'objection de Mr. Bayle. Il s'exprime mal, quand il dit que pour faire un homme, qui soit réellement & parfaitement une personne, il suffit d'unir ensemble un corps humain & une ame raisonnable. L'union ne fait pas  
la

la *personne*, puisque l'Ame toute seule en feroit une, si elle n'étoit pas destinée à être unie au Corps, pour faire, avec lui, un Homme; mais seulement la destination de ce composé, qui n'est pas fait, pour être uni à quelque autre chose, dont il soit *la partie* ou *l'ajoint*, mais pour exister à part; & dans lequel composé entre une substance intelligente, sans laquelle on ne le nommeroit pas *une personne*, comme je l'ai déjà dit. C'est ce que l'on voit en chèque homme, mais en Jesus-Christ la *personalité* vient de la Divinité, qui surpasse, pour le moins, autant la Nature Humaine, que dans l'Homme l'Ame surpasse le Corps. Cela étant bien entendu, le reste de l'objection tombe de lui-même. Tant qu'une Ame raisonnable & un Corps Humain qui, par leur union, font un Homme, existent à part, il n'y a là qu'une *personne*, selon la définition de ce mot; mais si une Humanité, qui feroit d'elle-même une personne, est destinée à être jointe à la Divinité, & qu'elle lui soit actuellement unie; elle n'a plus de *personalité* distincte, & la Divinité prévaut si fort, au dessus de la Nature Humaine, qu'elle est regardée comme

me.



me la source de la personnalité du *Dieu-homme*. Si Dieu faisoit cesser cette union (ce qui n'arrivera jamais) alors la Nature Humaine perdrait la relation, qu'elle avoit avec la Divinité, & elle recouvreroit sa *personnalité* particuliere. De même si Dieu joi-  
gnoit une Nature Humaine à celle d'un Ange, ce composé de deux natures n'auroit qu'une seule *personnalité*. Mais on ne peut pas soupçonner que cela se fasse, sans aucun fondement; & ainsi chaque homme se croit, avec raison, une *personne* distincte de toute autre. Donc Mr. Bayle n'avoit nullement droit d'insulter les Théologiens Chrétiens, sur ce qu'ils disent de la personne de Jesus-Christ; comme si cela étoit contraire à une vérité évidente. Mais il vaudroit mieux ne pas tant philosopher sur les termes, & ne consacrer point les expressions inventées, par les Métaphysiciens Scholastiques, & dont il n'y a rien dans l'Écriture. Il suffit de dire qu'il n'y a qu'un Christ, qui est Dieu & Homme, comme l'Écriture nous l'apprend. C'est là ce que j'ai dit, il y a plus de trente-cinq ans, dans la 2. Partie des *Entretiens, sur diverses Matières de Théologie*, qui parurent à Amster-

Amsterdam, en MDCLXXXV. Mr. *Pfaff* en a cité un endroit, & l'on fera bien de lire toute sa Dissertation; qui fera voir que Mr. *Bayle* n'entendoit rien, dans cette matière, quoi qu'il eût autrefois étudié en Philosophie, sous les Jesuites.

L'autre objection, que Mr. *Bayle* fait en suite, pour opposer la Religion à l'Evidence, & rendre par-là la Religion une doctrine, qu'il ne seroit pas possible de digerer, sans perdre la Raison, regarde la présence réelle du corps de Jesus-Christ, dans l'Eucharistie. *Il est évident*, dit-il, *qu'un corps humain ne peut pas être en plusieurs lieux, tout à la fois, & que sa tête ne peut pas être pénétrée, avec toutes ses autres parties, sous un point indivisible; & néanmoins le Mystere de l'Eucharistie nous apprend que ces deux choses se font tous les jours; d'où il s'ensuit que ni vous, ni moi, ne saurions être certains si nous sommes distinguez des autres hommes & si ne sommes pas, à l'heure qu'il est, dans le Serrail de Constantinople, dans le Canada, dans le Japon & dans chaque ville du monde, sous diverses conditions, en chaque lieu, &c. Cette doctrine nous fait perdre les veritez, que nous trouvions*  
dans

*dans les nombres ; car on ne sait plus ce que c'est, que deux & trois ; nous ne savons ce que c'est qu'identité, que diversité &c. Il est évident que les modes d'une substance ne peuvent point subsister, sans la substance qu'elles modifient ; & néanmoins le Mystere de la Transsubstantiation nous fait savoir que cela est faux. Cela confond toutes nos idées, il n'y a plus de moyen de définir la substance ; car si l'accident peut subsister, sans aucun sujet, la substance, à son tour, pourra subsister dépendamment d'une autre substance, à la manière des accidens &c.*

Mr. Pfaff fait diverses réponses à cela, que nous ne rapporterons pas toutes ; parce qu'il faudroit trop s'étendre pour cela, sur tout à cause des idées & des expressions philosophiques, auxquelles on n'est pas accoutumé. Il ne se charge de défendre ici, que les sentimens des Théologiens, qui suivent la Confession d'Augsbourg. Il convient qu'un corps ne peut pas être entier, en plusieurs lieux à la fois ; mais il dit que, selon ces Théologiens, on attribue la Toute-présence au corps de J. C. seulement par rapport à sa personne, ou à sa Nature Divine ; qui est par tout, & à laquelle son corps est uni personnellement.

Ces

Ces Théologiens ne croyent point que Jesus - Christ homme est présent par tout, ou en plusieurs lieux à la fois, d'une maniere locale, dans sa figure & dans son étendue naturelle, ni même d'une maniere miraculeuse. *Protestamur semper & sollemniter protestamur nos nullam presentiam physicam, naturalem, localem, inhaesivam, & circumscriptivam, neque etiam miraculosam (hæc enim sic & inhaesiva & visibilis esset) corporis & sanguinis Christi in Sacra Coena statuere, ut pote quæ sit contradictoria, adeoque à Christo, in verbis: hoc est corpus meum; intelligi non potuerit; quæ simpliciter quidem κατὰ πρός explicanda, (quatenus, nempe, τὸ πρός soli metaphore opponitur) sed non ita premissa veniunt, ut per ea præcisè presentia naturalis & physica & localis, & circumscriptiva & inhaesiva intelligatur.* Entre ce sentiment & celui de l'Eglise Romaine, il y a une difference infinie, & il n'est pas sujet aux difficultez, auxquelles la présence réelle, comme l'Eglise Romaine l'entend, est sujette. L'Auteur explique ici, par occasion, le sentiment des Philosophes anciens & modernes, qui enseignent que Dieu est le lieu, où toutes choses sont contenues, & qu'il est lieu à lui-même



même. Cette doctrine mérite d'être examinée, avec attention. Nôtre Auteur applaudit au reste, à ce que Mr. *Bayle* dit contre la Transsubstantiation.

III. La troisiéme Dissertation regarde l'Origine du Mal, & l'imputation du peché d'Adam; d'où l'Auteur du Dictionnaire a tiré ses objections morales, contre la Religion. Mr. *Pfaff* avoit cru ci-devant, comme il l'avoit témoigné dans son traité de la consécration Eucharistique, chez les Anciens, qu'on ne pouvoit pas réfuter les Manichéens, par la Raison, & qu'on pouvoit croire des choses contradictoires. Mais après avoir lû les Theses de Mr. *Turretin*, Professeur en Théologie & en Hist. Ecclesiastique à Geneve, sur la matière des contradictions, il a changé de sentiment, & croit qu'on peut satisfaire aux Manichéens *à posteriori*; comme il le témoigne dans la Préface de cette 3. Dissertation. On n'a pas cru devoir passer cela, parce que la candeur de nôtre Auteur lui fait assurément beaucoup d'honneur. Il n'est nullement de cette espece de Théologiens, qui n'osent pas dire qu'ils se croient infailibles, mais qui ne veulent pas convenir qu'ils se  
soient

soient jamais trompez. Il n'y a point de gens de Lettres, qui aient écrit sur plusieurs sujets un peu difficiles, & qui aient fait quelque nombre d'Ouvrages, qui ne se soient trompez plusieurs fois, & qui n'en voulussent retoucher divers endroits, s'ils se rimprimoient; à moins que d'être horriblement entêtez. Il est très-avantageux à la République des Lettres, que les plus éclairés avoient la dette, & changent ce qu'ils ne peuvent pas défendre avec raison. Quelle édification Mr. Bayle n'auroit-il pas donnée au Public, & quelles louanges ne se seroit-il pas attirées, même de ses Adversaires; s'il avoit avoué qu'il s'étoit trompé, en prêtant des raisons aux Manichéens; au lieu de s'être obstiné, jusqu'à sa mort, à soutenir une si mauvaise cause, avec une hauteur, qui n'est pas pardonnable?

Mais revenons ici à ses objections. *Il est évident, dit-il, que l'on doit empêcher le mal, si on le peut, & qu'on peche, si on le permet, lors qu'on le peut empêcher. Cependant nôtre Théologie nous montre que cela est faux; elle nous enseigne que Dieu ne fait rien, qui ne soit digne de ses perfections, lors qu'il souffre tous les desordres, qui sont au monde, & qu'il lui étoit facile de pré-*

venir. Il est évident qu'une Créature, qui n'existe point, ne sauroit être complice d'une action mauvaise, & qu'il est injuste de la punir, comme complice de cette action; néanmoins nôtre doctrine du Peché Originel nous montre la fausseté de ces évidences. Il est évident qu'il faut préférer l'honnête à l'utile, & que plus une cause est sainte; moins elle a la liberté de postposer l'honnêteté à l'utilité. Cependant nos Théologiens nous disent que, Dieu ayant à choisir, entre un monde parfaitement bien réglé, & un monde, tel que celui-ci, où le desordre domine, a préféré celui-ci à celui-là, parce qu'il y trouvoit mieux les intérêts de sa gloire.

Après avoir parlé des Adversaires de l'Auteur du Dictionnaire, Mr. Pfaff fait diverses remarques contre ses objections & dit I. Que la volonté des hommes est libre, qu'on ne leur a point imposé la nécessité de pecher, & que Dieu a donné à ceux, qui péchent, des moyens de se sanctifier: II. Que Dieu ayant voulu créer l'homme à son image, l'avoit voulu créer libre & saint; c'est-à-dire, capable de vice & de vertu, ou de faire ce qui pouvoit être puni, ou récompensé; afin d'exercer envers lui sa justice

tice & sa miséricorde: III. Que l'idée de créature renferme de l'imperfection, que les maux physiques sont venus des maux moraux, & que leur permission est une suite des fins, que Dieu s'étoit proposées dans la création: IV. Que la seule créature a été la cause du mal, que Dieu a pu permettre, sans blesser ses perfections & qu'il l'a dû même permettre, supposé la fin de la création, dont on a parlé: V. Qu'un Être, qui déteste le mal, qui le punit, qui y apporte du remède & qui en apportera, qui en tire de grands biens & qui fera éclatter par-là sa sagesse, sa sainteté, sa bonté, sa justice, sa miséricorde, sa prévoyance, ne peut pas être nommé Auteur du Mal, mais plutôt de toute sorte de Bien: VI. Qu'on n'a que faire d'imiter ici, ni les Sociniens, qui nient la préscience des choses contingentes, sous prétexte qu'elle est, comme ils le croient, impossible; ni Mr. *Poiret*, qui dit que Dieu ne prévient pas le mauvais usage, que l'Homme feroit de sa Liberté, parce qu'il ne voulut pas le prévoir; ni Mr. *King*, qui prétend que le mal moral soit nécessaire, quoi que les hommes soient libres; ni Mr. *Leibnitz*, qui cherchoit la beauté du monde, dans



le mélange du mal & du bien , de peur de tomber dans le même abîme, que Mr. Bayle ; ni ceux, qui ont emprunté le système d'Origene , pour l'opposer à celui des Manichéens ; ni de prendre le système des Particularistes, comme a fait Mr. de la Placette ; ni de recourir au *Dualisme*, comme faisoient les Manichéens , à qui l'Auteur du Dictionnaire a prêté des armes ; ni de dire que nous n'avons, que de fausses idées des attributs de Dieu , comme faisoit Mr. King : VII. Que permettre le mal n'est pas une chose qui soit contraire à la Sagesse, ni à la Bonté, ni à la Sainteté de Dieu ; qu'elle ne l'est pas à sa Sagesse, parce qu'elle n'a pas empêché que Dieu ne parvînt à ses fins, qui étoient la manifestation de ses attributs ; ni à sa Bonté, qui laisse la Liberté aux créatures & qui quoi qu'immense, en elle-même, a néanmoins des regles qui bornent, en quelque maniere, son exercice.

Cela étant établi, Mr. Pfaff répond à l'objection de l'Abbé de Mr. Bayle, qu'on ne doit pas permettre le mal, que l'on peut empêcher ; que cette maxime ne doit pas être entendue généralement, même parmi les hommes, où l'on souffre des maux, pour ne pas en

cau.

causer de plus grands, en les voulant empêcher. D'ailleurs on ne peut pas tirer, des devoirs des hommes, des conséquences pour l'Être indépendant, comme on l'a fait voir. Enfin où il y a un concours de diverses fins, & de plusieurs devoirs, cette maxime souffre des exceptions. Dieu doit empêcher le mal, mais en sorte que la Liberté de l'homme subsiste & que Dieu parvienne aussi à ses fins. L'Auteur développe davantage sa pensée, comme on le verra dans l'Original, car on ne peut pas s'y arrêter plus long-tems.

Il y a encore diverses choses, sur l'imputation du peché d'Adam, qui méritent d'être luës; mais comme tous les Protestans ne sont pas d'accord sur cette matiere & qu'il y en a, qui nient les dogmes, que l'Auteur du Dictionnaire attaque; nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de proposer ici les sentimens des Lutheriens, selon lesquels l'Auteur répond aux objections de Mr. Bayle. Aussi bien ne seroit-il guère possible de se faire entendre là dessus, à ceux qui ne sont pas Théologiens, sans s'étendre beaucoup plus, qu'on ne peut faire ici; & ceux qui entendent la Théologie fe-

ront bien mieux de lire l'Original. Au reste, on ne peut pas ne point louer l'Auteur, du zèle, qui lui a fait prendre la plume; pour s'opposer aux mauvaises impressions, que le Dictionnaire Critique peut faire, sur beaucoup de Lecteurs. Il y a même lieu de s'étonner qu'il n'y ait pas eu plus de Théologiens, qui s'en soient mêlez, au moins par honneur.

---

## ARTICLE VIII.

JOAN. ALBERTI FABRICII  
*SS. Theol. D. Profess. publici & H. A.  
 Gymnasii Rectoris* BIBLIOTHE-  
 CÆ GRÆCÆ *Volumen X. sive  
 reliqua partis ultimæ Lib. V. ubi de  
 Etymologico Magno & ceteris Lexi-  
 cis Græcis, maxime verò de Scripto-  
 ribus mediæ & infimæ Græciæ disse-  
 ritur. Accedit præter Lexicon in  
 Octateuchum, Homilia Andreae  
 Cretensis de Phariseo & Publicano,  
 aliæque aliorum inedita apospasmatia.*  
 LEONIS ALLATII *Diatriba de Geor-  
 giis, notulis, supplemento & Indice  
 illustrata. Præmittuntur Indices 1.  
 Homonymorum Scriptorum: 2. In-  
 dicium in Scriptores Græcos, per decem  
 volu-*

*volumina sparsorum.* A Hambourg  
MDCCXXI. in 4. p. 854. avec les  
Préfaces & les Index. *Se trouve à*  
Amsterdam, chez les Freres Wet-  
stein.

ON a pu voir, dans le Tome XIII.  
de cette *Bibliothèque Ancienne &*  
*Moderne*, un extrait du IX. Volume  
de la *Bibliothèque Greque* de Mr. *Fa-*  
*abricius*. On disoit ici que ce seroit  
le dernier, & nous remarquames à la  
p. 325. que cela ne pouvoit pas être,  
parce que l'Auteur n'avoit pas enco-  
re rempli son Plan. Ce Volume con-  
tient le reste du Livre V. & donne la  
liste des Auteurs Grecs & de leurs Ou-  
vrages, composez avant la prise de  
Constantinople, & de plusieurs autres,  
qui ont vécu depuis, autant que l'Au-  
teur les a pu savoir. On fait qu'ils  
ont fait un grand nombre de livres, qui  
sont devenus très-rares avec le tems,  
quoi qu'ils ayent été imprimez; &  
qu'il y en a aussi quantité, qui n'ont  
jamais paru. Ainsi on ne peut pas  
s'attendre de voir un recueil complet  
de ces sortes d'Auteurs; & dont on ne  
peut guere douter, que la perte ne soit  
assez légère. Cependant le Public est  
obligé à Mr. *Fabricius* de la peine, qu'il  
I 4 s'est



s'est donnée de les rechercher, autant qu'il lui a été possible. Il a ajouté à son Ouvrage le Livre de *Léon Allazzi*, des Auteurs, qui se sont nommez *George*. Il en a fait aussi un des Auteurs, qui se sont nommez *Simeon*, & quelques autres semblables. Cela est bon, quand une Nation n'écrit pas beaucoup, comme la Nation Greque ne l'a pas fait, depuis qu'elle est sous l'Empire Turc. Mais si l'on entreprenoit d'en faire de semblables des Auteurs de nôtre Occident, qui ont porté le même nom, on en feroit un prodigieux nombre de volumes; sur tout si l'on y mettoit indifferemment les bons & les mauvais, & ceux de toutes les Langues. Mais ce qui seroit inutile & embarrassant, en Occident, peut être utile en Orient; pour avoir quelque connoissance des Auteurs de ce pays.

On voit d'abord dans ce X. Tome de Mr. *Fabricius*, trois Index, dont le premier est des Auteurs du même nom, dont il a été parlé dans les ix. Volumes précédens & dans celui-ci; le second est un Index des Index des Auteurs citez dans ceux, dont on a parlé dans les mêmes Tomes; & le troisième un Index des Chapitres de celui-ci.

ci. Il y en a encore trois , qui avoient été omis dans les précédens; favoir, des Auteurs citez dans le Livre de *Nemesius* de la nature de l'Homme, dans *Meletius* de la structure du corps humain & dans *Geminus*, Astronome Rhodien. On a déjà dit que ces Index peuvent être utiles à ceux, qui entreprennent de publier les Auteurs citez , ou de recueillir leurs fragmens.

Je ne ferai ici autre chose, qu'indiquer en général la matiere de chaque Chapitre , avec quelque peu de remarques.

Le reste du Ch. XLV. contient 1. les Auteurs citez par *Suidas*, sans les nommer, mais que Mr. *Kuster* a découverts. Il a omis plusieurs fois la version des LXX. d'où *Suidas* a tiré quantité de mots, comme je l'ai découvert par hazard. On voit 2. les remarques de Mr. *Fabricius*, sur les Etymologiques Grecs, & particulièrement l'*Etymologicon Magnum*, qui est un Livre d'un plus grand usage, que bien des gens ne pensent. La meilleure Edition est sans doute celle de *Sylburge*. J'ai aussi un exemplaire de l'Edition de *Turrifani* en MDXLIX, qui a appartenu autrefois à *Bonaventure*

*ure Vulcanius*, avec quelques remarques en marge, mais d'une autre main, comme il semble. Il y a ici 3. les Glossaires & les Lexicons, tant MSS. qu'imprimez. On y voit aussi un Index des Auteurs citez dans l'*Etymologicon*, plus ample, que celui que *Sylburge* avoit publié, & un Lexicon anecdote sur quelques Livres du V. T. traduits par les LXX. Il n'y a que des mots, qui ont paru à l'Auteur plus difficiles que les autres. En parlant des Lexicons Grecs & Latins, Mr. *Fabricius* n'oublie pas celui d'*Hadrien Junius* publié chez *Henri Petri* à Bâle en MDXLVIII. in 4. Il me semble qu'il pouvoit ajoûter que ce n'est qu'un Abregé d'une Edition in folio, qui avoit paru chez le même Libraire, l'année précédente; où l'Auteur s'étend plus sur la signification des mots, & cite plus d'Auteurs. Les travaux d'*Henri Etienne*, de *Scapula* & de *Constantin* font causes que ces Lexicons de *Junius* sont aujourd'hui presque inconnus, sur tout l'Edition in folio, même dans la patrie de cet habile homme; où l'on auroit bien mieux fait d'employer ces Livres, que le Lexicon de *Schrevelius*, qui n'approchoit pas du savoir de *Junius*.

Au-

Auteur met, en 4. lieu, les Index des mots Grecs, que l'on a faits sur quelques Auteurs, en particulier, les Auteurs des *Synonyma Græca*, & *Epi-theta*, des *Phrases*, des *Profodies*, des Dictionnaires de la Langue Greque moderne, & un Index des Lexicographes Grecs tant anecdotes qu'imprimez.

Dans le Ch. XLI. il traite sur tout de l'*Hypomnesticon de Joseph*, Auteur Grec du XI. Siecle, de *Cyrille de Scythopolis*, d'*André de Candie*, dont on donne ici une Homilie, sur le Publicain, & le Pharisien, & d'autres Auteurs du VI, VII, VIII & IX. Siecles. Il y a encore ici deux Index, l'un des *Melodes Grecs*, (c'est ainsi qu'on nomme ceux qui ont fait des Hymnes) & un autre des Auteurs citez dans le Concile de Latran en DCXL, & dans celui de Constantinople en DCLXXX. tous deux contre les Monothelites; avec une liste de ceux, qui ont écrit sur l'Héresie, ou sur l'Histoire du Monothélisme; & les Auteurs qui ont eu le nom de Michel.

Le XLII. Chapitre est de *Théophraste* surnommé le Keramée, ou le Potier de terre, de *Jean Zonaras*, de *Jean Tzetzes* & d'autres Auteurs du X,



XI, & XII. Siècles. On a quelques Homilies du premier, auquel on joint plusieurs autres Auteurs du même nom. Du second on a des Annales imprimées, avec les Auteurs de l'Histoire Byzantine, des Commentaires sur les anciens Canons &c. Le principal Ouvrage du dernier sont les *Chiliades*, qui sont un recueil d'Histoires de toutes les sortes, en vers politiques. Il a aussi fait des Scholies sur quelques Poètes, comme sur *Hésiode*, sur *Lycophron* &c. Il paroît, par ses *Chiliades*, que c'étoit un homme fort glorieux, mais dont les connoissances n'étoient que médiocres, & le goût encore moindre. On a fait ici un Index des Auteurs citez dans cet Ouvrage. Il y est aussi parlé de *Constantin Harmenopule*, Jurisconsulte, & à son occasion des autres Auteurs, qui ont porté le nom de *Constantin*, & plus bas, des *Eustathes*, des *Nicolas*, des *Simeons*, & des *Simonides*; en quoi *Allazzi* a beaucoup servi à *Mr. Fabricius*. Il touche encore quelques autres Auteurs moins connus.

Dans le Ch. XLIII. il est traité de *Jean Veccus*, de *Gennade*, & de plusieurs autres Auteurs Grecs, qui ont favorisé la réunion de l'Eglise Grecque,

que, avec la Romaine. Nôtre Auteur infere ici une longue Differtation Latine, touchant *Gennadius*, par feu Mr. l'Abbé *Renaudot*, qu'il a tirée des remarques de cet Auteur, sur les Homilies de *Gennade*, publiées à Paris en MDCCIX. On pourra comparer ce qu'*Allazzi* dit de cet Auteur, dans son Traité des *Georges*, avec cette Differtation. Il est aussi parlé d'un *Demetrius Cydone* & de plusieurs autres *Demetrius*, à son occasion, du Cardinal *Bessarion*, de *Léon Allazzi* & d'autres Grecs des derniers siècles. Il y a encore une liste des Auteurs Latins, qui ont écrit touchant les controverses, que l'Eglise Latine a avec la Greque.

Le Ch. XLIV. traite de *Grégoire Palamas*, de *Grégoire Acindynus*, de *Philothée* de Constantinople, de *Jean Cyparassite* & de quelques autres.

Le XLV. est une liste Alphabétique d'Auteurs Grecs, dont la plupart n'ont point encore été imprimés, dont le tems n'est pas assez connu & desquels l'Auteur n'avoit pas encore parlé ci-devant.

Ce Tome finit par la Differtation d'*Allazzi*, touchant les Auteurs Grecs, qui ont porté le nom de

George, avec des notes, un supplément & un Index de Mr. Fabricius.

Le XI. Tome contiendra, comme il le dit dans sa Préface, les recueils des Conciles, des Jurisconsultes, des Médecins & des autres Auteurs Grecs, qui ont été imprimez ensemble; car il n'a point encore été parlé de ces recueils, qu'il est bon de connoître & que tout le monde n'a pas.

Enfin le XII. sera composé d'un Index Chronologique, sur tout l'Ouvrage, & d'un autre qui sera alphabétique, avec des supplémens & des corrections; car il n'est guere possible qu'on n'oublie quelque chose, dans un aussi vaste recueil, & qu'il ne s'y glisse des fautes. Une seconde Edition, s'il s'en fait une, pourra redresser l'ordre, qu'on n'a pas pu observer par tout, mettre chaque chose en sa place, & corriger chaque matière dans le corps même de l'Ouvrage. Il seroit beaucoup mieux. *in folio.*

## A R T I C L E IX.

### LIVRES DE CONTROVERSE.

#### I. LE PRESERVATIF CONTRE LE

**LE PAPISME**, divisé en deux Parties, dont la première contient des Conseils fort aisez, sur la manière de disputer avec ceux de l'Eglise Romaine; & la seconde fait voir jusqu'à quel point le Papisme est contraire aux véritables vûes de la Religion, par **GUILLAUME SHERLOCK** Docteur en Théologie, Doyen de St. Paul, Maître du Temple & Chapelain Ordinaire de sa Majesté. Traduit de l'Anglois. A la Haie, chez Neaulme MDCCXXI. in 8. pagg.

**Q**Uoi que feu Mr. le Docteur *Sherlock* ait composé plusieurs Ouvrages, pleins de savoir & de bons raisonnemens, dont une partie a été traduite en François, & luë ici, comme en Angleterre, avec beaucoup d'édification; on peut dire que celui-ci, où il n'y a pas beaucoup de ce qu'on appelle *érudition*, est un des meilleurs qu'il ait faits, pour le bon sens & pour la netteté. Son dessein est d'instruire ceux d'entre les Protestans, qui se trouvent mêlez parmi les Catholiques Romains, & qui n'ont pas le tems de lire, ni le moyen d'acheter des livres, ni la capacité né-  
cessaire



cessaire pour juger des Controverses épineuses, sur lesquelles on peut les mettre. Il leur apprend ici la manière de se défendre contre les Missionnaires de l'Eglise Romaine, ou contre les Particuliers, qui sont aussi les Convertisseurs; en leur donnant des moyens de reprimer la vivacité de ces gens là, & même de leur fermer la bouche, sans s'engager en des discussions, dont on n'est pas capable.

I. Il montre donc, dans la I. Partie, comment on peut arrêter ces gens-là, dès l'entrée de leurs disputes. C'est de leur demander d'abord, s'ils croient que les Particuliers sont en droit de juger, par eux mêmes, en matière de Religion? S'ils disent que non, la dispute est finie; puis qu'aucun particulier n'a droit de juger de la validité de leurs raisons. S'ils répondent qu'oui, il faut leur demander si c'est-là la doctrine de leur Eglise. Ils n'oseroient le dire, mais s'ils le disoient, il faudroit qu'ils renonçassent à l'infailibilité de l'Eglise & à l'autorité qu'elle s'attribue de décider, pour les particuliers, de ce qu'il faut croire; parce qu'ils ne sont nullement capables d'en juger. Mr. *Sherlock* pousse d'une manière très-fine

fine ce raisonnement, mais très-facile à comprendre. L'Infaillibilité, dont on parle tant, ne sert de rien, si elle dépend du jugement particulier de chaque Chrétien.

2. Il fait voir de quelle maniere les Particuliers, sans être trop savants, peuvent se servir de l'Écriture; en employant leur Raison, pour repousser l'Église Romaine. C'est, par exemple, de n'écouter rien contre un passage, comme est celui-ci; *Tu n'auras point d'autre Dieu devant moi. Tu ne te feras point d'image &c. Tu ne te prosterner point devant elle &c.* Il est visible qu'on viole ce commandement, quand on rend un culte religieux à quelque Être, qui est différent de Dieu, qu'on en fait des images, qu'on se met à genoux devant elles &c. Les distinctions subtiles, que les Docteurs de l'Église Romaine font, pour parer ce passage, ne sauroient satisfaire une homme de bonne foi; à qui on ne peut faire voir aucune exception semblable, dans l'Écriture. L'Auteur fait plusieurs réflexions là-dessus, qu'il vaut mieux lire dans toute leur étendue, en son livre, que dans un raccourci.

Touchant les preuves tirées de  
l'Écri-

l'Écriture, il paroît clairement que l'Église Romaine en a peur ; puis qu'elle interdit aux Laïques la lecture des Livres Sacrez, comme on le voit, par l'usage des Italiens & des Espagnols. Si elle la permet ailleurs, ce n'est que par connivence, & parce qu'elle ne peut faire autrement. Mr. *Sherlock* l'embarasse étrangement, sur l'usage que ses Missionnaires font de l'Écriture, pour gagner les Protestans, pendant qu'elle soutient qu'on ne la peut entendre, que par la Tradition ; pour y trouver les dogmes, que les Protestans nient. Si on les en pouvoit convaincre, sans l'aide de la Tradition, il le faudroit faire ; mais si on ne le peut faire, sans cela, on les doit laisser en repos ; puis qu'ils n'admettent point la Tradition, que l'on ne peut pas d'ailleurs prouver par l'Écriture.

Il embarasse de même les Théologiens Romains, sur l'usage qu'ils prétendent faire des Peres, pour gagner les Protestans ; puis qu'il faut qu'ils avouent que le Peuple ne peut point savoir ce que les Auteurs Ecclesiastiques enseignent, sur les Dogmes controversez, ni parmi les Catholiques, ni parmi les Protestans.

3. Les premiers prétendent faire valoir certains préjugés contre les Protestans ; mais on en fait voir l'illusion, d'une manière, qui ne souffre guère de réplique. On renverse aussi ce qu'ils disent de l'incertitude de la Foi, selon les principes des Protestans. On fait voir encore qu'il n'est pas vrai que les Docteurs Protestans donnent aux peuples de fausses idées de la Doctrine Romaine, pour les en détourner ; & qu'au contraire ce sont les Docteurs Romains, qui la déguisent, pour la rendre moins insupportable à ceux qu'ils veulent attirer. Il n'est pas possible de s'étendre ici, sur aucune de ces matières, sans être trop long.

II. Dans la seconde partie, Mr. *Sherlock* donne quelques règles pour l'examen des Controverses, qu'on a sur quelques points particuliers, avec l'Eglise Romaine.

I. Il commence par l'Idolatrie, dont on l'accuse & fait voir assez au long qu'un des principaux desseins de l'Evangile étant de l'abolir, l'Eglise Romaine fait tout ce qu'elle peut, pour la rétablir ; soit en donnant d'autres objets du culte Religieux que Dieu seul, soit en établissant des images. Il  
réfu-



réfuté auffi au long je ne fai quel Controversifte Romain, qui prétendoit que les Cherubins, qui étoient dans le lieu très-saint, étoient des images de la Divinité, adorées par les Juifs.

2. Nôtre Auteur fait voir que l'amour extrême, que Dieu fait paroître aux hommes sous l'Évangile, & les assurances qu'il donne aux pecheurs du pardon de leurs pechez font extrêmement affoiblis, par la doctrine de l'Eglise Romaine, touchant le Purgatoire & par celle de l'invocation des Anges & des Saints, comme Médiateurs, entre Dieu & les Hommes.

3. Il examine la nature du culte divin institué par l'Évangile, par opposition à celui qui se pratique dans l'Eglise Romaine; où il y a une infinité de cérémonies & de pratiques, qui regardent plutôt le corps, que l'esprit; quoique nôtre Seigneur ait déclaré que Dieu étant un Esprit, *il veut être adoré en esprit & en vérité.*

4. Enfin il examine diverses doctrines Romaines, & fait voir qu'elles sont opposées au dessein que Dieu s'est proposé par l'Évangile, de réformer & de perfectionner la nature de

de l'Homme. L'Eglise Romaine n'est nullement amie de ce qui peut servir à éclairer les hommes ; à qui elle ne permet pas la lecture de l'Écriture Sainte, & qu'elle tient dans l'ignorance, & dans une foi aveugle pour ses décisions. Par la Transsubstantiation elle éteint les lumières naturelles, auxquelles on ne peut se fier, si ce dogme est vrai ; & même les lumières surnaturelles, parce que l'on ne peut rien entendre dans l'Écriture, si les paroles, que l'on cite pour prouver la Transsubstantiation, la signifient. La soumission à un Juge infallible produit le même effet, puis qu'il faut s'y soumettre, malgré l'Écriture & la Raison. Il en est de même de l'affectation, avec laquelle elle s'efforce de décrier l'Écriture, comme une règle obscure & imparfaite ; ce qui empêche d'en profiter, comme on feroit, si l'on n'y ajoûtoit pas des Traditions Humaines, qui la contredisent. Il faut dire la même chose de la Foi implicite. Enfin elle a trouvé moyen d'étouffer l'esprit de la véritable Sainteté, en cherchant mille moyens d'expier les pechez, sans rendre les gens meilleurs, comme l'Auteur le fait voir.

Il n'y a rien, dans tout ce qu'il dit, qui ne puisse être entendu, par des personnes, sans étude; pour peu qu'ils aient de Bon-sens, & qu'ils y apportent d'attention. Le Livre d'ailleurs n'est pas long, & on le peut lire plusieurs fois, sans s'ennuyer, & sans s'embarasser, par une trop grande variété de matières, ou par des raisonnemens trop subtils. Ainsi il paroît avoir très-bien rempli le plan qu'il s'est proposé.

II. LA DOCTRINE DES PROTESTANS, *sur la liberté de lire l'Écriture Sainte, le service Divin en langue entendue, l'Invocation des Saints, le Sacrement de l'Eucharistie, justifiée par le MISSEL ROMAIN, & par des réflexions sur chaque point. Avec un Commentaire Philosophique, sur ces paroles de Jesus-Christ: Ceci est mon corps, Matth. XXVI, 26. Par F. P. DE LA BARRE A Geneve chez Fabri & Barillot MDCCXX. in 12. pagg. 500. avec le Préface.*

**I**L y a une assez longue Préface, au devant de cet Ouvrage, dans laquelle il est parlé de l'amour & de la  
re-

recherche de la Verité & de la Paix, dans la Religion. Il ne se peut rien dire de meilleur, que ce que Mr. de la Barre dit ici, d'une matiere si importante, & il s'explique en très-bons termes. Je souhaite que les sages & pieux avis, qu'il donne, puissent produire un bon effet. Un ancien Philosophe a dit *que la Verité n'est pas une plante, qui naisse dans nos Jardins;* & j'ai peur qu'il n'en soit de même de la Paix, dans un Siecle aussi factieux, que le nôtre; où l'interêt présent & les passions déraisonnables sont les uniques ressorts qui font agir les hommes. Cependant on ne peut pas ne point louer les caracteres, qu'il y donne de ceux, qui aiment judicieusement la Verité & la Paix, dans la Religion.

„ Ce sont-là, *dit-il*, les caracte-  
„ res de ceux qui aiment la Verité &  
„ la Paix; caracteres bien differents  
„ de ceux des personnes, qui, élevées  
„ dans les principes de la soumission  
„ & de la Foi aveugle, doivent leur  
„ Religion au Hazard & à la Préven-  
„ tion, plus qu'à l'Examen & au  
„ Choix; qui n'appellent Paix & Ve-  
„ rité, que ce qui leur a été donné  
„ sous ces beaux noms; & qui pre-  
„ nent



„ nent pour la plus certaine & la plus  
 „ éclatante marque d'amour, pour la  
 „ Verité & pour la Paix, ce desir brû-  
 „ lant & ce zele inquiet d'étendre,  
 „ par toutes sortes de moyens, leurs  
 „ opinions & leurs pratiques. Gens  
 „ qui se flattant d'être les favoris du  
 „ Pere des Lumieres, & de ne pou-  
 „ voir se tromper, décident de tout  
 „ avec empire & prétendent que tout  
 „ le Genre Humain doit aveuglé-  
 „ ment se soumettre à eux, comme  
 „ à des Oracles infallibles & com-  
 „ me à des Juges établis, pour assi-  
 „ gner le Paradis & l'Enfer; selon  
 „ qu'on se fera conformé à leurs o-  
 „ pinions, & soumis à leurs volon-  
 „ tez: comme ils se sont soumis eux-  
 „ mêmes à ceux, qui les ont préce-  
 „ dez.

„ Témoignez quelque doute, sur  
 „ ce qu'ils prononcent; vous êtes  
 „ traité d'Incredule. Parlez, avec  
 „ modestie & retenue, des objets de  
 „ leurs Décisions, vous leur deve-  
 „ nez suspect. Manquez de vous dé-  
 „ chaîner, à leur exemple, contre  
 „ tous ceux, qu'il leur plait de con-  
 „ damner; vous êtes mis d'abord, si-  
 „ non au nombre des Héretiques,  
 „ du moins parmi leurs fauteurs.

„ Ayez

„ Ayez d'ailleurs les qualitez les  
„ plus estimables, tant de l'Esprit, que  
„ du Cœur; sacrifiez vous, pour la  
„ Religion; tout cela perd son prix  
„ auprès d'eux, & vous n'êtes ni  
„ Chrétien, ni digne de support, si vous  
„ rejettez la moins importante de  
„ leurs opinions, & de leurs prati-  
„ ques.

„ Grands amateurs du Merveil-  
„ leux & du Mystere, plus leurs  
„ Dogmes paroissent au dessus de l'In-  
„ telligence Humaine; plus vous les  
„ voyez empressez à les recevoir, &  
„ séveres envers quiconque ne les  
„ reçoit pas; contens que l'on soit  
„ leurs Echos, pour ainsi dire, com-  
„ me ils le font des autres.

„ Entrent-ils en dispute, c'est en  
„ Maîtres orgueilleux, ou en fiers  
„ ennemis, qui se tiennent assurez  
„ de la Victoire; & s'ils ne peuvent  
„ pas l'emporter sur vous, par des  
„ autoritez contestées, par des con-  
„ venances populaires, par des chi-  
„ canes d'Ecole, par de vaines dis-  
„ tinctions, par des termes équivo-  
„ ques, par quelques passages, ou  
„ tronquez, ou déplacez; fonde-  
„ mens ordinaires de ceux qui ne rai-  
„ sonnent, que sur la foi d'autrui :

„ ils tâchent de l'emporter dans l'es-  
 „ prit du Peuple, en rendant vôtre  
 „ Personne odieuse par des décla-  
 „ mations pathétiques, par des hy-  
 „ perboles outrées, par de violentes  
 „ invectives, par des qualifications  
 „ calomnieuses; preuves les plus for-  
 „ tes & les plus efficaces auprès du  
 „ Vulgaire, toujours disposé à trai-  
 „ ter de Novateur, d'Hérétique,  
 „ d'Impie, d'Ennemi de Dieu, de la  
 „ Religion, de la Verité, & de la  
 „ Paix, quiconque lui est donné  
 „ pour tel, par le Parti, par les Doc-  
 „ teurs, par les Directeurs, auxquels  
 „ il a livré son jugement & sa con-  
 „ science.

Voilà un excellent portrait du faux  
 zèle, qui anime trop de gens dans la  
 Chrétienté, & qui ne paroîtra nulle-  
 ment chargé à ceux qui ont quelque  
 connoissance du monde. L'Auteur  
 remarque en suite que la Charité est  
 la vertu, qui est la plus recomman-  
 dée, dans l'Évangile, & en fait un  
 très-bel éloge par où l'on voit qu'elle  
 peut infiniment servir à reconnoître  
 la Verité, & à ramener ceux qui sont  
 dans l'Erreur, aussi bien qu'à se ren-  
 dre agreable à Dieu.

Mr. de la Barre ajoûte à cela " que  
 „ si

” si Dieu aime mieux être honoré,  
” par la Misericorde, que par les Sa-  
” crifices, & par ceux-là même qu’il  
” avoit particulièrement ordonnez ;  
” il s’enfuit que les haines & les per-  
” secutions le deshonnorent beaucoup  
” plus, que ne feroit l’établissement  
” de ces sentimens ; sous le prétex-  
” te desquels on excite ces persecu-  
” tions & ces haines.

” Comme Jesus-Christ, *continue-*  
” *z-il*, a déclaré, lui-même, en ter-  
” mes formels, que ce seroit à la Cha-  
” rité fraternelle, que ses Disciples  
” seroient reconnus ; ce sera princi-  
” palement, ou plutôt ce sera uni-  
” quement à cette marque, je veux  
” dire, aux œuvres de la Charité, qu’il  
” reconnoitra ses Disciples, devant  
” son Pere & devant les Anges ; œu-  
” vres qu’il a lui-même recomman-  
” dées & pratiquées, & dont tous  
” les hommes, jusqu’aux moins intel-  
” ligens, sont capables de reconnoî-  
” tre la bonté, la nécessité & la jus-  
” tice : comme ils sont capables de  
” reconnoître la Verité des Doctri-  
” nes & des Lois, qui en ordon-  
” nent la pratique.

Il est bien certain que la plus gran-  
de orthodoxie, sans Charité, ne peut



point faire reconnoître les vrais Chrétiens, & qu'elle ne fera nullement trouver misericorde devant Dieu; puisque Jesus-Christ déclare qu'il ne reconnoîtra point, pour ses Disciples, ceux-là même, *qui auront fait des miracles en son nom*; pendant qu'il reconnoîtra, comme tels, ceux qui n'en auront point fait, mais qui auront été charitables.

„ Si donc, dit l'Auteur, ou l'im-  
 „ patience, ou l'humeur, ou l'or-  
 „ gueuil, ou le faux zele, ou l'exem-  
 „ ple des autres nous porte à hair,  
 „ ou à mal traiter ceux qui ne sont  
 „ pas de nôtre opinion; considerons  
 „ premierement si nos opinions re-  
 „ gardent les œuvres, pour lesquel-  
 „ les Jesus-Christ témoignera de l'a-  
 „ version au dernier jour. Confide-  
 „ rons secondement que c'est une  
 „ contradiction, que de se croire ob-  
 „ ligé à souffrir pour la Verité, &  
 „ de croire qu'on puisse hair & mal-  
 „ traiter des gens, qui croient, com-  
 „ me nous, avoir la Verité; & dont  
 „ les erreurs ne regardent point les  
 „ œuvres, pour lesquelles Jesus-  
 „ Christ fera ressentir sa colere & sa  
 „ vengeance. Considerons enfin qu'il  
 „ est impossible de trouver dans l'E-

„ vangile, un ordre, ou un avertif-  
„ sement auffi formel d'avoir de l'im-  
„ patience, de la haine & de la co-  
„ lere, pour des sentimens contrai-  
„ res aux nôtres ; que nous en trou-  
„ vons de nous expofer à l'impaticien-  
„ ce, à la haine, à la colere & aux  
„ mauvais traitemens de ceux qui ont  
„ l'esprit perfécuteur.

On ne doit pas trouver étrange que  
Mr. de la Barre remontre tout cela  
aux Catholiques Romains, à la tête  
d'un livre de Controverfe, contre  
eux ; car enfin si on ne s'écoute des  
deux côtez avec patience, avec dou-  
ceur, & avec charité ; il ne fera ja-  
mais poffible que celui des deux Par-  
tis, qui a raifon, lequel que ce puif-  
fe être, rameine l'autre de l'erreur ; ni  
qu'il puiffe s'excuser devant Dieu, qui  
n'a point promis de mifericorde à ceux,  
qui n'en auroient point eu, envers  
leur prochain.

Après ces remarques préliminaires,  
l'Auteur dit qu'il entreprend de juf-  
tifier ici les Proteftans, fur les quatre  
articles fpécifiez au titre du Livre, &  
auquel on peut rapporter tout ce qui  
concerne le Culte Divin. C'est ce qu'il  
fait, par la feule autorité du Miffel  
Romain, qui est un Ouvrage Ancien,

& par lequel on trouve que c'étoit la doctrine commune, il y a mille ans : 1. que le service divin se doit faire en Langue Vulgaire : 2. que tout le peuple Chrétien doit ou peut lire l'Écriture Sainte : 3. que ce n'est point aux Morts, quelques saints qu'ils aient été, que s'adressent les prières de l'Église : 4. que le corps & le sang de Jésus-Christ ne sont point réellement & substantiellement, sous les especes, ou apparences du pain & du vin, consacrez pour l'Eucharistie. Les dogmes opposés à ces doctrines ne se sont pas établis tout d'un coup, parmi les Chrétiens, & encore moins avant qu'il y eût un service public établi. Ainsi il est arrivé que les Liturgies même les plus authentiques se sont trouvées, dans la suite du tems, contraires aux sentimens reçus aux derniers siècles ; parce qu'il n'a pas été aussi aisé de changer les Liturgies, quand elles furent une fois établies, sans scandaliser le Public ; que de changer insensiblement les opinions des hommes.

La justification des sentimens des Réformez est d'autant plus naturelle & plus recevable, qu'elle est établie d'un côté sur le Titre le plus authentique de l'Église Romaine, & d'un autre

autre côté sur les idées les plus générales, & les plus connues de la Religion Chrétienne, sur les principes de la Religion Naturelle, & sur les Notions qui se trouvent en tous les hommes. C'est faire honneur aux Catholiques que de prendre leur Missel, pour témoin de la doctrine de l'Eglise depuis le huitième siècle, jusqu'au nôtre & même des précédens, de la Liturgie desquels il a été tiré. C'est encore faire honneur aux Compilateurs du Missel, que de leur attribuer de sages sentimens. C'est même faire l'Apologie de la Messe, contre ceux qui la rejettent; dans la pensée qu'elle contient des doctrines, qu'ils ont raison de rejeter.

Cette justification des Protestans fait la première partie de ce Livre. Avant qu'on l'ait lû, ce que l'Auteur promet, dans la Préface, pourra paroître paradoxe aux deux Partis, intéressez dans cette Controverse. Les Catholiques trouveront étrange que l'on ose dire que le Missel ne favorise pas leurs sentimens; puisque c'est, selon eux, en vertu des paroles de cette Liturgie, que se fait la Transsubstantiation, & les Protestans, qui la rejettent comme contenant une doctrine



trine contraire à l'Évangile & aux sentimens des anciens Chrétiens, auront de la peine à croire que ces sentimens n'y soient point. Mais pour peu que les uns & les autres examinent, avec un esprit calme & desintéressé, ce que dit l'Auteur, ils s'appercevront bien tôt que ce Paradoxe est en effet une Vérité.

Le seconde partie de ce Volume contient un Commentaire Philosophique, sur les paroles de l'Institution de l'Eucharistie; où l'on se propose de montrer, que suivant les Notions du Sens-commun & de la saine Philosophie, ces paroles de Jesus-Christ: *ceci est mon corps* &c. ne se peuvent entendre que métaphoriquement, & nullement en un sens propre & littéral. On peut aussi rapporter à ce Commentaire diverses réflexions sur l'Eucharistie, qui se trouvent répandues dans la premiere partie, depuis la p. 53. jusqu'à la fin.

On s'est attaché plus particulièrement à la matière de l'Eucharistie, parce que les deux Partis la regardent, comme la plus importante, soit en elle même, par rapport au Dogme & au Culte; soit par rapport à ses suites, puis qu'elle a été une des principales causes

causes de la séparation des Protestans, & la source d'une infinité de maux.

On s'est étendu, sur le culte des Catholiques & des Protestans, afin que les uns puissent juger du Culte des autres, avec connoissance de cause.

L'Auteur a expliqué même les expressions des Scholastiques, sur la matière de l'Eucharistie, avec toute l'équité possible; afin qu'on ne dît pas qu'il en imposoit à ses Adversaires. Pour ce qui est des conséquences, qu'on tire du dogme de la Transsubstantiation, dans la conclusion de l'Ouvrage; il déclare qu'il les considère seulement en elles-mêmes & comme des suites naturelles du dogme. Il est d'ailleurs fort éloigné de les attribuer aux Catholiques, comme s'ils les avoient, & qu'ils eussent dessein de les établir, comme des dogmes. Il prétend seulement que, s'ils considéroient les choses, sans prévention, ils reconnoîtroient que le Dogme, duquel naissent de si fâcheuses conséquences, ne peut pas être vrai. Un Système aussi composé, que l'est celui de la Transsubstantiation, s'est formé à la longue, insensiblement & par parties: de même que le Culte & les Pratiques, auxquelles il a

donné lieu. L'Imagination, aidée de la Foi aveugle & forcée, s'est peu à peu accommodée à l'Opinion & au Culte; sans prendre garde aux conséquences, qu'en pourroient tirer ceux qui examineroient le tout, sans prévention.

Il en a été, à peu près, de même du dogme de la contrainte & de la persécution, le plus fort arc-boutant de celui de la Transsubstantiation. Le zèle aveugle & impétueux des Auteurs, & des premiers instrumens de la contrainte ne leur a pas permis d'en voir les conséquences, ni de prévoir les suites qu'elle pourroit avoir; ce qui la fait regarder, dit l'Auteur, même par un grand nombre de Catholiques, comme la doctrine la plus opposée à l'amour de la Verité & de la Paix; & comme la plus fausse & la plus funeste, qui ait été suggerée aux hommes, par cet Esprit, qui a été séducteur & meurtrier, dès le commencement du Monde. Car enfin, pour le dire en peu de mots, peut-on considérer autrement une doctrine, & une pratique, qui, sous prétexte de charité & de zèle, confond la Verité & l'Erreur, le Vice & la Vertu, la Sincérité & l'Hy-

l'Hypocrisie, la Fidelité & la Perfidie, la vraie & la fausse Religion ? Elle anéantit la Liberté, la Conscience, la Raison, l'Evangile. Elle viole impunément les Droits Divins & Humains; & par les haines, les divisions, les Schismes, les persécutions, les massacres, les guerres, qu'elle a causées, elle a fait périr plus de Chrétiens, par les mains des Chrétiens, sous ombre de Christianisme, qu'il n'en est péri, par les mains des ennemis secrets & publics de la Religion Chrétienne.

L'Auteur continue à peindre des plus noires couleurs ce dogme & cette pratique horrible, sans charger néanmoins le portrait qu'il en fait; mais il déclare encore que, quoi que la chose soit palpable, il est bien éloigné de croire que tous les Catholiques aillent contre leur conscience, en usant de contrainte. Leur croyance & leur pratique, à cet égard, sont des suites presque inévitables de cette foi aveugle, où ils ont été nourris & de ce zele impétueux, que l'ignorance, la superstition & l'exemple ont coûtume d'inspirer. Mais il ne doute pas que, parmi tant de gens de

K 6                    bien,



bien, d'esprit & d'honneur, qui se trouvent parmi eux, Théologiens, Philosophes, Jurisconsultes & autres, il n'y en ait beaucoup; qui ont la persécution en horreur, mais qui n'osent le témoigner.

Mais il faut avouer que les premiers ne sont nullement excusables; puisque, si on leur demandoit s'ils voudroient bien être traités de même, par les Protestans, & s'ils répondoient selon leur conscience, ils diroient inmanquablement, qu'ils ne le voudroient pas. Ils font donc à un autre ce qu'ils ne voudroient pas qu'il leur fît, & violent les lumières les plus claires de la Nature & de la Révélation. Pour peu qu'il leur reste de calme, ils doivent bien sentir leur faute, & l'on a vû souvent cette espèce de gens, dans des terreurs effroyables, que le souvenir de leurs cruautés a excitées en eux.

Mais en voila assez, pour donner une idée générale de cet Ouvrage, dans la lecture duquel on trouvera de quoi s'instruire assez, sur les Controverses, dont il y est parlé, pour pouvoir juger de quel côté est  
la

la Verité, sans crainte de se tromper. Il est écrit en un bon ordre, les raisonnemens en sont généralement très-solides, & le stile plein d'une vivacité, qui empêchera qu'on ne s'ennuie en le lisant. Il y a par tout des principes de sincérité & d'équité, qu'il seroit bien à souhaiter, que l'on trouvât dans tous les livres de Controverses.

III. LA RELIGION des MAHOMETANS exposée par leurs propres Docteurs, avec des Eclaircissemens sur les Opinions, qu'on leur a faussement attribuées. Tiré du Latin de Mr. RELAND, & augmenté d'une Confession de Foi Mahometane, qui n'avoit point encore paru. A la Haie in 12. MDCCXXI. pagg. 526.

**C**E Livre n'est pas un livre de Controverse, de la nature des deux précédents; mais il y en a néanmoins un peu, dans la 2. Partie, qui contient des Eclaircissemens sur la Religion Mahometane; où Mr. *Réland* la défend, à quelque égard, contre divers Auteurs, qui l'avoient accusée

de quelques Dogmes & de quelques Pratiques, dont elle n'est pas coupable. Cet Ouvrage a été imprimé deux fois, & nous avons parlé de la première Edition, dans la *Bibliothèque Choisie* Tom. VIII. p. 396, & de la seconde dans cette *Bibliothèque Anc. & Mod.* Tom. VIII. p. 458. Cet Ouvrage a depuis paru en Flamand, & aujourd'hui on le voit en François. Cela nous exempte d'en parler davantage. Ce sera assez de dire, en un mot, ce qu'il y a de plus dans cette Version Française. Le Traducteur y a mis une longue Préface, où il avertit ses Lecteurs de la manière, dont il a cru devoir s'y prendre, pour rendre ce Livre plus agréable aux Lecteurs François; mais il y fait, par occasion, diverses remarques sur la manière de traduire; sur ceux, qui ont écrit la vie de *Mahomet*, & sur diverses particularitez, que l'on a débitées de lui; sur la dévotion des Mahometans, & en particulier sur celle qui se pratique à la Meque; sur la relation que Mr. de *Tournefort* a donnée, dans son Voyage du Levant, &c. On voit de plus ici une Confession Mahometane, qui n'avoit jamais

mais paru. Elle a été composée en Espagnol, mais écrite en caractères Arabes, selon l'usage des Morisques d'Espagne, qui feignant d'être Chrétiens, écrivoient ainsi les livres de la Religion Mahometane, pour les cacher aux Inquisiteurs. Mr. *Réland* en parle souvent, dans ses remarques & d'autres livres de cette sorte, dont on a trouvé quelques uns, dans le Royaume de Valence. Le Traducteur en a eu une Version Latine, sur laquelle il a composé la sienne. Il soupçonne, avec assez d'apparence, que cette Confession est l'Ouvrage de quelque Renegat, & même d'un Moine, à cause des traits de prédicateur, qu'on y voit & des imitations des livres des Chrétiens, qu'on y trouve. On fait que les Morisques furent long-tems, sous la domination des Espagnols, & qu'ils n'en furent chassés, à la fin, que parce qu'il n'étoit pas possible de les convertir. En effet, le moyen de faire croire à des gens élevez, dans la doctrine de l'Unité de Dieu, & dans l'adoration de ce seul Etre, conçu comme tout spirituel, qu'il faut invoquer d'autres que lui, se mettre à genoux devant  
des



des Images tant des Saints, que de Dieu lui-même? Il n'y a que la force & la crainte des supplices, qui puissent faire dire à des gens, élevez à la Mahometane, ou à la Juive, que ce culte est permis, & les obliger à le pratiquer extérieurement. Il est surprenant qu'après l'extinction du Paganisme & dans les premiers tems du Mahometisme, les Chrétiens se soient malheureusement entêtez de cultes nouveaux, & dont on ne trouve rien dans l'Écriture Sainte; & aient voulu donner à leur Religion un air plus conforme à celle des Payens, qu'à celles des anciens Juifs & des anciens Chrétiens.

## A R T I C L E X.

### LIVRES POUR APPRENDRE LA LANGUE FRANCOISE.

- I. *L'ART de bien parler FRANCOIS, qui comprend tout ce qui regarde la Grammaire, & les façons de parler douteuses. Nouvelle Edition, revue exactement, sur la Grammaire de Mr. l'Abbé Regnier*  
des

*Ancienne & Moderne.* 233

des Marais, sur le Dictionnaire de l'Academie Françoise, & sur plusieurs Remarques nouvelles & augmentée de plusieurs Articles importants, qui ne se trouvent point dans les Editions précédentes. Par Mr. DE LA TOUCHE. A Amsterdam chez les freres Wetstein, MDCCXX. en deux Volumes in 12. dont le premier a 380 pages & le second 636.

**C**ET *Art de bien parler François* s'est si bien débité, qu'en voici une troisiéme Edition, qu'on a été obligé de faire; parce qu'on ne pouvoit pas laisser manquer un Livre, qui se demandoit tous les jours. Cela même nous dispensera d'en parler, puisque cet Ouvrage est trop connu pour en faire d'extrait.

II. LES PLUS BELLES LETTRES FRANCOISES, sur toutes sortes de sujets, tirées des meilleurs Auteurs, avec des Notes. Par PIERRE RICHELET, cinquiéme Edition revue & augmentée, avec des observations sur l'Art d'écrire les Lettres. Par B. L. M. A  
Amster-

Amsterdam chez les freres Wetstein MDCCXXI. in 12. 2. Voll. dont le premier a 638. pages & le second 710.

**L**A même raison, qui nous a empêché de donner un Extrait du Livre précédent, ne nous permet pas de nous arrêter davantage à celui-ci. Ceux qui ne sauront pas ce qu'on a fait de nouveau à cette Edition, n'ont qu'à lire la Préface, qui est au devant. Les peuples, chez qui la Langue Françoisé n'est pas naturelle, sont si curieux de s'en instruire, qu'ils achètent avidement les Livres, qui peuvent les aider à s'aquerir cette connoissance. D'ailleurs le nom de *Richelet* est si connu par tout, à cause du Dictionnaire de la Langue Françoisé, qu'il a donné au Public, qu'ils jugent ne pouvoir mieux faire; que de se servir de tous les secours qu'il leur a donnez, pour l'apprendre. Il faut avouër qu'encore qu'il y ait, à ce qu'on dit, plusieurs Langues plus riches qu'elle, pour l'abondance des mots; il n'y en a point, qui ait le tour plus naturel,

rel, & plus dégagé; ou l'expression plus nette, plus chaste, & plus retenue; ou le stile plus propre & plus correct; & que la plupart, autant qu'on les connoit, sont fort au dessous d'elle, à tous ces égards. Aussi n'y en a-t-il point, que l'on ait plus cultivée, & où l'on ait plus écrit de livres, sur toutes sortes de sujets, & sur tous les Arts & les Sciences. Ceux-là même, qui font leur principale étude des Langues mortes, parmi les François, se piquent aussi d'écrire poliment, dans leur propre Langue, depuis plus de soixante ans. Cela a beaucoup servi à redresser le stile rude & grossier du commencement du XVII. Siecle. Il est certain que ceux qui ont du goût, pour les Langues mortes, sans négliger la leur propre, apprennent des Modeles de l'Antiquité, à écrire dans leurs propres langues avec justesse, & en gardant la propriété des termes, comme le bon usage le demande. Il y a bien des Auteurs estimez dans les Langues voisines, qui n'ont néanmoins point de goût, pour l'exac-  
titu-



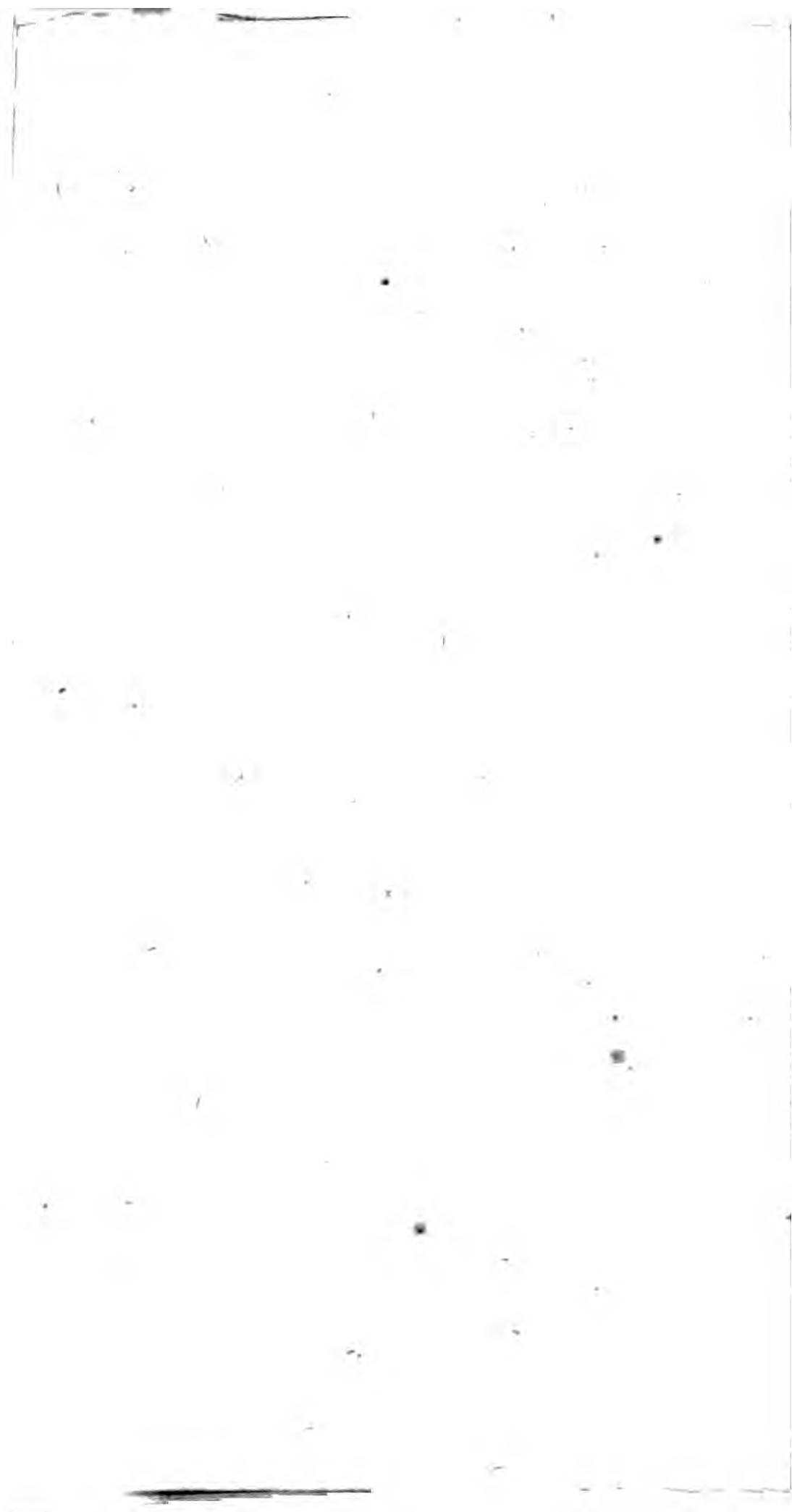
titude du style, & qui font naître à leurs Lecteurs, des idées contraires aux sentimens, qu'ils leur veulent inspirer, par le mauvais choix, qu'ils font des expressions, dont ils se servent.

F I N

*de la I. Partie du XV. Tome de la  
Bibl. Anc. & Mod.*



\_\_\_\_\_



BIBLIOTHEQUE  
ANCIENNE

ET  
MODERNE.

Pour servir de suite aux  
BIBLIOTHEQUES  
UNIVERSELLE ET CHOISIE.

Par JEAN LE CLERC.

TOME XV.

POUR L'ANNEE MDCCXXI.

*Partie Seconde.*



A AMSTERDAM,  
Chez les FRERES WETSTEIN.

---

MDCCXXI.



# CATALOGUE

D E S

## LIVRES NOUVEAUX,

qui se trouvent

chez les FRERES WETSTEIN.

R. P. Bernardi Pezii Thesaurus Anecdotorum novissimus, seu Veterum Monumentorum, præcipue Ecclesiasticorum, ex Germanicis potissimum Bibliothecis collectio recentissima fol. 4. vol.

R. Bellarmini disputationes de controversiis Christianæ Fidei fol. 4. vol.

P. Poireti Opera Posthuma in quarto.

J. Jac. Mangeti Bibliotheca Chirurgica, sive Rerum ad artem Machaonicam quoquo modo spectantium Thesaurus absolutissimus. fol. 4. voll.

Antiquitates Selectæ Septentrionales & Celticæ una cum reliquiis Gentilismi in cœtibus Christianorum ex monumentis potissimum hætenus ineditis fusè perquiruntur, auctore Joh. Georg. Keyfler. in Octav.

Herm. Conringii de Origine Juris Germanici Liber unus. in Quart.

Joh. Franc. Buddei Parerga Historico-Theologica. in Octav.

Polycarpi Lyseri Historia Poëtarum & Poëmatum Medii Ævi ubi centum & amplius Codic. MStorum ope carmina varia emendantur, recensentur &c. in Octav.

T A-

# T A B L E D E S L I V R E S

Dont il est parlé dans la 2. Partie du

T O M E X V.

D E L A

## B I B L I O T H E Q U E A N C I E N N E E T M O D E R N E.

I. <i>Thresor Nouveau de pieces Anecdotes par les Bénédictins de la Congr. de S. Maur.</i>	237
<i>Tome I.</i>	249
<i>Tome II.</i>	257
<i>Tome III.</i>	268
<i>Tome IV.</i>	286
<i>Tome V.</i>	316
II. <i>Projet d'une nouvelle Edition des Antiquæ Lectiones de HENRI CANISIUS.</i>	330
III. <i>Les Lois ANGLO-SAXONNES &amp;c. publiées par Mr. WILKINS.</i>	338
IV. <i>Livres de CICERON de la Divination &amp; de la Destinée, par Mr. DAVIES.</i>	351
V. <i>Projet d'une SOCIETE' LITTERAIRE, par Mr. BRENKMAN.</i>	367
* 2	VI.

## T A B L E.

VI. <i>Dissertation du P. JEAN FRON-</i>	403
TEAU.	
VII. HIPPOCRATE <i>accusé faussement</i>	428
<i>d'Atheisme.</i>	
VIII. <i>Tome III. de ROBINSON CRU-</i>	440
SOE.	
IX. <i>Conte du Tonneau, par le Dr.</i>	441
SWIFT.	
X. <i>De l'Education des Enfans, par</i>	443
<i>Mr. LOCKE.</i>	
XI. <i>Traité de la Providence par le Dr.</i>	452
SHERLOCK.	
XII. <i>Lettres écrites de la Campagne.</i>	445
	465
XIII. <i>Lettres Persanes.</i>	

BIBLIOTHEQUE  
 ANCIENNE  
 ET  
 MODERNE.

---

## ARTICLE I.

THESAURUS NOVUS ANECDOTORUM. *Tomus Primus complectens Regum ac Principum, aliorumque Virorum Illustrum Epistolas & Diplomata bene multa. Prodit nunc primum operâ & studio Domni EDMUNDI MARTENE & Domni URSINI DURAND Presbyterorum & Monachorum Benedictinorum. A Paris MDCCXVII. in folio, pagg. 1040. avec les Préfaces & les Index.*



Il y a plusieurs habiles gens, qui se sont appliquez, en ces derniers tems, à visiter les MSS. du moyen âge; pour en recueillir tout ce qui peut servir à l'Histoire de ce tems-là,



soit à l'égard des faits, soit à l'égard des sentimens & des coûtumes; qu'on ne peut bien savoir, que par-là. On n'a pas manqué de les louer, de leurs peines & de leurs soins; car quoi que tout ne soit pas également important, on y peut néanmoins trouver des choses, qui servent à enrichir & à rectifier l'Histoire des tems, dont il s'agit. Il seroit à souhaiter même, qu'on eût commencé plutôt à faire ces sortes de Recueils; quand on avoit un plus grand nombre de ces pieces, qui périssent par la négligence & par le tems. Si l'on avoit de cette espece de compilations, dans les tems plus éloignez; combien de choses ne sauroit-on pas, que l'on ne fait point, & combien de pieces importantes n'auroit-on pas, que le tems, ou leur petiteffe ont fait perdre? Combien d'excellentes Histoires n'a-t-on pas perdu par-là? Mais on ne savoit point encore alors l'usage, que l'on peut faire de cette sorte de livres.

L'un des premiers, qui ont travaillé à cette espece de Recueils, a été un Jurisconsulte Allemand, nommé *Henri Canisius*; qui publia, au commencement du siecle passé, ses *Antiquæ Lectiones*, qui est un Recueil de  
pieces

pieces tirées des Bibliothèques d'Allemagne. Elles furent imprimées à Ingolstadt, l'an MDCI. & les suivans, en six Volumes; auxquels *Pierre Stewart* en joignit un septième, peu d'années après la mort de *Canisius*. On avoit commencé à rimprimer en Hollande ce Recueil, depuis peu d'années; mais cela fut interrompu, pour quelques raisons, qui n'intéressent point le Public. On a repris, depuis peu, le dessein de l'achever, comme on le verra par le projet, que nous en donnerons dans la suite. Ce Recueil étoit en effet devenu si rare & si cher, qu'on ne le pouvoit trouver nulle part chez les Libraires, & qu'il coûtoit beaucoup à ceux qui le rencontroient, par hazard.

Le P. *Jacques Gretser*, Jesuite, entreprit aussi, environ au même tems que *Canisius*, de ramasser de semblables pieces, qu'il avoit trouvées dans les Bibliothèques d'Allemagne. Il publia *Paul de Bernried*, de la vie de *Gregoire VII.* en MDCX. *Gerobus* Prieur de Reichersberg, en Baviere, de ce qui arriva aux Empereurs Henri IV. & Henri V. & des démêlez qu'ils eurent avec le même Pape, parut par ses soins en MDCXI,

On vit aussi les trois années suivantes, par les soins du même *Gretser*, *Luc de Staden* & quelques autres Auteurs, contre les Albigeois, un Recueil de quelques Lettres des Papes & particulièrement de *Paul I.* & d'*Adrien*, aux Princes & aux Rois de France, & enfin quelques Auteurs, qui avoient écrit contre les Vaudois.

Peu de tems après, le P. *Jaques Sirmond* Jesuite, l'un des plus savans hommes, que cette Société ait eus, surpassa tous les autres, qui avant lui avoient tiré des pieces anciennes de la poudre des Bibliothèques. Outre les trois Volumes des Conciles de France & les Oeuvres de *Paschase Ratbert*, & d'*Hincmar* de Rheims; il publia tant d'autres Ouvrages, que leur recueil, avec les Differtations & les Remarques de ce Jesuite, a composé cinq volumes *in folio*, imprimez dans l'Imprimerie du Louvre en MDCXCVI. Il est vrai qu'il y a dans ce Recueil des Ouvrages, qui avoient paru avant lui, comme *Sidonius Apollinaris*, & plusieurs autres; qu'il a seulement corrigez sur de meilleurs MSS. & éclaircis par des Notes. *Pierre François Chifflet* de Besançon, du même Ordre, a publié, en divers tems, à  
Dijon,

Dijon, pour le moins, six volumes de pieces, qu'il avoit déterrées.

L P. *Labbe* fit paroître aussi à Paris en MDCXXXVII. sa *Bibliotheca Nova*, en deux Tomes, qui contiennent diverses pieces historiques.

Feu Mr. *Baluze* en a publié bien davantage, en divers temps, ou à part, ou autrement, & en particulier dans ses *Miscellanées*, dont on a sept volumes in 8.

*Jean Baptiste Cottelier*, outre ce qu'il a publié de nouveau, dans ses *Patres Apostolici*, a encore donné au Public, en trois volumes in 4. des Monuments Ecclesiastiques de l'Eglise Greque.

Le P. *François Combefis*, Dominicain, publia en MDCXLIX. deux Volumes in folio, qu'il intitula *Bibliotheca Græco-Latinæ Patrum Auctuarium*, dont il fit encore imprimer un troisième Volume en MDCLXXII. où il y a des Auteurs de divers âges.

Mais personne ne pouvoit déterrer aussi facilement des Ouvrages, qui étoient inconnus, que les PP. Bénédictins, qui ont quantité d'anciennes Bibliothèques, dans leurs Monastères. Comme ils s'étoient proposez de chercher les Ouvrages des Moines de



leur Ordre , pour en composer les *Actes des SS. de l'Ordre de S. Benoît*; ils trouverent , à cette occasion , une infinité d'autres pieces , qu'ils ne cherchoient pas , & qu'on leur conseilla , avec raison , de communiquer au Public

Le P. D. *Hugues Menard* tira alors des ténèbres l'Épître de *S. Barnabé* , qui avoit été souvent citée par les anciens Peres ; mais que personne n'avoit vuë , dans ces derniers tems. Elle a été depuis publiée & corrigée , sur d'autres MSS. dans l'Édition des PP. Apostoliques , sur tout dans celle d'Amsterdam. Il publia aussi la Concorde des Regles Monastiques , par *S. Benoît* Abbé d'Anien , avec des remarques , dans lesquelles , aussi bien que dans celles qu'il fit sur le Livre des Sacrements , par *S. Gregoire* , il a publié des monumens anciens , propres à dégager cette doctrine des préjugés & des subtilitez Scholastiques.

*D. Luc d'Achery* , du même Ordre , a publié , le premier , les OEuvres de *Lanfranc* , Archevêque de Cantorberi , celles de *Guibert* , Abbé de Nogent , & les XIII. Volumes de son *Spicilege* , avec la Regle des Solitaires , par le Prêtre *Grimlaic*.



Il parut encore en MDCLXXVIII des *Analec̄ta Græca*, publiez par les PP. *Lopin, Pouget, & Montfaucon*. Mais le dernier a depuis enrichi nos Bibliothèques de plusieurs Ouvrages Grecs, que l'on n'avoit pas encore vus; tels que sont les fragmens de S. *Athanasie*, *Eusebe* sur les Pseaumes & sur *Esaie*, & la Cosmographie de *Cosmas*, qu'il a publiez en deux Volumes in folio; desquels nous avons parlé au commencement du IV. Tome de cette *Bibliothèque Ancienne & Moderne*; aussi bien que des MSS. de la *Bibliothèque Coislinienne*; dans l'Ouvrage qu'il a fait exprès pour cela, & où il y a diverses anciennes Pièces. On fait aussi que les mêmes Moines Bénédictins ont publié plusieurs Editions des Anciens Peres Grecs & Latins, plus correctes & plus augmentées, que celles qu'on avoit vuës auparavant; outre les Ouvrages d'Auteurs plus récents, dont le Public leur est redevable. On a encore vû, depuis peu, quelques Volumes de S. *Chrysostome* en Grec & en Latin, dont il est à souhaiter qu'on voye bien-tôt l'Edition toute entiere. Si leur P. *Martianay* s'est mal aquité de la publication des OEuvres de S. *Jerôme*,

dont il n'étoit point capable, comme on l'a assez prouvé, dans les *Quæstiones Hieronymianæ* & au commencement du Tome xvii. de la *Bibliothèque Choisie*; il y en a d'autres, qui se font très-bien aquitez de ce qu'ils avoient entrepris.

Le P. *Martene*, le principal Collecteur de ce Thrésor, avoit déjà fait voir combien il étoit versé, dans la connoissance de ces sortes de Monuments, par son Ouvrage de *antiquis Monachorum Ritibus* publié à Lion en MDCXC. in 4. par ses deux volumes de la même forme de *antiquis Ecclesiæ ritibus* imprimez à Rouën, en MDCC. & dans sa *Veterum Scriptorum &c. Collectio nova*, qui parut en même tems & de la même grandeur. Il avoit dessein de donner d'autres Tomes, s'il n'en avoit été détourné par d'autres soins; mais ce grand Ouvrage est plus considerable, que ce qu'il auroit pu faire alors.

Plusieurs Prélats de l'Eglise Gallicane ayant souhaité que les PP. Bénédictins entreprissent de donner au Public une nouvelle Edition de l'Ouvrage intitulé *Gallia Christiana*, qui n'étoit ni assez exact, ni assez complet; les Superieurs de la Congrégation de S. Maur,

Maur , trouverent à propos de l'en charger & le P. *Durand* avec lui. Dans cette vuë , ils entreprirent d'aller chercher , dans les Anciennes Archives des Eglises & des Monasteres de France , s'ils y pourroient trouver quelque chose , qui pût servir à leur dessein. Ils ont employé six ans à ce voyage , & à copier les pieces , dont ils avoient besoin pour cela , & en même tems tout ce qu'ils ont cru le mériter & dont ils ont composé ces cinq Volumes. Ils ont visité les Chartres d'environ cent Eglises Cathedrales & de plus de huit-cents Abbaies ; pour corriger par-là une infinité de fautes , qui se trouvent dans les Editions de *la France Chrétienne* , par *Claude Robert* & par *Mrs. de Ste. Marthe* , & pour suppléer ce qui y manque. En faisant cela , ils ont tiré , comme je l'ai dit , des copies d'une infinité de pieces , qu'ils ont jugé dignes de la curiosité du Public. Par-là ils ont été en état non seulement de donner au Public un *Spicilegium* ; nom que l'on donne à l'amas des Epis , que les pauvres gens font après les moissonneurs , qui n'en laissent que peu à ceux , qui glanent après eux ; mais une *Moisson* entiere de pieces Anecdotes. Sur ce pied-là ils

autoient pu , comme il semble , intituler ce grand Recueuil *Messis nova*, aussi bien que *Thesaurus novus* ; mais ils ont préféré le second titre , qui étoit peut-être plus au goût de certains Lecteurs ; quoi que bien loin que tout y soit d'or, ou d'argent , on puisse dire, en gardant la métaphore précédente, qu'il y a ici bien de l'yvraie mêlée , parmi le bon grain.

Ce n'est pas qu'en copiant ces pièces , ils ayent perdu de vue le principal dessein de leur voyage. Ils n'ont rien oublié , pour s'informer des Anciens Ecclesiastiques de France. Par là ils ont trouvé le moyen de corriger sûrement une infinité de fautes , dans les Editions de la *France Chrétienne* , & d'y ajoûter une très-grande quantité de choses , qui n'y étoient point. Ils assurent qu'ils ont déterré , pour le moins , trois cens Evêques auparavant inconnus ; qu'ils ont copié , de leur propre main plus de deux mille actes sur les Originaux ; qu'ils en ont tiré des Catalogues de ceux , qui ont eu les premières dignitez , parmi les Chanoines de presque toutes les Cathedrales qu'ils ont vuës ; & des listes d'Abbez, ou d'Abbeffes de plus de cinq ou six cens Monasteres ; dont il n'y avoit  
que



que le seul nom, dans la France Chrétienne de Mrs. de Ste. Marthe, ou dont même ils avoient omis les noms, ce qui leur est arrivé plus de cent fois. On conçoit facilement la peine, qu'il y a eu à tout cela, & l'on voit bien par-là qu'ils n'ont nullement négligé le projet de la France Chrétienne. La question seroit seulement si, comme l'on dit, *le jeu valoit la chandelle*, & si ces Abbez déterrez, ces Abbeïsses ré-fuscitées, & ces Chanoines sauvez de l'oubli, où ils étoient, méritoient la peine que l'on a prise pour eux. Je connois quelcun, qui est même choqué du titre de *Gallia Christiana*, & qui voudroit qu'on eût appelé ce Recueil *Gallia Ecclesiastica*; parce que le titre semble insinuer qu'on doit nommer les Ecclesiastiques *Chrétiens*, par excellence; & l'on ne fait que trop que ceux, qui méritent ce Nom par excellence, ne sont pas, parmi ces gens-là, en plus grand nombre, que parmi les Laiques. En tout cas, ce n'est pas la faute, s'il y en a, de ces bons Peres Bénédictins, mais de celui qui a le premier inventé ce titre. Qui fait même s'il n'a pas voulu dire aux Ecclesiastiques François, non ce qu'ils étoient, mais ce qu'ils devoient être. Il y a



bien d'autres louanges , que l'on ne devroit prendre qu'en ce sens-là ; comme le font celles des Grands , que l'on décrit , comme s'ils avoient toutes les qualitez de l'esprit & du cœur , qu'ils devroient avoir , & non tels qu'ils font.

Les PP. *Martene & Durand* ayant remis , en bon ordre , ce qu'ils avoient ramassé , pour perfectionner la *Gallia Christiana* , à ceux qui doivent avoir soin de cette Edition , se sont appliquez à ranger & à publier les piéces , que l'on trouve , dans ces cinq Volumes. Ils les ont distribuées en quatre classes , dont la premiere est des *Epitres & des Diplomes* , qui font environ trois mille , & qui remplissent les deux premiers Tomes. Il y a beaucoup de choses concernant les mœurs , & la Discipline Ecclesiastique de ces temps-là , ou qui peuvent servir à éclaircir l'Histoire Ecclesiastique & Civile. La seconde classe renferme des Ecrits , concernant des choses Civiles , Ecclesiastiques & Monastiques ; qui regardent presque toutes les Nations Chrétiennes. La troisiéme contient plusieurs Conciles , Statuts Synodaux , Réglemens des Monasteres & des Communautéz ; où il y a bien des choses curieuses à sçavoir , touchant la  
disci-

discipline Ecclesiastique. Enfin dans la quatrième, on met plusieurs Traitez moraux & dogmatiques de tous les Siecles, à compter depuis le quatrième jusqu'au quatorzième.

Avant châque piece on a mis une Préface, qui quoi que petite sert pourtant beaucoup à bien entendre ce qui la suit; & il y a même de petites notes au dessous, par tout où l'on a crû, que cela pouvoit être utile. On a aussi mis au devant de châque Volume un Index des pieces, rangées en ordre Chronologique, & d'autres qui sont Alphabethiques, dont l'un regarde les Auteurs des Lettres & des Pieces, & l'autre ceux à qui celles sont adressées. Mais ces deux dernieres sortes d'Index ne se trouvent que dans les deux premiers Tomes, les autres n'en ayant pas besoin. L'Index des choses est à la fin de châque Volume.

LE premier commence par un Ordre de *Theodoric* Roi des Goths, contre ceux qui alienoient les biens Ecclesiastiques. Le suscription de cet Ordre est conçue ainsi : *Domituri Orbis Praesoli & reparatori libertatis Senatui Urbis Romae Flavius Theodoricus Rex.* Il semble qu'il faut lire *domitori & praesuli*; mais si la maniere de lire du MS.

de Morbac est vitieuse, comme il me paroît, il faut avouër que c'est un grand compliment que Theodoric fait au Pape Boniface I V. qui siegeoit en ce tems-là, si *Præsul* se rapporte à lui. Je ne fai si aucun Pape a jamais été nommé *Domitor orbis*, qui est un titre qui ne peut quadrer qu'à l'Empire Romain, sous le Paganisme; & qu'un Roi Arien, comme étoient les Goths, ne pouvoit guère donner au Pape, en un sens Ecclesiastique, qui seroit que le Pape avoit converti tout le monde. Que si on rapportoit ces mots au Sénat Romain de ce tems-là ce seroit une grande raillerie, que de lui donner le titre de *Præsul domitor orbis*. J'avouë que je ne puis comprendre ce que veulent dire ici ces paroles. *Cassiodore*, qui a dressé tant d'ordres & de Lois de Theodoric, ne s'exprime ainsi nulle part, que je sâche. Il n'appelle le Sénat Romain que *Senatum Urbis Rome* & ce n'est qu'à lui, que s'adresse la Lettre; car, en lui parlant, il l'appelle *Patres conscripti*, selon l'ancien usage, sans faire aucune mention du Pape.

Les Editeurs remarquent que dans une Lettre, qui suit, & qui est adressée à *Richilde* & à *Radegonde*, Reine de France, qui étoient dans un Monastere

naftere de Filles à Poitiers, par Cefarie Abbefse d'Arles, elle leur envoya la Règle de S. Cefaire, Evêque de cette Ville, & qu'il fe pourroit faire que cette Règle eût été obfervée dans ce Monaftere, avec celle de S. Benoît. Il n'étoit pas rare, en ce tems-là, que l'on obfervât deux Régles, en même tems, dans un feul Monaftere; comme on l'a fait voir, dans la Préface. Dans une Donation, en faveur du Monaftere de Morbac, *Baldebert* y eft nommé *Epifcopus, feu Abbas*. Les Editeurs remarquent, qu'en ce tems-là les Abbez étoient fouvent Evêques & que même de fimples Moines avoient cette dignité. Ils croyent que cela fe faisoit afin que les Moines ne fuffent pas obligez de fortir de leurs Monafteres, pour fe faire ordonner, ou pour aller chercher le *Chrême*, dont ils avoient befoin; & de peur que les Evêques, venants là, pour les ordonner, ne troublaflent le repos de ces pieux Solitaires. Mais ne s'y méloit-il point d'ambition, & d'envie de fe foustraire à la vifite & à la Jurifdiction des Evêques, dans le Diocefes defquels les Monafteres étoient fituez? Il femble que c'est de là que font venus les Evêques fans Evêché

&



& les Abbez à Mitre & à Croffe, qui étoient inconnus dans les premiers tems.

A la colonne 214. il y a une Lettre de *Theodoric*, Evêque de Verdun à Gregoire VII. où il lui demande ce qu'il doit répondre à ceux qui censuroient le sentiment de ce Pape; touchant le Célibat des Prêtres & des Investitures des Laiques, & fait l'éloge de la jeunesse de ce Pape, en blâmant sa conduite, dans un âge plus avancé. Sur cela, les PP. *Martene & Durand* font cette remarque, dans leur Préface: " La plûpart des Gens  
 „ blâment à présent le très-saint Pontife Gregoire VII. comme un homme fier, inquiet, avide de nouveauté, embrasé de la cupidité d'un honneur & d'une domination insupportable. Le P. *Mabillon*, tant dans la Préface du sixième Siecle Benedictin, Part. 2. que dans les Annales même Benedictines, a défendu, contre cette calomnie si horrible, cet homme très-pieux, & a prouvé favamment, selon sa coutume, que ce très-saint Pontife avoit été très-doux & enclin à la Clemence, envers tout le monde. Mais nous prouvons, par nos Anecdotes, qu'il a été non seulement doux, mais  
 „ en-



„ encore humble de cœur, & exempt  
„ de toute ambition, & nous citons,  
„ pour l'affurer, un témoin, exempt  
„ de tout soupçon, Theodoric Evê-  
„ que de Verdun, Schismatique & très-  
„ irrité contre Grégoire; ou, si vous  
„ aimez mieux, *Guenric* ou *Huenric*,  
„ Scholaftique de Trêves, & depuis  
„ Evêque de Verceil, qui a écrit, en  
„ son nom, une Lettre très-injurieu-  
„ se à Hildebrand, que nous avons  
„ publiée à la col. 214 & dans laquel-  
„ le il avouë que Grégoire, à cause de  
„ *l'avantage singulier de son excellent*  
„ *esprit, avoit été élevé à l'Archidiacon-*  
„ *nat de la Mere Eglise, & qu'il s'é-*  
„ *toit fait connoître & aimer à tout le*  
„ *monde, par la maniere vigilante &*  
„ *louable, dont il s'étoit acquité de cet*  
„ *emploi, & parvenu au faite suprê-*  
„ *me du nom Chrétien, qu'il avoit sou-*  
„ *vent été élu & appelé par les Peres,*  
„ *qui lui cedoient, & qu'il avoit tou-*  
„ *jours évité, par l'éloignement de son*  
„ *esprit & souvent même de son corps*  
„ *cette dignité; mais qu'à la fin, par*  
„ *l'inspiration de la Divinité, qui ex-*  
„ *citoit la dévotion & le consentement*  
„ *de ses Serviteurs, dans le choix &*  
„ *dans l'exaltation de son Elu, il avoit*  
„ *souffert le joug, pour lequel il avoit*  
do

„ de l'averſion, & avoit ſoumis ſon cou,  
 „ comme un animal apprivoisé, à ſon  
 „ Seigneur. On ne peut rien apporter de  
 „ plus clair, que ce témoignage, pour  
 „ prouver l'humilité de Gregoire, &  
 „ combien il étoit éloigné de l'ambi-  
 „ tion & de l'envie de dominer. Pour  
 „ nous ôter encore tout ſujet de douter,  
 „ Theodoric, ou, ſi vous aimez mieux,  
 „ Huenric, ajoûte: c'est-ce dont nous  
 „ ſommes aſſurez, & que nous croyons  
 „ de vous; & c'est pour cela, que nous  
 „ le diſons. Il y a néanmoins un té-  
 „ moignage plus clair & plus déciſif de  
 „ l'ambition & des autres vices, que  
 „ l'on a reprochez à Grégoire; ce ſont  
 „ ſes propres actions, depuis qu'il fut  
 „ Pape, qui ſont voir bien plus évidem-  
 „ ment ſon orgueil & ſon eſprit tiran-  
 „ nique, que le diſcours d'un Rhéteur,  
 „ dont on ne fait pas trop le deſſein. On  
 „ peut voir la vie de Grégoire VII. dans  
 „ le Tome VIII. de cette Bibliothèque  
 „ Anc. & Moderne.

La conduite de Grégoire, avant qu'il  
 fût Pape, put être, à quelque égard,  
 plus modeste & plus retenue, pour ſe  
 gagner la faveur du Public, & il put  
 témoigner avoir de l'éloignement, pour  
 la dignité Papale, afin d'y parvenir  
 plus ſurement. Si l'on avoit remar-  
 qué

qué en lui trop d'avidité , pour y être élevé, son ambition lui auroit été nuisible , parce qu'on auroit eu peur d'un homme de cette sorte. C'est une Comedie , que tant d'autres ont jouée , qu'elle ne trompe plus personne. C'est ce que l'Auteur même de cette Lettre fait assez voir , dans la suite , en parlant de la manière dont il s'étoit conduit étant Moine , avant son Pontificat , & ensuite de la défense , qu'il fit aux Prêtres de se marier ; & de la manière , dont il excommunia & déposa l'Empereur , & de la querelle sur les Investitures prises des Laïques. Les PP. Bénédictins traitent ce qu'on dit de sa vie , avant qu'il fût Pape , de pures calomnies. Le mal est que la conduite qu'il eût , dès qu'il fut placé sur le Siege de Rome , ne le confirme que trop. Ainsi l'on a tout sujet de croire que les douceurs de l'Auteur de la Lettre , ne sont mises-là , que pour se moquer , ou donner plus de poids à ce qui suit. Mais il prend un tour adouci , en cela même , en ce qu'il feint de lui écrire ce qu'on disoit de lui , seulement pour apprendre ce qu'il devoit répondre à ceux qui le censuroient ; quoi qu'il fasse assez connoître que ces Censures  
ne

ne lui paroissent que trop bien fondées.

Pour l'Apologie, que le P. *Mabillon* a faite pour ce Pape, je ne l'ai point vuë; mais la maniere, dont il se conduisit, montre assez que la Douceur & la Clémence n'étoient pas des Vertus, qui lui fussent connues. Ce ne sont pas quelques paroles douces & retenues, qui prouvent que ceux, qui s'en servent, sont doux & cléments, mais les actions. Les Pharisiens, du tems de Nôtre Seigneur, savoient bien tenir des discours pieux; mais leurs actions faisoient voir qu'ils ne l'étoient point. On ne doit point juger d'un Arbre, par ses fleurs & par ses feuilles, mais par ses fruits. Ses actions les plus remarquables & les plus solennelles, pendant tout son Pontificat, font assez voir le déreglement de ses passions. Si l'on peut appeller un homme, qui se conduit de la sorte, *saint, doux & clément*, il n'y aura personne à qui l'on ne puisse donner ces titres.

Nos PP. Bénédictins remarquent en suite que tout le monde fait bien le demêlé qu'*Henri* Roi d'Angleterre eut avec *Thomas Bequet*, Archevêque de Cantorberi, & la maniere dont il le traita; mais qu'on ne savoit pas que

Si-



*Simon*, Prieur du Mont-dieu, de l'Ordre des Chartreux, & *Pierre Bernard*, Correcteur de Vincennes, de l'Ordre de Grandmont, s'étoient mêlez d'appaiser ce Prince, qui leur avoit promis de bien traiter *Bequet*; mais qu'il le fit, selon les apparences, tuer dans la fuite. C'est ce qui paroît par les Lettres de ces Moines, qu'on voit ici col. 560. & 562. Cette circonstance n'étoit néanmoins pas fort importante, pour l'Histoire d'Angleterre, ni de France; mais elle peut servir à celle de ces Moines, qu'on ne peut néanmoins, ce me semble, faire beaucoup valoir, pour avoir tiré du Roi d'Angleterre une parole, qu'il ne tint point. Il y a encore quelques pieces semblables, par lesquelles on découvre quelques circonstances Historiques, dont la connoissance peut être utile à l'Histoire Ecclesiastique de France, sur tout en ce qui regarde les Moines, & les Monasteres.

*Tomus II. in quo continentur Urbani Papæ IV. Epistolæ LXIV. Clementis Papæ I V. Epistolæ DCCXI. Joannis XXII. processus varii in Ludovicum Bavarum & ejus Affectas, Innocentii VI. regi-*



*gistrum Epistolarum anno MCCLXI.*  
*Aliáque plura de Schismate Pontifi-*  
*cum Avenionensium Monumenta*  
*&c. pagg. 1010. avec la Préface &*  
*les Index.*

**L**Es Lettres d'*Urbain* IV. que l'on voit à la tête de ce Volume, ont presque toutes été tirées d'un MS. qui a été communiqué aux Editeurs, par Mr. l'Evêque de Montpellier, l'un des plus dignes Prélats de France.

Les plus remarquables regardent les secours, que ce Pape, qui avoit été Patriarche de Jerusalem, vouloit donner à la Terre-Sainte, qui ne se soutenoit qu'avec bien de la peine, contre les Arabes; ou la donation, qu'il fit de la Sicile à Charles, Comte d'Anjou, frere de S. Louis, Roi de France. On pourra voir les précautions qu'il prit dans cette donation, pour retenir au Siege de Rome la propriété de la Sicile; que Charles n'avoit que, comme Feudataire, & en payant un Tribut par an. Ce Pape étoit François, né à Troyes en Champagne, d'une famille obscure. Il s'avança, par son savoir & par son habileté, & il fut d'abord Chanoine de Troyes & ensuite  
 Archi-

Archidiacre de Laon, Evêque de Verdun, & Patriarche de Jerusalem. Il fut employé par les Papes en plusieurs Légations, & se trouvant à Rome, pour les affaires de son Eglise en MCCLXI. il fut élu Pape, après la mort d'Alexandre IV. trois mois après la Vacation du Siege, par neuf Cardinaux (car il n'y en avoit pas alors davantage) qui ne purent convenir entre eux d'élire l'un de leur nombre, & qui furent ainsi obligez de choisir un Pape hors du S. College, *par un esprit d'étourdissement & par envie*, comme dit un Anonyme de ce tems-là. Voyez le P. *François Pagi*, dans ses Vies des Papes Tome III. p. 353. On apprend que cet habile homme est mort depuis peu.

Les Lettres de *Clement IV.* ont été tirées de sept differents MSS. que les Editeurs ont collationnez les uns avec les autres, & dont ils ont marqué les varietez, avec soin. Ce Pape fut élu le 22. Février MCCLXV. le Siege ayant vaqué environ cinq mois. Il étoit de S. Gilles sur le Rhone, en Provence, & se nommoit *Gui le Gros*. On pourra voir sa vie, dans l'Auteur que nous avons cité, mais on pourra encore mieux s'instruire des événemens de son  
Pon-

Pontificat dans les Epitres, que l'on donne au jour dans ce Volume. On y verra, en particulier, le triste état où étoit la Terre Sainte, en ce tems-là, les secours, que Clement y envoya, le voyage que S. Louis & d'autres y firent, les victoires que les Rois d'Espagne remportèrent alors sur les Sarafins, le don de la Sicile à Charles d'Anjou, la division de l'Empire entre deux prétendants, après la déposition de l'Empereur *Frideric* & enfin la conversion d'un Prince Tartare, à la Religion Chrétienne.

Après cela, on voit diverses sentences, prononcées par *Jean XXII.* contre *Louis* de Baviere, élu Empereur, par une partie des Electeurs, & ses adhérents. L'Empereur *Henri VII.* étant mort en MCCCXIII. en Italie, où il étoit allé, avec une armée, pour faire la guerre à *Robert*, Comte de la Pouille; les Electeurs s'assemblerent l'année suivante à Francfort, pour lui nommer un Successeur, & les voix furent partagées. Les Archevêques de Mayence & de Treves, le Marquis de Brandebourg, & le Roi de Boheme élurent Louis Comte Palatin du Rhin. L'Archevêque de Cologne, Rodolfe Duc de  
Saex,

Saxe, & Rodolfe Comte Palatin du Rhin, frere de Louis, donnerent leurs suffrages à Frédéric Duc d'Autriche. Ainsi le premier eut un suffrage de plus, mais on dit que celui, qui donna sa voix, au nom de l'Electeur de Brandebourg, avoit ordre de nommer le Duc d'Autriche, qui auroit dû ainsi l'emporter sur son concurrent. Cependant chacun d'eux prétendoit avoir été élu. L'Archevêque de Trêves couronna Louis à Aix la Chappelle, & celui de Cologne Frederic à Bonn. Pendant cette querelle, le Siege de Rome vint à vaquer, & *Clement V.* étant mort le 20. d'Avril MCCCXIV. *Jean XXII.* ne lui succeda que le 12. d'Août MCCCXVI. Les deux prétendants avoient pris les armes, & Louis ayant fait prisonnier Frédéric, le contraignit de renoncer à son Droit en MCCCXXIII. à ce que dit *Tritheimius.* Après l'élection de Jean, chacun des prétendants lui envoya demander sa confirmation; droit que les Papes s'étoient arrogé, sans aucun fondement solide. Jean, ayant appris alors que l'élection n'étoit pas sans difficulté, les cita tous deux à comparoître; pour entendre leurs raisons, dont il pré-



tendoit avoir droit de juger. Louis ne pouvant souffrir ce délai, nomma des Gouverneurs & des Vicaires, dans les villes d'Italie, & fit les fonctions d'Empereur, sans attendre le jugement du Pape. Là-dessus Jean excommunia tous ceux, qui usurpoient le titre de Vicaires du S. Empire en Italie, sans sa permission, & défendit que personne ne le fît à l'avenir, sous la même peine. Louis s'en moqua, persuadé que la Dignité Imperiale ne dépendoit point du Pape, mais de Dieu seul. Jean choqué, au dernier point, de cette conduite se crut, ou voulut au moins le faire croire, en droit de proceder contre lui, & résolut de le déposer, s'il ne témoignoit pas de la repentance de ce qu'il avoit fait: & Louis commença à le regarder, comme son ennemi, & fit élire un autre Pape, pour le lui opposer. Ce fut un certain Frere Mineur, qui se nommoit *Pierre de Corbario*, qu'il nomma *Nicolas*. Dès lors, ils firent divers écrits l'un contre l'autre, qu'on appelle, en langage de ce tems-là, *processus*. On publie ici les Ecritures de Jean, tirées d'un MS. de Mr. l'Evêque de Montpellier. *Raynaldus & Bzovius*  
en



en avoient déjà publié quelques unes, mais mutilées. On trouvera ici le tout, où l'on voit plusieurs citations & excommunications des partisans de Louis. Il seroit à souhaiter qu'on eût mis ici les réponses de Louis & de ceux de son parti, si tant est qu'elles se trouvent encore. Il y a beaucoup de paroles dans les Ecritures du Pape, mais fort peu de solidité. On pourra voir dans *l'Histoire Universelle & Pragmatique de l'Allemagne*, par Mr. Spener Liv. I. c. 6. la suite de cette affaire, dans laquelle les Princes d'Allemagne soutinrent, avec vigueur, la dignité Imperiale, contre les prétentions des Papes. Comme il ne fait qu'un petit abrégé de cette Histoire, il indique les Auteurs, dans lesquels on la trouve plus au long.

Le Regître des Lettres d'*Innocent VI.* écrites l'an MCCCLXI. a été tiré d'un MS. de Mr. Boubier, Président au Parlement de Bourgogne, qui est un très-favant homme. Il y a deux-cens-cinquante Lettres, dont les principales sont adressées à des Princes & à des Rois; pour les exhorter à vivre en paix ensemble, & pour reprimer quelques troupes de gens

armez , qui faisoient de grands ravages sur le Territoire d'Avignon , & menaçoient de ruiner la Ville.

Après cela , viennent quantité d'Actes faits , dans le tems du Schisme des Antipapes , qui commença après la mort de Gregoire XI. Une infinité de gens écrivirent pour & contre les Papes , qui siégeoient en ce tems-là , & *Raynaldus* , *Bzovius* , *Cesar Egas du Boulay* , & *Mr. Baluze* en avoient publié déjà un grand nombre ; mais il y en a encore plus ici , quoique les PP. Bénédictins ne croient pas qu'ils aient publié tout ce qui en reste. Quoiqu'il en soit , il y en a assez , pour confirmer ce qui a déjà paru , ou pour réfuter ce qui n'est pas exact , ou suppléer ce qui peut y manquer.

Il y a ici un Mémoire François col. 1419. donné à *Maître Adrien Cottin* , pour le fait des Libertez de l'Eglise de France , qui est fort remarquable ; & dans lequel on montre , pour me servir des propres termes de cet Acte , que le Pape ne peut & ne doit lever , ne exiger les vacquans des Prélatures , ne des autres benefices , les premières années , ne aussi prendre les fruits , tant qu'elles vacquent , ne les procurations deus aux Prélats , pour cause de visi-

*visitation, ne les fruits des benefices, qui ont vacqué, durant la subtraction, qu'ils appellent fruits malpris; & des despoilles des Prelats, quand ils meurent ne faut point faire question; quar le Roi en a pieça ordonné & l'Ordonnance en Parlement enregistrée. Et aussi les premieres années des benefices, qui sont en Patronages Lays. Après avoir parlé ainsi, l'Auteur de cette instruction pose ces principes, dans les articles suivants, que je mettrai ici mot pour mot. II. Et pour venir à la matiere, il faut supposer que la puissance, que Nostre Sauveur bailla à S. Pierre, fut à l'edification de l'Eglise, non mie à la destruction, si comme dit la Sainte Escripiture 1. ad Corint. ultimo c. & in Canone petenti, cum sedis privilegio non recepit licentiam peccandi, sed necessitatem benefaciendi, XL. d. c. I.*

*III. Item l'Eglise de Rome n'est mie dame des autres Eglises, mes mere; ne le Pape n'est mie Seigneur des Evesques, mes un d'Eulx, & aussi le dit Monsieur S. Bernard, ad Eugenium. Scias, inquit, Romanam Ecclesiam, cui auctore Deo præes, aliarum Ecclesiarum matrem esse, non dominam; te verò non Dominum Episcoporum, sed*

unum ex ipsis. Sic Archi. in c. 1. de Sum. Tri. & si cap. in VI.

IV. *Item est sa puissance limitée, tellement qu'il ne peut ne vendre, ne aliéner les biens immeubles de l'Eglise & se il le faisoit, on l'y devroit résister de fait, si comme dit expressement le Chapitre, non licet Papæ, là où Jehan Gloseur du Decret dit, quòd licet Papa fit solutus legibus, tamen secundum Leges debet vivere.*

V. *Item à ce propos dit Pierre Bertrant, qui fut Cardinal d'Ostun, en la Clementine; Ne Romani de Elect. que si le Pape vouloit vendre une notable partie du Patrimoine de l'Eglise, ou faire autres choses semblables, on l'y doit résister in facie, sicut Paulus resistit Petro ad Gal. 2. c. Et les choses, dont ci-dessous sera faite mention, seront plus dommageables à l'Eglise.*

VI. *Il est vrai que les fruits des Eglises vacquans de droit commun doivent être convertis in utilitatem beneficii, vel futuro successori reservari, in cap. de off. ord. in VI.*

VII. *Item cette Loi est juste, sainte & raisonnable, in c. erit autem lex.*

VIII. *Item toutes fois que le Pape, ou autre fait contre la Loi juste & raisonnable, par ambition, & convoitise d'avoir*



*d'avoir argent , il peche mortellement, ut ponit Innocentius de consuetudine in Rubrica & Jo. An. in c. generali de elect. L. VI. & Henricus post Cardinalem in cap. Cum ad Monasterium di. penultima de statu Monachorum ; là où il dit que , si le Pape fait sciemment aucune chose , contre Raison , il peche mortellement & dit aussi que , supposé que le Pape ait plenitudinem potestatis , toutefois non habet eam , ut dominus , sed ut minister & dispensator domini principalis , & que s'il dispense autrement des biens de l'Eglise , que par Raison , il fait mal , ut potestas sub Ratione restringatur , XI. qu. in c. illa. Et à ce propos parle S. Bernard , ad Eugenium , par les paroles qui s'ensuivent : Quid autem tam indignum tibi , quàm voluntate , pro Lege , uti ? Quid tam bestiale , quàm non judicio agi , sed appetitu ? Quid tam indecens , quàm , ut totum tenens , non sis contentus toto , nisi inimicitias quasdam , & exiguas portiones aliorum adhuc velis facere tuas ?*

Après cela , suit une longue énumération des maux & des inconveniens , qui arrivoient , par les exactions que le Pape faisoit ; qu'on pourra voir , dans l'Original. On rapporte cette



pièce à l'an MCCCXVIII. Depuis le Concordat fait par François I. avec Leon X. on s'est beaucoup relâché avec la Cour de Rome, & encore n'est-elle pas contente.

Les Editeurs avertissent les Lecteurs, qu'ils doivent lire avec attention la Lettre de *Jean de Turenne, Anticardinal, à Jean Comte d'Armagnac & à tous les fideles de Christ*, sur l'élection de *Benoît XIV.* Antipape, qu'il avoit élu. Cette Lettre se trouve à la Colonne 714. & suivantes, & elle est datée du 20. de Janvier MCCCXXIX. Personne, que l'on sâche, n'a fait mention de cet Antipape. Ceux qui liront, avec soin, ces pièces, y trouveront diverses particularitez qu'on ne trouve pas ailleurs. Il y a encore, à la fin de ce Volume, diverses Harangues, auxquelles on ne s'arrêtera pas.

III. TOMUS TERTIUS *completens Chronica Varia, aliâque cum Ecclesiastica, tum Civilia, omnium panè Nationum Monumenta Historica.* Pagg. 1022. avec la Préface & les Index.

**C**E Volume est formé de pieces Historiques, qui concernent presque toutes les Nations de l'Europe ; qui y trouveront diverses choses, qui les regardent & qu'elles apprendront, avec plaisir. On dira un mot de châcune, pour en donner une idée générale ; car il n'est pas possible d'entrer en aucun détail.

1. La Chronique de Sicile, par laquelle ce Volume commence, a été tirée d'un MS. de la Bibliothèque de Mr. l'Evêque de Montpellier, qui a fourni diverses pieces curieuses au Tome précédent. Celle-ci ne sera pas desagréable au Public, parce qu'on a peu d'Auteurs, qui aient écrit l'Histoire de la Sicile ; ce qui a fait qu'il a reçu, avec plaisir, quelques pieces de cette nature, que feu Mr. *Baluze* a publiées, à la fin de la *Marca Hispanica* & au Tome VI. de ses *Miscellanées*. Celle-ci comprend une Histoire assez exacte de Sicile, pour le tems auquel elle a été écrite ; depuis que les Grecs se rendirent maitres de cette Isle, jusqu'à la mort de *Guillaume* Chef de *Frideric II.* Roi de Sicile. Cet homme mourut environ l'an *MCCCXL.* Mais il n'y faut chercher aucune connoissance de l'Anti-

quité, car l'Auteur, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, n'en avoit aucune étude. On y trouvera, en recompense, quantité de Lettres des Empereurs, des Papes & des Rois, qui sont des preuves de l'Histoire de ce tems-là. Il auroit mieux fait de se renfermer dans ce qu'il pouvoit tirer de ces pieces. Qui pourroit s'empêcher de rire de ce qu'en commençant cette Histoire, il fait Menelas Roi d'Italie & de Trinatrie, comme on appelloit, à ce qu'il dit, l'Isle qu'on nomme depuis Sicile? *Rex fuit Paganus*, dit-il, *& cui Regi nupta fuit Helena sua uxor, apud Tynderine civitatem dictæ insulae, positam in contrata Lacedemonia.* On pourroit dire que c'est le Copiste, qui a mis *Trinatriæ*, pour *Trinacriæ*, si le reste n'étoit pas encore pire que cela. Tel est encore ce qui suit; *per libellum de dictis raptu, obsidione, & captione factum pleniùs informari.* Il faudroit lire, *per libellum Dictys de raptu, obsidione &c.* Car on voit bien que l'Auteur a voulu citer *Dictys* de Crete, dans son Livre de la Guerre de Troie; mais peut-être citoit-il, sur une mémoire confuse, qui lui faisoit croire que le Livre dont il s'agit, étoit intitulé *de dictis, obsidione &c.* II

Il dit au Chap. II. que les gens d'un Empereur de Constantinople, qu'il ne nomme point, étant descendus en un endroit de l'île qu'on nommoit alors *Caput Urandi*, ils voulurent lui mettre un nom Grec, & qu'ayant vû là des figuiers & des oliviers, ils la nommerent *Sicalea*, ce qui veut dire, en Latin, un *figuier & un olivier*; comme si on l'avoit appelée *συκελαία*, parce que *συκῆ* est un *Figuier*, & *ἐλαία* un *Olivier*, & ensuite, par corruption, *Sicilia* en Latin. Personne, qui eût la moindre connoissance de l'Antiquité, n'eût pu commettre de si énormes fautes. Les PP. Bénédictins se plaignent que ce livre est plein de fautes du Copiste, qu'ils ont fait néanmoins prudemment de ne pas corriger; parce qu'il n'y a point de faute trop grossière, pour un Auteur de cette sorte. Il y a à la fin un Défi de *Charles Roi de Jerusalem & de Sicile* à *Pierre Roi d'Arragon*.

2. On voit en suite *les Faits de Tancrede dans le voyage de Jerusalem*, dont l'Auteur est un certain *Kadulfe*, de Caen, qui étoit dans les troupes, qu'il commandoit. Cette Histoire a quelque sorte de liaison, avec la précédente, parce que *Tancrede*, le He-

ros de *Radulfe*, étoit fils d'*Odon* le Bon Marquis & d'une fille de *Roger* surnommé *Wischar*, ou *Guischar*, qui chassa les Sarasins de Sicile; & servit sous *Boëmond*, fils de *Roger*, dans son expedition de Jerusalem, où il fut la seconde personne après *Boëmond*. Il n'y a pas ici l'histoire entière de *Tancrede*, mais seulement ce qu'il fit pendant cinq ans. On y voit combien il contribua au recouvrement de la Palestine, & les actions prudentes & hardies, qu'il y fit; ce qui a fait que les gens de son tems le préférèrent à tous les anciens Généraux. Il fit paroître son courage & sa conduite à la prise de *Nicée*, de *Tarse*, de *Mamiste*, & d'*Antioche*, à *Jerusalem*, & dans le passage du fleuve de *Bardal*, & en toutes les occasions, qui se présenterent. En un mot, il eut part à tout ce qui se fit de plus important. C'est uniquement ce que l'Auteur de ce petit livre se propose de raconter. Mais il l'a fait plutôt en déclamateur, qu'en Historien. Il étoit aussi Poëte, comme il paroît, par un petit Poëme inseré ici dans l'art. 126. & suiv. Il est du goût des Poëtes de ce tems-là.

On peut voir, par divers endroits  
de



de l'*Alexiade*, ou de la vie d'*Alexius Comnene*, écrite par sa fille *Anne Comnene*, que Tancrede étoit aussi habile, dans l'art de faire la guerre, que courageux. Le témoignage de cette Imperatrice est d'un poids d'autant plus grand, que Tancrede n'étoit point ami d'*Alexius*, ni *Alexius* le sien. Voyez le Livre XI. de l'*Alexiade* p. 312, 316, 320. de l'Édition du Louvre, Liv. XII. p. 349. & Liv. XIV. p. 422, 424.

Radulfe étoit né à Caen, en Normandie, environ l'an MLXXX. & fut instruit par *Arnulfe*, qui fut Chapelain du Comte de Normandie, du tems de la Guerre Sainte & depuis Patriarche de Jerusalem. C'est à lui qu'il dédie cet Ouvrage. *Radulfe* prit la Croix environ l'an MCVII. & servit dans les troupes de Boëmond. Deux ans après, il se trouva dans l'expédition d'Edesse, où Tancrede commandoit. Les Editeurs croient, qu'il est le même que ce *Radulfus de Acone*, ou de S. Jean d'Acree, qui eut des emplois sous *Roger*, Neveu de Tancrede, dans la Principauté d'Antioche.

Quoi qu'il se soit principalement attaché à écrire les Actions de Tancrede, & qu'il dise : *celebret suos Normannia Robertos, reliquos Duces Occi-*

*dens reliquus, mihi unus* MARCHISIDES *sufficit, cui non sufficio vel totus*; il ne laisse pas de toucher diverses choses, qui se firent sous les ordres de Boëmond, & de Tancrede, par d'autres. Les Editeurs croient que l'Histoire qu'il donne de ce qui se passa, dans la Guerre Sainte, est meilleure que celle des autres Auteurs contemporains. On y voit, à l'Article XI. & suiv. les artifices qu'Alexius employa, pour tromper les Seigneurs François, décrits assez vivement, avec les raisons des dissentions des Généraux François, dans la Terre-Sainte, & d'autres choses, dont il avoit été témoin oculaire. Il écrit beaucoup mieux, non seulement que l'Auteur de la Chronique de Sicile, mais que la plupart des Auteurs de ce tems-là. S'il avoit mis les dates des choses qu'il raconte, & écrit d'un stile plus simple, son Ouvrage seroit beaucoup plus utile. Mais en ce tems-là, on n'imitoit point l'exactitude & la noble simplicité des Anciens.

3. LA piece suivante est un Poëme intitulé *Historia gestorum viæ nostri temporis Hierosolymitanæ, auctore GILONE Parisiensi*. Il y a longtemps, que l'on a travaillé à ramasser les

les Auteurs, qui ont écrit de la Guerre Sainte. *Jaques Bongars* en publia deux volumes l'an MDCXI. Mais il s'est trouvé depuis divers Auteurs, qu'il n'avoit pas vûs, & qui ont été publiez par *André du Chêne*, dans son Recueil des Ecrivains de l'Histoire de France; par *D. Luc d'Achery*, dans son *Spicilege*; & par *D. Jean Mabillon*, dans son *Museum Italicum*. Le premier avoit aussi publié le Poëme de *Gilon*, que le *P. Sirmond* lui avoit remis pour cela, mais comme cette Edition est pleine de lacunes, qui la défigurent entierement; les Editeurs en ayant trouvé une beaucoup meilleure copie, dans le Monastere de *S. Germain des Prez*, ont trouvé à propos de publier de nouveau cet Ouvrage, composé de vers *Léonins*, qui étoient fort en vogue en ces tems-là. On pouvoit bien dire à ce Poëte:

*Il se tue à rimer, que n'écrit-il en  
prose;*

Son Poëme pourroit néanmoins servir à ceux qui voudroient écrire de la Guerre Sainte, en le comparant, avec les autres Auteurs. Si quelque habile homme, qui sût écrire, & qui  
eût

eût les qualitez qu'il faut avoir , pour écrire l'Histoire, entreprenoit ce travail, en citant fidelement les anciens Actes, il ne manqueroit pas de trouver des Lecteurs; car il y a long-tems que les *Maimbourgs* & autres semblables Auteurs sont tombez dans la poudre, comme ils le méritoient.

4. Voici encore un Auteur, qui seroit utile, pour cela. Son Ouvrage est intitulé: *Narratio Patriarchæ Jerusalemitani coram summo Pontifice de statu Terræ Sanctæ, sive Jacobi de Vitriaco, Episcopi Acconensis, & postea S. Ecclesiæ Romanæ Cardinalis Episcopi Tusculani Historiæ Orientalis Liber III. ab editis diversus.*

On auroit peut-être pu douter, si cet Ouvrage étoit bien de *Jacques de Vitry*, mais les Editeurs ont levé toutes les difficultez, dans l'Avertissement, qui est au devant de cet Ouvrage. Après ce livre, il y a quatre Lettres du même, au Pape *Honorius III.* auquel il fait part de ce qui s'étoit passé alors, dans la Terre-Sainte & en Egypte.

5. LA Pièce suivante est un Poëme, qui a pour titre: *Ernestus, seu carmen de varia Ernesti, Bavarie Ducis, fortuna. Auctore Odone.* Elle a été tirée:  
d'un

d'un MS. de cinq cens ans, qui appartenoit à Mr. *du Poirier* Médecin de Tours. Ce Duc de Baviere vivoit du tems d'Othon I. au x. Siecle. On ne fait point, au reste, quel est cet *Odon*, qui a fait ce Poëme, ni quel est un *Albert* à qui il le dédie. Un Ernest, Duc de Baviere, eut, d'Adelaide sa femme, un fils du même nom, qui lui survêcut. Sa Veuve fit élever ce fils, avec tous les soins possibles, & eut soin de lui faire enseigner le Latin & le Grec. En suite, s'étant mariée à Othon I. il éleva ce jeune homme, comme son propre enfant. *Henri* Comte Palatin, parent de l'Empereur; devint jaloux de la faveur d'Ernest & l'accusa, devant ce Prince, de vouloir attenter à la vie de Sa Majesté, pour se mettre lui même sur le Trône Imperial. Ernest fut si irrité de cette calomnie, qu'il chercha les moyens de faire perir Henri, & qu'il le tua, avec le secours de *Wezelon* son parent, un jour qu'il consultoit avec l'Empereur, dans une Diète qu'il tenoit à Spire. Ce Prince en conçut tant d'indignation, contre Ernest, qu'il fallut que ce dernier prît la Croix, pour aller faire la guerre aux Infideles, dans la Terre Sainte, afin  
de



de s'ôter de devant les yeux de l'Empereur. Plusieurs autres Seigneurs se joignirent à lui, & s'embarquerent, pour la Palestine. Le Poëte a pris occasion de là de feindre un naufrage, qui les jetta sur des côtes inconnues, & rapporte mille fables mal-imaginées, avant que de le conduire à Jerusalem, & le ramener de là en Europe.

6. ON trouve, après cela, une généalogie des Comtes de Flandre, qui contient aussi un abrégé de leur Histoire, dès le XII. Siècle, jusqu'au XIV. C'est à ceux, qui recherchent les antiquitez de Flandre, à voir l'usage, qu'ils en pourront faire.

7. *D. Luc d'Achery* avoit eu dessein de publier la Chronique, ou l'Histoire du Monastere de S. Bertin, par *Jean d'Ypres*, qui mourut Abbé de ce Monastere, l'an MCCCLXXXIII. Cette Histoire s'étend, depuis l'an DXC. jusqu'à l'an MCCXCIV. Il l'a tirée des archives de ce Monastere & de plusieurs autres, & y a mêlé quantité de faits, concernant les Comtes de Flandres, & diverses autres choses arrivées dans le tems, dont il fait l'histoire. Ce que le P. d'*Achery* ne put pas faire, parce qu'il mourut  
peu

peut de tems après avoir préparé cet Ouvrage, pour l'impression, a été heureusement executé, dans ce Recueil. Ceux qui ont écrit l'Histoire de Flandre se sont beaucoup servis de cette Chronique, où il y a quantité de choses, qu'on ne trouve point ailleurs; ou qui servent à confirmer les Relations des autres Historiens.

8. ELLE est suivie de l'Histoire de deux Monasteres, dont l'un est celui de Hasnon, de l'Ordre de S. Benoit, dans le Diocese d'Arras. Elle est écrite par *Tomel*, Moine de cette Abbaie & qui fleurissoit l'an MLXX. L'autre Monastere est celui de Gattine en Brabant, de l'Ordre des Clercs Réguliers de S. Augustin, dont l'Histoire a été écrite vers le même tems, par un Moine nommé *Ebrard*. Il y a dans l'une & dans l'autre diverses particularitez, concernant les pais, où ces Monasteres sont situez. Pour le reste, ce sont des choses, qui ne peuvent guere interesser, que les Moines des lieux. Cependant l'Histoire du Moyen Age n'est guere fondée, que sur de semblables Écrits des Moines de ce tems-là, qui étoient presque les seuls Ecrivains d'alors.

9. IL

9. IL y a après cela un fragment de l'Histoire de Bretagne, où il est parlé d'un démêlé, qu'il y eut entre les Eglises de Dol & de Tours, qui dura plus de trois-cens ans. On y a joint l'Histoire de la destruction du Monastere de S. Florent le Vieux, dans le Diocese d'Angers, près de Saurmur, par les Bretons & par les Normans. Après viennent divers Actes de la querelle, entre les Evêques de Dol & de Tours, qui commença en DCCCXLVI. Ils prétendoient, de part & d'autre, avoir le droit de Métropolitains, sur leurs adversaires. On verra l'histoire de ce démêlé, dans l'Avertissement que les PP. Bénédictins ont mis au devant de ces Actes; par où il paroît que cette contestation fut enfin décidée en faveur de l'Archevêque de Tours.

10. ON voit ensuite des Actes, qui concernent des Evêques de Toul, écrits par un Anonyme, qui vivoit au commencement du Siecle XII. Ces pieces & les précédentes serviront à ceux qui travaillent à la *France Chrétienne*, dont on a parlé.

11. D'AUTRES Histories Monastiques suivent ces Actes. Elles n'intéressent guère que les Moines de  
ces

ces lieux, ou tout au plus ceux du même Ordre.

12. ON ne dira rien, non plus, de la Relation de la mort d'Othon IV. & des Chroniques abrégées, qui suivent. C'est à ceux, qui en peuvent avoir besoin, de les feuilleter, & d'en faire leur profit.

13. PENDANT que les Papes siégeoient à Avignon, ils gouvernoient les villes d'Italie, par des Légats, qu'ils y envoioient de France. Les Italiens, ne pouvant souffrir le gouvernement de ces gens-là, se souleverent contre eux. La ville de Florence fut la première, qui se rebella & elle fut suivie par beaucoup d'autres, & enfin, par la ville de Bologne. Cela obligea Gregoire XI. d'envoyer en Italie six mille chevaux & quatre mille fantassins Bretons; qui en ce tems-là, passoit pour les meilleurs gens de guerre, qui fussent en France; dans le dessein de remettre les Italiens, dans leur devoir. Sur cette guerre, il y a ici un Poëme en vieux François, à la tête duquel on trouve ces paroles: *L'an MCCCLXXVIII. fit Monsieur Guillaume de la Perene cest Romans, pour amour & honneur de nostre mere Sainte Eglise & par*  
*vail-*

vaillance d'armes, que fist, en celuy temps, Monsieur Selvestre Budes, avecque plusieurs hommes, qui en sa compagnie estoient ou fait de l'Eglise. Lequel Messire Guillaume fut trois fois prisonnier, ou dit pay. Ceux qui sont curieux de voir des pieces, en vers de ce tems-là, se divertiront à la lire & y apprendront en même tems des traits d'Histoire, qu'on ne trouve pas si bien ailleurs. Ce Poëme finit à la mort de Gregoire XI. & au tems de l'élection de Clement VII. On y trouve à la fin des vers du même Guillaume de la Perene, dont les PP. Bénédictins nous donnent seulement quelques uns sur la création du nouveau Pontife, que je mettrai ici :

*Aux Cardinaux fut fait grand Villainie*

*Et en peril d'eulx tous perdre la vie  
Par plusours fois, où il s'étoit mis  
En conclave & ne pensoit mie  
D'eulx départir de telle compaignie,  
Se tenoit bien checun à son avis.*

*Lors grant tourbe de Romains du pais  
Vindrent à eulx, en bréant à hauts  
cris :*

*Nous le voulons Romain, ou d'Italie;  
Puis que force à cet fet si bastis;*

*Ire*



*Ire & orgueil, fauxseté & envie  
On puet dire : c'est oeuvre d'ennemis ;  
Puis que Romains, par leur outre-  
cuidance*

*Voulurent avoir Pape, par violence,  
Et il s'est fait, par vraye eslection.*

*Auxi vouldroit la region de France,  
Et les autres pais, par le semblance,  
Avoir Pape checune region,  
Ainsin n'auroient pas eslection*

*Ceux qui la doivent faire par raison.  
Ainsin seroit nostre foi & nostre  
créance*

*Et Chrestienté seroit on grant balance,  
A tousjours mes en grant devision  
Si Dieu n'eust mis en cet fet pour-  
véance.*

Ce Poëte Breton n'avoit pas tort de trouver mauvais que les Italiens voulussent absolument qu'on élût un Pape Italien ; c'étoit ôter la liberté au College des Cardinaux de choisir le meilleur sujet ; qui pouvoit se trouver autant , parmi les autres Nations , que parmi les Italiens. Cependant le nombre des Cardinaux de leur Nation ayant toujours été le plus grand , depuis quelques Siecles , & la jalousie des autres Nations très-violente entre elles , ces Nations ont mieux aimé voir  
un

un Italien sur le Siege de Rome, que tout autre. Pour bien faire, châque Nation devoit avoir son Patriarche, qui fût, comme autrefois, le Pape de son Patriarcat. Les brouilleries perpetuelles, qu'on a avec la Cour de Rome, cesseroient pour toûjours & chacun seroit le maître chez soi. Il n'y auroit pas plus d'inconvenient, en cela, qu'il y en a, dans la pluralité des Souverains, entre qui l'Europe est partagée; ce qui est, à cause de la diversité des Nations, beaucoup mieux, que s'il n'y avoit qu'une seule Monarchie. Comme châque Prince doit conduire ses Sujets, conformément aux Loix Civiles: châque Patriarche gouverneroit son Diocese, selon les Loix Divines. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici.

Après ce Poëme, vient une description, en vers, des obseques que l'on fit à *Bertrand du Guesclin*, Conétable de France, mais Breton de naissance. L'Auteur de ce Poëme se nomme, à la fin, *Guillelmus Corisopitensis Diocesis*, Guillaume du Diocese de Quimpercorentin, & dit qu'il a composé ce Poëme à Avignon en mcccxc.

14. ON trouve ensuite une Histoire, en François, de la Guerre, que  
Charles

Charles VIII. Roi de France, de Sicile, & de Jerusalem, fit en Italie. Elle a été écrite, par *Guillaume de Ville-neuve*, qui y fut présent. Cet Histoire est très-connue, mais ceux, qui l'écriront deormais, n'ont qu'à comparer les Historiens modernes, avec cet Auteur. Peut-être y trouveront-ils de quoi les redresser.

15. LES Editeurs nous donnent ensuite sept Calendriers, ou Martyrologes anciens, celui qu'on attribue à *S. Jérôme*, & six autres, que l'on a trouvez, en divers Monasteres, & dont les Auteurs ne sont pas connus; des Actes de quelques Martyrs, & les Vies de divers Saints & Saintes, avec plusieurs Actes, qui les regardent. Plût à Dieu eussions-nous perdu non seulement tous ces Actes, mais encore tous ceux du vaste recueil des Jesuites d'Anvers, & que nous eussions celui qu'avoit fait *Eusebe*, des Martyrs des premiers Siecles! Ce qui nous en reste, dans son Histoire, nous fait justement regretter la perte du reste; mais les Légendes des derniers tems sont si pleines de fables, qu'elles ne méritoient pas d'être gardées.

IV. TOMUS QUARTUS, *in quo continentur varia Concilia, Episcoporum statuta Synodalia, illustrium Monasteriorum, ac Congregationum, edita, praesertim in Capitulis Generalibus, decreta.* Pagg. 1070. en comptant la Préface & les Index.

**P**AR le mot de *Concile*, on entend, dans le Titre de ce Volume, une Assemblée d'Evêques, pour établir les Dogmes de la Foi; & par le mot de *Synode* une Assemblée des Curez d'un Diocese, avec leur Evêque, pour recevoir de lui la Loi, qu'il leur veut donner. Quoi que les Anciens confondent ces deux mots, qui ne different qu'en ce qu'ils sont de deux diverses Langues; on les distingue aujourd'hui en France, sur tout en parlant François, & cela est en effet plus commode. Les mots ne dépendent que de l'usage, & il a été libre aux Editeurs de donner à ces mots les sens, qu'on leur donne en François; en avertissant seulement le Lecteur, comme ils l'ont fait, en leur Préface. Pour le mot de *Chapitre*, on fait qu'en cette occasion, il ne se prend, que pour l'Assemblée des Abbez, ou des Prieurs



Prieurs des Monasteres pour y regler, ou y rétablir une certaine discipline, à laquelle les Moines doivent être soumis, mais non les autres hommes. Parmi les Moines Orientaux, ces Assemblées ont été en usage, dès le tems de S. Pacome, comme on le fait voir; mais parmi les Bénédictins, on ne vit de Chapitre Général, que l'an DCCCXVII. & cet usage passa d'eux aux autres Ordres, comme on le verra dans la Préface.

On trouvera dans ce Recueil les Canons d'un grand nombre de Conciles, depuis le huitième Siecle jusqu'au seizieme, & les réglemens de quantité de Synodes particuliers & de Chapitres de Moines, pendant le même espace de tems, ou à peu près. Il seroit inutile d'en rapporter des exemples, pour donner une idée de ce qu'il y a dans ce Volume, parce que les matieres n'ont pas de liaison ensemble. Je donnerai seulement un Extrait d'un Ouvrage de *Berenger*, où il avoit mis une relation du Concile Romain auquel il soucrivit. Elle est à la Colonn. 99. & suiv. Nous avons déjà parlé de ce Concile dans la Vie de *Gregoire VII.* inserée dans le Tome VIII. de cette *Bibliothèque Ancienne & Moderne;*



mais on n'avoit pas encore alors , en Hollande, le Recueil du P. *Martene*; au moins je ne l'avois pas vû. Le P. *Mabillon* avoit déjà traité de *Berenger* & de ses Rétractations, sur le VI. Siècle Bénédictin, Tom. 2. & le feu P. *Pagi*, sur le fonds duquel j'avois travaillé, en avoit apparemment profité. Quoi qu'il en soit, il y a sujet d'être surpris, comme le remarque le P. *Martene*, qu'après tant de condamnations, & de rétractations, *Gregoire VII.* eût traité *Berenger* avec assez de douceur, pour ce tems-là. On a tâché d'en rendre quelque raison à la pag. 253.

Je vois que nôtre Editeur en donne une autre, dans l'Avertissement, qu'il met au devant de la piece de *Berenger*; c'est que cet homme ne s'éloignoit que d'un degré de la Foi de l'Eglise Romaine; parce qu'il croyoit la présence réelle, quoi qu'il ne crût pas encore la Transsubstantiation; comme il paroît tant par *Guimond*, que par cet Ecrit de *Berenger*; quoi qu'il ne parle pas toujours de la même manière. Mais il n'avoit garde de croire la Transsubstantiation, qui ne fut décidée que dans ce Concile & sur quoi on ne lui pouvoit faire aucune affaire, avant cette décision. Ces Actes du Concile Ro-

main

main ont été tirez d'un MS. de Gemblours. Le P. *Martene* ne les donne pas , comme dignes de foi en tout ; parce que *Bérenger* y parle de ses adversaires. Il n'est pas juste en effet qu'on croye tout ce que dit un homme chagrin , contre ceux de qui il croit avoir été mal-traité ; mais il ne faut pas non plus croire légèrement ce que ses ennemis disent de lui. L'un n'est pas plus équitable , que l'autre. Il commence, par la Confession de sa Foi, que j'ai rapportée à la pag. 249. du Tome VIII. & que je ne répéterai pas ; après quoi il continue ainsi : " Lors  
,, que je demeurois à Rome chez le  
,, Pape, il fit lire cet Ecrit, dans l'Assemblée des Evêques , & dit qu'il  
,, suffisoit à la foi , & que ce devoit être  
,, assez pour ceux , à qui il faut donner du lait & non de la viande, selon ce que S. *Augustin* écrit du Sacrifice de l'Eglise , en ces mots :  
,, *Ce que vous voyez sur l'Autel est du pain & du vin, & c'est-ce que vos yeux vous rapportent ; mais ce que la foi, qu'il faut instruire, demande est que le pain est le Corps de Jesus-Christ, & le vin son Sang.* Il crioit au peuple que je n'étois point hérétique, que j'avois tiré cela des Ecritures,

„ & non de mon propre esprit ; en  
 „ disant , en son audience , à tout le  
 „ monde , que *Pierre Damien* n'é-  
 „ toit point inférieur en érudition , ni  
 „ en dignité , dans l'Eglise Chrétien-  
 „ ne à *Lanfran* ( *il l'appelle Lanfra-*  
 „ *nus , au lieu de Lanfrancus* ) &  
 „ qu'il n'avoit pas , à Rome , donné  
 „ son consentement , à ce que *Lanfran*  
 „ disoit du Sacrifice de l'Eglise ; que  
 „ pour lui il étoit de son avis , & qu'il  
 „ falloit négliger ce que disoit *Lan-*  
 „ *fran* , plutôt que ce disoit *Pierre*  
 „ *Damien* , fils de l'Eglise Romaine  
 „ & qui étoit , si je m'en souviens bien ,  
 „ Evêque de Ste. Rufine , nullement  
 „ inférieur en érudition & en dignité  
 „ dans l'Eglise Chrétienne , & beau-  
 „ coup plus appliqué , que *Lanfran* , à  
 „ l'étude de la Divine Ecriture , selon  
 „ le commandement du Seigneur :  
 „ *Scrutamini Scripturas.*

„ Ainsi ce Pape , chez qui j'avois  
 „ demeuré près d'un an , me parut  
 „ croire avoir calmé & reprimé la fu-  
 „ reur de cette *troupe troublée* , ainsi  
 „ que parle S. Augustin , *comme de*  
 „ *la bouë , que l'on a remuée* , & qui  
 „ m'avoit accusé , autant qu'elle l'a-  
 „ voit pu , d'hérésie ; d'autant plus  
 „ que le Pape avoit fait apporter de

„ tous

„ tous côtez des Livres aux Evêques  
„ & aux Abbez , aux Clercs & aux  
„ Moines ; où l'on pouvoit lire les  
„ Sacrifices immuables de Jesus-  
„ Christ, & les sentimens de S. *Aug-*  
„ *ustin*, de S. *Ferôme* & de S. *Am-*  
„ *broise* ; & qu'entre ceux, qui étoient  
„ avec le Pape, j'avois pour moi l'E-  
„ vêque de Porto, l'Evêque de Sutri,  
„ l'Evêque de Tarracina, les Cardi-  
„ naux *Atton* de Milan & *Deusdedit*,  
„ le Chancelier *Pierre*, un Frere bon  
„ & humble de cœur, nommé *Foulques*,  
„ de delà les Monts, un Ecclesiasti-  
„ que du Pape, nommé *Thebald*,  
„ que l'on estimoit alors le plus Sa-  
„ vant Ecclesiastique, qui fût à Ro-  
„ me, un Frere, qu'on appelloit *Bon-*  
„ *jour*, & plusieurs autres, dont je  
„ n'ai retenu ni les noms, ni les di-  
„ gnitez.

„ Mais ces gens pestilentiels, & qui  
„ pervertissoient l'Écriture, presserent  
„ néanmoins fortement le Pape d'e-  
„ xiger de moi, que je demeurasse  
„ à Rome, jusqu'à l'Assemblée des  
„ Evêques, qui devoit se tenir en Ca-  
„ rême. Ils esperoient, selon le  
„ mot de *Terence*, *interea fiet* (&  
„ non *piet* comme il y a dans l'Ori-  
„ ginal) *aliquid*, qu'il y auroit alors



„ plus de monde, & que le tumulte  
 „ des Sots, qui feroit plus grand, au-  
 „ roit le dessus, & feroit sortir le Pa-  
 „ pe, pour parler ainsi, de la citadel-  
 „ le, depuis laquelle il avoit défen-  
 „ du la verité. Ils esperoient la mê-  
 „ me chose de moi, qui pouvois di-  
 „ re avec *Boëce*, dans un certain Con-  
 „ cile: *quoi que je ne prétende pas qu'on*  
 „ *me compare à cet homme, néanmoins*  
 „ *comme je parlois je me tûs, étant ar-*  
 „ *rêté par une troupe d'ignorans. Je*  
 „ *craignis, avec raison, de paroître un*  
 „ *insensé, si je m'efforçois de sembler*  
 „ *sage, parmi des fous.* Cette trou-  
 „ pe de gens eut ainsi, en quelque  
 „ chose, le succès qu'elle avoit espe-  
 „ ré; par l'inconstance du Pape, qui,  
 „ dans l'Assemblée de la Toussaint,  
 „ avoit fait dire, à haute voix, que  
 „ l'Écrit que j'ai rapporté, devoit  
 „ suffire à tout le monde; & qui n'a-  
 „ voit pas permis à mes calomnia-  
 „ teurs d'y rien ôter, ni d'y rien ajoû-  
 „ ter. Il se laissa vaincre, par l'im-  
 „ portunité d'un boufon de Padouë,  
 „ & non d'un Evêque, & d'un autre,  
 „ qui n'étoit pas Evêque de Pise, mais  
 „ un Antechrist; car celui qui nie la  
 „ verité est un Antechrist. Ils avoient  
 „ entrepris de plaider la cause de tous  
 „ ceux,



„ ceux , qui me contredisoient le plus,  
„ sur le Sacrifice de Jesus-Christ , en  
„ niant la verité. Mais la Justice  
„ Toute-puissante ne tarda pas de s'en  
„ vanger ; car l'Evêque de Padouë  
„ perit par l'épée , peu de tems après,  
„ & celui de Pise termina , autant que  
„ cela est parvenu à mes oreilles , par  
„ une fièvre continue , & d'une ma-  
„ niere extraordinaire , sa vie impie.  
„ Le Pape , dis-je , se laissa si fort  
„ gagner , qu'il permit aux Calom-  
„ niateurs de la Verité , dans le Con-  
„ cile du Carême suivant , que l'E-  
„ crit qu'il avoit approuvé , à la Touf-  
„ saint précédente , fût changé de cet-  
„ te maniere.

J'ai rapporté les propres paroles de  
cette nouvelle Confession , à la pag. 252.  
du même Volume VIII. *Berenger* fut  
contraint par-là de faire profession de  
croire que le pain & le vin sont *chan-*  
*gez substantiellement* au vrai Corps &  
au vrai Sang de Jesus-Christ , & *non*  
*seulement par signe & par la vertu du*  
*Sacrement , mais dans la propriété de la*  
*nature & de la verité de la substance ,*  
Il faut avouër qu'il y avoit alors des  
gens capables de digerer toutes sortes  
de sentimens ; puisque les accusateurs  
de *Berenger* vinrent à établir un dog-

me de cette sorte, & même, en quelque manière, malgré le Pape, & les principaux de sa Cour; qui avoient été satisfaits de la précédente Confession de *Berenger*, où il n'étoit point parlé de *changement substantiel*. Ce fut là, ce me semble, la raison pour laquelle *Gregoire VII* traita *Berenger*, avec tant de douceur, pour un tems tel qu'étoit celui-là; sur quoi l'on peut voir ce que j'en avois dit, à la p. 253. du Tome VIII.

„ Cet Écrit fut changé, continue-  
 „ t-il, au gré de ceux qui, selon un  
 „ Poëte Payen, croyoient qu'il est  
 „ honteux d'apprendre de gens plus  
 „ jeunes qu'eux, & d'avouer, dans  
 „ leur vieillesse, que ce qu'ils avoient  
 „ appris, avant que d'avoir de la bar-  
 „ be, ne valoit rien.

— *Turpe putant parere minoribus &  
 que*

*Imberbes didicere, senes perdenda fateri.*

„ Ainsi ils parurent comme vain-  
 „ queurs, parce qu'ils ne suivirent pas  
 „ dans tout son contenu, l'Écrit que  
 „ j'avois fait & que le Pape avoit con-  
 „ firmé, mais y ajoutèrent *substan-*  
 „ *tiellement*. L'Évêque de Pise me  
 „ l'apporta, pour voir si je voudrois  
 „ le

” le lire dans l’Assemblée, qui se de-  
 ” voit faire dans l’Eglise, en disant  
 ” que le Pape (*ne*) croiroit pas fa-  
 ” cilement mes Calomniateurs, en  
 ” ajoûtant le mot *substantiellement*.

Il y a dans le Latin : *dicens facile  
 toleraturum Dominum Papam substan-  
 tialiter addendo calumniatoribus consen-  
 tire*. Il semble qu’il y a ici une par-  
 ticule négative d’omise. Tout ce La-  
 tin de cette piece de Berenger est si  
 mauvais, qu’à peine y a-t-il de la conf-  
 truction, & qu’il est plein d’impro-  
 prietez insupportables, & d’expressions  
 vagues & obscures, dont on voit à pei-  
 ne le sens. ” Ayant pris ce papier, dit-il,  
 ” & l’ayant parcouru, autant que la  
 ” brieveté du tems le permettoit, il  
 ” me sembla que l’on y pouvoit don-  
 ” ner un bon sens, à *substantialiter*,  
 ” & aux autres paroles, que ces Er-  
 ” rants y avoient ajoûtées, & je ré-  
 ” pondis, que, s’il plaisoit au Pape,  
 ” j’ajouterois *substantialiter*. Je pen-  
 ” sois que ce mot serviroit plutôt à  
 ” les mettre bas, selon qu’il est écrit :  
 ” *dejecisti eos, dum allevarentur*. En  
 ” effet, celui qui dit que le pain, con-  
 ” sacré sur l’Autel, est le Corps de Je-  
 ” sus-Christ, & y ajoûte *substantiel-  
 ” lement*, est seulement centé dire,  
 N. 6. ” sans

„ sans incongruité , que le pain confa-  
 „ cré sur l'Autel est , sauf sa substance,  
 „ le Corps de Jesus-Christ ; c'est-à-di-  
 „ re, qu'il ne perd pas ce qu'il étoit, mais  
 „ reçoit ce qu'il n'étoit pas ; car  
 „ le pain , avant la Cène de Jesus-  
 „ Christ, n'avoit jamais servi qu'à  
 „ soutenir le Corps ; mais dans cette  
 „ Cène , il a reçu , par la volonté du  
 „ Créateur , la qualité de pouvoir con-  
 „ tribuer au salut de l'ame. On peut  
 „ encore donner un autre sens à ces  
 „ paroles , c'est que comme le pain  
 „ consacré sur l'Autel est non seu-  
 „ lement à nôtre pensée, mais enco-  
 „ re aux yeux du corps, un corps qui  
 „ a la substance du pain : ainsi le mê-  
 „ me pain est la substance du Corps  
 „ de Jesus-Christ, à l'œil de l'Esprit,  
 „ non à l'œil du corps, ni à la main,  
 „ ni à la dent. D'où vient que S. Au-  
 „ gustin dit : *entendez , soyez capable*  
 „ *de concevoir le sens de l'Écriture ;*  
 „ *prenez garde que sur l'Autel on offre*  
 „ *autre chose à vos yeux & que l'on mar-*  
 „ *que autre chose à vôtre Esprit.* Et  
 dans un Sermon des paroles de l'Evan-  
 gile : *Alors cela arrivera ; c'est-à-dire,*  
*que le Corps & le Sang de Jesus-Christ*  
*seront la vie à chacun , si ce qu'il prend*  
*visiblement dans le Sacrement , il le man-*  
 ge



*ge & le boit spirituellement , dans la verité même.*

On peut, ce me semble, recueillir de là que *Berenger* ne croyoit point la présence réelle du Corps & du Sang de *Jesus-Christ*, dans l'Eucharistie; car s'il l'avoit cruë, il n'auroit pas pris un détour si forcé, pour trouver un sens tolerable aux paroles de sa Confession. Il auroit pu dire qu'elles signifioient qu'après la consecration du pain & du vin, la substance du Corps & du Sang de *Jesus-Christ* s'y trouvoient, quoi qu'on n'y vit que du pain & du vin. Cela n'étoit pas plus mal exprimé, par les paroles de la consecration : *ceci est mon Corps*; que ce que ses Adversaires enseignoient; car, selon eux, il auroit fallu que *Jesus-Christ* eût dit *la substance de ce pain est changée en celle de mon Corps*. *Berenger* continue ainsi.

„ Il ne manque pas d'exemples, par  
„ où il paroît que ce qui est vrai est  
„ exprimé par la Verité même (*par*  
„ *Jesus-Christ*) en manière que ceux,  
„ à qui elle parloit, n'entendoient  
„ pas ce qu'elle disoit. Un certain  
„ homme ayant dit à *Jesus-Christ*,  
„ non qu'il fût résolu à le suivre con-  
„ stamment, mais par une folle



„ légereté ; *Maitre* , je vous suis , en  
 „ quelque lieu , que vous allez ; Nô-  
 „ tre Seigneur lui répondit ce qu'il  
 „ n'entendit point , quoi que la Ve-  
 „ rité n'ait rien dit , que de vrai : les  
 „ renards ont des fosses & les oiseaux  
 „ du ciel des nids. Il vouloit mar-  
 „ quer que la tromperie , quand il  
 „ dit d'Herode : dites à ce renard , &  
 „ la légereté , que Nôtre Seigneur a  
 „ désignée par les oiseaux , avoient  
 „ pris leur demeure dans cet homme ,  
 „ & dominoient au dedans de son  
 „ ame ; & que cela étant , il ne de-  
 „ voit pas être satisfait de lui , ni le  
 „ prendre pour manger avec lui &  
 „ pour le suivre. Mais cet homme  
 „ crut que le Seigneur Jesus lui répon-  
 „ doit , qu'il n'avoit point de logis  
 „ temporel pour lui-même , & moins  
 „ encore pour un autre avec lui.

Ce passage est tout à fait tordu &  
 appliqué mal à propos à la conduite  
 de *Berenger* , qui faisoit profession de  
 croire ce qu'il ne croyoit point & qui  
 trahissoit la Verité. Il rapporte en-  
 core deux autres exemples de dissimu-  
 lation , comme il croit , de Nôtre  
 Seigneur , mais qui ne valent pas  
 mieux. On ne les traduira point , par-  
 ce qu'ils ne servent point à entendre  
 mieux

mieux son sentiment sur l'Eucharistie, mais seulement à l'excuser, comme il croyoit, de sa mauvaise foi.

„ Selon ces passages de l'Écriture,  
„ je crus qu'il m'étoit permis de lire  
„ ce que ces Errants avoient voulu  
„ ajoûter dans leur Ecrit ; c'est-à-  
„ dire, *substantiellement*, en rappor-  
„ tant ce mot à un sens différent du  
„ leur. Ils vouloient dire, par-là,  
„ que le pain consacré sur l'Autel est  
„ substantiellement le Corps de Je-  
„ sus-Christ, en sorte que qui dit, ce  
„ pain, est censé dire que le sujet du  
„ pain, étant détruit, manque au sa-  
„ crifice de Jesus-Christ ; & que le  
„ sujet du corps de Jesus-Christ, étant  
„ produit, y est ; fausseté, à laquelle  
„ la raison & l'autorité contredisent  
„ entierement.

Il dit en Latin : *Ipsi ad hoc accipiebant, quod substantialiter addebant dicentes : panis sacratus in altari est substantialiter corpus Christi ; ut qui hunc dixisset, dixisse putaretur panis subjectum, de sacrificio Christi, per sui corruptionem, ablatum deesse ; subjectum vero corporis Christi, per generationem corporis sui recens factam, adesse ; & cui falsitati tota ratio, tota contradicit autoritas.* Quoi qu'il s'exprime  
mal,

mal, on voit bien que, par *subjectum panis*, il entend parler de la substance du pain, que l'on disoit alors être anéantie, n'y étant plus, quoique les apparences en subsistassent: & que la substance du corps de Jesus-Christ, étant produite, y étoit présente. On peut voir dans le *P. Paul*, Servite, l'embarras, où se trouverent les Théologiens du Concile de Trente, lors qu'il s'agit de dire comment se faisoit la Transsubstantiation. Voyez ce qu'il dit sur cette matiere, sur l'an MDLI. p. 337. de l'Ed. in 4.

„ Car il y a deux choses, conti-  
 „ nue-t-il, dans le sacrifice de Jesus-  
 „ Christ, le Sacrement, & la chose  
 „ du Sacrement. Le Sacrement ne  
 „ perd pas, par la destruction du su-  
 „ jet, ce qu'il étoit; & la chose du  
 „ Sacrement ne commence pas à être,  
 „ pour la premiere fois, par la pro-  
 „ duction du sujet qui étoit déjà.

„ Ce que ces Errans ont ajoûté,  
 „ dans cet Ecrit; *par le mystere de la*  
 „ *priere*, ils l'ont écrit contre eux-mê-  
 „ mes; car rien ne se fait, *par my-*  
 „ *stere*, à moins qu'il n'y ait quelque  
 „ chose d'exposé à la vuë & quelque  
 „ chose de caché; en sorte que ce qui  
 „ est exposé à la vuë, en ceci, est le

„ Sa-

„ Sacrement, & que par ce qui est ca-  
„ ché, on entend la chose du Sa-  
„ crement. D'où vient que S. Au-  
„ gustin dit, du Sacrifice de l'Autel :  
„ *Entendez &c.*

„ Pour ce qu'ils ont écrit, que le  
„ pain & le vin, que l'on place sur l'An-  
„ tel, sont changez dans la vraie, pro-  
„ pre & vivifiante chair, & dans le  
„ Sang de Jesus-Christ, Nôtre Sei-  
„ gneur; je n'ignorois pas qu'ils vou-  
„ loient qu'on l'entendît, en sorte que  
„ l'on croye que, dans le Sacrifice de  
„ l'Autel, les sujets du pain & du vin  
„ ne sont plus; parce qu'ils ont été  
„ détruits, & qu'il y a la Chair & le  
„ Sang de Jesus-Christ, produits pour  
„ la premiere fois, par la production  
„ de leurs sujets. Cela est manifes-  
„ tement contraire au sentiment de  
„ S. Ambroise, qui dit du Sacrifice de  
„ Jesus-Christ: *Dans cette Chair &  
„ dans ce Sang, que l'esprit ne con-  
„ çoit rien de sanglant, ni de corrup-  
„ tible, mais la substance vivifiante &  
„ salutaire dans le pain & dans le vin.*  
„ Il faut remarquer, en cela, la Jus-  
„ tice du Tout-puissant, qui les livre,  
„ comme ils l'ont justement mérité  
„ à un sens reprové. Car après qu'ils  
„ ont parlé du changement du pain &  
„ du



„ du vin en Sang; ce qui est confor-  
 „ me, comme ils l'interpretent, à l'E-  
 „ criture authentique, & non une opi-  
 „ nion erronée; il s'ensuit de-là qu'ils  
 „ ont ajoûté ce qui détruit, bon gré,  
 „ malgré qu'ils en ayent, ce qu'ils  
 „ avoient écrit, & après la consécrati-  
 „ on; où il faut nécessairement sous-  
 „ entendre *du pain & du vin*; en quoi,  
 „ ils donnent encore nécessairement  
 „ à entendre, que le pain & le vin sont  
 „ le véritable Corps & le véritable  
 „ Sang de Jesus-Christ; car celui, qui  
 „ écrit de la sorte, suppose que le  
 „ pain & le vin demeurent dans le  
 „ Sacrifice de Jesus-Christ. Dire que  
 „ le pain & le vin, qui sont sur l'Au-  
 „ tel, sont consacrez, n'est pas dire  
 „ que les sujets du pain & du vin sont  
 „ détruits; puisque ce qui est con-  
 „ sacré ne cesse pas d'être ce qu'il étoit,  
 „ mais qu'il est avancé à quelque cho-  
 „ se de meilleur. Quiconque donc  
 „ assure que le pain & le vin, après  
 „ la consécration, sont le Corps & le  
 „ Sang de Jesus-Christ, dit nécessaire-  
 „ ment un mensonge, s'il ôte à cette  
 „ proposition les sujets, qui sont le  
 „ pain & le vin après la consécration;  
 „ ou ce qui en est dit, c'est à dire le  
 „ Corps & le Sang de Jesus-Christ.

Cela

Cela fait voir que *Berenger* regardoit le pain & le vin, demeurants tels, dans leur substance, comme étant le véritable Corps & le véritable Sang de *Jesus-Christ*, qui n'étoient pas sur l'Autel *substantiellement*, mais *sacramentellement*; & c'est ainsi que les Adversaires de *Berenger* comprirent sa pensée; puis que, pour la lui faire condamner, ils l'obligerent de dire qu'après la consécration, le pain & le vin sont le *vrai Corps & le vrai Sang* de *Jesus-Christ*, & non seulement par le signe & par la vertu du Sacrement, mais dans la propriété de la nature & dans la vérité de la substance. En effet le pain demeurant pain, & le vin demeurant vin, selon la pensée de cet homme; ils ne pouvoient être nommez le *vrai Corps & le vrai Sang* de *Jesus-Christ*. S'il avoit cru que le pain & le vin demeurant ce qu'ils sont, le Corps & le Sang de *Jesus-Christ* y étoient réellement présens, le Synode auroit donné, sans doute une autre forme à sa Palinodie.

„ Pour ce qui est, de ces mots, *con-*  
„ *tinue-t-il*, qu'ils ont écrit: *non seu-*  
„ *lement par le signe & la vertu du Sa-*  
„ *crament*; ils ne savoient pas pour-

„ quoi ils les mettoient; car je n'ai  
„ pas oui dire qu'aucun Écrit, ni au-

„ cun *Héretique*, si pervers qu'il fût, ait  
 „ supposé que le Sacrement de l'Au-  
 „ tel est seul & sans la chose du Sa-  
 „ crement. La Raison même ne nous  
 „ convainc point, que quelque chose  
 „ puisse être appelée un Sacrement,  
 „ sans établir la chose, dont elle doit  
 „ être appelée le Sacrement.

„ Ceux qui ont fait la figure, que  
 „ l'on appelle la Chimere, & dont  
 „ ils ont dit que le haut étoit d'un  
 „ Dragon, le bas d'un Lion & le mi-  
 „ lieu d'une Chevre, ont feint ce sym-  
 „ bole, pour décrire l'impudicité;  
 „ quoi qu'il n'y ait aucun monstre  
 „ semblable, dans toute l'étendue des  
 „ animaux. Si vous prononcez le mot  
 „ *scundapsus*, vous ne marquez au-  
 „ cun sujet, par ce nom, & vous ne  
 „ montrez aucune chose existente, que  
 „ ce mot signifie. Nôtre Seigneur,  
 „ dans sa Cene, en rendant graces à  
 „ son Pere, parce qu'il n'étoit pas in-  
 „ suffisant à cette bénédiction, par  
 „ celui, avec le Verbe duquel l'hom-  
 „ me étoit personnellement uni, dans  
 „ lequel il étoit se reconciliant le  
 „ monde, bénit le pain & le vin; c'est-  
 „ à-dire, qu'il avança le pain & le vin  
 „ à cette dignité, qu'outre la susten-  
 „ tation naturelle, par laquelle ils peu-  
 „ vent

„ vent rétablir le Corps, ils sont en-  
„ core efficaces pour le salut de l'ame;  
„ parce qu'il les a établis, pour être  
„ les Sacremens de son Corps & de  
„ son Sang. Ainsi dans le Sacrifice  
„ de Jesus-Christ, le pain & le vin ne  
„ sont pas seulement un signe, ou un  
„ Sacrement, ce qui étoit impossibi-  
„ ble; puis qu'il y a toujours deux  
„ choses, le signe & la chose signi-  
„ fiée, le Sacrement & la chose, dont  
„ il est le Sacrement. C'est pourquoi  
„ *S. Augustin* a dit : *recevez dans le*  
„ *pain ce qui a été suspendu à la croix.*  
„ *Buvez dans le Calice, au lieu de*  
„ *ce qui est dans le vin, ce qui est cou-*  
„ *lé du côté du Seigneur.*

Il cite encore les passages de *S. Augustin* & de *S. Ambroise*, que l'on a déjà rapportez, & que l'on n'a pas voulu répéter. Tout cela ne fait presque rien au sujet; il s'agissoit de savoir si le Corps & le Sang de Jesus-Christ, proprement dits, étoient dans la Cène avec le pain & le vin, & si c'étoit là la chose signifiée. Selon le sentiment de *Berenger* la manducation spirituelle du Corps & du Sang de Jesus-Christ, étoit, à parler exactement, la chose signifiée dans le Sacrement & non la substance même de ces deux cho-



choses. Pour cela , il n'étoit nullement besoin qu'on dît qu'elles y étoient corporellement ; il suffisoit qu'elles fussent présentes à la foi des Communiants.

„ Ce qu'ils ont écrit de la propriété (il y a *impropriete* dans le  
 „ texte , mais c'est une faute ) de la  
 „ nature & de la vérité de la substance, ils ne l'ont pas écrit contre moi.  
 „ J'avois dit que le pain & le vin consacrez sur l'Autel n'étoient que le  
 „ Corps propre de Jesus - Christ ,  
 „ & de nul autre ; non un Corps phantastique , comme le disoient  
 „ les Manichéens , mais un Corps véritable & humain. Néanmoins on  
 „ avoit mis quelque chose de semblable dans cet Écrit , comme pour  
 „ contredire au mien.

Le P. *Martene* avertit , au dessous de ce passage , qu'il paroît par - là & par ce qui a été dit auparavant , que *Berenger* admettoit la présence réelle, dans l'Eucharistie , mais qu'il nioit la Transsubstantiation. Il nous renvoye ensuite de nouveau au P. *Abillon*. Je n'ai pas vu ce dernier , comme je l'ai déjà dit ; mais il est certain , ce me semble , que ce passage ne prouve rien de semblable. L'Auteur de cette Ré-  
 la-

lation se jouë de ses Lecteurs , par l'ambiguité du mot *vrai* , mais il ne veut dire autre chose , sinon que le pain & le vin de l'Eucharistie sont les signes non d'un corps imaginaire , mais d'un *vrai* corps humain. Il n'y a rien là que ceux , qui nient la présence réelle , ne puissent dire , & qu'ils ne doivent même dire. Les especes , qui sont consacrées , sont les signes d'un vrai corps , mais qui n'est présent , que par la foi de ceux qui communient ; car il est réellement dans le Ciel , comme un *vrai* corps humain. Il n'est pas ainsi , ni ne peut l'être , dans l'Eucharistie , car un *vrai* corps humain n'est ni invisible , ni enfermé dans un point.

„ Mon Ecrit avoit paru suffisant  
„ au Pape , *dit Berenger* , au Conci-  
„ le qui fut tenu à la Toussaint , dans  
„ l'Eglise de S. Jean de Latran. Il  
„ le fit lire , devant toute l'Assem-  
„ blée , & la fit assurer que j'étois  
„ prêt à le confirmer pas serment ,  
„ en présence de tous ceux qui y é-  
„ toient. Il marqua encore un jour  
„ prochain , pour confirmer le ser-  
„ ment , que je ferois , s'ils le trou-  
„ voient à propos , par l'épreuve d'un  
„ fer brûlant , faite par quelcun de ma  
„ part.

„ part. Le jour marqué étant venu,  
 „ je me tenois préparé, par le jeûne,  
 „ & par les prieres, au Juste Juge;  
 „ quand, après le Soleil couché, le  
 „ Dom Abbé du Mont Cassin, hom-  
 „ me d'une grande autorité dans le  
 „ Palais, vint me dire, dans cette mê-  
 „ me maison, que le Pape m'ordon-  
 „ noit d'aller dans mon Logis, pour  
 „ y prendre ma réfection; parce qu'il  
 „ s'étoit désisté du serment public  
 „ devant le peuple, qu'il avoit proposé,  
 „ & de sa confirmation par un fer  
 „ brûlant.

Les habiles gens ont montré que ce qu'on appelloit *ferri candentis judicium*, le jugement du fer rouge, étoit une coûtume venue des anciens tems du Paganisme; dans lequel ceux, qui juroient d'une chose importante, comme pour se disculper d'un crime, prétendoient que, s'ils étoient innocens, ils pouvoient passer au travers du feu sans se brûler. Dans le moyen âge, ils prenoient, dit-on, un fer brûlant, ou rouge, & ne se brûloient point, si le serment qu'ils avoient fait étoit véritable. C'est à quoi *Berenger* fait ici allusion. Voyez *Du Cange* dans son Glossaire, de la Moyenne & de Basse Latinité, aux mots *Ferrum*, & *Ignis*.

*Ignis.* Quelquefois même, il se trouvoit des gens, qui se soumettoient à cette épreuve, pour leurs Amis. *Berenger* ne dit point pourquoi *Grégoire* lui relâcha cette étrange épreuve, s'il le tint pour innocent, ou s'il eut peur que cela ne réussit pas, & qu'il le voulût épargner; ni si le Concile trouva bon ce relâchement du Pape. Mais si cet homme étoit capable de penser, il n'étoit pas assurément capable d'écrire.

„ Après qu'il eut été permis aux  
„ Errants, *dit-il ensuite*, dans ce  
„ Concile du Carême, de changer  
„ leur Ecrit pour le mien, comme  
„ je l'ai dit; ils obtinrent du Pape,  
„ que je le lirois, & que j'affirme-  
„ rois par serment que j'étois du senti-  
„ ment, que j'aurois lû. Quand je  
„ l'eus fait, dans la pensée, ainsi que  
„ je l'ai marqué, qu'il m'étoit permis  
„ de prononcer leurs mots, mais non  
„ de les entendre, dans le sens, au-  
„ quel ils les avoient lûs; ils s'écrie-  
„ rent que je les lisois, selon le sens,  
„ que je les entendois, & non selon  
„ le leur; & qu'il falloit que je juras-  
„ se, que désormais j'expliquerois, se-  
„ lon leur sens, le papier que je te-  
„ nois. Ici la miséricorde du Tout-  
„ *Tome XV. P. 2.* O „ puis-



„ puiffant ne me manqua point ; car  
 „ je leur dis que je n'accommodois  
 „ pas ma maniere d'entendre cet E-  
 „ crit à la leur ; que j'étois dans le  
 „ fentiment , que le Pape avoit sou-  
 „ tenu depuis peu de jours, en me  
 „ parlant. Ayant ainfi calmé leur  
 „ clameur, personne d'entre eux ne  
 „ demanda ce que le Pape m'avoit  
 „ dit.

„ Peu de jours auparavant, le Pa-  
 „ pe m'ayant fait appeller, me dit en  
 „ présence de l'Evêque de Porto : je ne  
 „ doute pas que vous n'ayez de bons  
 „ fentimens du Sacrifice de Jesus-  
 „ Christ, selon les Ecritures ; mais  
 „ comme j'ai accoûtumé de recourir  
 „ à la bien-heureuse Marie, touchant  
 „ les choses auxquelles je m'interesse ;  
 „ il y a quelques jours, que j'ai chargé  
 „ un Religieux de mes amis, & avec  
 „ qui je suis familier, de jeûner & de  
 „ prier pour moi, & d'obtenir par là de  
 „ la bien-heureuse Marie, qu'elle ne  
 „ se tût point à cet homme, mais qu'elle  
 „ le me commandât expreffément,  
 „ ce que je devois croire de la chose,  
 „ dont il s'agissoit, ou du Sacrifice  
 „ de Jesus-Christ, & ce que je de-  
 „ vois en soutenir constamment. Ce  
 „ Religieux fit ce que je lui avois de-  
 „ man-

„ mandé, & après que le tems marqué  
„ fut venu, il aprit de la bien-heu-  
„ reuse Marie & me le rapporta, qu'il  
„ ne falloit rien penser, ni rien sou-  
„ tenir du Sacrifice de Jesus-Christ,  
„ que ce qui se trouvoit dans les  
„ Ecritures authentiques, contre les-  
„ quelles *Berenger* n'avoit rien avan-  
„ cé. C'est ce que j'ai voulu vous  
„ faire savoir, afin que vous ayez  
„ plus de confiance en nous, & plus  
„ d'esperance. Ce fut, pour cela,  
„ que je refusai à ces Errants de con-  
„ sentir d'expliquer, conformément  
„ à leur sentiment, ce que j'avois  
„ lû; & que j'assurai que je consen-  
„ tois à ce que le Pape m'avoit dit.  
„ Je croyois ainsi être délivré de l'ex-  
„ travagance des Errants; lors que  
„ le Pape, persuadé par je ne sai qui,  
„ & comme mis hors de sa Citadelle,  
„ exigea de moi ce dont il n'avoit  
„ point parlé, ni avant l'Assemblée  
„ des Evêques, ni dans cette Affem-  
„ blée; ni de lui même, ni par d'au-  
„ tres; & que j'étois déjà assuré qu'il  
„ ne pouvoit, en aucune maniere,  
„ exiger de moi; qu'étant prosterné,  
„ en terre, j'avouasse que j'avois été  
„ jusqu'alors dans l'erreur, lors qu'en  
„ disant du Sacrifice de l'Eglise, que

„ le pain & le vin , consacrez sur l’Au-  
 „ tel , font le Corps & le Sang de Je-  
 „ sus - Christ , je n’avois pas ajouté  
 „ *substantiellement*. Que dirai - je ?  
 „ Troublé de l’extravagance subite  
 „ du Pape , & Dieu ne m’accordant  
 „ pas la constance , dont j’avois be-  
 „ soin , à cause de mes péchez ; je  
 „ craignis que le Pape ne prononçât,  
 „ sur le champ, anatheme contre moi,  
 „ & que la populace, ce qui s’ensui-  
 „ voit presque nécessairement, ne me  
 „ fit mourir du genre de mort, qu’el-  
 „ le voudroit ; & prosterné en terre,  
 „ comme il me l’ordonnoit, j’avouai,  
 „ par une voix sacrilege, que j’avois  
 „ été dans l’erreur ; en pensant en  
 „ moi-même, que tous ceux, qui me  
 „ tueroient, se glorifieroient du nom de  
 „ Chrétiens , & que tout le monde  
 „ croiroit qu’en me tuant ils auroient  
 „ obeï à Dieu ; qu’il me seroit plus  
 „ facile d’avoir recours à la miséri-  
 „ corde Divine, & que je devois me  
 „ tirer au plutôt des mains de ces Er-  
 „ rants. Outre la raison, que je viens  
 „ de dire, il y en eut encore une au-  
 „ tre, que je dirai, avec sincérité, &  
 „ qui me fit tomber dans ce Sacrile-  
 „ ge. Des gens, en qui je ne pouvois  
 „ pas ne me point fier ; savoir, le Dom  
 „ Abbé

„ Abbé du Mont-Cassin & Pierre de  
„ Naples, Moine du même Monaf-  
„ tere, des loüanges duquel je me tai-  
„ rai; de peur que si je n'en disois pas  
„ assez, on ne s'imaginât que je ne  
„ pouvois pas en dire davantage; me  
„ firent savoir, que si je n'approuvois  
„ que ma premiere Confession de Foi,  
„ le Pape avoit résolu de me tenir en  
„ prison, tant qu'il vivroit; de peur  
„ qu'on ne crût qu'il étoit de mon  
„ sentiment, & afin qu'il ne fût point  
„ en peine, pour confirmer, par son  
„ autorité, la verité, contre ses En-  
„ nemis liguez contre lui. Outre ce-  
„ la, la fermeté, de la part du Pere  
„ des misericordes, du Dieu de toute  
„ consolation, me manqua, parce que  
„ j'en étois indigne; & conformément  
„ à l'ordre du Pape, je n'eus pas hor-  
„ reur d'avouër devant tous, que j'a-  
„ vois erré, en n'ajoutant pas *substan-*  
„ *tiellement* à ma Confession de Foi.

Ensuite *Berenger* demande pardon  
à Dieu de la faute, qu'il avoit faite,  
en cette occasion, en des termes fort  
touchants; ce qui peut nous persua-  
der, qu'il demeura, jusqu'à la fin,  
dans son sentiment, quoi qu'en aient  
dit ses ennemis. La peur ne fait pas  
que l'on change d'opinion, & les rai-



sons, qu'on lui pouvoit apporter de la transsubstantiation, n'avoient rien de solide pour lui; puis qu'il ne croyoit point le Concile de *Grégoire* infallible, dont il appelle les Prélats plusieurs fois *Erratici*, dans sa mauvaise Latinité.

Il y a encore icides Extraits de quatre endroits de *Berenger*, dans une Lettre justificative, qu'il avoit écrite à *Adelman*, sur la matiere de l'Eucharistie, où il soutient son sentiment. Il appelle cet *Adelman* pour se moquer *Aulusmannus*, ou *Aulus le cheval*. Dans ces extraits, on voit qu'il étoit persuadé que la substance du pain & du vin demeure après la consécration, & que le vrai Corps de Jesus-Christ, qui est au Ciel, n'est que spirituellement présent dans le Sacrement, ou dans le signe qui le représente. Il dit entre autres choses, que dans tous les changemens substantiels, " il faut qu'avant  
 „ la destruction de l'un des corps, l'autre ne soit pas; & que l'un étant détruit, l'autre commence à être: Que  
 „ si ce qui se fait sur l'Autel se fait, selon cette maniere de changement,  
 „ le pain par sa destruction peut passer sensiblement en une chair, qui n'a  
 „ jamais été auparavant: Que puis  
 „ que

„ que la chair de Jesus-Christ existe  
„ parfaitement, depuis tant d'années,  
„ par l'immortalité; elle ne peut pas  
„ commencer d'être, par la corruption  
„ du pain, & il est de nécessité qu'il  
„ n'y ait rien sensiblement, sur l'Au-  
„ tel, de la chair de Jesus-Christ:  
*Ratio, consultâ intus veritate, quæ  
menti humanæ sola supereminet, renun-  
ciat — necessarium esse ante corruptio-  
nem alterius, alterum non existere; cor-  
rupto nunc primùm altero, alterum  
nunc primùm posse incipere. At per hoc,  
si secundùm hoc conversionis genus, in  
altari, res agitur, posse panem per cor-  
ruptionem sui transire sensualiter, sed  
in eam, quæ numquam priùs extiterit,  
carnem. Et quia Christi caro, sicut su-  
perius dictum est, per tot jam annos, per-  
fecta constans immortalitate, nunc pri-  
mò, ad corruptionem panis, minimè po-  
test esse incipere, nihil in Altari de  
carne Christi sensualiter haberi omnino  
necessarium esse. J'ai traduit sensua-  
liter par sensiblement, faute d'autre  
mot plus commode, car sensuellement  
feroit ici un sens ridicule. Berenger  
entendoit apparemment, par ce mot,  
la même chose que corporellement,  
parce que les corps frappent les sens.  
On peut voir par-là & par d'autres*

paroles , qu'on lira dans l'Original, que *Berenger* n'a pas seulement rejeté la *transsubstantiation* ( mot qui commença seulement à s'établir alors ) mais la présence corporelle de *Jesus-Christ* dans l'Eucharistie.

V. TOMUS QUINTUS *complectens SS. Patrum aliorumque auctorum Ecclesiasticorum omnium ferè seculorum, à quarto ad decimum quartum Opuscula.* Pagg. 1024. avec la Préface & les Index.

ON dira seulement quelque chose, de quelques unes des pièces de ce Volume , car il n'y en a pas de fort remarquables ; pour ceux qui ne s'intéressent pas beaucoup, pour les monumens des derniers Siècles , & même de quelques uns de ceux, qui les ont précédés.

Le Dialogue de *Théophile* Chrétien & de *Simon* Juif est, comme on croit, d'*Evagre*, qui vivoit au commencement du V. Siècle. Comme l'Auteur de ce Dialogue ne peut pas donner plus de savoir à ses personnages, qu'il n'en avoit lui même ; c'est une assez maigre dispute d'un Chrétien, qui n'étoit guère habile dans l'intelligence de  
l'An-

l'Ancien Testament, & qui apparemment n'entendoit point l'Hebreu; connoissances néanmoins nécessaires, pour disputer avec les Juifs, avec succès; & le Juif ne savoit pas ce que ceux de sa Nation répondoient aux Chrétiens. Ainsi le Chrétien & le Juif de ce Dialogue ne représentent pas deux habiles Controversistes.

La seconde pièce est le *Commonitoire*, qui est un Poëme moral de S. *Orient*, Evêque, comme l'on croit, d'Ausche, sur le milieu du V. Siecle. Le P. *Martene* l'avoit déjà publié, dans son Volume de pièces, dont nous avons parlé. Il le donne ici corrigé plus exactement, sur un MS. de DCCC. ans de l'Eglise de S. Martin de Tours, d'où il avoit été tiré, & où il s'est trouvé beaucoup plus complet, & plus correct; que dans l'exemplaire, sur lequel le P. *Martin Delrio* l'avoit publié, en MDC. à Dole. Quand il parut, pour la première fois, à Paris, par les soins du P. *Martene*, les Journalistes de Trevoux publierent des corrections sur ce Poëme, dans leurs Mémoires pour les mois de Juillet & d'Août MDCCi. qui, selon eux, pourroient servir au P. *Martene*, lorsqu'il publieroit de nouveau cet Ouvrage.



Nous apprenons de l'Avertissement, que Mr. *Basnage* a mis au devant des vi. pensées d'*Oresius*, que l'Auteur de cette Critique étoit le P. *Commire*, Jesuite, qui a été fameux par ses Poësies Latines. Voiez le 1. Tome des A. L. de *Canisius* p. 166. Mais comme ce sont ici des conjectures, il s'est trouvé qu'il y en a eu beaucoup d'inutiles & de fausses, dès qu'on a mieux consulté le MS. Cela est arrivé plus d'une fois, lors que l'on a découvert d'anciens exemplaires; ils ont fait voir que les conjectures les plus apparentes étoient entièrement fausses. Mais d'une autre côté, il y en a, qui ont été confirmées, par le MS. Il ne fera pas mal d'en mettre ici quelques exemples.

Il y avoit, au troisiéme vers :

*Quæ Cælum reseret, mortem fuget,*  
*aspera vincet,*

*Felici currat tramite, disce viam.*

Le Critique des Jesuites mettoit *vincat*, qui étoit fort vrai-semblable, puis que les Verbes, qui précédent & qui suivent, sont au subjonctif. Mais dans le MS. de Tours, il y a *vitet*, qui avoit été changé mal à propos en *vincet*.

Au vers 41. on lit :

*Ora*

*Ora homines omnes & muta & bruta tenebunt.*

Cela est visiblement corrompu. Le Critique conjecturoit, *ut muta & bruta*, c'est-à-dire, *ut etiam bruta muta*. Mais il y a dans le MS. *& muta & bruta*, & le sens est que les hommes, sans le secours de Dieu, auroient la bouche muette & ne parleroient pas mieux que la gueule des bêtes. La conjecture est donc peu fondée.

Le Poëte parle un peu plus bas vers 42. & suiv. d'une double vie dans l'homme, dont l'une est animale & l'autre spirituelle, & dit ensuite, au vers 49. & suiv.

*Unam nascendi ratio prius omnibus affert,*

*Hanc cura & propriis consequitur meritis.*

Le Critique met *consequimur*, pour *consequitur*, ce qui sembloit plus commode; mais le P. Martene remarque, fort bien, que la troisième personne singulière se rapporte à *homo*, qui est au vers 44.

Dans la description des saisons de l'année, il y a au vers 117.

*Ver varios blandus perfundit germine flores.*

Comme *ver blandus* est un solecisme,

le Critique corrigeoit *blandum*, mais le P. Martene cite un endroit de S. Augustin, dans son Ouvrage de l'Ordre Liv. II. c. 4. où il est dit : *soloecismos & barbarismos, quos vocant, Poëtae adamaverunt*. Il est vrai que l'on trouve des irregularitez, ou des manieres de parler singulieres, dans les meilleurs Poëtes; soit qu'ils y soient tombez exprès, parce que certains sons plaisoient plus à leur oreille, soit par hazard. Mais ce *blandus* me semble fort venir de la barbarie du siecle, si l'on n'aime mieux l'attribuer au Copiste ignorant, ou peu attentif.

Au vers 129. il étoit bien clair que, pour *Autumnus multo madidus*, il falloit lire *musto*. C'est sans doute comme il y avoit dans le MS. & comme le Critique avoit bien corrigé. Au vers suivant, où il y avoit :

*Ignibus amotis frigora nescit hiems.*

Il avoit bien conjecturé qu'il falloit *admotis* & l'on voit ici *ammotis*; qui est la même chose, selon l'orthographe des siecles de la basse Latinité. C'est ainsi qu'il y a au vers 178. *ammugit*, pour *admugit*, comme écrivoient les Anciens.

Au suivant on lisoit :

*Imbribus arcendis confirmat pendula  
la tecta.*

Le Critique mettoit, avec raison, *confirmas*, & c'est ainsi que le P. Martene a publié ce vers, en cette seconde édition

Dans le suivant, il y avoit :

*Ignoras ventos, domibus oppositis.*

Le Critique mettoit, avec Delrio, *ædibus*, & c'est comme l'endroit est corrigé dans cette Edition; non parce que *c'est un solecisme épargné*, comme dit le Critique; car il n'y en a point, en *domibus oppositis*; mais parce que c'est une faute de quantité, & qu'apparemment il y a ainsi, dans le MS. de Tours.

Au vers 127. en parlant du lin, il est dit :

*Una ferax jacto reddit tibi semine  
tellus:*

C'est comme le Critique avoit corrigé, au lieu de *jacta semina*, mais le P. Martene excuse, en quelque manière, la leçon vulgaire, en disant que les Anciens mettoient quelquefois le nominatif pour l'ablatif. Mais le changement est ici si petit, que ce n'est pas la peine de le contester.

En parlant de l'usage, que l'homme



me fait de toute la nature il étoit dit au vers 139. & au suiv.

*Ipsa etiam quidquid fertur prope nubile, quidquid*

*Alto subductum volvitur in pelago.*

Le Critique a fort bien vu qu'il falloit *nubila*, que le Poëte prend ici pour les nuées, & c'est ainsi que le P. *Martene* a publié ce passage; quoi qu'il y ait dans le MS. *mobile* qui est une faute visible. Il n'y avoit pas à délibérer là-dessus.

Au vers 152. où il est dit des métaux :

*Lentaque de terris igne metalla coquis;*

le Critique voudroit lire *lecta*, ou *secta*; parce qu'autrement il n'y a pas de sens, à ce qu'il croyoit. Le P. *Martene* a néanmoins très-bien fait de retenir *lenta*, qui est assurément la véritable leçon & qui fait un très-bon sens; car c'est, en parlant des métaux, la même chose que *ductilia*, ou *mollia*. C'est ainsi que *Cornelius Severus* a dit dans son *Etna*, *lenticies plumbi*, vers. 540, Les Copistes n'étoient pas capables d'employer le mot *Lentus* en ce sens, de leur chef. Je suis surpris que le P. *Commire* n'y eût pas pris garde.

Mais

Mais ce même Critique a fort bien corrigé le vers 160. où le Poëte dit que si l'on n'aime pas la navigation, on peut se servir de la terre.

*Aut si formidas pelagus, carpenta  
movebis,*

*Téque suis sternet terra notanda  
rotis.*

Il faut mettre avec lui, sans balancer, *séque tuis*. Je ne m'arrêterai pas plus long-temps, sur ces remarques de Critique. Je dirai seulement que, si ce Poëme n'a pas le stile poétique, il y a néanmoins du bon sens & souvent même de l'esprit; sans parler des sentimens pieux & Chrétiens, qui s'y trouvent. Mr. *Basnage* conjecture assez probablement que cet *Orientius* est le même qu'un Evêque d'Elvire, nommé *Orontius*. Voyez son Avertissement sur *Oresius*, au 1. Tome des *A. L. de Canisius*.

Entre les pieces de ce volume, dont on verra le catalogue à la tête, il y a la *Theologie Chrétienne d'Abailard*, col. 1139. & suiv. que l'on n'avoit point encore vue. Nous avons parlé des aventures de ce Docteur, T. IX. p. 348. aussi bien que des erreurs, dont on l'accusa p. 398. & suiv. & nous avons pris le parti de ceux, qui excusent

excusent en quelque maniere *Abailard*, sans approuver néanmoins routes ses pensées. Le P. *Martene* ne lui donne guère de quartier, tant dans l'Avvertissement particulier, qui est à la tête de la *Théologie Chrétienne d'Abailard*, que dans la Préface générale. Il y a, ce me semble, dans ce qu'il reproche à *Abailard*, plus de mauvaises subtilitez, que d'hérésies. Toutes les opinions fausses ne méritent pas le nom odieux d'hérésie; mais aussi tout ce qu'on appelle de ce nom, n'est pas si faux, que l'on croit.

I. Il dit que tous les hommes croient naturellement la *Trinité*, puis qu'ils conçoivent Dieu, comme une puissance engendrante, & qu'ils reçoivent une Sagesse engendrée & une Bonté, qui procède de l'une & de l'autre. Ceux qui expliquent le mystere de la *Trinité*, en représentant l'Intelligence éternelle de la Divinité, comme le Pere; l'Image, qu'elle se forme d'elle-même, comme le Fils, qui est ainsi engendré de toute éternité; & l'Amour, qu'il y a entre le Pere & le Fils, comme le S. Esprit, pourroient bien dire que les Philosophes ont pu concevoir Dieu se contemplant lui même, & s'aimant lui même

même , & par conséquent qu'il y a une Trinité , qu'on peut reconnoître , par les lumieres de la Nature. L'Ecriture n'explique nulle part la Trinité , de cette maniere ; mais elle n'est pas rare , dans les Scholastiques. S. *Augustin* même a dit quelque chose de semblable , qui a été cité par *P. Lombard* au I. Livre de ses *Sententia*, Dist. 3.

2. *Abailard* parloit mal , lors qu'il disoit que les Philosophes avoient *merité* , en quelque maniere , que Dieu se fît connoître à eux. Mais il pouvoit bien dire qu'ils en étoient moins indignes , que bien des Juifs & des Chrétiens ne l'avoient été ; & que le bon usage , qu'ils pouvoient avoir fait à quelque égard , de quelquesunes des lumieres , que Dieu leur avoit données , par la Nature , leur put attirer de sa part quelque augmentation de lumieres. Si Dieu recompense , parmi les Chrétiens , ceux qui ont fait valoir les premiers talens , qu'il leur avoit donnez , comme l'Évangile nous l'apprend ; pourquoi ne pourroit-il pas en user de même , à proportion , envers ceux qui vivent sous les Lois de la Nature ?

3. On trouve mauvais qu'*Abailard*  
rap-



rapproche, tant qu'il peut, le Platonisme du Christianisme, par rapport à la créance des trois Principes, que les Platoniciens reconnoissoient. Il se trompoit sans doute; mais c'est une erreur, qui lui étoit commune avec plusieurs des anciens Chrétiens, comme *Justin Martyr*, *Clement d'Alexandrie*, *Eusebe de Cesarée* & plusieurs autres; qu'on n'a jamais traités d'Hérétiques, pour cela.

4. On le censure aussi très-âprement pour avoir eu bonne opinion du salut des Philosophes Payens, qui avoient bien vécu, selon les Lois de la Nature. C'est un sentiment de charité & d'équité, que l'on pourroit défendre, avec autant d'apparence, pour le moins, que le sentiment opposé. Si les lumières des Payens ont suffi, pour les rendre inexcusables, quand ils en abusoient; ces mêmes lumières ont pu les rendre excusables, lors qu'ils en ont bien usé. Au moins l'équité semble le demander. Si l'on dit qu'ils n'en ont pas fait l'usage, qu'ils devoient; où sont les Chrétiens, qui fassent l'usage, qu'ils pourroient & devroient faire, des lumières du Christianisme? On croit que Dieu pardonnera aux Chrétiens bien des imperfections, sans  
 quoi

quoï aucun d'eux ne feroit fauvé ; pourquoi est-on scandalizé qu'*Abailard* ait cru que Dieu auroit aussi quelque indulgence pour les Payens ? Je sai qu'on peut faire beaucoup de questions & de difficultez là-dessus ; mais je suis bien trompé, si l'on n'y peut répondre ; aussi bien pour le moins, que ceux, qui sont d'un sentiment contraire à celui d'*Abailard*, peuvent répondre à cette difficulté : comment c'est une chose compatible, avec l'équité & la bonté de Dieu, que de créer tous les jours des millions de millions d'ames, seulement pour les damner éternellement ; puis qu'il leur donne assez de lumieres & de graces, pour être condamnables, mais qu'il ne leur en donne jamais assez, pour se sauver ? Mais ce n'est pas ici une matiere à être traitée, en passant. Ce que j'en dis n'est que pour faire voir, que l'on ne doit pas condamner *Abailard*, pour avoir suivi un sentiment ; dont le contraire est sujet à des difficultez, que personne n'a pu résoudre jusqu'à présent, & que l'on ne résoudra peut-être jamais.

5. Il ne seroit pas non plus difficile de donner un tour assez plausible à ce qu'il dit de Socrate & des autres  
Phi-

Philosophes vertueux, qui dans leurs ténèbres ont peut-être plus fait de bien, que beaucoup de Juifs & de Chrétiens, avec toutes leurs lumières. Je croi que celui, qui a écrit qu'en lisant la vie de Socrate, peu s'en falloit qu'il ne s'écriât : *ô Sancte Socrates, ora pro nobis*, n'en avoit pas plus mauvaise opinion qu'*Abailard*.

6. Pour ce qu'il dit que le Pere est *la puissance Divine*, le Fils *la Sagesse Divine*, & le S. Esprit *la Bonté Divine*, & cela d'une maniere particuliere à châque personne, c'est un pur galimathias, qu'il n'entendoit pas lui-même; & je croirois fort que quand on l'a accusé d'avoir ôté *la puissance* au Fils & au S. Esprit, & qu'il le nia, il le nioit de bonne foi; parce qu'il faudroit être tout à fait fou, pour dépouiller le Fils & le S. Esprit de leur puissance, pendant qu'on admet le Nouveau Testament, comme la parole de Dieu. Je croirois qu'il y avoit là-dessus plus de contradiction, entre ses paroles, qu'entre ses pensées. Il n'avoit pas assez digéré la Théologie Chrétienne, ni ses manieres de parler; pour savoir bien ce qu'il disoit, & pour ne pas choquer ceux, qui lisoient ses Livres, par des expressions impropres, ou hors d'usage. Pour

Pour se divertir un peu , après avoir lû les pieces Théologiques , qui sont dans ce volume , qu'on ne peut guère lire sans ennui , on n'a qu'à lire le Dialogue qu'il y a entre un Moine de *Clugny* , & un Moine de *Cîteaux* , qui tend à préférer celui-ci au précédent ; en faveur d'un Moine , qui étoit passé du premier Ordre au second. Je crains fort qu'on ne puisse appliquer , à bien des Freres de ces deux Ordres , le Proverbe Latin , *Sardi venales* ; quoi qu'en faveur de *S. Bernard* on puisse pancher vers l'Ordre de *Cîteaux* , si tant est qu'il y en ait eu beaucoup , qui aient marché sur les traces de l'Abbé de *Clairvaux*.

Je laisse à d'autres d'examiner la Dispute d'un *Catholique* & d'un *Paterin* , dans le *Traité des Pauvres de Lion* & de la maniere de les surprendre. Il y a ici plusieurs choses , qui ont du rapport au *Regître de l'Inquisition de Thoulouse* , publié par feu *Mr. de Limborch*. Il y a là quelques points de fait , comme celui du *Manicheïsme* , qu'on leur reproche , qui mériteroient d'être bien examinés ; pour en décider , sans prendre parti.



## ARTICLE II.

*Prospectus novæ Editionis accuratissimæ Monumentorum Ecclesiasticorum & Historicorum, sive HENRICI CANISII Lectiones Antiquæ, quarum sex Tomi, cum volumine singulari insignium Auctorum, tam Græcorum, quàm Latinorum, quod ex variis MSS. & Bibliothecis arcessitum in lucem prodire jussit PETRUS STEWARTIUS, secundum seculorum seriem digesti & in unum corpus redacti, nitidissimis characteribus editi conficient quatuor volumina in folio. Præfationes Historicas, animadversiones criticas & notas in singulos auctores adjiciet JACOBUS BASNAGE. A Amsterdam chez les Freres Wetstein. MDCCXXI.*

**C'**EST ici le Recueil de *Canisius* dont j'ai dit un mot, au commencement de l'Article précédent. Il y a très-long-tems, que ce Recueil est devenu très-rare, & que de très-habiles gens ont souhaité qu'on le rimprimât. Il le méritoit en effet, & Mr. *Basnage*, connu par quantité d'Ouvrages

vrages de diverses sortes, & en particulier, par plusieurs, qui concernent les Antiquitez Ecclesiastiques, avoit entrepris, il y a quelques années, de le rendre plus commun, en le publiant de nouveau. Il avoit même commencé à le mettre, sous la Presse, & il y en avoit déjà cinquante six feuilles d'imprimées; mais la mort de *Reinier Leers*, fameux Libraire de Rotterdam, qui en devoit faire les fraix & d'autres accidens arrivez à ceux, qui lui devoient succeder, en avoient retardé, jusqu'à présent, la continuation. Ce projet a été depuis peu remis, sur pied; & l'on a sujet de croire qu'il réussira, pour peu que le Public le favorise.

Mr. *Basnage*, après avoir donné à *Canisius* les justes loüanges, que son Ouvrage, & ses peines méritent, aussi bien qu'à d'autres Savans, qui ont fait de semblables Recueils, remarque quelques fautes, que l'on trouve dans le premier, & qu'il aura soin de redresser. 1. Comme *Canisius* mettoit d'abord sous la presse les pieces, à mesure qu'il les recevoit, & qu'il en faisoit paroître un Volume, tous les ans aux Foires de Francfort; il ne put pas disposer ses materiaux, selon l'ordre du tems, comme il l'auroit fallu faire:

re: 2. Il vivoit dans un tems , où l'on n'étoit pas encore assez exercé à distinguer les Ouvrages supposez de ceux qui ne le sont pas, & il a attribué à d' Anciens Auteurs des pieces beaucoup plus récentes , à cause des faux titres qu'elles portoient dans les MSS. Mr. *Basnage* corrigera ces deux défauts , en rapportant à leurs vrais Auteurs les pieces , qui leur appartiennent , & en rangeant le tout , selon l'ordre du tems. On trouvera les raisons de cela , sur chaque Ouvrage, après l'Avertissement de *Canisius*: 3 *Canisius* avoit promis des notes , sur chaque Volume , mais l'Ouvrage s'étant plus augmenté qu'il ne croyoit , il changea le dessein qu'il avoit fait & supprima presque toutes ses notes. Si Mr. *Basnage* avoit voulu expliquer tout ce qui étoit obscur , il lui auroit fallu faire de nouveaux volumes ; de sorte qu'il a cru ne devoir rien entreprendre de semblable. Ainsi il se contentera de mettre les notes de *Pierre Scriverius* sur le Recueil de *Canisius* , qui n'ont jamais vû le jour. Il expliquera les mots barbares , qui pourroient faire de la peine aux Lecteurs ; il suppléera les lacunes , qui sont dans l'édition précédente, par le moyen des MSS. ou par les Editions plus exactes ,

tes, qui se sont faites depuis; il y joindra les varietez de lecture, qu'il pourra ramasser, ou qu'on lui fournira; il mettra divers originaux Grecs, dont *Canisius* n'avoit mis, que des versions; enfin il ajoûtera des sommaires à la marge; afin que les Lecteurs voyent, d'un coup d'œil, quelles sont les matieres, dont il est parlé dans chaque article: 4. Il fera encore des abrezgez des Traitez, qui sont ici, afin que les Lecteurs puissent voir plus facilement les principales choses, dont il s'agit. Il n'y mêlera aucunes digressions, que lors qu'il sera tout à fait nécessaire, pour éclaircir, ou confirmer quelque chose d'important: 5. Il s'agit, au reste, ici de faire le devoir d'un bon Critique, qui consiste à publier correctement les pieces qu'il produit, & à discerner les vrais Auteurs, des supposez; & non celui d'un Théologien, qui juge de la doctrine.

Comme tout le monde n'a pas vu *Canisius*, l'Editeur met en suite une liste des différentes sortes d'Auteurs qui sont dans ce Recueil; que nous toucherons aussi, en peu de mots.

I. Il y a plusieurs Ouvrages, que leur petitesse auroit fait perdre, avec le tems, & qui se sont conservez par-



là. II. Il y a encore des Ouvrages plus étendus, dont le premier est un Extrait d'un Livre, en Grec & en Latin, de la Théologie & de l'Incarnation, attribué à S. *Hippolyte* Evêque de Porto, en Arabie; sur lequel on verra quel est le sentiment de Mr. *Bânage*, dans la Préface qu'il a mise au devant, & qui traite de la vie, de la mort & des Ecrits de S. *Hippolyte*. III. On voit après les douze Articles de la Foi & les Anathématismes de S. *Gregoire Thaumaturge*: IV. Un Livre de *Sarapion* Evêque de Thmuis, en Egypte, contre les Manichéens, en Grec & en Latin: V. Un Ouvrage de *Vite* Evêque de Bostres, en Arabie, en Grec & en Latin, contre les mêmes Héretiques, beaucoup plus étendu que le précédent, quoi que le Livre IV. y manque: VI. Six pensées pieuses, dont les Chrétiens doivent occuper leur esprit, par un Abbé nommé *Oresius*, au devant desquelles Mr. *Bânage* traite de ceux qui, se font nommez *Oresius, Orestes & Orientius*: VII. Quelques argumens contre les Ariens, tirez de S. *Basile* le Grand, en Latin: VIII. La Confession de Foi d'*Eunomius* en Grec & en Latin. L'Auteur de la version Latine est *Henri*

*ri de Valois*, qui étoit un très-savant homme, dans la Langue Greque. En parlant de Dieu & de la Création, *Eunomius* y dit *ἐκ ἐν τῷ ποιεῖν ἡμερῶν ἢ φυσικῶν ὀργάνων προσδεόμενος*. *De Valois* a traduit : *in faciendo nequaquam indigens materia, aut membris, aut naturalibus instrumentis*. *Mr. Bânage* a raison de trouver étrange, que cet habile homme ait traduit *ἡμερῶν*, par *materia, aut membris*. Il faudroit qu'il y eût dans le texte *ὄλης, ἢ μελῶν* & il y a apparence que *Mr. de Valois* a lu ainsi, dans son Exemplaire. Il y a encore ici une défense d'*Eunomius*, ou plutôt un fragment de sa défense, & une Confession de Foi plus courte, en Grec & en Latin, & , en cette dernière Langue seulement, une Dispute entre un Eunomien. VIII. Une forte de Confession de Foi, attribuée à *S. Basile* de Cesarée & à *Gregoire* de Nazianze, en Latin seulement. IX. Une Epître de *Gregoire de Nyffe*, contre *Apollinaire*, en Grec & en Latin, qui n'avoit été publiée, qu'en Latin, par *Canisius*. X. Un traité de *Didyme* d'Alexandrie, contre les Manichéens, non seulement en Latin, mais encore en Grec, sur une Copie que *Mr. Bigot* en avoit apporté d'Italie. XI.

Une explication Latine de S. *Chrysofome* sur S. Jean, qu'on a crû avoir été faite sur le Grec, mais qui n'est pas de lui. Elle n'étoit pas encore achevée d'imprimer, lors que l'Édition du I. Tome de *Canisius* fut interrompue. Mr. *Basnage* se propose d'y joindre l'Épître de S. *Chrysofome* à *Cæsarius*, qu'il avoit publiée à part ci-devant : XII. Divers Traitez, contre plusieurs des anciens Héretiques : XIII. Diverses pieces Historiques, plusieurs Vies, & quelques Actes de Martyrs : XIV. Des Traitez, concernant divers sujets. L'Éditeur invite, au reste, tous ceux qui auront quelques Avis, ou quelques Remarques, ou quelque Ouvrage Ecclesiastique, qui n'ait point paru, à les lui envoyer, & à le faire incessamment ; & leur promet de leur marquer sa reconnaissance, en faisant d'eux une mention honorable, en ce grand Recueil.

Les Freres *Wetstein*, qui sont les entrepreneurs de cet Ouvrage, avertissent le Public, 1. Qu'il sera composé de quatre Volumes *in folio*, dont chacun aura cent-cinquante feuilles, ou six-cents pages : 2. Que le papier en sera bon & blanc & les caracteres  
de

de la même grandeur que celui des cinquante-six feuilles qui sont déjà imprimées & que l'on pourra voir chez les Libraires, qui recevront les souscriptions : 3. Que cet Ouvrage sera achevé en un an & demi, ou tout au plus en deux ans : 4. Qu'en souscrivant, avant le terme, marqué, depuis le 1. de Mai MDCCXXI. jusqu'au 1. de Novembre de la même année, on payera 10. Florins de Hollande & 16. quand tout l'Ouvrage sera achevé : 5. Que cela doit s'entendre du petit papier, mais que pour le grand on payera d'abord 20. florins & 30. l'Ouvrage étant fini : 6. Que les Libraires s'engagent, sous peine de deux mille florins, ou de quatre-cents Ducats, à ne livrer aucun exemplaire de ce Recueil, à ceux qui n'auront pas souscrit, pour moins de trente-six florins : qu'ils ne feront imprimer, que cent exemplaires, au dessus du nombre de ceux qui auront été souscrits, excepté ceux qu'ils sont obligés de donner à l'Editeur : qu'enfin après avoir vendu quelques exemplaires de la première moitié des cent copies, le reste se vendra 40. ff. de la dernière moitié, les premiers 25, 50. ff. & le reste pas moins de 70. ff.



On pourra souscrire, comme on le verra, par les propositions imprimées, chez divers Libraires des principales Villes de ces Provinces, & de même en Allemagne, en France & en Angleterre, en Suisse & en Brabant.

---

### ARTICLE III.

LEGES ANGLO-SAXONICÆ  
*Ecclesiasticæ & Civiles. Accedunt Le-*  
*ges EDUARDI Latine, GULIEL-*  
*MI Conquæstoris Gallo-Normanicæ*  
*& HENRICI I. Latine. Subji-*  
*ciuntur D. Henrici Spelmanni Co-*  
*dex Legum veterum statutorum Re-*  
*gni Angliæ, quæ ab ingressu Guliel-*  
*mi I. usque ad annum IX. Henrici I.*  
*edita sunt. Toti Operi præmittitur*  
*Dissertatio Epistolaris admodum Re-*  
*verendi Domini GUILIELMI NI-*  
*COLSONI Episcopi Derensis, de*  
*Jure Feudali Veterum Saxonum.*  
*Cum Cod. MSS. contulit, notas,*  
*Versionem & Glossarium adjecit DA-*  
*VID WILKINS S. T. P. Canon-*  
*nicus Cantuariensis, Reverendissimi*  
*in Christo Patri ac Domino GUI-*  
*LIELMO, Divinâ Providentiâ Ar-*  
*chie-*

*Ancienne & Moderne.* 339  
*chiepiscopo Cantuariensi &c. à Sa-*  
*cris Domesticis & Bibliothecis.* A  
Londres in folio MDCXXI.  
pagg. 450.

**I**L y avoit long tems , que les Cu-  
rieux d'Antiquitez Britanniques sou-  
haisoient d'avoir une bonne Edition  
des anciennes Lois Anglo-Saxonnes  
qui ont été en usage en Angle-  
terre , dans les tems les plus éloig-  
nez. On avoit vû un Ouvrage im-  
primé à Londres en MDLVIII. in 4.  
intitulé : *Archaionomia sive de pris-*  
*cis Anglorum Legibus Libri.* Celui  
qui fit ce Recueil se nommoit *Guil-*  
*laume Lambard*, & il donna ces Lois  
en Anglois. Mais comme cet Ou-  
vrage étoit imparfait, & que ni le  
Texte , ni la version, n'avoient pas  
l'exacritude, qu'un semblable ouvra-  
ge demandoit ; *Abraham Wheloc*,  
Professeur en Langue Arabique &  
Bibliothecaire de Cambridge, tâcha de-  
puis d'y remedier, & de suppléer à  
ce qui y manquoit, dans un Volu-  
me in folio, imprimé à Cambridge  
en MDCXLIV. Mais comme il remplit  
cette nouvelle Edition de fautes nou-  
velles , qu'il ne donna pas une ver-  
sion des Lois Anglo-Saxonnes, mais

fit seulement un Commentaire Latin sur ces Lois , & qu'il omit plusieurs choses qui les regardent ; elles avoient besoin d'un nouvel Editeur , qui les donnât de nouveau au Public , en meilleur état. Il avoit bien ajouté à l'Edition de *Lambard* , les Lois Normandes de *Guillaume* le Conquerant & les Latines de *Henri I.* tirées de l'*Eadmer* de *Selden* ; mais il étoit nécessaire que quelcun travaillât encore à la perfection de cet Ouvrage. *Guillaume Elstob* entreprit de le faire , & il étoit en effet habile , dans la Langue Anglo-Saxonne. Il compara , pour cela , ce que *Wheloc* avoit publié , avec divers MSS. que l'on trouve dans les Bibliothèques d'Angleterre , & il avoit résolu d'y joindre une nouvelle Version ; mais la mort l'empêcha de venir à bout de son dessein.

Pour bien entendre la Langue Anglo-Saxonne , il falloit non seulement bien entendre l'ancien Anglois , mais encore l'Allemand & ses différentes Dialectes. Il falloit aussi savoir le vieux langage François , pour les Lois Normandes. Mr. *Wilkins* qui est Allemand de naissance , qui a demeuré long tems en Angleterre , & qui entend aussi l'Anglois à fonds , en-

tre

treprit d'étudier l'Anglo-Saxon, & comme il a le génie des Langues, ainsi qu'il l'a fait voir par son Edition du *Thargum* des Chroniques, & par son *Nouveau Testament Coptique*; il surmonta plus facilement, que n'auroit fait un autre, les difficultez, qui auroient arrêté beaucoup d'autres Savans. Comme il fait le François, il étoit aussi en état de publier correctement les Lois de *Guillaume le Conquerant*.

S'étant rendu maître de la Langue Saxonne, il a pris la peine de collationner les Lois écrites en cette langue & toutes les autres, que l'on trouve dans ce Recueil avec divers MSS. après-quoi il a traduit les Lois Anglo-Saxonnes & Normandes, & a mis à côté du texte une version Latine litterale, & des notes au dessous, dans la même Langue. Les Lois Latines n'ont pas à la vérité eu besoin de version, mais souvent elles demandoient quelque éclaircissement; qu'il n'a pas manqué de mettre aussi au dessous, en forme de Notes. Il a comparé, dans ces Notes, les Lois anciennes des Saxons, des Danois, des Francs, des Allemands, des Lombards, avec celles d'Angleterre. Ce ne



font pas des matieres à en donner des Extraits; je me contenterai de donner la liste de ceux qui ont fait ces Lois & d'y ajoûter quelque petites remarques.

I. Les premieres Lois, que l'on trouve ici sont les Anglo-Saxonnes d'*Ethelbirht*, qui commença à regner l'an de Jesus-Christ DLXI. & mourut l'an DCXVI. M. *Wilkins* s'est servi de l'Edition, que *Jean de Laet* avoit donnée de ses Lois, & de deux autres Prince Saxons, & que feu Mr. Hikkés avoit de nouveau publiées dans son Trésor des Antiquitez Septentrionales; mais il les a comparées avec les anciens originaux, & a rempli les lacunes, qui étoient dans la version de *De Laet*. Ces Lois sont extrêmement douces, puis qu'elle ne punissoient les crimes les plus énormes, que par des amendes, qui revenoient au Roi, ou à l'Eglise, ou à ceux à qui le coupable avoit fait tort. Les plus fortes amendes étoient celles, que l'on payoit à l'Eglise. Celui qui voloit, dans un Eglise, devoit douze fois une certaine amende; s'il avoit volé un Evêque, onze fois; si c'étoit un Prêtre, qui eût été volé, neuf fois; si c'étoit un Diacre, six fois; si c'étoit un simple Clerc, trois fois. Si l'on violoit la  
paix

paix d'une Eglise, ou d'un Monastere, deux fois. On verra dans les notes de l'Auteur à combien montoit chaque amende. Le meurtre étoit puni d'une amende de cent Schellings. Mais sous les Normans, les peines étoient souvent rudes & barbares.

II. Les Lois de *Hlothaire* (ou *Clothaire*) & d'*Eadric*. Le premier regnoit sur la fin du VII. Siecle, & le second fut son petit fils. Leurs peines étoient un peu plus severes contre le meurtre, ou moins, lors qu'il étoit commis par un Esclave. Il devoit payer cent Schellings, outre que son maître le livroit, & payoit encore le pris d'un homme. La brieveté de ces Lois les rend obscures, mais en ce tems-là, les Juges suppléoit ce qui leur manquoit, selon leur prudence.

III. Les Lois de *Wibtred*, qui commença à regner l'an DCXCL. & qui mourut l'an DCCXXV.

IV. Les statuts du Roi *Ina*, qui regnoit au commencement du VIII. siecle. Ses Lois sont beaucoup plus étendues, que les précédentes.

V. Le Roi *Elfred*, dont les Lois faivent, regna depuis l'an DCCCXXII.

jusqu'à l'an DCCCCI. Les Lois de ce Prince sont encore plus étendues, que celles du précédent. Il a été surnommé le *Grand*, & nous avons sa vie en Anglois, par *Jean Spelman*. Les Ecoliers d'un College, que ce Prince avoit fondé à Oxford, la traduisirent en Latin & la publierent en cette Ville-là *in fol.* en MDCLXXVIII. Ses Lois sont aussi, à quelques égards, plus séveres que les précédentes. Il commence ces Lois, par le Décalogue, & ce qu'il y a de singulier, le second Commandement y est entierement omis, & afin que le nombre de dix s'y trouve, il y a à la fin: *vous ne vous ferez point de Dieux d'or & d'argent.* On voit par-là que, dès ce tems-là, en étoit convaincu que le second Commandement, qui défend de se faire des images, de quelque chose que ce soit, & de les adorer, étoit contraire à la pratique; qui s'étoit introduite parmi les Chrétiens, depuis le 2. Concile de Nicée, de faire des images & de les adorer. Autrement, si l'on avoit cru pouvoir expliquer raisonnablement le second Commandement du Décalogue, selon les Idées du 2. Concile de Nicée, on ne l'auroit jamais retranché. Mais quelle

dé-

dévotion pouvoit être celle d'*Elfred*, qui oſoit faire un ſemblable retranchement ? Il avoit ſans doute peur que ceux, qui venoient du Paganifme, dans la Religion Chrétienne de ce tems-là, ne priſſent occaſion des images, devant leſquelles on ſe mettoit à genoux, pour continuer à être Payens, parmi les Chrétiens mêmes.

Il y a une autre Loi remarquable, parmi celles de ce Roi. C'eſt la XL. qui eſt des playes. Il y détermine les amendes, que l'on devoit payer ſelon la diverſité des plaies, ou des mutilations, quoi qu'il ne fût guère poſſible de régler exactement ces amendes ſur le dommage, que l'homme bleſſé avoit reçu.

V. Il y a enſuite l'alliance d'*Elfred* & de *Guthrun*, autre Roi d'une partie des Saxons; les Loix d'*Eedward*, ſon alliance avec *Guthrun*, les Loix d'*Ethelſtan*; les ſtatuts de la Ville de Londres, les Loix d'*Eadmund*, & d'*Eadgar*, & les Loix Eccleſiaſtiques du ſecond; les Loix des Prêtres de Northumberland; celles d'*Ethelred*, tant Eccleſiaſtiques que Civiles; les Canons du Concile d'Enham, tenu au commencement du XI. ſiècle; un règlement, pour les montagnards du



païs de Galles; les Lois du Roi *Canut*; des constitutions pieuses, touchant les Rois, les Ecclesiastiques & les Laiques; les Canons & les Epîtres d'*Elfric*; des Lois Ecclesiastiques, dont on ne fait pas l'Autheur. Il y a dans ce Recueil du bon & du mauvais, des traits d'une pieté raisonnable & d'autres, qui ressentent la superstition des tems, auxquels ils ont été écrits.

VI. Les pieces précédentes sont toutes en Saxon. Il y a en suite les Lois d'*Edoüard le Confesseur* en Latin, qui commença à regner l'an *MXLII.* & dont le regne finit l'an *MLXVI.* Entre ces Lois la 17. est du devoir du Roi, où il y a deux endroits remarquables. Le premier est que le Droit & la Justice doivent plus regner, dans le Royaume, que la mauvaise volonté; & que la Loi est toujours ce qui fait le Droit, mais que la volonté, la violence & la force ne sont pas le Droit: *Debet Jus & Justitia magis regnare in regno, quam voluntas prava. Lex est semper quod Jus facit, voluntatis autem violentia & vis non est Jus.* L'autre passage est que le Roi doit avoir trois esclaves; savoir, la Luxure, l'Avarice & la Cupidité, qui étant tenues dans la servitude, son regne sera bon & illustre:

*Tres*

*Tres Rex habere servas debet; scilicet, Luxuriam, Avaritiam & Cupiditatem; quas si habuerit servas, bene & illustrè regnabit.* Ce sont en effet les pestes de tous les Gouvernements, & sur tout de ceux, qui sont arbitraires; ou dont les Chefs croyent être au dessus des Lois. On a ajouté à cela une Lettre feinte d'*Eleutherius* Evêque de Rome, adressée à un certain *Lucius* imaginaire, qu'on croyoit avoir été le premier Roi Chrétien d'Angleterre.

VII. Après viennent les Lois de *Guillaume* le Conquerant, avec les Préfaces & les remarques nécessaires, par *Roger Twysden*. La premiere de ces Lois regarde les Asyles, qui étoient fort étendus & très-sacrez, en ce tems-là, en Angleterre. Aussi une bonne partie des Lois des Anciens Rois commencent-elles, par leur établissement. Cependant si ces Asyles pouvoient servir à mettre à couvert des innocens, contre la violence de leurs ennemis; ils pouvoient aussi soustraire bien des criminels à la Justice. Voici le titre, comme il est en ancien Normand: *Ces sont les Leis & les Custumes, que li Reis William grantut à tut le peuple de Engleterre, apres le conquest de la*

la terre. Ice les meismes, que le Reis Edward, son Cosin tint devant lui. Il y a un mot obscur, c'est *grantut*, qui signifie *accorda*, comme l'Anglois *granted*. Skinner croit que *to grant*, qui signifie *accorder*, vient du mot François *garantir*, parce qu'on garantit ce que l'on donne. Ceux qui entendent le François entendront facilement le reste.

La premiere Loi est ainsi exprimée : *Ceo est à saveir : Pais à saint Yglise, de quel forfait, que home out fait en cel tems, & il pout venir à Sainte Yglise, out pais de vie & de membre. Et se alquons meist main en celui, qui la mere Yglise requireit, se ceo fust u Abbeie, u Yglise de Religion, rendist ce que il javeroit pris & cent sols de forfait, e de mer Yglise de paroisse XX. sols, & de Chappelle X. sols, & que enfraiant la pais le Rei en Merchenelae, cent sols les amendes; altresi de Heinfare e de aweit purpensed.* Le mot *Marchenelae* signifie le pais, ou, comme l'on croit communément, la Loi des Merciens, qui étoient des Saxons, qui demeuroient au milieu de l'Angleterre, & qui avoient leurs Lois différentes de ceux du reste l'île, mais fort approuvées de tous. C'est ainsi que Spelman explique ce mot,

mot , dans son Glossaire. *Heinsare* signifie proprement , *la fuite d'un esclave* , car *hein* est un Esclave , & *far* fuir , & ensuite l'amende qu'on payoit pour cela , & le droit de l'exiger , comme le même nous l'apprend. *Aweit purpensed* est une *aguite pourpensée* , comme on parloit autrefois , ou un *guetapends*. Je ne trouve néanmoins pas *Aweit* dans *Spelman* , ni dans le Glossaire , qui est à la fin de ce Volume. La Loi veut dire que l'amende est la même , que pour avoir fait fuir un Esclave , ou tué quelcun de guetapends , qui se réduisoit à cent Schellings. Le reste n'a pas besoin d'explication. J'ai mis le titre de ces Lois & la premiere , pour donner un échantillon du langage de ce tems-là. Il y a ensuite quelques Lois , en Latin , du même *Guillaume*.

Elles sont suivies des Lois de six autres Rois , dont le dernier est Henri III. Enfin il y a un *Glossaire* des mots difficiles , où l'on ne trouve néanmoins pas tous ceux qui peuvent embarrasser ceux , qui ne sont pas versez dans la Langue Anglo-Saxonne ; mais on pourra se servir du *Glossaire* de *Spelman* , pour cela.

ON a vu par le titre de ce Volume ,  
qu'il



qu'il y a au devant une Dissertation du Droit Féodal des Anciens Saxons, par Mr. l'Evêque de *Londenderry*, en Irlande. C'est un Prélat, qui a fort étudié ces sortes d'Antiquitez. Il parle en effet du Droit Féodal, mais sa Dissertation peut bien aussi passer pour un Discours Préliminaire, & à cause de cela elle est intitulée, au haut des pages, *Præfatio*. L'Auteur y traite 1. de ceux qui ont entrepris de publier les anciennes Lois Anglo-Saxonnes, & des autres des peuples du Nord : 2. de l'origine des Fiefs en Angleterre, qu'il fait voir avoir été beaucoup plus anciens que Guillaume le Conquerant. 3. Du jugement, qui se fait par Douze Juges, que Mr. *Hikkes* croyoit n'être pas plus ancien que ce Prince, au lieu qu'il avoit été en usage parmi les Anglo-Saxons, & parmi les autres peuples Septentrionaux, depuis *Odin*, ou *Woden*, le premier Roi du Septentrion : 4. du jugement par le Duel, par le Fer chaud, par l'eau bouillante, ou froide : & de la prétendue variété des Lois, que l'on nomme des Saxons Occidentaux, des Merciens, & des Danois ; au lieu, que pour la substance, elles étoient les mêmes. L'Auteur croit, avec beaucoup d'ap-  
pa-

parence, que cette opinion est venue d'une bévue des Normans, qui traduisirent les Lois Anglo-Saxonnes & qui s'imaginèrent que les deux syllabes *lage*, qui sont à la fin des mots *Merchenelage*, *Denelage* & *Westfaxenalage* signifioient *loi* ou *lei*, comme ils parloient, au lieu qu'elles signifioient *le Pais*, ou la *Province*. C'est néanmoins le sentiment de *Spelman*, dans son *Glossaire*, & de *Du Cange* dans le sien, que *Lage* veut dire *Loi*. Mais il se peut faire que cet usage ne soit venu que depuis le temps de *Guillaume le Conquerant*, puisque dans les Lois Anglo-Saxonnes, on peut traduire cette terminaison, par le pais.

---

#### ARTICLE IV.

M. TULLII CICERONIS *Libri de Divinatione & Fato. Recensuit & suis animadversionibus illustravit ac emendavit* JOANNES DAVISIUS *Coll. Regin. Cantab Præsicens. Accedunt integræ notæ Pauli Manucii, Pet. Victorii, Joach. Camerarii, Dionys. Lambini & Fulv. Ursini; unâ cum Hadrian. Turne-*  
bi

bi *Commentario in Librum de Fato*. A  
Cambrige MDCCXXI. in 8. pagg. 390.

**M**R. le Docteur *Davies* a déjà publié deux autres Ouvrages Philosophiques de *Cicéron*, de la même forme que celui-ci. Le premier fut les Questions Tusculanes, qui parurent en MDCCIX. & dont nous parlames, dans le Tome XX. de la *Bibliothèque Choisie* p. 215. Le second fut celui de la Nature des Dieux, qui parut en MDCCXVIII. & j'en entretins le Public dans le XI. Tome de cette Biblioth. Anc. & Moderne p. 176. L'Editeur a suivi la même méthode dans ce Volume, & il n'est pas nécessaire que nous en parlions de nouveau. Il s'acquiesce de tous les devoirs d'un bon Critique. Il examine les leçons des MSS. & des anciennes Editions, il pese le sens & les expressions; il recherche les sentimens des Philosophes Grecs, sur les matieres que *Cicéron* traite, & il ne manque pas de rapporter ceux, qui ont dit quelque chose de semblable; il redresse les fautes des Critiques, mais sans aigreur, & défend la maniere ordinaire de lire, quand il la croit meilleure; enfin il juge des passages gâtez, après les avoir bien examinez & il

il dit comment il croit les devoir lire, fans néanmoins changer le texte ; à moins qu'il n'ait quelque MS. pour garant ; & fans que la chose le demande.

On fait que les Romains, aussi bien que les Grecs, étoient entêtés de toutes sortes de divinations ; au moins ceux qui n'avoient pas étudié la Philosophie. Il est vrai qu'il y avoit aussi des Philosophes, qui croyoient la Divination, comme les Stoïciens & d'autres. Mais les Peripateticiens la rejettoient, au moins en grande partie. Les Epicuriens s'en moquoient ouvertement, & les Académiciens la rendoient douteuse, comme tout le reste. On fait que *Cicéron*, dans ses Livres Philosophiques, si l'on en excepte ses Offices, s'est diverti à soutenir, ou à faire soutenir le pour & le contre, sur toutes les matières qu'il traite, selon l'usage des Académiciens. Ainsi dans ces deux Livres de la Divination, il employe le premier, où il fait parler son frere *Quintus*, qui avoit du penchant à la Philosophie Stoïcienne, & qui prétend qu'il y a diverses sortes de Divinations : & dans le second il soutient lui-même qu'il n'y en a point.

Com-



Comme il faisoit profession de suivre les Academiciens , qui défendoient le pour & le contre , dans toutes sortes de questions ; sans s'interesser en aucune , plus qu'en une autre ; il n'a point affoibli les raisons de ceux , qui soutenoient qu'il y avoit une Divination , ni celles du parti contraire , qu'il appuye avec autant de soin , que s'il en avoit été très-persuadé. Il y a bien de l'apparence que , quoi qu'il feignît de demeurer neutre , à la maniere Academicienne ; il croyoit , dans le fonds , qu'il n'y avoit aucune Divination , ou au moins que ce parti lui sembloit le plus vraisemblable. *Quintus* rapporte toutes les histoires , que l'on faisoit , pour prouver que l'avenir pouvoit se connoître , en diverses manieres ; & son Frere Ainé , qui avoit infiniment plus d'esprit que lui , renverse entierement ses raisons ; quoi qu'il fût lui même du College des Augures , gens de la premiere qualité à Rome ; qui avoient cet emploi par honneur , quoi qu'ils ne fussent rien de l'art de la Divination. Il dit assez clairement au Liv. II. c. 33 que ce College ne subsistoit , que pour conserver les anciens usages , pour des raisons d'état , & pour satisfaire le peu-

peuple; quoi que ceux, qui étoient Augures, s'en moquassent eux mêmes. C'est ainsi que les Romains jouïoient autrefois la Comedie, & peut-être qu'une autre sorte de Romains la jouïent encore aujourd'hui, en bien des chofes.

Pour revenir à ce que les Interpretes ont fait, en faveur de ceux qui lifent *Ciceron*, afin de leur rendre cette lecture moins difficile & plus fructueufe; en corrigeant les passages gâtez par le tems, ou par les Copistes, & en expliquant les obscurs; un homme d'esprit difoit un jour à un très-habile Critique, qu'il étoit furpris qu'on eût travaillé, depuis tant d'années, sur les Auteurs Anciens, & qu'on n'eût pas encore fait, sur leurs Ouvrages, tout ce qu'il étoit possible d'y faire. Ce favant homme, qui n'avoit pas tant de promptitude dans la conversation, que de pénétration à rétablir les passages corrompus des Anciens, ne fut que lui répondre & demeura, en quelque maniere, confus. Il auroit pû répondre que, quant au gros & à l'essentiel, on entendoit assez bien les Ecrits de l'Antiquité, mais que dans le détail il y avoit toujours quelque chose à faire; parce que  
plu-

plusieurs de ceux, qui avoient travaillé sur leurs Ecrits, s'étoient trompez & méritoient d'être réfutez. Que l'on trouve tous les jours des passages de l'Antiquité, auxquels l'on n'avoit pas pris garde auparavant; qui servoient infiniment à confirmer, ou à éclaircir ce qu'un autre Auteur avoit dit: Que ceux-là même, qui étoient capables de bien entendre l'Antiquité & qui avoient lû un Auteur plusieurs fois, ne laissoient pas d'y trouver des endroits, où ils n'avoient pas pris garde, qui avoient besoin de correction; ou de découvrir des corrections très-fures, qui ne leur étoient pas venuës d'abord dans l'esprit: Que dans la découverte de ces sortes de choses, il y avoit une espece de bonheur, qu'on n'avoit pas toujours; qu'enfin les MSS. mieux examinez & les anciennes Editions, fournissoient de nouvelles manieres de lire, auxquelles on n'avoit pas pris garde auparavant. On peut dire, de cela, ce que *M. Ciceron* fait dire à son Frere au Liv. I. c. 52. de la Divination, à l'occasion des présages, „ les mauvaises explications „ sont fausses, non par la faute de „ l'art, mais par la mal-habileté des „ interpretes: *Malè conjecta, malè-que interpretata falsa sunt, non rerum vitio,*

*vitio*, *sed interpretum inscientiâ*. A quoi l'on peut ajoûter le manque d'attention, dont on n'est pas toujours le maître. Il n'y a point d'habile homme, qui n'en convienne, s'il veut dire la verité; & ceux qui liront les notes de Mr. *Davies*, avec quelque soin, en trouveront assez d'exemples.

J'en mettrai néanmoins ici quelques uns, sans les choisir, en suivant seulement l'ordre des pages.

*Cicéron* dit p. 2. Ch. I. que le nom Grec de la divination vient d'un mot, qui signifie être en fureur, & cite *Platon* là-dessus. Nôtre Auteur produit, avec soin, ce passage de ce Philosophe, que les Interpretes ne s'étoient pas donné la peine de chercher, & y ajoûte d'autres passages semblables d'autres Auteurs Grecs. Il n'y avoit guère, que *Fulvius Ursinus*, qui eût comparé, avec soin, *Cicéron* & d'autres Auteurs Latins, comme *Virgile*, avec les Grecs. Cependant, sans cela, il n'est guere possible d'entendre ce qu'il dit, en quantité d'endroits. On verra aussi à la p. 4. ce que les Grecs ont dit des inventeurs de l'Astronomie, & dont les uns l'attribuent aux Chaldéens & les autres aux Egyptiens.



A la p. 7. Ch. III. en parlant des Philosophes , qui croyoient la Divination, *Q. Ciceron s'exprime ainsi , dans les Editions : Quum Socrates omnésque Socratici , Zenoque & ii , qui ab eo essent profecti , manerent in antiquorum Philosophorum sententia , vetere Academia & Peripateticis consentientibus ; quumque huic rei magnam auctoritatem Pythagoras jam ante tribuisset , qui etiam augur vellet esse ; plurimisque locis gravis auctor Democritus praesentionem rerum futurarum comprobaret ; Dicaearchus Peripateticus cetera divinationis genera sustulit , somnium & furoris reliquit.* Quand on lit légèrement ces paroles , il semble qu'il n'y ait rien là à retoucher ; mais quand on aura été averti de prendre garde que *les Socraticiens & la vieille Academie* font la même chose ; on tombera facilement d'accord qu'il y a , dans ces mots , quelque chose de corrompu , & l'on conviendra même avec *Mr. Davies* qu'il faut lire : *veteri Academia Peripateticis consentientibus.* Il y a néanmoins une difficulté , dans la chose même ; c'est que nous avons d'autres Auteurs dignes de foi , qui assurent qu'*Aristote & les Péripateticiens* ne croyoient point aux Oracles.

C'est

C'est *Origene* & *Eusebe* de Cefarée, que nous avons citez dans la *Bibliothèque Choisie* Tom. XIII. pagg. 200. & 239.

Au Ch. IX. p. 20. après avoir dit que les croassemens des Grenouilles signifient la pluye, *Q. Ciceron* demande qui pourroit soupçonner que les Grenouilles prévissent cela & il ajoute: *Sed inest in rivis & ranunculis natura quedam significans aliquid, per se ipsa, satis certa, cognitioni autem hominum obscurior.* On demande ce que vent dire ici *in rivis*. Il y a en d'autres MSS. *in renis*, ou *mirè*, qui n'a aucun sens en cet endroit. *Pierre Victorius* conjecturoit qu'il falloit lire *gyrinis*, qui est le nom Grec, que l'on donne aux Grenouilles naissantes, comme *Pline* nous l'apprend & comme *Aratus* les avoit nommées, dans ses *Phénomènes*, auxquels *Ciceron* fait allusion. Le Poëte Grec avoit dit: *πατέρες βροῶσι γυρίων.* *Turnebus* conjecturoit *inest in re vis & ranunculis* &c. *Lambin* ne trouve pas à propos de rien changer ici, ou s'il falloit changer, il pencheroit à suivre le sentiment de *Victorius*. *Isaac Vossius*, dans ses notes sur *Pomponius Mela*, sans faire aucune mention de *Victorius*,

corrige ici *gerinis*, (car on dit *gerini* aussi bien que *gyrini*). & dit que c'est la leçon des meilleurs MSS. Mais outre qu'aucun Editeur, ni aucun Interprete de *Cicéron* ne cite cette maniere de lire, & que peut-être *Vossius* parle ici de mémoire; il y auroit une répétition, qui auroit mauvaise grace, *in gyrinis & ranunculis*, car ces deux mots signifient la même chose; comme Mr. *Davies* le remarque fort bien. Outre cela, ces Grenouilles naissantes, que l'on nommoit *gyrini*, ne font encore aucun cri, qu'on puisse entendre. Notre Editeur croit donc qu'il faut effacer ces deux mots & *rivis*, & lire *inest & ranunculis*, ou *inest in istis etiam ranunculis*. Peut-être que pour *in renis*, ou *mirè*, on pourroit aussi lire *verè*, ce qui fait un sens conforme aux paroles suivantes, *per se ipsa satis certa*. Mais on ne peut rien assurer.

Au Ch. X. p. 23. il est dit, en parlant de l'*Aristoloché*, dont la racine est bonne contre la morsure des Serpens: *nomen ex inventore reperit, rem ipsam inventor ex somnio*. Un certain *Aristolochus* aprit, comme *Cicéron* le suppose, par un songe, que cette plante étoit bonne contre la morsure des Serpens, à cause de quoi cette plan-

te fut nommée *Aristolochia*, du nom de cet homme. Il n'y a rien là d'absurde, ni qui soit contre le dessein de *Ciceron*. Cependant *Denys Lambin*, dans ses notes sur *Cornelius Nepos* p. 253. col. 2. de l'Ed. de Francfort *in folio*, corrige *inventâ re*, comme si *Ciceron* disoit que cette herbe a été nommée *Aristolochie*, parce qu'elle étoit ἀρίστη λοχειάτις *bonne aux accouchemens*. Cependant rien n'empêche qu'on ne dise qu'elle a été ainsi nommée de l'inventeur, comme le Scholiaste de *Nicandre* sur le vers 511. de ses *Theriacques*, assure, sur la foi d'*Aristote*, que l'inventrice de l'usage de cette plante fut une femme; peut-être nommée *Aristolochie*. On ne peut rien affurer là-dessus, parce que les premiers inventeurs de la vertu des plantes nous sont très-peu connus, & qu'il s'est trop perdu d'Auteurs, pour savoir d'où *Ciceron* avoit tiré ce qu'il en dit. Néanmoins *Lambin*, qui étoit d'ailleurs un très-savant homme, propose sa conjecture, en disant des injures, à ceux qui s'aviseroient d'en douter; voici ses mots: *emendationem nostram rectam esse & hanc esse veram & germanam scripturam, nemo, nisi vel improbissimus, vel tardissimus, vel*



*in quo sit utrumque , negaturus est.*  
 C'est s'échauffer bien mal à propos, sur une chose de néant & aussi incertaine que celle-là ; car qui a dit à *Lambin* que le nom de cette plante a été tiré de sa vertu , & non de celui qui l'avoit le premier découverte ? *Cicéron* semble l'avoir cru , puis qu'il ne parle pas ici de la vertu , que l'on dit que cette plante a de faciliter les accouchemens , mais de celle qu'elle a contre les morsures des Serpents.

*Q. Cicéron* cite au Ch. XI , p. 25 un long passage d'un Poëme de son frere touchant son Consulat , où il parle des prodiges , & de la divination , comme les croyant. En citant cet endroit , il dit : *in secundo Consulatu* , ce qui est sans doute une faute , parce que *Cicéron* , comme on fait n'a été qu'une fois Consul. *Manucius* corrigeoit , *in secundo de Consulatu* , mais nôtre Auteur croit qu'on peut lire avec moins de changement , *in secundo Consulatus* , comme *Jean Guillaume* l'avoit conjecturé ; ce qu'il confirme , par des exemples semblables à cette expression.

Mais il vaut mieux que nous renvoyons les Lecteurs à l'Original, où ils trouveront la vérification de ce que

nous

nous avons dit de la méthode de l'Auteur. Nous mettrons seulement ici, par occasion, l'explication d'un passage obscur, & la correction de deux autres, dont nous laisserons le jugement aux Lecteurs. Il faut savoir, que deux ans, avant le Consulat de *Cicéron*, sous celui de Cotta & de Torquatus, la foudre étoit tombée sur le Capitole, & y avoit abattu plusieurs statues, & entre autres celle de Natta, qui étoit d'une ancienne famille de Rome, & y avoit fondu des planches de cuivre, sur lesquelles d'anciennes Lois étoient gravées. Voyez de *Divinat. Lib. I. c. 11. Catilinar. III. c. 8.* où Cicéron lui-même le raconte. On alla aux Haruspices, pour savoir ce que vouloient dire ces foudres, & comment on en pourroit détourner les mauvais effets. Il faut encore se ressouvenir qu'un des moyens de défendre la Divination, que *Q. Cicéron* employe, est de dire que l'art des Haruspices étoit fondé, sur d'anciennes observations, que l'on avoit faites depuis des milliers d'années. Son Frere lui répond, entre autres choses, au Liv. II. c. 21.

„ Pour la statue de Natta & pour les  
„ planches de cuivre, sur lesquelles  
„ les Lois sont gravées, on n'a au-

„ cune observation ancienne , pour  
 „ favoir ce que préfage la foudre , dont  
 „ elles ont été frappées. C'est ainfi  
 que je croirois , qu'il faut paraphrafer  
 ces mots : *Natta verò statua, aut ara*  
*legum de caelo tactu quid habent obser-*  
*vatum ac vetustum?* Ciceron ne veut  
 nullement dire que la statuë de Natta  
 ni les Planches des Lois n'étoient pas  
 anciennes , car dans la III. Catilinaire,  
 c. 8. il assure le contraire de cette  
 statue , qu'il désigne par ces mots :  
*statuæ veterum hominum dejectæ* , &  
 au premier Livre de la Divination  
 c. 11. il dit la même chose des Plan-  
 ches , dans un endroit corrompu , où  
 il y a *elapsæque vetusto numine leges* ,  
 soit qu'il faille lire *vetusto æramine* , ou  
 autrement. Pour pouvoir dire que ce ,  
 qui étoit arrivé à cette statue , & à ces  
 Lois signifioit que la République se-  
 roit en danger , par le moyen de la  
 Noblesse , qui voudroit renverser les  
 Loix ; il faudroit que l'accident fut ar-  
 rivé plusieurs fois , & que l'on eût re-  
 marqué constamment, en suite de cela,  
 que la Noblesse avoit entrepris quel-  
 que chose contre les Lois. C'est ce  
 que nie Ciceron , en cet endroit , &  
 l'on n'y peut guère chercher d'autre  
 sens , au moins comme il me semble.

Néan-

Néanmoins *Lambin & Gruter* ont ponctué ce passage, d'une manière, qui ne fait aucun sens raisonnable : *Nattæ verò statua, aut ara legum de caelo tacta quid habent? Observatum ac vetustum. Pinarii Nattæ nobiles.* Mr. *Davies* a raison de dire que cette ponctuation n'est conforme ni au sens, ni à la Langue Latine. Il ne veut pas que l'on change la ponctuation ordinaire ; mais *vetustum* lui est suspect, & il croit que peut-être *Cicéron* a écrit : *observatum ac animadversum*, comme auparavant il joint ensemble *observari, animadvertique* ; mais il avouë que le second mot s'éloigne trop de la manière de lire des MSS. & qu'il n'est pas entièrement satisfait de sa correction. Il est certain que *Q. Cicéron* croyoit que par quantité d'observations, & une longue attention, pendant plusieurs Siècles, l'on avoit réduit en art la Divination, & qu'ainsi on peut bien joindre *observatum* avec *vetustum*, en parlant de cet Art. C'est ce qu'il dit au Ch. XLIX. en ces termes : *Quæ enim extis, quæ fulgoribus, quæ portentis, quæ astris præsentuntur, hæc notata sunt observatione diuturnâ Adfert autem vetustas, omnibus in rebus, longinquâ observatione, incredibilem scientiam.*



C'est ainsi que *M. Cicéron* au Livre II. c. 71. se propose cette objection de son Frere: *Etenim diuturna observatio notandis rebus fecit artem.*

Au Livre II. c. 23. *M. Cicéron* dit, en parlant des Auspices, & de la bonne opinion que Romulus en avoit: *errabat enim, multis in rebus, Antiquitas, quam, vel usu jam, vel doctrinâ, vel vetustate, inmutatam videmus.* Il me semble qu'il faut lire *quas & inmutatas*, & rapporter ces mots à *rebus*; comme si *Cicéron* avoit dit: *quas res & inmutatas*; parce que ce sont les choses, que l'on voyoit changées, & non l'Antiquité, qui ne pouvoit pas changer. Je l'avois remarqué, en un mot, ci dessus à la pag. 162. de ce xv. Tome.

Au Ch. xxxviii. p. 232. *Cicéron*, après avoir demandé s'il étoit raisonnable de dire que les Pisidiens, les Ciliciens, ou les Phrygiens avoient inventé les auspices, ajoute: *placet igitur humanitatis expertes habere divinitatis auctores?* Les Copistes semblent avoir cru qu'à *humanitas* on ne pouvoit opposer, que *divinitas*; mais *divinitatis auctor* ne signifie rien, & en mettant *divinationis*, que le sens paroît demander, l'opposition ne laisse pas

pas de subsister; car la *divination* étant une chose d'origine *divine*, selon les Payens, on la pouvoit opposer à ce qui n'est qu'*humain*. Si on lisoit néanmoins, en faisant un moindre changement, *divinae artis*, cela feroit le même effet, & rendroit l'opposition plus sensible. Il étoit en effet incroyable que des peuples, qui n'avoient pas les principes de l'humanité, selon *Cicéron*, eussent inventé un *art* tout *divin*, telle qu'étoit la Divination, dans l'esprit de ceux, qui y ajoûtoient foi.

---

## ARTICLE V.

I. HENRICI BRENCMANNI J. C. & *Academici Florentini gemina Dissertatio; altera de Republica Amalphitana, altera de Amalphi à Pisanis direpta: Utraque nunc primùm in lucem mittitur. Adjecta in calce Tabulâ Chronologicâ, cum duplici indice.* A Leide MDCCXXI. chez P. van der Aa, in fol.

**A** MALFI, ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Citerieure, comme on parle aujourd'hui

ou dans le pais des Picentins , selon le langage des Anciens , a été une ville considerable , dans le Moyen Age. Plusieurs choses , comme on le verra dans la suite de cet Extrait , la rendirent fameuse , mais deux principalement , dont la premiere fut l'invention de la Boussole , & l'autre la découverte des *Pandectes* , composées par *Tribonien* , sous les Ordres de Justinien , qui se fit dans cette Ville. C'est à l'occasion de ce thrésor caché , qui s'y trouva , que Mr. *Breneman* s'est engagé à rechercher tout ce qu'il a pu découvrir concernant cette Ville , dans un très-grand nombre d'Auteurs , qui en ont parlé , & qu'il cite exactement sous les Pages. Ils conviennent que ce fut là que l'on trouva le fameux Exemplaire des *Pandectes* , qui se garde présentement à Florence. Ils conviennent encore que ceux de Pise l'emportèrent , parmi le butin , qu'ils firent en cette Ville , lors qu'ils la pillerent. Mais ils ne conviennent pas du tems , & l'occasion de ce saccagement n'est pas également connue à tout le monde. L'Auteur s'étant proposé de donner au Public l'Histoire de ce MS. s'est trouvé engagé à

re-

rechercher tout ce que l'on peut trouver des Antiquitez de cette Ville, & de la guerre qu'elle eut avec les Pisans. De ces recherches sont nées les deux Differtations, dont on a donné le titre. *Pierre van der Aa*, célèbre Libraire de Leide, étant dans le deffein de continuer son *Thréfor des Antiquitez d'Italie*, dont on a déjà vû trois Volumes in folio, a prié Mr. *Brencman* de lui permettre d'insérer ces Differtations en l'un des Volumes de ce grand Ouvrage. En attendant que ce Tome paroisse, on a imprimé quelques exemplaires à part de ces deux pieces. S'il y en a bon nombre de semblables, les Curieux de ces sortes de choses ne manqueront pas d'acheter les Volumes suivans de ce *Thréfor*. Quoique l'Italie ne fasse pas aujourd'hui, en Europe, la figure qu'elle y faisoit autrefois, & que ce soit à peine *magni nominis umbra*; on ne laisse pas de rechercher tout ce qui la concerne, & de le lire avec plaisir, sur tout lors que les Auteurs, qui ont parlé de quelques-unes de ses villes, l'ont fait avec jugement & avec politesse. On assure que le Libraire en a beaucoup ramassé de cette sorte, qui n'étoient connus qu'en Ita-



lie, & que les Savans de deçà les Monts liront avec plaisir.

Pour donner quelque idée aux Lecteurs de ces deux Dissertations, nous les parcourrons, suivant l'ordre des Chapitres, dont nous dirons, en peu de mots, le contenu.

I. I. LA Ville d'Amalfi est située dans la Lucanie, au quartier des Picentins, qui habitoient la côte maritime de ce petit pais, qui consiste en une plaine environnée, à quelque distance, de hautes montagnes. Elle a Salerne, du côté de l'Orient, à une distance d'environ sept milles d'Italie; à l'Occident Sorrento, & Naples, qui en est éloignée de trente milles; & au midi la Sicile, à deux cens milles.

2. Il ne faut pas confondre *Amalfi*, avec *Melfi*, qui est au milieu de ce pais-là; au lieu qu'Amalfi est un port de mer. Cependant plusieurs Auteurs ont confondu ces lieux, comme on le fait voir.

3. Il faut néanmoins avouër qu'on trouve le nom de cette ville écrit d'une maniere assez differente, comme l'Auteur le montre; & c'est aux Lecteurs à se tenir sur leurs gardes, à cet égard, en lisant les Auteurs du  
Moyen

Moyen Age, qui ne sont pas fort exacts.

4. 5. On a débité, en ce tems-là, plusieurs fables, sur l'origine & la fondation de cette Ville, lesquelles nôtre Auteur touche en passant. Une Chronique Ancienne de cette même Ville dit qu'elle fut bâtie par des Romains; qui, attirés par Constantin, voulurent aller s'établir à Constantinople, & qui furent jettés sur la côtes de Raguze, où ils essayèrent vainement de s'établir; après quoi ils revinrent en Italie, où ils s'établirent dans le pais d'Amalfi, qu'ils bâtirent.

7. 8. Ils se brouillerent au commencement du ix. Siecle avec ceux de Salerne, qui les emmenerent captifs; mais des mains de qui ils se tirent. Ils servirent encore beaucoup, pendant le même siecle, à repousser les Sarasins, qui avoient envahi une partie de l'Italie.

9. Dans le xi. siecle, vers l'an MXX. à ce que dit un Auteur Anonyme, ceux d'Amalfi faisoient beaucoup de commerce, dans le Levant, & alloient souvent visiter les SS. Lieux de la Palestine. S'étant attirés la faveur du Caliphe d'Egypte, ils obtinrent

rent de lui la permission de bâtir une Eglise à Jerusalem, près du S. Sépulture, & la nommerent l'Eglise de *Ste. Marie Latine*. Ils furent encore les premiers, qui commencerent à bâtir un Hôpital, pour les Pélerins, qu'ils nommerent de *S. Jean Baptiste*. Ce fut de là que les *Hospitaliers* & les *Chevaliers de S. Jean*, tirerent leurs noms. On fait qu'ils s'établirent depuis à Rhodes & ensuite à Malte. Si cette histoire est vraie, elle fit honneur à ceux d'Amalfi.

10. *jusqu'au* 15. On verra ensuite les guerres que ceux d'Amalfi eurent avec leurs voisins, & les malheurs qu'ils éprouverent, sous divers maîtres, & sur tout sous Roger, Roi de Sicile, qui les gouverna tyranniquement, & qui vouloit mettre garnison dans leur ville, malgré qu'ils en eussent.

16, 17. L'an m<sup>c</sup>xxxv. l'Empereur Lothaire & ceux de Pise, ayant pris le parti d'*Innocent II.* contre l'Antipape Anaclet, soutenu par Roger, lui firent la guerre; ce qui fit qu'Amalfi, dont les habitans étoient absens, soit pour défendre Salerne, contre les Pisans, soit pour grossir l'armée de Roger, fut surprise par la Flotte, de ces derniers,  
&

& pillée. Dans le pillage, qu'ils emportèrent, se trouva le MS. des *Pandectes*, dont on a parlé. Voyez encore là-dessus le Ch. XXIV. C'est tout ce qu'on en fait, car les Historiens du tems ne nous en apprennent pas davantage. S'ils nous avoient dit d'où & comment cette Piece étoit venue entre les mains de ceux d'Amalfi, & s'ils avoient une Bibliotheque publique, où elle fut, ou si elle étoit dans celle d'un Particulier; ils auroient fait un très-grand plaisir aux Savans, & épargné bien de la peine à nôtre Auteur; qui a fouillé, pour ainsi dire, dans tous les Historiens, qui ont parlé de cette Ville, pour tâcher de trouver quelque chose, touchant ce que je viens de dire, sans y pouvoir rien découvrir au-delà. Deux ans après, Amalfi devint tributaire aux Pisans, qui la subjuguèrent, par les ordres de Lothaire, & désolèrent toutes les terres d'alentour.

18, 19, 20. Peu de tems après Roger se rendit de nouveau maître du Duché d'Amalfi, (car ce Territoire avoit été érigé en Duché) & les Rois de Sicile ses successeurs le garderent. Pendant ce tems-là, la Ville se rétablit & répara les grandes pertes qu'elle



le avoit faites , dans les guerres précédentes , par le commerce. On remarque , que , dans le Royaume de Naples , on rendoit justice sur les affaires maritimes , non selon la Loi Rhodienne , mais selon un Règlement fait à Amalfi , qu'on appelloit *Tabula Amalfitana* ; ce qui est une preuve du grand commerce de cette Ville , & de la bonne opinion qu'on avoit de la justice , qui s'y rendoit. Aussi l'an MCXC. la Ville de Naples accorda-t-elle aux Amalfitains de grands privileges, qu'on verra dans l'Acte même, rapporté tout au long , par Mr. *Breneman*, qui en explique quelques expressions, dans le Ch. XX.

21, 22. Je ne dirai rien de la translation des Reliques de S. André, qu'on apporta de Constantinople à Amalfi, le 8. de Mai MCCVIII. On fait que dès la fin du IV. , & sur tout au V. Siecle, on s'entêta extrêmement des Reliques , & qu'on débita sous ce titre les Ossements , auxquels on voulut donner ce nom , & que l'on mit , par une dévotion trop crédule , dans les Eglises. On n'a qu'à consulter là-dessus le Livre de S. *Jerôme*, contre *Vigilance* , qui n'avoit que trop de raisons de s'en moquer. Mais si Amalfi

ne

ne gagna pas beaucoup, par le prétendu corps de S. André, elle gagna infiniment, par la belle invention de la Bouffole, dont on est redevable à un certain *Flavio Gioia*, citoyen d'Amalfi, & natif, selon quelques-uns, d'une petite Ville nommée *Positano*, dans le même Duché. C'est ce qui est attesté, par plusieurs Auteurs, dont l'un des principaux est *Antoine de Palerme*, Savant homme, qui vivoit au milieu du XV. Siecle, & qui a dit :

*Prima dedit Nautis usum magnetis  
Amalfis.*

C'est pour cela qu'Amalfi prit une Bouffole, pour ses Armes, qu'elle a encore à présent. *Isaac Vossius*, qui n'estimoit que les Paradoxes, soutient au Ch. XIV. de ses *Observations diverses* & que les Chinois avoient cette invention, il y avoit deux mille huit-cens ans, & que ce fut d'eux qu'elle passa aux Arabes, il y a cinq-cens ans, & des Arabes aux Chrétiens, il y a environ trois Siecles. Mais pour en être cru, il falloit citer ses témoins & les citer avec exactitude; afin qu'on pût juger s'ils sont dignes de foi, & s'ils ont bien dit ce qu'il leur faisoit dire.

22. jusqu'au 42. Le reste de la Dissertation contient l'Histoire de la ruine  
ne

ne d'Amalfi , la forme de son Gouvernement , sa puissance dans le tems qu'elle étoit la plus florissante , son titre d'Archevêché , les Villes de son ressort , la fertilité de son Territoire &c.

II. L'AUTRE Dissertation , sur Amalfi , est proprement l'abregé de l'Histoire d'Italie , par rapport à *Roger* , premierement Comte & ensuite Roi de Sicile , & à l'Empereur Lothaire , depuis l'an MCXXVI. jusqu'à l'an MCXXXIX , auquel , après la mort de l'Empereur , Roger fut reconnu Roi de Sicile , par Victor IV. Pape. Il y est parlé dans le Chap. XXIV. & les trois suivans du Saccagement d'Amalfi , & de l'opinion générale que ceux de Pise , qui en furent les Auteurs , en emporterent les Pandectes ; quoi qu'il n'y ait aucun Auteur contemporain , qui en parle. Il semble que Mr. *Breneman* , pour ne pas perdre la peine , qu'il a prise , pour chercher , dans l'Histoire de ce tems-là , quelque témoignage touchant les Pandectes de Florence , ait voulu faire part au Public de ce qu'il y a remarqué ; & on lui en est en effet obligé. Ce morceau d'Histoire n'est pas des moins curieux , & l'Auteur a eu tant de soin  
de

de citer ceux de qui il l'a tiré, qu'on pourra s'affurer de tout ce qu'il dit & s'en servir, quand on le trouvera à propos, en toute sûreté.

Le peu de connoissance, qu'on avoit en ce tems-là de l'Antiquité, n'empêcha pas l'Empereur Lothaire d'ordonner que les Lois de Justinien seroient dès lors en vigueur, au lieu de celles des Lombards; & cela par le Conseil d'*Irnerius*, ou *Vernerius* qui recommença à enseigner le Droit Romain à Bologne. Mais il est étonnant, si, selon l'ordre de Justinien, comme le dit *Ange Politien* Liv. X. Ep. 4. on plaça, dans chaque Ville considérable, un Exemplaire des Pandectes, qu'il ne s'en soit trouvé qu'un, dans toute l'Italie, au moins de quelque antiquité; puis que, s'il y avoit quelque Province, qui dût être gouvernée, par le Droit Romain, c'étoit celle-là. Mais il est inutile de raisonner, en matieres de fait. Quoi qu'il en soit, l'honneur qu'Amalfi a eu d'avoir possédé, pendant quelque tems, l'exemplaire des Pandectes, qui est à présent à Florence, lui a attiré celui que Mr. *Brencman* lui a fait de rechercher ses Antiquitez & de ramasser, dans un Ouvrage à part, tout ce qu'on peut dire à son avantage. II.



II. SOCIETAS LITTERARIA,  
*ejusque Leges & Utilitates.* In 12.  
 pp. 48.

MR. *Brencman* après avoir achevé la collation des Pandectes , avec le fameux exemplaire dont on a parlé , s'apperçut , en voyageant en Italie , qu'il y avoit un grand nombre de Savans Hommes , qui se plaignoient qu'ils n'avoient point de moyen de publier leurs Ouvrages , en ce pais-là ; où il ne s'imprime presque que des Ouvrages de Théologie , ou de Dévotion , à l'usage des Italiens ; quoi que ç'ait été autrefois le pais de l'Europe , où l'Imprimerie & le Commerce des Livres , ont le plus fleuri , & que les Editions que les *Aldes* & les *Funtes* ont fait des meilleurs Livres , ayent été les modeles , que l'on a suivis , pendant long-tems , dans le reste de l'Europe. Les Savans de deça les Monts ne se plaignent pas moins de ce qu'il y a des Thrésors , qui sont comme ensevelis , dans les Bibliothèques d'Italie , & qui ne peuvent pas manquer de se perdre avec le tems , si l'on ne trouve le moyen de les faire publier ailleurs. Les entretiens , que Mr. *Brencman* eut là-dessus , avec plusieurs Gens de Lettres en Italie , lui fit

fit naître la pensée, comme il nous l'apprend, dans l'Avertissement, qui est à la tête de ce petit Livre, d'établir en Hollande une *Société Littéraire*; par le moyen de laquelle, on pourroit trouver quelque expédient, pour satisfaire aux desirs des Savans. Il en forma un Plan, qui fut publié, en MDCCXII. dans le *Giornale de' Letterati*, qui s'imprime à Venise, Tom. XI. p. 427. Ce Plan fut encore imprimé à part, & envoyé de tous côtez. Il fut goûté non seulement en Italie, mais encore en France, par ceux à qui on le communiqua, comme on le peut voir, par les Attestations, qui sont à la fin de ces Lois. On prévint bien qu'il se trouveroit de grandes difficultez, dans l'exécution de ce Projet, mais on ne jugea pas qu'elles fussent absolument insurmontables. Cependant le principal Entrepreneur de cette affaire l'a tournée de tous côtez, & enfin a jugé qu'il étoit dans une conjoncture favorable pour l'exécuter. Il a lu & relu ce Projet & l'a enfin réduit à l'état où il est, après avoir pris le conseil de ses Amis. Il a cru qu'il ne lui seroit pas inutile, que nous le missions ici, & nous l'avons fait fort volontiers. Rien n'est plus

plus souhaitable, que de voir les habiles gens en état de rendre service à la République des Lettres, en publiant ce qui méritera de voir le jour. Voici donc premièrement les Articles, qui regardent la forme de la Société; après quoi viendront, ceux qui concernent la maniere dont elle se conduira. Ils sont tous en Latin, mais je les mettrai ici en François.

1. 1. La Société sera composée de gens de Lettres, ou qui les aiment & les favorisent, de quelque rang, ou condition qu'ils soient. Les Bibliothèques publiques, les Universitez & les Colleges pourront être membres de la Société.

2. On fera fondre les meilleurs caracteres, qu'il sera possible, & l'on employera le meilleur papier. On aura tel nombre d'Imprimeurs, que la chose le demandera. Il y en aura un, qui entendra bien tout ce qui regarde l'Imprimerie, & qui les conduira. Outre cela, on cherchera les Correcteurs les plus exacts.

3. Afin que tout se fasse plus facilement, & que ce qui appartiendra à l'Imprimerie se conserve, on prendra une maison, pour cela, qui ne soit pas loin de la demeure de ceux qui auront

ront soin des affaires de la Société. On en a déjà une en vuë, qui est près de la Haie, dans un lieu de facile abord & propre au commerce.

4. On imprimera des Livres de toutes les facultez, & touchant quelle sorte d'érudition que ce soit; mais à ces conditions : I. qu'en Théologie on recevra seulement les Ouvrages, qui regarderont les choses, dont tous les Chrétiens conviennent entre eux; en sorte néanmoins que chacun aura la liberté, sur les passages de l'Écriture, de s'éloigner des sentimens d'un, ou de plusieurs Interpretes particuliers, en matieres de Critique, ou de Théologie, mais non pas à l'égard d'un dogme reçu. C'est pour cela qu'on évitera les Livres Dogmatiques, & les Systematiques, qui y ont du rapport : II. qu'en matiere de Droit, on ne fasse imprimer, ni conseils, ni réponses des Jurisconsultes, qui ne regardent que le barreau : III. qu'en Médecine on publie principalement les Livres, qui regardent la Théorie & les Experiences Physiques, ou les Livres de Botanique, de Chymie & d'Anatomie : IV. que dans la Philosophie, on imprime principalement ceux, où il s'agira des principes des choses na-



turelles, des Experiences, & des Mathematiques; & que pour les Livres de Méthaphyfique, à cause des questions douteuses & épineuses, on les mette au nombre des Controverses Théologiques: V. que pour les Livres de Philologie, on imprime sur tout ceux qui servent à illustrer l'Histoire, les Antiquitez & la Critique. Ainsi on en exclurra les Harangues, les Epîtres & les Vers, comme ne regardants que la seule Rhétorique; à moins que ce ne soient des Ouvrages de quelque ancien Auteur, sur tout s'ils n'ont jamais été imprimez. On n'exclurra néanmoins pas les excellens Ouvrages, & qui sont admirez de tout le monde; car on veut seulement moderer la trop grande licence; parce que ces Ouvrages ne contribuent pas à une solide érudition, & qu'il y en a assez, tant d'anciens que de modernes, que l'on peut imiter. C'est pourquoi, on ne recevra aucuns Systemes, ni Abregez tant de cette Faculté, que des autres: VI. que des Livres, qui ont déjà paru, pourront être rimprimez, lorsque l'utilité se trouvera jointe à la rareté; & qu'afin qu'on voye qu'on ne cherche pas le profit, mais seulement l'avancement des Sciences, on s'abstiendra

dra , pendant six ans , d'imprimer aucun Livre , qui ait été publié par les Libraires , pourvu qu'on en soit averti à tems. On doit entendre cela des Livres , où l'on n'ajoute rien de considerable , pour l'explication du sujet , ou pour suppléer ce qui y manque : VII. qu'en toutes les Sciences , on choisisse les Ouvrages les plus utiles , & les plus élégans : VIII. qu'on ne publie aucunes Apologies trop véhémentes ; IX. que si quelque Membre a fait quelque Dissertation , ou quelques observations , dont on ne puisse pas faire un Volume , on les garde pour les joindre à quelques autres & les publier ensemble ; en mettant , à la tête de châcune , le nom de l'Auteur ; & qu'on amasse de même les Inscriptions anciennes , les traitez des Médailles & d'autres monumens découverts depuis peu , jusqu'à ce qu'on en puisse faire un Volume : X. qu'on n'imprime que dans les Langues Savantes , l'Hebraïque , la Greque & la Latine , & que néanmoins on puisse traduire en Latin les Livres écrits dans les Langues modernes ; & que l'on publie , dans les Nouvelles Littéraires , dont on parlera dans la suite , les titres de cette sorte de Livres , publiez par des Membres de la Societé.

5. Il n'y aura que ces Membres, qui puissent avoir droit d'employer les caractères de la Société, mais en cas qu'il aime mieux employer, pour cela, quelque Libraire, cela lui sera permis.

6. A l'égard des livres, qu'on aura à envoyer à la Société, on doit éviter deux écueils. L'un est que personne ne soit exclus du bénéfice de la Société, si la réputation de son livre dépendoit du jugement des Membres du même pays; & l'autre que l'on ne cause pas de faux frais à la Société, en lui envoyant des livres, avec trop de facilité, ni de la peine inutile aux Examineurs. Pour éviter les inconveniens, le meilleur est que chacun puisse envoyer son propre Ouvrage, pourvu que ce soit à ses propres frais. Que si l'Ouvrage étoit gros, il vaudroit mieux en envoyer un échantillon, par lequel on pût juger du reste. En général, ce sera mieux si l'Auteur en envoie le sommaire, ou un abrégé court & clair, par lequel on puisse juger du dessein de l'Ouvrage & de sa méthode. Mais il faudra qu'il le fasse à ses frais, que la Société lui rendra néanmoins, quand elle imprimera l'Ouvrage.

7. Avant

7. Avant que l'on mette un livre sous la presse, il faudra qu'il soit soumis à l'examen, de ceux qui seront les plus estimez, dans la Science, dont il s'agira. Mais en leur donnant un livre à examiner, on supprimera le nom de l'Auteur, de peur que quelque passion n'ait part à l'examen; & de peur que la réputation de l'Auteur ne soit flétrie, si on lui refuse l'impression de son Ouvrage. Si l'Examineur étoit ami de l'Auteur, on pourroit craindre qu'en l'approuvant, il n'eût eu plus d'égard pour son Ami, que pour la vérité. Que si l'Auteur ne laissoit pas de croire que le jugement de l'Examineur lui eût fait du tort; il pourra apporter l'attestation de deux Membres, qui aient écrit, avec honneur, sur cette Science, & qui témoignent, que cet Ouvrage a été injustement rejeté; auquel cas, on l'enverra à un autre Examineur, mais à ses propres frais. Mais un livre désapprouvé, une seconde fois, sera rejeté sans retour. Au reste ces Examineurs, ou ces Censeurs, seront, s'il est possible, d'une autre nation & d'un autre pays, que l'Auteur; afin que ce dernier ne soit pas connu, ce qu'on



contribué , fera perdu pour lui.

11. On employera la dixième partie de l'argent, que l'on aura contribué , à acheter ce qu'il faut pour une Imprimerie , & pour payer le salaire des Ouvriers ; pour imprimer tous les trois mois les *Nouvelles Litteraires*, que l'on enverra gratis aux Présidens ; & enfin pour payer les ports de Lettres. Les autres neuf dixièmes resteront aux Membres, qui pourront demander des livres , pour leur argent, tels qu'ils le trouveront à propos ; car personne ne sera obligé de recevoir, que ce qu'il voudra. Celui qui aura contribué cinquante Francs, par exemple, fera obligé d'en accorder cinq pour les fraix ; & pour les quarante cinq, il aura pour débiteurs la Société & ses Administrateurs , jusqu'à ce qu'ils aient été payez en livres. Il en sera de même des autres. Châcun des Membres aura droit de gage tacite & légitime , sur l'argent & les Effets de la Société, en quelque endroit qu'on les trouve. Quand un membre mourra, avant que les livres, qu'il aura reçus, égalent la somme, qu'il a contribué ; ses héritiers succéderont , pour le reste, à tous les droits du Défunt.

comme les Défenseurs de la Société le trouveront à propos. Si quelcun aime mieux de l'argent, on lui en donnera, mais en retranchant le quart du prix; ou il recevra, s'il veut, ce qu'il aura à prétendre en partie en exemplaires & en partie en argent. Que si quelcun met au jour des Ouvrages anciens, ou du Moyen Age, outre le nombre d'exemplaires marqué, on lui donnera, en argent, la récompense dont on fera convenu avec lui.

9. On souscrira la somme, que l'on voudra, pour subvenir aux fraix de la Société, pourvû que ce ne soit pas moins de cinquante francs, monnaie de Hollande, dont cinq & un quart font un Ducat d'or.

10. On payera d'abord la moitié de la somme, & l'autre moitié dans un an. On pourra faire payer l'argent à Amsterdam, à moins qu'on n'aime mieux le remettre à un Administrateur, qui se trouvera ailleurs. Que si quelcun après l'année échüe, differe de payer la seconde moitié, il sera privé, jusqu'à ce qu'il la paye, des privileges de la Société. Mais s'il laisse écouler cinq années, tout ce qui restera de l'argent qu'il avoit

Le troisiéme consistera en ce que les Membres pourront avoir à meilleur marché des livres, qu'elle fera imprimer, que ceux qui n'en feront pas. Celui qui aura contribué cinquante florins les aura à trois pour cent à meilleur marché, & les autres de même, à proportion selon cette Table

<i>Classes des souvcrivans</i>	<i>Deduction</i>	<i>Livre de 12 francs coûtera.</i>
1 pour 500	- - 35. - -	7 - 16.
2 pour 440	- - 30. - -	8 - 8.
3 pour 370	- - 25. - -	9 - -
4 pour 300	- - 20. - -	9 - 12.
5 pour 225	- - 15. - -	10 - 4.
6 pour 150	- - 10. - -	10 - 16.
7 pour 50	- - 3. - -	11 - 12 - 8.

Mais personne n'aura, pour ce prix, qu'un seul exemplaire; s'il en veut davantage, il les payera au prix ordinaire, comme ceux qui ne sont pas de la Société. Cette diminution du prix ne durera pas plus long-tems que l'argent qu'on aura contribué; mais les autres avantages de la Société dureront toujours. Que s'il se faisoit une nouvelle contribution, on observeroit la même proportion, après avoir levé la dixième, pour les fraix de la Société. Par le prix ordinaire des  
Li-

Livres, on entend celui que les Libraires en font payer communément. Que si l'on découvroit que les Administrateurs eussent vendu plusieurs exemplaires à l'un des Membres, ou un seul à des gens qui ne le feroient pas ; les Administrateurs payeront deux mille francs d'amende, dont la moitié sera applicable à ceux qui les auront convaincus, & l'autre aux pauvres. Pour les Libraires, on leur donnera le rabais ordinaire, comme ils le pratiquent entre eux. Chacun demandera son exemplaire à Amsterdam, ou on le lui enverra où il voudra, à ses risques & à ses dépens.

Le quatrième privilege est la communication des Nouvelles litteraires, par les Présidens.

Le cinquième, que chacun des Membres pourra acheter de la Société les livres imprimez, en quel endroit de l'Europe que ce soit, au même prix, qu'ils se vendent chez les Libraires.

Le dernier est que chacun participera aux avantages, qu'on verra à la fin de ce Projet.

II. VOICI comme la Société sera gouvernée.



1. On écrira, dans un Livre, les noms de tous les Associez, rangez par ordre Alphabethique; en distinguant néanmoins les Nations.

2. La Société sera gouvernée par cinq Défenseurs, par un Administrateur Ordinaire & par deux Extraordinaires. Il y aura un Secrétaire, un Teneur de Livre, & un Directeur d'Imprimerie. Si les affaires viennent à s'augmenter, on ajoutera au Secrétaire, un homme pour écrire les Lettres.

Tous ceux que l'on vient de nommer, excepté les Défenseurs, demeureront dans le lieu, où seront la maison de la Société, & l'Imprimerie, & s'y fixeront: mais l'un des Administrateurs Extraordinaires pourra bien être absent, mais pas plus loin qu'il ne faut, pour venir tous les jours à la maison de la Société & s'en retourner chez lui. Ils devront s'appliquer tout-entiers à prendre soin des affaires de la Société. Chacun des Administrateurs contribueront 500. francs, le Secrétaire, & celui qui sera chargé d'écrire les lettres 370, & le Teneur de Livre 300..

3. Dans chaque pays, il y aura un *Président*, auquel on pourra commu-  
ni-

niquer ce qui regardera la Société, & qui aura soin des intérêts que ceux de son pays y auront. Il enverra, en peu de mots les Nouvelles Litteraires de son quartier aux Administrateurs; & on lui fera tenir pour le port des Lettres & pour le soin qu'il aura d'écrire, six Exemplaires des Livres de ceux de son Territoire, que l'on fera imprimer. Mais dans l'envoi de ces Livres, la Société ne sera obligée à aucuns fraix, ni à les envoyer à ses risques. Châcun des Associez pourra néanmoins écrire aux Administrateurs, en payant le port des Lettres.

4. Les Administrateurs se présenteront aux Défenseurs en certains Tems de l'année reglez, & ces Défenseurs seront des personnes distinguées dans la République des Provinces Unies. On les consultera sur les difficultez, qui pourront naître dans l'Administration de la Société, & sur les moyens de la rendre plus florissante, comme aussi sur ce qui regardera le bien commun des Lettres. S'il arrive des démêlez des Associez, entre eux-mêmes, ou avec les Officiers de la Société, ou des Officiers, entre eux, les Défenseurs les accommoderont, & en décideront par une

sentence définitive, sous peine de condamnation volontaire, devant le Haut Conseil de la République de Hollande. Si un des Défenseurs vient à mourir, les quatre autres en éliront un, en sa place. Si l'Administrateur ordinaire vient aussi à mourir, les Défenseurs mettront l'un des Extraordinaires en sa place; mais si l'un des Extraordinaires meurt, l'Ordinaire en nommera trois, dont les Défenseurs choisiront l'un.

5. Voici les devoirs des Administrateurs, I. de faire que tout se fasse dans l'ordre & dans le tems convenable; de travailler au commerce & à la communication des secours littéraires, en sorte que les plus éloignés puissent s'y engager; de conserver la Société avec soin, tenir les autres dans le devoir, & faire en sorte que la Communauté ne fasse aucune perte: II. de cacher aux Auteurs les noms de ceux qui examineront leurs Ouvrages, & de faire la même chose à l'égard de ceux, qui auront besoin de quelque secours Littéraire, dans quelque Ouvrage; de peur que l'envie & les passions n'empêchent qu'on ne leur envoie ces secours. Ils se tairont aussi du sort, qu'auront eu les Ouvrages des-  
aprou-

aprouvez : III. lors que l'on présentera , en même tems, divers Ouvrages à l'examen & à l'impression , d'avoir égard aux matieres & aux Auteurs ; en sorte que les Facultez & les Nations ayent châcune leur tour , & que ceux qui auront été les premiers Affociez , ou qui auront le plus contribué soient préferéz aux autres, aussi bien que ceux qui n'auront pas encore eu de tour , pour l'édition de leurs Ouvrages. Aussi celui qui aura envoyé un Livre , qui aura été desaprouvé par l'Examineur sera censé avoir eu son tour. Mais en cela , comme en tout le reste , la Suprême Loi doit être le bien des Sciences. Cependant les pieces Anecdotes des Siecles passez auront toujours la préférence : IV. L'Administrateur Ordinaire recevra l'argent de la Societé & fera la dépense. Il établira le Secrétaire & les autres Officiers, il leur payera leurs Salaires , & cela à ses risques & non à celles des Affociez ; en sorte que l'on ne pourra rien exiger d'eux, dès qu'ils auront payé la somme , pour laquelle ils auront souscrit. V. Il reglera tout ce qu'il y aura d'important , de l'avis des Défenseurs , qu'il fera obligé de suivre ; & dans les choses



les de moindre conséquence, ou qui ne souffriront pas de délai, il résoudra avec les Administrateurs extraordinaires. Il leur donnera aussi des ordres, selon que cela lui paroîtra utile, ou nécessaire. VI. Enfin quand on fera un nouvel Administrateur, on lui produira tous les Actes de la Société, les Livres qui ne seront pas encore vendus, tout ce qui restera d'argent par la contribution des Associez, & tout cela demeurera à la Société.

6. Le Secretaire aura le soin I. de tenir avec soin des Registres, & de faire les Catalogues des Associez: II. de souscrire les Ouvrages qu'on enverra pour être examinez, avec la date du tems auquel ils auront été reçus & envoyez, de peur qu'on ne leur en substituât d'autres, ou que quelcun ne fit publier l'Ouvrage d'un autre, comme le sien propre; & de souscrire de plus tous les Exemplaires imprimez, afin qu'il ne se commette aucune fraude, à l'égard du nombre: III. de tenir les clefs des Actes & des Livres de compte, des Livres envoyez pour les examiner, & des Lettres que l'on recevra, & que l'on gardera en bon ordre.

7. Le Teneur de Livre fera les  
Livres

Livres de compte de la Société , où il marquera en bon ordre le *debet* & le *credit* , & il en donnera la balance, tous les trois mois, aux Administrateurs ; afin qu'ils voyent ce que la Société devra & ce qu'il lui fera du, comme aussi ce qui lui restera.

8. Les devoirs d'un Examineur sont renfermez dans les Articles suivans. I. Il doit ignorer l'Auteur du Livre, qu'on lui présentera, & s'il le connoît, renoncer d'abord à l'examen, à moins que ce ne soit un Ouvrage connu de tout le Monde, & dont l'Auteur se soit fait connoître, avant l'établissement de la Société. II. Il doit examiner les Livres, dans un certain tems, qui ne soit pas néanmoins trop court, & qui soit proportionné à la matière, à la grosseur du Volume, & aux occupations de l'Examineur : III. Il faut qu'il recherche d'abord, si l'Auteur n'a point peché, contre les Lois de la Société, & s'il est avantageux au Public que son Ouvrage paroisse. S'il a outre cela quelque avis à donner à l'Auteur, il pourra le lui donner : IV. Si le Volume est gros, & qu'il y ait des choses, que d'autres aient déjà dites, qui ne soient pas connus à l'Auteur, il faudra l'a-  
ver-

vertir d'abreger son Livre, & s'il devient trop petit, pour paroître à part, il faudra le garder pour le joindre à d'autres, comme on l'a déjà dit: V. On a dit que l'on pourroit donner un petit abrégé d'un Ouvrage, quand il seroit trop gros; mais de peur d'y être trompé, il pourra demander des Extraits de quelques endroits, qu'il jugera à propos, ou même l'Ouvrage entier: VI. Mais il doit se souvenir de cette regle, qu'il sera obligé de se soumettre aux mêmes Lois, qu'il aura imposées aux autres. Les Administrateurs prendront garde de ne pas consulter des gens trop sévères, ou trop indulgens.

9. Au bout de chaque Trimestre, on publiera des Nouvelles Littéraires, qui contiendront les choses les plus remarquables, ou dont la connoissance appartiendra à la Société; tels que sont les Livres des Associez, qui seront sous la presse, ou qui y devront bien-tôt être, les matières, que d'autres auront entrepris de traiter, sans néanmoins dire leurs noms. Que si quelcun a quelques secours à leur envoyer, il pourra les envoyer à la Société; mais celui, qui s'en fera servi, sera obligé d'en parler avec honneur.

Afin

Afin que l'on ne croye pas que la Société veuille nuire à quelcun, elle indiquera dans ses Nouvelles, les Livres même, qui s'imprimeront hors de la Société, en mettant le lieu, où ils se vendent, avec leur prix.

Quoi que l'on ait bien pû comprendre les avantages, qui reviendront au Public de cette Société, on les a marquez à la fin.

Par-là on excitera les bons Esprits, qui demeurent sans rien faire, & on les secourra, en diverses manières.

On établira une sorte de commerce public, entre les Savans de toute l'Europe, par lequel ceux-là même, qui peuvent facilement publier leurs Ouvrages, auront des moyens d'être secourus. Par-là on pourra avoir des Collations des MSS. des Livres rares & des anciennes Editions, l'on pourra faire plus facilement de grands Ouvrages, quand plusieurs s'en mêleront, & l'on saura, par tout, ce à quoi les habiles gens travailleront. Cela suppose qu'ils seront aussi communicatifs, qu'ils devroient l'être.

On pourra ainsi répandre, par toute l'Europe, en peu de tems, des Livres, qui demeureroient long-tems cachez, dans les lieux, auxquels ils auroient été



été imprimé, comme on le voit souvent. Mais cela demande beaucoup de soin & même de dépense.

On tirera des Bibliothèques bien des pièces, qui n'ont jamais paru, & l'on rendra plus communes d'autres pièces rares & utiles, qui avoient été autrefois imprimées.

On sauvera les petites pièces, qui ne peuvent pas être imprimées à part, en les joignant à d'autres. Telles sont encore les Inscriptions & les Médailles, que l'on découvre de tems en tems, & dont la connoissance demeure souvent entre trop peu de gens.

On pourra avoir, à bon marché, de bons Livres, bien & correctement imprimés.

On communiquera aussi facilement aux Associés, ceux qui auront été imprimés depuis peu, en quelque endroit, que ce soit de l'Europe.

On empêchera les trop fréquentes réimpressions des Auteurs Classiques, que l'on fait réimprimer, sur le moindre petit secours, que l'on a de nouveau; ce qui cause beaucoup de dépense à ceux, qui veulent avoir ces diverses Editions.

On entretiendra par-là les Langues Savantes, qui sont aujourd'hui presque

que étouffées par les Modernes, & cela au détriment de la plus solide Erudition.

On introduira une meilleure méthode d'écrire, en faisant ôter les choses superflues, les digressions amenées de trop loin, & ce qui aura été dit, par d'autres; supposé néanmoins que les Auteurs soient assez dociles pour cela.

On verra tous les jours des Livres d'une érudition plus exquise, en dissuadant l'impression des Livres moins utiles; pourvu que l'on puisse trouver assez de gens, en qui cette érudition se trouve & qui en veulent faire part au Public.

Les querelles des Gens de Lettres diminueront, & les Sectes séditionnaires de la République des Lettres seront supprimées; ce qui rend aujourd'hui l'Erudition méprisable.

Par la même méthode, on verra un homme jaloux de l'érudition d'un autre l'aider, sans le savoir, & louer, malgré sa prévention, un homme qu'il n'aimera pas.

On réunira des gens, qui ne se connoissoient pas seulement de nom, qui étoient éloignés l'un de l'autre d'une grande étendue de pais, & peut-être en-

encore plus éloignez de sentimens.

On fera en sorte que les Livres soient examinez , avec le plus de sincerité & d'exactitude , qu'il sera possible. Cela s'entend si l'on trouve des gens capables de cela & qui veuillent bien s'en donner la peine.

Enfin tout le monde tirera de l'avantage de cet établissement , & ne sentira aucune diminution de sa liberté.

On voit à la fin ce Projet les témoignages de plus de soixante personnes presque tous gens de Lettres , considerables par leur rang , ou leur érudition , tant Italiens , que François ; tant Ecclesiastiques , que Séculariers ; qui l'ont extrêmement approuvé , & témoigné une très-grande envie de le voir heureusement executé. J'apprends encore que des gens illustres , dans cette République , & distinguez par leur qualité , ou leurs emplois , ont déjà signé. Il s'en trouvera beaucoup d'autres , qui le feront , dès que l'on verra quelque commencement de cette Société , qui plaise au Public. Mais il faudra surmonter bien des difficultés , & trouver assez de gens qui aient non seulement de la bonne volonté , mais encore de la capacité pour met-  
tre

tre en train un semblable établissement, & le soutenir jusqu'à ce qu'il puisse se maintenir de lui-même. On peut dire de ceci, ce que *Virgile* dit du Siècle d'or, en parodiant un peu ses paroles :

*O mihi tam longè maneat pars ultima vitæ,*

*Spiritus & quantum sat erit tuacernere fata!*

Je ne sai si l'on ne trouvera pas plus de gens disposez à aider ce Projet, par des contributions pécuniaires; que de veritable Savans à lui faire honneur, par leurs Ouvrages. Il est bien certain au moins, que la vraie Science est, aussi bien que la vraie Sagesse, beaucoup plus rare, que l'argent :

— *pauci quos æquus amavit*

*Juppiter, aut ardens evexit ad æthera virtus.*

Il paroît peu de Livres, que l'on pût beaucoup regretter, s'ils étoient perdus.

---

## ARTICLE VI.

JOANNIS FRONTONIS *Academiæ Parisiensis Cancellarii & Ca-*



*nonici Regularis S. Genovesæ Epistole & Dissertationes Ecclesiasticæ, Calendarium Romanum nongentis annis antiquius notis & Indicibus illustratum, & S. Ivonis Episcopi Carnotensis vita, cum Præfatione JOAN. ALBERTI FABRICII Professoris Publ. & H. A. Gymnasii Rectoris. A Hambourg MDCCXX. in 8. pagg. 544. avec les Préfaces.*

**M**R. *Fabricius* ne s'est pas contenté d'avoir enrichi le Public de ses propres Ouvrages, il a encore cru devoir faire en sorte que plusieurs livres faits par d'autres, & qui ne se trouvoient pas communément, hors des lieux, où ils avoient été imprimés, quoi qu'ils fussent utiles, vissent de nouveau le jour. On pourra en dire quelque chose, selon qu'on les rencontrera sous sa main.

Ces *Dissertations* du P. *Fronteau* avoient paru, chacune à part, à Paris, en divers tems; mais elles avoient été ramassées en un seul volume & imprimées en MDCLXXIV. à Liege, ou plutôt en quelque ville de France. Il étoit né à Angers l'an MDCXIV. & mourut l'an MDCLXII. le 17. d'Avril. On verra sa vie & le

con-

contenu de ses Ouvrages , dans la *Bibliothèque* de feu Mr. *Du Pin*, des Auteurs Ecclesiastiques , qui ont fleuri les 50. premières années du Siecle xvii.. Cela fera que je m'y arrêterai moins , que je n'aurois fait.

1. On voit d'abord une Epître , ou plutôt une Dissertation adressée à Mr. *François de Harlay*, Archevêque de Rouën , où l'Auteur fait un Panegyrique de la vie & des mœurs des Chrétiens , dans les premiers Siecles. Il les représente ici tels qu'ils devoient être , plutôt que tels qu'ils étoient , & prend bien plus le ton d'un Déclamateur que celui d'un Historien. Il cite bien les Auteurs , d'où il prétend tirer ce qu'il dit ; mais il ne met que leurs noms , au dessous des pages , sans rapporter leurs paroles , ni marquer même l'endroit , où ce qu'il dit doit se trouver , s'il a bien entendu ses Auteurs.

2. La Dissertation suivante , adressée à Mr. le premier Président *de Lamignon*, & intitulée *de Familia Christiana*, traite de la maniere dont les Chrétiens se conduisoient , ou se devoient conduire dans leurs maisons. Il cite encore moins ici ses Auteurs , que dans la précédente. Il dit seulement qu'il s'étoit servi principalement de

*Tertullien* & de *Clement Alexandrin*, & il avoué qu'il ne met pas simplement ce qu'ils disent, mais ce qu'il en a pu tirer, par des conséquences & par des conjectures; qu'il croyoit néanmoins pouvoir appuyer par des preuves, dont on auroit sujet d'être satisfait, lors qu'il les produiroit.

3. La troisième Dissertation, adressée à *Louis de Rechinevoisin de Guron* Evêque de Tulle, traite de l'origine des Paroisses, qu'il tire de Act. II. 42. où il est dit, des Chrétiens de Jerusalem, qu'ils demeuroient constamment attachez à l'instruction des Apôtres, à la communion, à la fraction du pain & aux prieres. Mais il ne s'agit pas là de Paroisses, telles que sont les Paroisses modernes, mais des Assemblées communes de l'Eglise de Jerusalem; qui se faisoient de maison, en maison, comme il est dit au verset 46. On trouvera de meilleurs éclaircissements, là-dessus, dans les notes de *Henri de Valois* sur *Eusebe* Liv. I. c. 1. & dans celles du P. *Petau*, sur la LXIX. Hérésie d'*Epiphane*, ou des Ariens, nomb. I par où il paroît que dans les grandes Eglises, comme à *Alexandrie*, il y avoit des Prêtres attachez à des Assemblées particulieres, ce qui est

est proprement ce qu'on a appelé depuis des Paroisses.

4. Le P. *Fronteau* écrit aussi une Lettre, ou plutôt une Dissertation à *Henri Arnauld*, Evêque d'Angers, sur le nom, l'Office & la Dignité des Evêques & des Prêtres, où il fait paroître beaucoup plus d'érudition; quoi qu'une partie de cette érudition paroisse un peu mal placée. Mr. *Du Pin* en a donné un assez long Extrait.

5. Il y en a ensuite une à l'Evêque de Laon, sur les *Chanoines Cardinaux*, qui faisoient la fonction des Curez, en diverses Paroisses des Villes, ou de leurs Faux-Bourgs.

6. La plus curieuse piece, qui soit dans ce Volume, & sur laquelle l'Auteur a le plus travaillé, c'est un ancien Calendrier Romain, de neuf-cens ans, qu'on voit dans le Monastere de S. Geneviève à Paris, écrit en lettres d'or, sur lequel le P. *Fronteau* donne d'abord une Dissertation Préliminaire. Il y parle de son Antiquité, qu'il rapporte au commencement du VIII. Siecle, & de sa disposition. Il donne ensuite le Calendrier avec des remarques qu'il fait sur les Jours de l'année; où l'on célébroit diverses Fêtes en l'honneur des Saints, qui y



sont marquez, & auxquels on lisoit certains endroits de l'Évangile, dans les Eglises de Rome. Le P. *Fronteau* a comparé ce Calendrier avec plusieurs autres, & fait là-dessus des remarques utiles pour ceux, qui ont du goût, pour cette sorte d'Antiquitez, & donne plusieurs Index des Saints fêtez à Rome, & des Eglises où ces Fêtes étoient célébrées.

7. On voit ici, en septième lieu, deux Dissertations, qui furent publiées en même tems. L'une est des jours de Fêtes célébrez à la naissance & à la mort de quelcun, parmi les Gentils, les Hebreux & les Chrétiens; & l'autre du culte des Saints, des Images & des Reliques, & enfin de l'Adoration, de ses cérémonies & de ses especes. L'Auteur avoit dessein par-là d'éclaircir divers endroits de l'Histoire Ecclesiastique & du Calendrier Romain en particulier.

Comme le P. *Fronteau* croyoit, après *Baronius* & d'autres, que plusieurs usages des Chrétiens étoient venus des Juifs & des Payens, il a cru pouvoir éclaircir les coûtumes Ecclesiastiques, touchant la célébration du jour Natal, ou de la Mort des Saints, en recherchant les usages de ces Peuples;  
après

après le Jesuite *Martin de Roa*, qui en a fait un traité exprès; en évitant néanmoins de répéter ce qu'il avoit dit, comme il l'assure, excepté fort peu de chose. Si cela est, il faut que le *P. de Roa*, eût omis beaucoup de choses bien communes, & dont on trouve une partie, dans les Notes de *Lindenbrog*, sur le Ch. I. de *Censorin*, de *die Natali*. Nôtre Auteur montre par quels peuples & par quelle sorte de personnes, les jours de Naissance ont été célébrez, quels jours on appelloit *jours de naissance*, quels sacrifices, quelles réjouissances & quelles cérémonies on faisoit ces jours-là &c. On célébroit aussi, comme il le fait voir, le jour de la mort des personnes illustres, on faisoit des hymnes & d'autres sortes de vers à leur louange, on traitoit ses amis &c. C'est là proprement ce dont il s'agissoit ici, car le jour de la naissance d'un Martyr, comme sont la plûpart de ceux, dont il est parlé dans le Calendrier, est celui de sa mort, & est le seul qu'on célébroit parmi les Chrétiens, excepté celui de la Naissance de Jesus-Christ. l'Auteur parle aussi de la distinction qu'il y avoit parmi les Payens, entre *dies festus* & *feria*. Ce dernier mot

signifie proprement, chez les Romains, un jour où il y étoit défendu de travailler; au-lieu qu'en *un jour de Fête*, le travail n'étoit pas toujours défendu. Pour les Chrétiens, ils nomment *feria*, chaque jour de la Semaine. Enfin l'Auteur ramasse ce que les Payens faisoient les jours de fêtes, qu'il recueille de la description, que *Libanius* avoit faite d'une fête, & que *Leon Allazzi* publia à Rome, en MDCXXI. Il montre aussi, en passant, que les Juifs & les Chrétiens les imitoient, en bien des choses. Mais, pour ne parler que des Chrétiens, il est bien certain que, si l'on voit dans le second Siècle des marques claires de l'observation de la Pâque, par laquelle on célébroit la mémoire de la mort de Jesus-Christ; on ne voit aucunes traces de l'observation d'aucune fête Chrétienne, si ce n'est celle du Dimanche, dans le Nouveau Testament, & qu'il n'y a non plus aucun commandement d'en observer aucune. Ainsi si les Chrétiens ont imité les Juifs & les Payens, en célébrant le jour de la mort de leurs Martyrs, comme l'Auteur le croit; on ne peut pas dire que ç'aient été les Chrétiens des tems Apolloliques, & encore moins  
Jesus-

Jesus Christ , comme le P. *Fronteau* le dit dans sa Préface. Les Abus , qui se sont glissez , dans l'observation des Fêtes , & leur nombre excessif , ont été une bonne raison de les anéantir. L'autre Dissertation , composée à l'occasion du Calendrier Romain , est du Culte des Saints , des Images & des Reliques ; à quoi l'on a ajouté les cérémonies , qui accompagnoient l'adoration des Anciens Payens. Le P. *Fronteau* montre 1. Que l'autorité , le savoir , & la vertu rendent les hommes dignes d'être respectez ; mais ce n'est pas ce dont il s'agit ici , non plus que de savoir , si l'on ne peut pas faire cas de ce qui leur a appartenu , & de leurs portraits , puisque cette estime n'a point de rapport au Culte Religieux : 2. Qu'encore que Dieu ait défendu de faire des statues & des images , pour les adorer , il n'avoit pas défendu d'en avoir , pour l'ornement & de vénérer l'Arche , qui porte même , dit-il , le nom de Dieu ; ce qui en partie ne fait rien au sujet , parce que tous les meubles du Temple étoient tenus pour sacrez , sans qu'on les adorât ; & n'est pas véritable , en partie , car on n'adoroit point l'Arche , ni les Cherubins , non plus que le Temple , mais



Dieu, qui y habitoit, d'une maniere particuliere; & l'on n'appelloit point *Jehova* l'Arche, quoi qu'on dît que ce qui étoit devant l'Arche étoit devant *le Seigneur*, parce que le Seigneur y étoit censé présent. Il prétend aussi qu'on peut rendre un honneur relatif aux Reliques, à cause de ceux, dont-elles sont des des Reliques; mais il n'y a rien là de religieux, puisque ceux-là même, dont on respecte la mémoire, ne peuvent pas être honorez d'un Culte Religieux; qui ne regarde que Dieu seul, dans l'Ancien & dans le Nouveau Testament. Il soutient ensuite que les prosternemens & les genuflexions ne signifient pas qu'on honore les Saints & les Images du même Culte que Dieu. En effet, cela ne peut pas être une chose qui arrive à ceux qui ont la moindre connoissance de ce qu'ils font; mais à quoi bon instituer un Culte, qui n'est appuyé sur aucun commandement, ni aucun exemple de l'Écriture Sainte? Qui a donné le droit aux Hommes de souiller la Religion, d'un Culte, qui ressemble extrêmement à l'Idolatrie Payenne; que les Payens défendoient aussi de la même maniere, que l'on défend aujourd'hui le Culte des Images?

ges ? Outre cela, l'on fait que ce culte a donné occasion à mille fourberies & à mille superstitions populaires ; sur tout à l'égard des Images, que l'on nomme miraculeuses. Cela seul étoit une raison suffisante, pour les défendre. 3. Le P. *Fronteau* soutient que les prières, que l'on adresse aux Saints, ne sont point incompatibles, avec la Charge de Médiateur, que Dieu a donnée à Jesus-Christ ; parce que les Chrétiens peuvent prier les uns, pour les autres, sur la terre ; mais où est-il commandé, ou permis d'invoquer les Morts ? S'il n'y a aucun commandement, ni aucune permission là-dessus ; étoit-il raisonnable d'ajouter, de sa tête, une semblable pratique à la Religion ? De plus quand il seroit vrai que les Bien heureux peuvent entendre les prières, qu'on leur fait ; comment en peut-on être assuré, puis que l'Écriture n'en dit rien ? 4. L'Auteur traite au long de l'adoration des Juifs & des Payens, avec toutes les dévotions & les cérémonies, qui l'accompagnoient ; en quoi il fait paroître de l'érudition, mais qui est très-inutile par rapport à la Controverse dont il s'agit. Cela peut être d'usage, en d'autres occasions ; à cause de quoi l'on doit passer

cette espece de Digression à l'Auteur.

8. La suivante Differtation est de *la Virginité honorée, savante, adorée & féconde*, adressée au Chapitre des Chanoines de Chartres. Mr. du Pin trouve qu'il y a plus de savoir & d'esprit, dans ce discours *Philologique*, comme l'Auteur l'appelle, que de solidité. Il a raison, mais ceux qui auront besoin de savoir ce que l'on a dit, parmi les Payens, de la Virginité, ne laisseront pas de lui en savoir gré. Dans l'Article II. il traite des *Sibylles*, que l'on dit avoir été vierges, & tire leur nom de l'Hebreu שִׁבְבֵל *Schibbel*, qui signifie, dit-il, porter les cheveux longs, ou les délier, pour les laisser pendre. Mais ce verbe ne se trouve nulle part, dans l'Ecriture, ni dans les Langues Voisines à l'Hebraïque, en ce sens-là. On en explique seulement un dérivé, *les cheveux* Esai. XLVII. 2. mais la signification de ce mot, qui n'est qu'en cet endroit, n'est nullement claire, & il y a bien plus d'apparence qu'il signifie la *cheville du pied*, par les circonstances du passage. Le P. Fronteau avoit d'ailleurs assez de connoissance des Langues Orientales, com-  
me

me il paroît par divers endroits de ces Differtations.

9. La Differtation suivante est adreffée à Mr. *le Rebours*, Confeiller à la Cour de Aides & traite du figne de la Croix. L'Auteur y produit des paffages, par où il paroît que le figne de la Croix a été en ufage dès les premiers Siecles, & que l'on étoit perfuadé qu'il étoit d'une très-grande vertu. On peut voir là-deffus *Lactance* Liv. IV. c. 26. & 27. & *Tertullien* en divers endroits, comme de *Corona Militis* c. III. & dans le Liv. II. c. 2. *ad Uxorem*. Mais il faut entendre cela principalement des fiecles, qui s'écoulerent depuis que les Empe-reurs furent Chrétiens; & ce ne font en effet, que des Auteurs du quatrième & cinquième fiecles, que le P. *Fronteau* cite. Il n'y a rien de femblable dans le Nouveau Testament, où l'on ne voit ni commandement de faire le figne de la croix, ni exemple de perfonne qui l'ait fait, ni aucun mot, qui fignifie cela, ni aucune allufion à cette coûtume. Mais l'on voit, par *Tertullien*, que cet ufage étoit fréquent de fon tems, c'eft-à-dire à la fin du II. Siecle & au commencement du III. à la fin duquel *Lactan-*



ce vivoit. Mais dès lors, il commença à se glisser bien des pensées humaines, dans la Religion, comme on le voit par ce même Pere. Le P. *Fronteau* parle aussi de la découverte de la Croix, par Helene, & ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il cite Constantin, dans une *Epitre*, que *Sozomene* en a rapportée; sans marquer l'endroit de *Sozomene*. Cet Historien dit bien ce que l'on disoit, de son tems, de la maniere, dont la Croix avoit été trouvée, Liv. II. c. I. mais bien loin de rapporter une Lettre de Constantin, il dit de sa propre narration: *nous avons raconté ces choses comme nous les avons reçues, les ayant oui dire à des gens qui les savoient bien, & qui les avoient apprises par la tradition successive des Peres, aux Enfans, & qui les ayant écrites de leur mieux, les ont laissées à la posterité.* Ce ne sont pas là les paroles d'un homme, qui pouvoit produire une Lettre de Constantin, qui étoit une preuve de ce fait infiniment plus forte, qu'une tradition de gens, qu'il ne nomme point, & qui pouvoit être fautive: *Socrate* ne cite aussi, que la tradition, Liv. I. c. 17. sans faire aucune mention de cette Lettre, parce qu'il n'y en

en avoit point. Il faut voir, sur toute cette controverse, le V. Livre de Mr. *Daille*, de l'objet du Culte Religieux. On peut comprendre par cet exemple, qu'il ne faut pas trop se fier aux citations du bon P. *Fronteau*.

10. La dixième Lettre est de la maniere de porter les fantez, ou de boire à la fanté, parmi les Anciens; dans laquelle il dit qu'il illustre l'institution de l'Eucharistie. On nommoit en Grec cette action *φιλοτησία*, comme qui diroit, à nôtre maniere, *un verre d'amitié*. On donnoit aussi ce nom à la coupe même, que l'on présentoit à un autre. Voyez *Suidas*, sur ce mot. Nous nous étendrons un peu plus, dans l'Extrait de cette Dissertation, que nous n'avons fait sur les autres; soit pour réfuter quelques endroits de l'Auteur, soit pour égayer un peu les matieres trop seches, ou trop serieuses des Extraits, qui ont précédé.

L'Auteur dit qu'on commençoit les festins, par des *libations*, en l'honneur des Dieux. On buvoit un peu du vin versé dans une coupe, & l'on versoit le reste sur la flamme allumée sur un autel, ou sur un réchaut;

mais la libation n'alloit pas à la ronde, comme il dit. Voyez les Antiquitez Convivales de *Stuckius* Liv. II. c. 37. & son Ouvrage des Sacrifices p. 200. & suiv. Nôtre Auteur cite *Homere* & *Philostrate*, dans la vie d'*Apollonius*, par lesquels il paroît que les libations se faisoient, comme je l'ai dit. Voyez particulièrement le dernier Lib. IV. c. 20. & *Virgil. Geor. L. IV. 381.*

Le P. *Fronteau* remarque qu'on faisoit, dans la libation, une priere aux Dieux, pour implorer leur faveur, & que c'est à quoi répond ce qu'on appelle *la bénédiction*, parmi les Chrétiens. Ils faisoient une autre espece de priere, au milieu du repas, en recitant certains vers qu'on appelloit *scolies*; & à la fin une troisième, qui n'étoit qu'une action de grâces. Il prétend que c'est, à cause de cela, que le Sacrement de la Cene est nommé *Eucharistie*, c'est-à-dire, *action de grâce*. Mais il est bien plus raisonnable de chercher la raison de ce nom, dans la pratique des Juifs, que dans celle des Payens; comme ont fait *Scaliger* & *Buxtorf*, qu'il censure mal à propos dans la suite.

Pour les *Philotesies*, afin d'employer

ce

ce mot qui est plus commode qu'une periphrase, sur tout après l'avoir défini, il y en avoit de deux sortes. C'est que quand un ami arrivoit de loin, on faisoit une libation aux Dieux, & on lui présentoit une coupe pleine de vin, en lui témoignant que l'on se réjouissoit de son heureuse arrivée. On en usoit de même, quand il s'en alloit, & qu'on lui souhaitoit un bon voyage.

Il y en a des exemples dans *Homere*, que *Stuckius* a citez. C'étoient là les Philotesies subites. L'Auteur dit que les anciens Chrétiens en usoient de même, & qu'avant que d'offrir un repas à un Hôte, on lui offroit l'Eucharistie, qui étoit comme la marque d'Hospitalité; car chaque Chrétien avoit l'Eucharistie chez soi, dans ces tems-là, où les maisons particulieres étoient aussi saintes que les Eglises, comme dit *S. Chrysostome*. Cela méritoit d'être prouvé, au moins en peu de mots; ou il auroit fallu citer quelcun qui l'eût prouvé. Mais le *P. Fronteau* en use souvent ainsi.

L'autre sorte de Philotesies étoit celle des repas, & par laquelle on les finissoit; car à la fin des repas, les Anciens faisoient des libations au  
Bon



Bon Genie, & à Jupiter le Sauveur, comme aux Dieux, qui présidoient sur l'Amitié; & en buvant à la ronde, ils se promettoient une amitié éternelle & faisoient des vœux, pour leur prospérité. L'Auteur cite là-dessus *Suidas*, *Athenée*, & le Scholiaste d'*Aristophane* sur les Acharnaniens. Ils étoient couronnez, & oints de quelque huile odoriférante, pour marquer qu'ils s'aimoient, comme dit l'Auteur, & qu'ils servoient une grande Divinité, car les principaux Sacrificateurs étoient couronnez. Mais tous ceux, qui sacrifioient, l'étoient aussi; c'est une chose connue, & dont on trouvera des preuves, dans ceux qui ont traité des Sacrifices. Voyez *Jean Saubert* des Sacrifices c. xi. Qui s'attendroit que l'Auteur ajouteroit ici que *Nôtre Seigneur Jesus-Christ a aussi établi le Symbole d'un amour parfait au dessert*? Voici comme il s'exprime en Latin: *Christus Dominus in postcoenio quoque, suum amoris perfecti symbolum instituit.* Il dit immédiatement après que les Chrétiens observerent cette coutume, pendant quelques années. Cela est vrai; mais ce n'étoit pas à l'imitation des Payens & cela ne s'accorde pas même trop avec ce qu'il dit  
que

que les Chrétiens, avant que de régaler un Hôte, mangeoient avec lui l'Eucharistie.

Dans le milieu du repas, les Payens faisoient mention de leurs amis, non seulement présens, mais encore absens, & buvoient autant de fois qu'il y avoit de Lettres en leurs noms, ou de doigts en leurs mains, ou d'années dans leur vie. L'Auteur renvoye aux Chapitres de *Stuckius*, que l'on a déjà citez. Ils avoient des formules, qu'ils employoient pour se souhaiter du bien à eux & à leurs amis, comme celle que l'on trouve dans *Plaute*: *Bene nos, bene vos, bene me, bene te, bene etiam Stephanium nostrum.* Le *P. Fronteau* cite aussi une maniere de porter une santé, qui se trouve dans le *Festin Nuptial*, de *Lucien* Tom. II. p. 641. de l'Ed. d'Amsterdam. C'est un Philosophe Cynique, nommé *Alcidas*, qui l'emploie, en s'adressant à la Mariée: *je vous porte, Cleanthis, cette Coupe en l'honneur d'Hercule nôtre Chef*; après quoi il prétendoit qu'elle prît la Coupe de lui, si elle vouloit avoir un fils aussi vigoureux, qu'il l'étoit. On buvoit aussi des santez, parmi les Chrétiens, comme le témoigne *S. Ambroise*, dans son *Livre d'Elie*

*lie & du Jeune*, Ch. XVII. où il parle des fantez forcées, que l'on se portoit. *Stuckius* en avoit cité quelques mots, mais l'Auteur rapporte ici le passage plus complet. " Que dirois-je  
 „ des manieres, dont se servent ceux  
 „ qui boivent ensemble, pour s'en-  
 „ gager à boire? Pourquoi ferois-je  
 „ mention des adjurations, qu'ils ne  
 „ se croient pas permis de mépriser?  
 „ *Buvons*, disent-ils; *Je souhaite la*  
 „ *santé des Empereurs*; afin que celui,  
 „ qui ne boira pas, devienne coupable  
 „ de n'être pas dévoué aux Prin-  
 „ ces. Car celui-là ne paroît pas  
 „ aimer l'Empereur, qui ne boit pas  
 „ à sa santé. Etrange complaisance,  
 „ pour prouver qu'on lui est fidele-  
 „ ment dévoué! *Buvons à la santé des*  
 „ *armées, à la bravoure des Comtes, &*  
 „ *à la santé de nos enfans*. Ils croient  
 „ que ces vœux parviennent jusqu'à  
 „ Dieu? *Quid autem obtestationes po-*  
 „ *tantium loquar? Quid memorem sa-*  
 „ *cramenta, quæ violare nefas arbitran-*  
 „ *tur? Bibamus, inquit. Opto salu-*  
 „ *lutem Cæsarum; ut qui non bibe-*  
 „ *rit fiat reus indevotionis. Videtur*  
 „ *enim non amare Imperatorem, qui*  
 „ *pro ejus salute non biberit. O pie de-*  
 „ *votionis obsequium! Bibamus pro salu-*  
 te

te exercituum, pro Comitum virtute pro filiorum sanitate. *Et vota hæc ad Deum pervenire judicant.* Il y avoit bien de l'extravagance là-dedans, mais j'avouë que je ne vois guère de sagesse, dans les paroies suivantes de nôtre Auteur : *Les Chrétiens aussi, dans le S. Sacrifice de la Messe, dans lequel ils offroient, & en suite mangeoient & buvoient le Corps & le Sang de Jesus-Christ, portoient une sorte de santé très-sainte & faisoient mention nommément des amis qu'ils avoient, ou de ceux qu'ils vouloient recommander à Dieu.* C'est une comparaison bien forcée, & qui dût choquer tous ceux, qui la lurent, quand elle parut, comme elle les choque aujourd'hui. Il parle en suite des *Scolies*, ou des *Chançons à boire*, que l'on chantoit dans les repas, & qu'on appelloit *Scolies*, comme qui diroit *chançons tortuës*, sur lesquelles on peut voir *Stuckius Liv. III. c. 20. & Plutarque Sympos. Quæst. Lib. I. c. 1.* L'Auteur compare ensuite les *Agapes* des anciens Chrétiens aux *Philotelies Payennes*, & leurs *Cantiques* aux *Scolies* des Payens & fait encore d'autres comparaisons fondées sur des ressemblances éloignées; auxquelles je ne m'arrêterai pas davantage.



Il est surprenant que ce bon Chanoine ait osé parler, avec mépris, de ce que *Joseph Scaliger*, & *Jean Buxtorf* ont dit de la ressemblance qu'il y a, entre les Rites de l'Eucharistie, instituée par Jesus-Christ, après avoir célébré la Pâque, avec la maniere, dont les Juifs célébroient le Festin Pascal ; ce qui a fait croire à ces deux Savans hommes que Jesus-Christ en avoit pris quelques expressions. Tous ceux qui liront la Dissertation de *Buxtorf*, & qui ont quelque goût pour ces sortes de choses, en conviendront infailliblement ; quoi qu'il soit vrai que *Buxtorf* ait relevé avec raison *Scaliger*, en diverses choses. Mais je croi que très-peu de gens pourront digerer l'imagination du P. *Fronteau*, que Jesus-Christ ait emprunté les rites de la Cene d'un repas, où l'on se porte des fantez.

XI. La Vie d'*Yves de Chartres* est une des meilleures pieces, & des plus sages de ce Volume. Elle est tirée principalement des Epîtres de cet Evêque. En la lisant, j'ai eu de la peine à croire qu'elle fût de la façon de nôtre Auteur, & que le P. *Henschenius*, Jesuite, qui étoit habile homme dans cette sorte d'Antiquitez, eût vou-

lu

lu être Commentateur de l'Ouvrage d'un Auteur Moderne. Cependant il l'attribue au P. *Fronteau*, en la commentant. Il ne manque dans cette Vie qu'un peu de Chronologie, que l'on dit, avec raison, être l'un des yeux de l'Histoire; je veux dire que les dates des évènements considérables y devroient être mieux marquées. Si le style étoit un peu meilleur, cela n'y gâteroit rien. *Yves de Chartres* y est représenté comme un Prélat très-ferme, dans ce qu'il croyoit être de son devoir, & qui ne se laissoit effrayer, ni par l'autorité des Papes, ni par celle des Rois; mais qui ne laissoit pas d'être prudent. S'il y avoit des gens de cette vigueur & de cette sagesse en France; les Papes n'y auroient pas si bien fait leurs affaires, qu'ils les font, & les Conseils de Conscience, comme on les appelle, ne les serviroient pas aux dépens de la Vérité & de leur Patrie.

XII. La dernière Differtation, adressée à *François de Harlay*, Archevêque de Roüen, est sur une question, née de ces paroles de *S. Augustin*: *Ego Evangelio non crederem, nisi me Catholica Ecclesia commoveret auctoritas.* Les Catholiques Romains se servent de ces mots, pour fermer la  
bou-

bouche aux Protestans, qui opposent l'Écriture aux Décisions de l'Église Romaine ; comme si l'autorité de l'Église étoit plus grande que celle de l'Écriture ! Les Protestans leur objectent là-dessus qu'ils tombent dans un *Cercle vicieux*, comme on parle en Logique ; parce qu'ils disent qu'ils ajoutent foi à l'Évangile à cause de l'autorité de l'Église, & qu'ils ne peuvent rien savoir de l'Église, ni de son autorité, que par le Nouveau Testament. Le P. *Fronteau* n'a pas bien senti la force de cet argument, car il n'y a point répondu. Les mots de S. *Augustin* se trouvent dans le Livre qu'il a fait contre la Lettre de Manès, qu'on appelloit du fondement, *nombr. 6.* Il ne veut pas dire qu'il ne croyoit que l'Évangile étoit venu de Dieu & par conséquent véritable, que parce que l'Église le disoit, sans en avoir d'autre raison. Il savoit bien qu'on lui auroit demandé d'où il savoit que l'Église ne le trompoit point, & qu'il ne pouvoit pas répondre qu'il le croyoit, sans savoir pourquoi. Il se seroit exposé aux moqueries des Manichéens. Mais il vouloit dire qu'il savoit que les Livres, qu'on nomme les Évangiles, étoient de ceux, dont ils portent

tent les noms , par le témoignage constant de tous les Chrétiens , dès le tems auquel ces Livres avoient paru. Il ne pouvoit apprendre ce fait , que par le témoignage de ceux , chez qui ces Livres se trouvoient , & qui n'avoient aucun sujet de mentir en cela ; sans quoi , il ne l'auroit pas cru. En effet si personne ne rendoit témoignage aux Livres du Nouveau Testament , on ne croiroit pas qu'ils sont de ceux dont ils portent le nom , & on ne sauroit que penser de l'Histoire, qu'ils contiennent. Cela ne suppose point que l'Eglise est infallible , & qu'on se doit rendre à son autorité , sans raison ; mais seulement que ce sont des Chrétiens , de qui il faut apprendre quels sont les Livres des Apôtres , parce qu'il n'y a eu qu'eux , qui les aient gardés. Si tout ce qu'il y a de Chrétiens au monde nioit que les Livres , que nous avons , sous les noms des Apôtres , soient d'eux , personne ne croiroit qu'ils en fussent.

Cela n'empêche pas que l'Histoire & la Doctrine Evangelique n'aient des caracteres de Verité & de Divinité , que l'on voit facilement , quand on lit ces Livres avec attention. Ils ne tirent donc pas leur autorité de l'Eglise,  
se,



se, comme si, sans elle, ils ne signifioient rien ; mais l'Eglise ayant déclaré leurs Auteurs, & dit qu'ils sont dignes de foi, nous reconnoissons par leur lecture, qu'elle a raison. Si on lit ce passage de S. *Augustin*, avec attention, en prenant garde à toutes les circonstances, on tombera d'accord que c'est ce qu'il veut dire, ou que s'il dit autre chose, son raisonnement n'est pas solide.

---

## ARTICLE VII.

HIPPOCRATES ATHEISMI  
FALSO ACCUSATUS, *contra*  
*Virum Ampliss. D. Nicol. Hieronymum Gundlingium P. P. Halensem*  
*auctore D. W. T. D. A Rudolffstad,*  
MDCXCIX. in 8. pagg. 116.

**I**L y plus de dix ans que Mr. *Gundlingius* Professeur aux Belles Lettres à Hall, publia parmi diverses Dissertations Historiques, Philosophiques &c. qu'il a nommées *Otia*, un jugement fort desavantageux à *Hippocrate* Part. 2. Ch. III. qui est intitulé *Hippocrate Athée*. L'Auteur de cette Dissertation, qui est un jeune homme,  
ou

ou qui l'étoit au moins, quand il fit cette Dissertation, comme il le dit à la p. III. fait paroître beaucoup de lecture & d'érudition. Il se propose de faire voir qu'*Hippocrate* n'étoit nullement Athée, & je crois qu'il a raison. Mon Frere Aîné, qui a composé l'*Histoire de la Médecine*, a parlé dans la 1. Partie Liv. III. c. 2. de la Philosophie de ce grand Médecin, & en a produit divers endroits; dont il paroît qu'on s'est servi, après lui, pour prouver qu'*Hippocrate* ne croyoit point de Divinité; mais on doit remarquer d'abord que l'Auteur de l'*Histoire* n'a nullement tiré cette conséquence de ces passages, & n'a pas même dit un mot de la Religion, ou de l'Irreligion de cet Auteur. Ainsi, si l'on n'a pas assez bien entendu, ou même si l'on a tordu ces passages, pour mettre le Prince des Médecins au nombre des Athées, il n'y a aucune part.

Je n'entreprendrai pas de faire un extrait suivi de ce Livre, qui, tout petit qu'il est, est plein de matieres, assez subtiles. Ceux qui sont curieux de l'Ancienne Philosophie & de la maniere, dont elle s'exprimoit, feront bien de le lire. Je m'arrêterai seule-

ment aux passages d'*Hippocrate*, qui l'ont fait accuser d'Athéisme, sans me mêler des incidents de ce procès.

Le premier passage, que l'on en cite, est tiré de son Livre de la *Nourriture*, au texte 22. Tom. VI. des Oeuvres d'*Hippocrate* & de *Galien* p. 264. Il dit en cet endroit: φύσις ἐξαρ-  
 νέει πάντα πᾶσιν, *la nature fournit tout à tous*. Galien lisoit παντάπασιν, en un mot, & le sens est: *que la nature suffit en toutes manières*. Mais cela revient à la même chose. L'Auteur croit que la Nature n'est ici que la disposition & le mécanisme des parties du Corps; ce qui n'est pas mal, selon nos idées, mais qui ne convient peut-être pas à celles des Anciens; qui entendoient par-là, si l'on en croit *Aristote*, dans sa *Physique*, Liv. II. c. 1. le principe & la cause du mouvement & du repos, en ce en quoi elle est premièrement & par elle-même, & non par accident. Il ne faut pas demander ici des définitions claires d'idées très-obscurcs; mais il est bien certain que, conformément à cette définition d'*Aristote*, on ne peut pas trouver d'Athéisme dans ces mots. Car les Anciens ont pu regarder cette Nature, comme quelque chose de créé, par la Divi-  
 ni-

nité, ou par l'Être qu'ils nomment le *premier Moteur*.

Mr. *Gundlingius* a cité encore un passage du Livre d'*Hippocrate* des Fractures, Tom. XII. Text. 2. & 4. p. 157. & *suiv.* où *la nature* est nommée *juste & très-juste*. Nôtre Auteur remarque fort bien que le mot de *juste* ne se prend pas ici, en un sens *moral*, mais *physique*; ou qu'il s'agit non de *justice*, mais de *justesse*, comme nous parlons en François. On peut s'en assurer, en lisant le Commentaire de *Galien* sur le passage du Livre de *la nourriture*, qu'on a cité, & sur ce dernier. Mais nôtre Auteur attribue à mon Frere une opinion, qu'il n'a pas eüe; c'est que, quand *Hippocrate* appelle la Nature *juste*, il l'a entendu d'une justice morale, parce qu'il dit que ce Grand Auteur la fait un Principe *doné de connoissance*; mais cela même se recueille de ce que la Nature opere avec *justesse* dans le corps des Animaux. Voici comme *Galien* raisonne là-dessus, dans son Commentaire sur ces paroles: *la Nature fournit tout à tous*: " Il est ridicule, quand on voit un vaisseau bien fait, ou une maison bien disposée, ou un lit bien rangé, de croire que cela a été fait par hazard,



„ & fortuitement , parce que celui qui  
 „ l'a fait ne nous est pas connu , pen-  
 „ dant que tout le monde distingue  
 „ [ ce qui se fait selon l'Art ] de ce  
 „ qui se fait par le Hazard ; en ce que  
 „ l'Art ne manque guère de parvenir  
 „ au but, qu'il se propose; & que le Ha-  
 „ zard ne rencontre que rarement.  
 „ [Il est absurde] de regarder la cause  
 „ de la disposition de nôtre corps com-  
 „ me inutile & sans art ; si l'on veut ju-  
 „ ger des artisans visibles, comme l'on  
 „ juge des invisibles. Que si l'on sa-  
 „ voit la cause, par laquelle rien n'est  
 „ arrivé au hazard, & que tout ce qui  
 „ est dans le corps humain est pour  
 „ son avantage ; on seroit persuadé ,  
 „ ce me semble , par là, de la pré-  
 „ voyance & de l'art de la Nature,  
 „ à l'égard des Animaux. C'est pour-  
 „ quoi Hippocrate, qui le premier a  
 „ connu les ouvrages de la Nature  
 „ l'admire & l'exalte par tout ; de for-  
 „ te qu'il la nomme *juste*, & qu'il dit  
 „ *qu'elle suffit pour tout aux animaux,*  
 „ *qu'elle fait, d'elle-même, & sans l'a-*  
 „ *voir appris, tout ce qui est nécessaire.*  
 „ Que si quelcun veut connoître exac-  
 „ tement la prévoyance & la sagesse  
 „ de la Nature, il les pourra voir s'il  
 „ prend garde dans les dissections, &  
 „ s'il

„ s'il recherche si c'est défectueuse-  
„ ment , ou avec justesse , qu'elle  
„ ne distribue pas également à tou-  
„ tes les parties , mais aux unes  
„ plus & aux autres moins &c. On  
peut bien voir par là qu'*Hippocrate*  
étoit persuadé que la Nature , ou  
cette Puissance subalterne , qui tra-  
vaille à la conservation des Animaux ,  
avoit une connoissance qu'elle n'avoit  
pas acquise , par le moyen d'un Maî-  
tre , ou de l'Experience , de ce qu'il  
falloit faire pour cela. Cela est bien  
éloigné des idées de *Spinoza*, qui croyoit  
que tout se fait , par une nécessité  
aveugle , & qui n'employe le mot de  
*Dieu* , que pour donner le change à ses  
Lecteurs. On tient de bonne main ,  
que dans l'Original Flamand , qu'il  
avoit fait de son *Ethique* & qu'un au-  
tre traduisit en Latin , au lieu du mot  
de *Dieu* , il avoit par tout mis *la Na-*  
*ture* ; mais que le Traducteur l'obli-  
gea d'y substituer le mot de *Dieu* ; sans  
quoi il lui dit qu'on procederoit con-  
tre lui , comme contre un Athée.

Mais il faut encore remarquer que  
par le mot de *juste* , *Galien* n'a pas  
proprement entendu ce qui est *droit*,  
mais ce qui est convenable à la chose  
dont il s'agit , selon son espece & sa

disposition. Ainsi sur le Texte 2. du Livre des Fractures, où, comme on l'a vû, *Hippocrate* dit que *la Nature est très-juste*, *Galien* explique ce dernier mot par *οἰκειοτάτη*, *très-propre*. Il dit encore sur le 4. Texte, que son grand Maître, en disant que *la Nature est juste*, veut dire qu'*au commencement de la génération*, & que dans le reste de la vie, elle a trouvé ce qui convient, ou ce qui est propre à chaque partie, τὸ προσήκον ὅπερ ἐστὶν οἰκεῖον. Ainsi encore sur le Texte 49. du Livre des Jointures, il demande si dans tout l'Art (de remettre les membres disloquez) il ne faut pas, en toutes choses, faire en sorte que l'on trouve les justes figures τὰ δίκαια χήματα, *Galien* donne le même sens à ces mots; savoir, ce qui est propre & convenable à chaque chose, Tom. XII. de l'Ed. de Chartier p. 315.

On doit encore ajoûter à cela, qu'*Hippocrate* parle de la Nature, & de ses Facultez, comme de principes agissans. C'est ce qui paroît, par le Commentaire de *Galien* sur le Texte 22. du Livres des Alimens, que l'on a rapporté. Après avoir dit que le Médecin doit être le Ministre de la Nature, & qu'il doit faire ce que nous voyons qu'elle fait toujours, il continue ainsi :

„ Elle

„ Elle trouve , dit-il , une infinité de  
„ moyens , pour la conservation des  
„ corps. Elle revêt & couvre les uns  
„ des membres , en sorte que rien  
„ n'en sorte au dehors. Elle perce  
„ les autres , les élargit & y met des  
„ canaux , les uns pour recevoir les  
„ alimens , les autres pour le rafraî-  
„ chissement & pour la respiration.  
„ Elle rejette au dehors les superflui-  
„ tez , les plus grossieres d'un côté &  
„ les plus minces de l'autre. Il n'est  
„ donc pas surprenant , qu'il dise  
„ que *la Nature fournit tout ; car les*  
„ *Natures* , comme il dit quelque  
„ part , *sont les Médecins des maladies.*  
„ Si la Nature fait tout , pour la con-  
„ servation de l'Animal , il est aussi  
„ raisonnable de dire , que c'est elle  
„ principalement , qui guérit les ma-  
„ ladies — On voit que cela arri-  
„ ve souvent par la Faculté , qui ha-  
„ bite dans les corps qu'elle conduit,  
„ qu'*Hippocrate* a accoutumé d'ap-  
„ peller *la Nature*. Il dit que cette  
„ Nature n'a point été instruite , &  
„ n'a rien appris , mais qu'elle fait ce  
„ qu'il faut. Tout cela nous fait as-  
„ sez clairement comprendre qu'*Hippo-*  
„ *crate* par la Nature n'entendoit pas  
une certaine disposition mécanique du



corps des Animaux, mais un Principe agissant, quoi que nôtre Auteur en dise. Cela étant, quand il dit que *la Nature est juste*, ou qu'elle opere avec justesse; il ne faut pas entendre cela du Corps, qui, de soi-même, n'est que de la matiere, sans aucune activité; mais d'une Force agissante, comme *Galien* le fait assez voir, dans la suite. Mais si l'on demande ce que c'est donc que cette Nature, il dit que „ nous voyons évidemment qu'elle „ fait ce qu'on vient de dire, mais „ que la maniere dont cela se fait, est „ au dessus de nous, & que nous ne „ pouvons faire autre chose que l'ad- „ mirer. Il faut avouër qu'il n'y a rien là, qui tende à l'Atheïsme; au contraire, s'il y a dans les Animaux une Nature, qui agisse avec justesse, sans l'avoir appris; il faut que cette Nature ait été formée, par une autre, qui ait une idée de l'ordre, & qui la mette en œuvre, pour agir en ordre, sans le savoir. C'est-là la Nature Plastique de Mr. *Cudworth*, dont nous avons parlé dans la *Bibliothèque Choisie* Tom. V, VI, VII, IX, X. & sur tout au Tom. VII. p. 371.

Le troisiéme passage d'*Hippocrate*, que l'on cite est le Texte 63. du Livre  
des

des Alimens , Tom. VI. p. 299 où il est dit que *la Faculté augmente, nourrit & fait croître toutes choses.* L'Auteur accuse Mr. *Gundlingius* d'erreur, pour avoir suivi mon Frere. Je n'ai pas lû l'Ouvrage de Mr. *Gundlingius*, mais je ne vois pas quelle erreur mon Frere a commise ici; car il n'attribue à *Hippocrate*, que ce qu'il enseigne, sans en tirer aucune conséquence, par rapport à sa Religion. On ne fauroit non plus en conclurre rien, qui mène à l'Atheïsme; car qui empêche de croire que Dieu a créé la Nature & toutes ses facultez? Tous les Scholastiques, qui ont parlé de même, ne l'ont-ils pas cru?

Le quatrième & le principal passage, par lequel Mr. *Gundlingius* veut prouver qu'*Hippocrate* étoit Athée, est au Ch. I. du Livre des *Chairs*, ou des *Principes* *περὶ σαρκῶν ἢ ἀρχῶν.* Tom. V. p. 304. Mon Frere a cru, & Mr. *Gundlingius* aussi, que le vrai titre de ce Livre est *περὶ ἀρχῶν*, parce qu'il n'y est pas traité *des chairs* en particulier, mais de la formation & des premiers principes du *Foetus*, & de son accroissement. Cependant l'Auteur censure le choix, qu'ils ont fait, je ne sai pourquoi. *Hippocrate* y parle ainsi: *Il me*

semble que ce que nous appellons la chaleur est un Etre immortel, qu'il conçoit tout, qu'il voit, qu'il entend & fait tout; ce qui est & ce qui sera. L'Auteur avertit d'abord que par τὸ Θερμὸν, la chaleur, ou ce qui est chaud, il ne faut pas entendre la Nature, mais la Divinité, parce que ce qu'on appelle la Nature est une chose créée; au lieu que le Chaud est Dieu lui-même. Mais le mot de Nature se prend, dans les Anciens, en divers sens; souvent il signifie un Principe actif, qui est dans chaque animal, & qui ne peut être qu'une chose créée; il signifie aussi ce Principe général, qui a formé toutes choses, & qui est Dieu lui-même, comme lors qu'on dit que la Nature ne fait rien en vain, où il ne s'agit pas du Principe particulier qui agit en chaque Individu des Animaux, mais de celui qui a tout formé & qui gouverne tout.

Je ne suivrai pas notre Auteur, en ce qu'il dit, contre ceux qui ont cru qu'*Hippocrate* avoit les principes d'*Heraclite*, ou les mêmes que les Stoiciens suivirent depuis, qui étoient que la Divinité étoit un feu, comme le juge l'Auteur. Il me semble que notre Auteur a raison en cela. Mais il n'est pas

pas facile de bien comprendre le sentiment des Stoïciens , qui accordent de la pensée au Feu , qu'ils prennent pour la Divinité. On dit bien ici qu'*Hippocrate* & les Stoïciens n'ont pas entendu que Dieu fût un feu corporel, & proprement dit ; mais si l'on y prend garde , on verra bien que , sans y penser , on s'accoutume à confondre les sentimens de l'Antiquité , avec nos idées. Néanmoins ce grand Médecin , & les Stoïciens , qui ont parlé comme lui , n'étoient pas Athées , parce qu'ils croyoient que Dieu étoit un feu ; non plus que *Tertullien* & d'autres Peres , qui ont cru qu'il étoit corporel. L'esprit de l'homme se fait souvent des idées pleines de contradictions , qui renferment dans un seul Etre des choses tout à fait incompatibles. Comme il ne faut pas faire les Anciens plus déraisonnables qu'ils n'ont été , il ne faut pas aussi , que l'estime , que nous avons pour eux , nous engage à leur prêter nos propres idées , que nous croyons les plus raisonnables de toutes. Il ne faut les lire , ni pour les condamner , ni pour les absoudre ; mais pour apprendre leurs sentimens , sans s'y intéresser. Du reste il y a du savoir , & de la re-



cherche , dans cette Dissertation , & elle mérite d'être lue.

Je ne puis pas m'y arrêter davantage , ni examiner les autres passages, que Mr. *Gundlingius* a rapportez, pour prouver qu'*Hippocrate* ne croyoit point de Divinité. C'est une controverse dans laquelle ni mon Frere , ni moi ne prenons aucun intérêt. Je ne doute pas néanmoins qu'il ne croye, comme moi, qu'*Hippocrate* n'a point été Athée ; quoi qu'il n'ait pas si bien parlé de Dieu, que Socrate & ses Disciples en parlerent depuis.

## ARTICLE VIII.

LIVRES FRANÇOIS , TRADUITS DE L'ANGLAIS.

- I. *Réflexions sérieuses & importantes de ROBINSON CRUSOE, faites pendant les Aventures surprenantes de sa vie, avec la Vision du Monde Angelique. Traduit de l'Anglois. Tome III. avec figures MDCCXXI. A Amsterdam chez l'Honoré & Chatelain, in 12. pp. 632.*

**O**N a déjà vu les deux Volumes de la Vie de *Robinson Crusoe*, qui se

tion  
dave  
passag  
tez,  
oit p  
trou  
ni  
de  
d. cor  
t. c.  
p. c.  
p. c.

se sont bien vendus en Anglois & en François. Quoique l'on ait bien compris, que c'étoit une sorte de Roman Moral, & que l'Auteur en soit assez connu en Angleterre; on l'a lu avec autant d'avidité, qu'on li- soit autrefois les Romans des Amours Chimeriques de Héros véritables, ou faux; ou que l'on a lu, depuis trente ou quarante ans, les Nouvelles Galantes, qui sont sorties de diverses mains. On en a pu tirer beaucoup plus d'avantage, que de cette sorte de livres, qui ne servent qu'à remplir de fausses idées les esprits foibles, ou qu'à nourrir des passions condamnables. Il n'y a rien, qui puisse faire le même effet, dans ces Livres de Crusoë: car enfin quoi qu'on n'en approuve pas tout & qu'il y ait, sur tout en ce dernier Tome, des pensées, qui tiennent du Paradoxe, il ne laisse pas d'y avoir de très-bonnes choses, qui peuvent contribuer à guerir des passions, qui ne font que troubler la vie humaine.

II. LE CONTE DU TONNEAU,  
*contenant tout ce que les Arts & les  
Sciences ont de plus sublime & de  
plus mystérieux, avec plusieurs au-*

*tres pieces très-curieuses. Par le fameux Dr. SWIFT. Traduit de l'Anglois. A la Haie, chez Scheurleer, MDCCXXI. en deux Volumes in 12.*

**L**E titre de cet Ouvrage a embarrassé le Traducteur, aussi bien que beaucoup d'autres. Mais on en trouve, comme il croit, l'explication dans la Préface p. 30. Ceux qui vont à la pêche de la Baleine, ont accoutumé de jeter un tonneau (*Tub* en Anglois) vuide, pour amuser ce poisson monstrueux, & le détourner ainsi d'attaquer leur Vaisseau. L'Auteur feint que le poisson allegorique, qu'on doit sousentendre ici, est le *Leviathan de Hobbes*, livre fait pour établir la Tyrannie & l'Irréligion; & le Vaisseau la Société Civile, pour la conservation de laquelle on jette ce livre à la tête des *Hobbistes*, pour leur donner une occupation, qui les détourne d'attaquer la Société Civile; à quoi l'Auteur de la Préface auroit bien pu joindre la Religieuse. La vérité est que *Tale of a tub*, qui est le titre Anglois, ne signifie qu'un *Conte de Vieille*, dans l'usage ordinaire, & que l'Auteur de  
la

la Préface ne fait que donner le change au Lecteur ; ce qui est un jeu singulier , qui regne dans tout le Livre, où l'on ne fait souvent si l'Auteur se moque, ou non , ni à qui il en veut, ni quel est son dessein. Qu'on lise la Dédicace prétendue du Libraire à *Mylord Sommers* , celle de l'Auteur au Prince *Posterité* , la Préface & l'Introduction , qui la suivent , & l'on connoîtra assez quel personnage l'Auteur a entrepris de jouer , quoi qu'il l'ait voulu cacher, sous un nuage impénétrable. Il s'est voulu moquer de bien des choses, où le Ridicule est souvent mêlé au Sérieux ; mais comme il se trouve des gens en Angleterre , qui ne savent pas trop bien distinguer le Bon, du Mauvais, il turlupine tout, en certains endroits, & en d'autres il ne se moque en effet que de ce qui mérite de l'être. Dans l'Histoire Allegorique des trois Freres *Pierre, Martin & Jean* , qui occupe tout le premier Tome, avec ses Digressions ; on voit bien , par les noms , à qui il en veut. Il faut avouer qu'il leur dit souvent fort bien leurs veritez , quoi qu'en stile aussi *caustique* , que burlesque ; mais il y a eu des gens, qui ont cru que l'Auteur



teur cherchoit plutôt à détruire, qu'à édifier. On peut dire néanmoins en sa faveur, que quand ces gens-là se feront corriger de ce qui devoit l'être, l'Auteur pourra être condamné à leur faire réparation, & à louer autant leurs sentimens & leurs manieres, qu'il les a tournez en ridicule; mais pas plutôt.

Dans le second Tome, qui regarde plus particulièrement la Grande-Bretagne, la premiere Dissertation est *sur l'operation méchanique de l'Esprit*, & tourne en ridicule les Fanatiques, en qui l'imagination forte & troublée, la Mélancholie, & des passions véhementes excitent des mouvemens extraordinaires, qui les font passer pour des inspirez aux yeux du peuple; comme on l'a vu, depuis quelques années. Un peu d'habitude, jointe à ces dispositions de la nature, fait qu'on s'y accoûtume si bien, à la fin, qu'on trompe non-seulement les autres, mais encore soi même & qu'on s'imagine d'être inspiré, lors qu'on n'est agité que par des mouvemens, qui sont en grande partie méchaniques. Si l'Auteur n'attaque que cette espede d'*operation méchanique de l'Esprit*, il a sans doute raison; mais  
s'il

s'il va plus loin & débite des principes, qui détruisent la véritable Prophétie, il est visible qu'il a tort. Son style ironique & figuré peut souvent paroître trop fort, & renfermer des allusions, qui ne paroissent par toujours justes & régulières. Mais comme il est difficile de juger, par tout, de ses vues; il vaut mieux croire qu'elles ne sont pas si mauvaises, qu'elles paroissent à quelques personnes.

La seconde pièce est d'un caractère tout différent. C'est une fable allégorique d'un combat, que l'on feint se donner entre les livres anciens & modernes personifiés, dans la Bibliothèque Royale de S. James, en Angleterre; où les Anciens remportent une victoire complète sur les Modernes, défendus par Mrs. *Bentley & Wotton*. La hardiesse de la fiction ne pouvoit guère être portée plus loin; & il n'y a point de fables ancienne, qui égale celle-ci.

La troisième est une comparaison entre un Balay & un homme, qui a d'abord l'air des discours qu'on fait, dans le jeu *des Comparaisons*; où après avoir comparé la pensée de quelcun, qui ne la dit point, on est obligé

gé de rechercher d'étranges ressemblances , pour ne pas perdre le jeu. Mais on verra en la lisant , que quelque bizarre , que la comparaison paroisse , du premier coup , elle est plus juste qu'on ne l'auroit pu croire.

La quatrième est un Recueil de *pensées détachées morales & divertissantes* , comme *les Maximes* de Mr. de la Rochefaucourt , & *les Caractères* de ce siècle , par Mr. de la Bruyere. L'Auteur ne s'est pas tant abandonné à son imagination, dans ces Maximes, qu'il fait ailleurs ; parce qu'en effet la matiere ne le comportoit pas.

Dans la cinquième , *des Facultez de l'Ame* , l'Auteur se moque de ceux qu'il appelle *Apprentifs beaux Esprits* , qui se mêlent hardiment de juger & d'écrire de ce qu'ils n'entendent point. Cette sorte de gens est très-nombreuse dans le monde , & s'augmente tous les jours. Nôtre Siecle attentif à former des gens , qui parlent de tout hardiment & sans peine , y réussit parfaitement bien ; mais il ne réussit guère à augmenter le nombre de ceux , qui parlent sagement , & qui savent se taire , quand ils n'ont rien de bon à dire. Nous aurions extrêmement besoin qu'un nouveau *Pythagore* revint

vint au monde, pour renouveler le bon usage de garder le silence, pendant cinq ans, ou plus encore, s'il étoit nécessaire. Il est tout à fait insupportable qu'un Age, qui prend si peu de soin à s'instruire, s'émancipe à parler perpétuellement, soit de bouche, soit par écrit. Cet Age ne peut pas se taire & ne sauroit néanmoins parler comme il faut; pour me servir de la pensée d'un Ancien, qui parlant d'un homme de cette sorte, dit: *ἔ δύναται σιωπᾶν, ἀδυνατώτατος λέγειν.*

La sixième est une Dissertation, pleine d'une sanglante ironie, contre une partie de la Nation Angloise, que je prends pour le petit nombre. L'Auteur dit qu'il y prouve que l'abolissement du Christianisme en Angleterre pourroit, dans les conjonctures présentes, engager les trois Royaumes, dans quelques inconveniens & peut être ne produiroit pas tous les avantages, qu'on semble en attendre. Il assure encore, à la page 163. que le but de son discours n'est que de défendre le Christianisme de nom, puis qu'il y a déjà bien du tems que le Christianisme réel a été aboli d'un consentement unanime, comme absolument incompatible, avec les  
syste-



*systemes des Anglois de richesse & de grandeur.* Il est certain que dans toute l'étendue de la Chrétienté, on voit plutôt l'apparence du Christianisme, que le Christianisme même; puis qu'on n'y vit pas communément, comme l'Évangile le demande, quoi qu'on en fasse profession. Mais il vaut mieux, pour la Religion, que l'on en fasse encore profession, que si on la rejettoit ouvertement; parce que les hommes en deviendroient beaucoup plus impies & que l'on auroit plus de peine à faire passer des Athées déclarés dans le Christianisme, que de ramener à une meilleure vie des gens, qui font profession de croire que cette Religion est véritable. Il faut avouër qu'ici, comme ailleurs, l'Auteur arrive à son but par des détours, qu'on ne voit guère ailleurs, & par un langage auquel les Peuples de deçà la mer ne sont point accoutumés.

La septième Differtation est d'un tout autre caractère. C'est un *Projet pour l'avancement de la Religion & de la Réformation des mœurs*, qui roule uniquement sur ceci; c'est que la Puissance Souveraine pourroit commencer cela, en ne mettant que des gens  
de

de bien dans les premiers Emplois de l'Etat, & en leur recommandant de n'employer personne, dans les Emplois inferieurs, qui ne leur ressembât. Ce seroit en effet un bon moyen, pour ramener une nation du Libertinage; mais il y a de grandes difficultez, en cela; parce qu'on suppose que la Puissance Souveraine fait distinguer la Vertu du Vice, & qu'il y a assez de gens de bien, dans une Nation, pour y trouver des Sujets capables de remplir dignement tous les postes de quelque consideration. Aujourd'hui, comme autrefois, les gens de bien sont rares, & l'on en trouve à peine autant que Thebes avoit de portes, ou le Nil d'embouchures:

*Rari quippe boni, numero sunt vix  
totidem, quot*

*Thebarum portæ, vel divitis ostia  
Nili.*

Je ne dirai rien de la dernière piece, qui contient les prédictions d'*Isaac Bickerstaff*. C'est une pure plaisanterie, qui avoit déjà paru en François.

III. *De l'Education des Enfans,*  
*traduit de l'Anglois de Mr. LOCKE,*  
*par Mr. COSTE sur l'Edition An-*  
*gloise, publiée après la mort de l'Au-*  
*teur,*

teur, qui l'avoit revuë, corrigée & augmentée de plus d'un tiers. A Amsterdam, chez Steenhouwer & Uytwerf. MDCCXXI. in 12. pp. 546. avec les Préfaces & l'Index.

**C**ET Ouvrage de feu Mr. *Locke* est depuis long-tems, très - connu deçà & de là la mer, par plusieurs Editions, qui s'en sont faites en Anglois & en François. Mais cette Edition de la version de Mr. *Coste* est beaucoup meilleure, que celle de MDCCVIII. qui se fit ici, & qui fut copiée, dans celle de Paris, qui parut en MDCCXI. puisque cette dernière Edition, renferme les additions que Mr. *Locke*, fit à la précédente, lesquelles la grossirent de plus d'un tiers. Mr. *Coste* a aussi revû sa Version, avec soin, & en a rendu le stile plus correct & plus agreable; outre qu'il y a ajoûté quantité de passages de *Michel de Montagne*, qui servent beaucoup à confirmer & a éclaircir diverses pensées de Mr. *Locke*. Quoi que cet Ouvrage ait été originairement composé, pour corriger plusieurs fautes, que l'on fait particulièrement en Angleterre, dans l'éducation des Enfans; il ne laisse pas de contenir toutes les remarques gé-  
ne-

nerales , qui sont nécessaires pour régler une bonne éducation. C'est ce qui a fait que ce Livre n'a pas moins été estimé en France & en Hollande, qu'en Angleterre ; quoique l'éducation des Enfans y soit aussi différente , que le sont les mœurs des Nations. Il y a beaucoup de petits détails , qui ne paroissent quelquefois pas fort importans ; mais si l'on y prend bien garde , on ne laissera pas de les trouver utiles , & de comprendre qu'en les négligeant , on fait tort aux Enfans , & qu'ils en souffrent ensuite beaucoup plus , qu'on n'avoit cru.

La plus grande difficulté , qui s'y trouve , c'est de se proportionner à la portée des Enfans , dans le tems , qu'on leur dit chèque chose ; sur tout par rapport à la Religion & à la pratique des Vertus Chrétiennes. Ils ne sont pas capables de tout , & il y a même des Vices , qu'ils ne doivent connoître , qu'à mesure qu'ils sont en danger de s'y laisser surprendre. Il n'y a que très-peu de Parens , qui soient en état d'instruire leurs Enfans de la sorte , & presque point de Précepteurs qui le puissent faire. Il faudroit en cette occasion marcher , selon l'ordre de la Nature , & commencer par les  
idées



idées les plus simples, pour s'avancer peu à peu aux plus composées. Il faudroit bâtir sur des principes, que l'on trouve même dans les Enfans, & faire en sorte qu'ils se trouvassent insensiblement convaincus de la Vertu, avant que de savoir ce que c'est que le Vice. Mais il ne s'agit pas ici de raisonner, sur cette matière. Ceux qui liront bien Mr. *Locke* y trouveront une infinité d'avertissemens très-utiles sur l'éducation des Enfans, & devront savoir gré à Mr. *Coste*, pour la peine qu'il s'est donnée à traduire divers Écrits de cet habile homme, & à les faire lire avec plaisir.

IV. *Traité de la PROVIDENCE*, par GUILLAUME SHERLOCK Docteur en Théologie, Doyen de S. Paul, Maître du Temple & Chapelain Ordinaire de Sa Majesté. Traduit de l'Anglois. A la Haie, chez Néaulme M D C C X X I. in 8. pagg. 476.

MR. le Docteur *Sherlock* composa cet Ouvrage, après avoir publié son *Discours sur le dernier Jugement*, qui fut aussi traduit en François, il y a plusieurs années. Il y prouve que Dieu prend soin du gouvernement

ment du Monde, parce que cette doctrine est la base du Jugement dernier. Si Dieu ne se mettoit point en peine de ce qui se passe sur la Terre, il ne se soucieroit pas non plus de récompenser les Bons & de punir les Méchants. Mais comme il entreprend ici de traiter à fonds de la Providence, il n'a pas cru devoir y omettre entièrement les preuves, qui montrent qu'il y a une Providence; mais il en dit assez, pour en convaincre ceux, qui sont persuadés de l'existence d'un Dieu.

C'est par où il commence, en montrant en son I. Chapitre la liaison nécessaire, qu'il y a entre l'existence de Dieu & sa Providence. Dans le II. il entre en matière, en donnant une idée générale de la Providence, sur tout par rapport à la Conservation; ce qui lui donne occasion de parler du concours de Dieu, dans les opérations des Créatures raisonnables, matière qui a donné lieu à de grandes Controverses, de l'éternité des peines &c. Le III. Ch. est du Gouvernement de l'Univers, soit à l'égard des créatures destituées d'Intelligence, soit à celui du Genre Humain, où il examine

ce que l'on enseigne de la *permission de Dieu*, par rapport au mal. Le IV. traite de la Souveraineté de la Providence & particulièrement de sa Sageffe, dont les vuës ne nous sont pas toujours connues, & qui ne laisse pas d'être indubitable. Il parle dans le V. de la Justice & de l'Equité de la Providence; dans le VI. de sa Sainteté, qui ne permet pas qu'elle soit en aucune maniere la cause du péché; dans le VII. de la Bonté de la Providence, que l'on a attaquée d'une maniere fort odieuse, il n'y a pas long-tems. Il parcourt, dans le VIII. les plus grands événemens, qui soient arrivez parmi les hommes, à qui Dieu a révelé particulièrement sa Volonté, & quelques autres événemens remarquables. Il finit, dans le IX. la matiere, en montrant quels sont les devoirs, auxquels la Providence nous oblige. Ce sujet renferme une infinité de choses très-sublimes, d'une très-grande conséquence, & que la fausse subtilité a embarrassé, par des questions obscures, & des décisions téméraires, propres à deshonorer la Providence & à scandalizer les hommes. *Mr. Sherlock* fournit de fort bons principes, pour

pour résoudre les doutes que l'on peut avoir sur ces sortes de choses, & leve heureusement beaucoup de difficultez; mais il n'étoit pas possible d'épuiser la matiere, dans un Volume de cette grandeur, & cela n'étoit pas non plus nécessaire aux Lecteurs, pour qui il a été composé.

---

## ARTICLE IX.

### LETTRES FRANÇOISES.

LETTRES *écrites de la Campagne*  
O. D. A. *A la Haie*, chez Rogissart. MDCCXXI. in 8. pagg. 304.

**I**L paroît que l'on se propose de traiter, dans ces Lettres, des principes généraux de la Philosophie, d'une maniere, qui ne se ressent point de la sécheresse des Ecoles, mais qui soit revêtue des agrémens d'une conversation également enjouée & sérieuse. On pourra mieux s'en assurer, quand on en verra la suite; car les cinq Lettres, dont ce Volume est composé,



doivent être suivies de quelques autres. Il n'est pas juste qu'il n'y ait que ceux qui entendent le Latin, qui se mêlent de philosopher. Puis que les Grecs & les Romains le firent autrefois, en leurs propres Langues; pourquoi ne seroit-il pas permis aux François de le faire dans la leur? Les Anglois l'ont fait, il y a très-long tems en Anglois & continuent encore à présent; quoi qu'ils ne donnent pas à leur Philosophie le même tour, que les François donnent à la leur, ni les mêmes agrémens.

I. On commence ici, par faire les portraits de trois Messieurs & de trois Dames; dont on raconte les Conversations, dans une Maison de Campagne. II. Dans la seconde Lettre, on rapporte ce qui s'y dit, pour prouver que le plaisir de l'Étude est préférable à tous les autres; ce qui paroît un étrange Paradoxe à ceux qui n'ont jamais goûté cette sorte de plaisir. On y montre aussi ce que c'est que Verité, Erreur, Mensonge, Fiction. III. Dans la troisième on décrit la Philosophie, qui est toute autre chose, que ce que l'on croit communément, parmi ceux qui l'ignorent,

gnorent, & dont les fondemens sont des veritez évidentes. On y réfute, sans ménagement, feu Mr. *Huët*, Ancien Evêque d'Avranches, qui s'étoit voulu moquer de la maniere de philosopher de *Descartes*. Mais il y a bien d'autres gens, qui n'en ont guère meilleure opinion, & qui croient voir des sophismes dans les Méditations de ce fameux Philosophe. IV. Pour ne pas laisser l'attention des Lecteurs, on fait ensuite les portraits d'un Conseiller, d'un Abbé & de deux Dames, qui étoient venus troubler les conversations des jours précédens & l'on y fait remarquer, en passant, de quelle importance il est de garder les bienséances de son Etat & de sa condition; après quoi, on revient à la passion qu'une Marquise de la Compagnie avoit prise pour la Philosophie; sur la maniere, dont elle en avoit entendu parler.

Ce n'est que dans la V. Lettre que l'on vient au fait; c'est-à-dire, à donner des leçons, pour se bien conduire dans la recherche de la Verité. Cette Lettre, qui est la plus longue, renferme un Ecrit intitulé: *des moyens de se conserver dans un état propre à la*

*recherche & à la découverte de la Vérité.* Il y est traité de la Volonté, de la Pratique, de la Suspension du Jugement, du soin que l'on doit prendre à se *bâter lentement*, selon le précepte d'Auguste, de l'Habitude que l'on doit se former à être attentif, à penser & à raisonner juste, des Idées, & particulièrement de celles que l'on appelle des *idées de choses*, des *idées de mots*, des *idées d'éducation* & enfin des *idées de préjugé*. Cela est suivi de remarques sur la conversation, sur la lecture, sur la manière de tirer des Conséquences, & enfin de la Méthode, que l'on doit employer dans la recherche, ou dans la démonstration de la Vérité. On peut bien comprendre, par les seuls titres de ces Lettres, que la cinquième est la plus importante, & que les autres ne servent guère qu'à préparer l'esprit du Lecteur, à la lire avec attention. Il y a beaucoup de réflexions de Morale, mêlées parmi les spéculations, qui soutiennent l'attention des Lecteurs & qui font en même tems voir l'usage des veritez spéculatives, dans la pratique. Si ce que l'Auteur débite ici n'est pas nouveau, il faut avouer, qu'il

qu'il donne à ce qu'il dit un tour particulier & fort propre à gagner l'Esprit des Lecteurs. Il est très-utile que les Veritez Philosophiques soient traitées en différentes manieres; puis que les goûts de l'Esprit sont aussi différents, que ceux du Corps.

Dans l'Article des Conséquences, il y a de très-bonnes Regles, pour empêcher qu'on ne traite d'erreur des principes, d'où l'on peut tirer des conséquences opposées aux opinions & aux intérêts de ceux, qui examinent ces principes. C'est là un des plus grands aveuglemens des hommes, que de ne juger des choses, que par rapport à eux; au lieu de se regler eux-mêmes sur la nature des choses, qui est invariable, & qui ne dépend point d'eux, ni de leurs jugemens. L'Auteur nous donne là-dessus trois Regles, qui sont de la dernière importance. La I. est *d'examiner sincerement & seulement ce que la chose est, en elle-même, sans songer aux conséquences, qui résultent, si on la voit de telle, ou de telle maniere*: la II. *d'examiner les choses, avec d'autant plus de soin & de méfiance, que nous avons plus d'intérêt, à la trouver d'une telle,*



*ou d'une telle maniere & la III. de ne jamais perdre de vuë, dans les choses, qui regardent les autres hommes, la Loi d'aimer son Prochain, comme soi-même.* Si'on dit en plusieurs lieux, qu'il ne faut pas persecuter les gens, pour des opinions, devant ceux qui sont interessez à étouffer ces opinions; ils rejettent cette doctrine quoique fondée sur l'Humanité, parce qu'elle est contraire à leurs interêts; mais ils la soutiennent, quand elle leur est avantageuse, & blâment ceux qui la rejettent. Les Chrétiens se sont toujours plaints des persecutions des Payens & des Mahometans; & avec raison; mais c'est contre toute raison qu'ils les employent eux-mêmes, lors qu'ils croient qu'elles leur sont avantageuses. Ils ont même pis fait, à cet égard, que les Payens & les Mahometans, puis qu'ils ont établi le Tribunal de l'Inquisition, *que les Démons du Paganisme, dit l'Auteur, n'ont pas été assez méchans, pour inventer, depuis le commencement du Monde, jusqu'à présent.*

\* Ce trait est assurément digne d'un Philosophe, & le seroit encore plus d'un Théologien; si une noire Superstition n'aveugloit pas ceux, qui devroient s'intéresser le plus à l'établisse-

blissement de la Justice & de la Charité , & qui leur font un tort irréparable, en défendant, comme ils croient, la Verité. On peut voir que ces Lettres ne sont pas seulement des Lettres badines, faites pour faire parade d'esprit & d'éloquence, mais pour enseigner aux hommes les plus essentiels de leurs devoirs.

II. LETTRES PERSANES. A  
Cologne MDCCXXI. en deux Volumes in 12. dont le I. a 312. pages & le II. 348.

**C**ES Lettres sont d'une toute autre nature , que les précédentes. On y introduit, sur tout, un Persan, qui avoit fait assez de séjour en France; pour y apprendre le François & pour s'informer & s'instruire, par lui-même, des mœurs de la Nation; & on lui fait écrire ce qu'il pense, sur les mœurs des François. Pour garder le *decorum*, il a fallu le faire parler selon les idées, & la coutume des Persans. Il auroit été ridicule de donner à un personnage, comme ce-

lui-ci, le goût & les manières des François & des Chrétiens. Ainsi on ne doit pas attribuer à l'Auteur les raisonnemens à la Persanne, que l'on trouvera ici. Ce n'est pas assurément l'intention de celui, qui donne ces Lettres au Public, de rendre les François Sectateurs d'Ali, & admirateurs de l'Alcoran & des traditions Persannes. Mais il se pourroit bien faire qu'il se fût proposé de guérir ses compatriotes de certaines manières, qui ne leur paroissent pas mauvaises; mais que les autres Nations peuvent trouver peu à leur goût, & qui sont peut-être aussi peu conformes au bon sens. Ce n'est pas que ceux, qui les peuvent censurer soient exempts eux-mêmes de défauts, qui sont très-censurables, & que les Persans, en particulier, ne vivent pas d'une manière, qui ne soit sujette à de grands reproches. Mais enfin il est de l'intérêt de chaque Nation de profiter des justes censures, qui leur peuvent venir des autres Nations; sans penser si elle peut leur faire de semblables reproches, & aussi bien fondez. Les défauts des autres, n'empêchent pas que nous n'ayons les nôtres, & que nous  
ne

ne soyons obligez de nous en corriger , quand même ils ne se corrigeroient jamais des leurs. Personne ne sera accusé , ni condamné , pour les fautes des autres , mais pour sa propre conduite. D'ailleurs il est permis aux François de se moquer , à leur tour , des Persans & je ne crois pas que l'Auteur le trouve mauvais.

*Fin du XV. Tome de la B. A. & M.*





# I N D E X

D E S

## PRINCIPALES MATIERES

Contenues dans la II. P. du Tome  
XV. de la Bibliotheque  
Ancienne & Moderne.

### A

- A** *Bailard* ( *Pierre* ) endroits de sa  
Théologie Chrétienne excusez.  
324. & *suiv.*
- Abbez mitrez. 251
- D'Acheri* ( *Luc* ) Livres du moyen  
âge , par lui publiez. 242
- Amalfi* , particularitez concernant cette  
Ville. 367. & *suiv.*
- Anciens , comment il les faut lire,  
pour les bien entendre. 439
- Anglo-Saxons* , leurs Lois , par qui  
publiées. 339. Exemples de ces  
Lois. 342.
- Aristoloché* d'où elle a été nommée.  
360. & *suiv.*
- S. Augustin* , passage de ce Pere expli-  
qué. 425. & *suiv.*
- Aweit* , *aguette* , ou embûche. 349

# I N D E X.

## B.

- Baluze ( Etienne )* Editeur de quantité d'Ouvrages du Moyen Age. 241
- Benoît XIV.* Antipape. 268
- Berenger*, histoire de ce qui lui arriva au Concile de Rome, dans lequel il fut condamné 287. & *suiv.* défendu par *Gregoire VII.* 289. & par d'autres. 291. abandonné en suite 292. & *suiv.* se retracte 293 & *suiv.* se couvre d'une équivoque. 295. & *suiv.* ne croyoit pas la présence réelle dans l'Eucharistie 300. & *suiv.* 313. & *suiv.*
- S. Bertin*, Chronique de ce Monastere. 278
- Boussole*, son inventeur. 375

## C.

- Calendriers Anciens. 285
- Canisius ( Henri )* ses *antiquæ lectiones.* 238. 330
- Chaleur*, nom qu'*Hippocrate* donne à la Divinité. 438
- Chifflet ( Pierre François )* Livres du moyen âge, par lui publiez. 240
- Christianisme réel & apparent 447. qu'il ne faut pas détruire le dernier. 448.

# I N D E X

448. comment on pourroit rétablir  
le premier. *ibid.* & *suiv.*
- Cicéron*, remarques de Critique sur ses  
Livres de la *Divination* 358. & *suiv.*
- Combesis* (*François*) son *Auctuarium*  
*Bibl. Patrum.* 241
- Cottelier* (*Jean Baptiste*) ses Monu-  
ments de l'Eglise Greque. 241
- Clement IV.* ses Lettres. 257. & *suiv.*
- Critique*, devoirs d'un bon Critique.  
352, 355
- Croix*, signe de la croix usité au 2. &  
au 3. Siecles. 415. que *Sozomene* n'a  
point cité une Lettre de Constantin,  
sur la croix trouvée par sa Mere.  
416.

## D.

- Droit* appuyé sur la Loi, & non sur  
la volonté. 340

## E.

- Elfred* retranche le 2. Commandement  
du Décalogue. 344
- Enfans*, difficulté de les bien élever.  
451
- Ernest*, Duc de Baviere, Poème à sa  
louange. 276

## F.

# I N D E X

## F.

- Fanatisme* artificiel. 444  
*Feria & festus dies*, leur difference. 409  
 & *suiv.*  
*Ferri candentis iudicium*, ce que c'étoit. 308  
*Feu*, la Divinité selon *Hippocrate* &  
 quelques Anciens. 438

## G.

- Gallia Christiana*, dessein de publier  
 cet Ouvrage de nouveau. 244. &  
*suiv.*  
*Gilon* de Paris, son Poëme sur la con-  
 quête de la Terre-Sainte. 274  
*Gregoire VII.* si ç'a été un homme de  
 bien. 152. & *suiv.*  
*Gregoire VII.* recourt à la S. Vierge  
 & ne suit pas son avis. 310. con-  
 traint *Berenger* de se retracter, après  
 l'avoir favorisé. 311  
*Gretser* (*Faques*) Livres du moyen  
 âge par lui publiez. 239  
*Guillaume* le Conquerant, ses Lois. 347  
*Guillaume de la Perene*, Auteur d'un  
 Poëme. 281 & *suiv.*  
*Guillaume de Ville-neuve* Auteur de  
 la



# I N D E X.

la guerre de Charles VIII. en Italie.

284. & suiv.

## H.

Hazard qu'il ne peut rien faire en ordre. 431

*Hippocrate*, si on le peut accuser d'Atheïsme. 428. & suiv.

L'Homme & un *Balay* comparez. 445

## I.

*Jean XXII.* ses écrits contre *Louis de Baviere.* 257. & suiv.

*Innocent VI.* ses Lettres. 257. & suiv.

*Juste*, en quel sens *Hippocrate* appelle la Nature juste. 431. & suiv.

*Juste*, ce qui est convenable, selon *Galien.* 433. & suiv.

*Justesse* de la Nature. 431

## L.

*Lambin* (*Denys*) son aigreur. 361

*Labbe* sa *Bibliotheca Nova.* 241

*Lentus* pour mou, ou flexible. 322

*Louis de Baviere*, Empereur. 261.

& suiv.

## M.

# I N D E X.

## M.

- Marchenelaë*, la Loi, ou le païs des  
Merciens. 348, 351.  
*Martene* (*Edmond*) livres du moyen  
âge par lui publiez. 244, 249 & suiv.  
*Menard* (*Hugues*) livres du moyen  
âge par lui publiez. 242.  
Moines faits Evêques, sans Diocèse. 251  
*Montfaucon* (*Bernard de*) livres par lui  
publiez. 243.  
Morts, jours de la mort des Mar-  
tyrs célèbres. 410.

## N.

- Naissance, jours de naissances célè-  
bres. 409.  
*la Nature*, ce que c'est dans les E-  
crits des Anciens. 430. & suiv.  
*Nature* signifie quelquefois l'Auteur  
de la Nature. 438.

## O.

- Orientius*, remarques Critiques sur  
son *Commonitoire*. 317

## P.

# I N D E X.

## P.

- Pape**, mémoire contre diverses de ses prétentions. 264. & suiv.  
**Parler**, qu'on tâche aujourd'hui d'acquiescer l'art de parler, & non celui de parler bien. 446  
**Paroisses**, leur origine. 406  
**Philosophes Payens**, s'ils ont pu être fauvez. 326  
**Pierre, Martin & Jean**, histoire allegorique de ces trois freres. 443  
**Pierre Damien**, dans le sentiment de *Berenger*, sur l'Eucharistie. 290

## R.

- Radulfe de Caen**, Auteur de l'Histoire de Tancrede. 271 273  
**Regles diverses observées**, dans un seul Monastere. 250  
**Roi**, son devoir selon *Elfred*. 347  
**Romans moraux**. 441

## S.

- Saints**, leur culte. 411  
**Santé**, boire à la santé, usité parmi les Anciens Payens 416. & suiv.  
que l'Eucharistie n'a aucun rapport à

## I - N - D - E - X.

à cela. 424. usité parmi les Chrétiens.

- 422
- Scolies*, chansons qu'on chantoit à table chez les Anciens. 423
- Sicile*, Chronique de Sicile. 269. & suiv.
- Sirmond* (*Faques*) livres du moyen âge, par lui publiez. 240
- Société littéraire*, projet pour en établir une. 378. & suiv.
- Spinoza*, a mis le mot de *Dieu*, au lieu de celui de *Nature*. 433
- Stewart* (*Pierre*) son Volume d'additions à *Canisius*. 239

## T.

- Tancrede*, ses actions. 271. & suiv.
- Theodoric*, ordre de ce Prince examiné. 249. & suiv.
- Theodoric* Evêque de Verdun, son jugement de Gregoire VII. 253. & suiv.
- Tours & Dol* en procès, sur le Droit Métropolitain. 280

*Vitry,*



# I N D E X.

V.

*Vitry, (Jaques de)* son 3. livre de  
l'Histoire Orientale. 376  
*Urbain IV.* ses Lettres. 257. & suiv.

*Fin du XV. Tome de la Bibliotheque  
Ancienne & Moderne.*



